129

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ROYALE ACADÉMIQUE

DE CHERBOURG.

S. 851.

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ROYALE ACADÉMIQUE

DE CHERBOURG.

CHERBOURG,

IMPRIMERIE DE THOMINE, RUE TOUR-CARRÉE.

1845

LISTE

DES

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

ROYALE ACADÉMIQUE DE CHERBOURG.

Associés Titulaires.

BUREAU.

Directeur . . . . . M. Lefebvre, directeur des constructions navales.

Secrétaire . . . . . M. Edouard Delachapelle, avocat, docteur ès lettres, régent au collége.

Trésorier-archiviste, M. Noël-Agnès, maire de Cherbourg.

MEMBRES.

MM. Claston, ancien principal du collége.
Asselin, ancien sous-préfet.
Bonnissent, ancien sous-préfet.
Couppey, juge au tribunal civil.
Leroux, Victor, ingénieur en chef des ponts et chaussées retraité.
Delachapelle, Pierre-Adrien, ancien pharmacien.

MM. Obet, docteur-médecin.
Lemonnier, professeur d'hydrographie.
Asselin, Charles, docteur en médecine.
Comte du Moncel, maréchal-de-camp du génie.
Lechanteur de Pontaumont.
Vérusmor, homme de lettres, rédacteur du journal le *Phare de la Manche*.
Bonnissent, Olympe.
Demondésir, lieutenant-colonel, directeur du génie.
Daviel, sous-directeur des constructions navales.
L'abbé Menard, principal du collége, officier de l'Université.
Du Moncel, Théodose.
Ménant, Joachim, avocat.
Lemaistre, sous-préfet de l'arrondissement de Cherbourg.
Lauvergne, médecin en chef de la marine, professeur.

Associés Correspondants.

MM. De Gerville, à Valognes.
Cauchy, membre de l'institut, à Paris.
Lair, Pierre-Aimé, à Caen.
Le Tertre, bibliothécaire à Coutances.
Bretocq, directeur des constructions navales en retraite.
De Lagatinerie, commiss. général de la marine au Havre.
Durand, commissaire des poudres et salpêtres à Tours.
Frimot, ingénieur en chef des ponts et chaussées à Paris.
Travers, professeur suppléant à la faculté de Caen.
Ancelot, membre de l'académie française.
Lachaise, architecte à Paris.
Destourmel, ancien préfet de la Manche.

MM. Samson, ancien major au 64e de ligne.
Daniel, recteur de l'académie de Caen.
Laurent, ancien chirurgien de marine à Cherbourg.
Cabart, docteur-médecin à Saint-Pierre.
Plivart, ancien directeur d'artillerie à Cherbourg.
De Caumont, membre correspondant de l'institut.
Bataille, directeur du jardin des plantes à Avranches.
Jouan, Casimir, directeur des mines aux monts Altay.
Gattier, ancien préfet de la Manche.
Huvé, architecte, membre de l'institut, à Paris.
Delafontaine de Vaudoré, conseiller à la cour royale de Poitiers.
Le Bruman, s.-inspecteur des écoles primaires à Angers.
Quesnault, avocat général à la cour de cassation.
De Givenchy, à Saint-Omer.
Pelouze, professeur de chimie, à Paris.
De Tocqueville, Alexis, membre de l'académie française et de l'académie des sciences morales, à Tocqueville.
L. Dubois, ancien sous-préfet.
Houël, Ephrem, directeur du haras.
Virla, ingénieur en chef des ponts et chaussées.
Lamarche, capitaine de vaisseau en retraite, à Saint-Lo.
Houël père, à Saint-Lo.
De Montalivet, pair de France.
Viel, curé de Sourdeval.
Escher, sous-intendant militaire à Caen.
J. Dufresne, ingénieur des ponts et chaussées à Orléans.
Le Maître, receveur de l'enregistrement à Avranches.
Edom, inspecteur de l'académie.
Moulin, avocat à Paris.
Bailhache, professeur de rhétorique à Valognes.
De Brebisson, professeur à Falaise.

MM. David, ancien professeur de rhétorique à Cherbourg.
Fallue, Léon, à Rouen.
Bonnet, préfet de la Manche.
Charma, professeur de philosophie à la faculté des lettres de Caen.

NOTICE

SUR M. JAVAIN,

PAR M. NOEL-AGNÈS,

Lue à la séance de la Société académique en 1840.

MESSIEURS,

Nous avons à déplorer la mort récente d'un de nos confrères. Permettez-moi de vous rappeler quelques-uns des titres qu'il a laissés à notre estime et à notre affection.

Depuis plus de dix ans, j'étais lié avec M. Javain par des rapports administratifs qui m'ont mis à même d'apprécier toute l'excellence de son caractère et de son esprit. J'ai fait également partie de votre bureau avec lui pendant plusieurs années. C'est donc pour moi un devoir de vous exprimer nos regrets communs, et de vous faire connaître une portion de cette vie si pure, qui vient de s'éteindre parmi nous.

Paul-Honoré Javain, né à Saint-Julien-du-Sault, département de l'Yonne, le 8 août 1770, entra dans le génie militaire à l'âge de 22 ans. Il était capitaine dans cette

arme lorsqu'il fut envoyé à Cherbourg en 1800. Son séjour y fut de courte durée ; mais il y revint 2 ans après, et ce fut alors qu'il s'allia avec l'une des familles les plus respectables de cette ville.

M. Javain fut nommé chef de bataillon au choix. C'était le lendemain de la bataille d'Austerlitz, à la suite d'un fait d'armes qui mérite d'être cité.

La veille de cette bataille célèbre, M. Javain était attaché à un corps d'armée qui ne devait pas donner, et qui était placé derrière une rivière profonde. L'Empereur inspectant tous les corps, visitant toutes les positions, considéra celle-ci comme importante. Il demanda au général en chef un officier du génie pour construire une tête de pont. Le capitaine Javain fut chargé de ce travail et l'exécuta dans la nuit. Le lendemain, un corps de l'armée ennemie se porta précisément sur la position qui avait fixé le regard du grand capitaine. Ce corps fut repoussé, et le travail de la nuit contribua beaucoup à cette défaite.

Le lendemain de la bataille, l'Empereur se fit présenter la liste des récompenses. Il demanda le nom du capitaine qui avait fait la tête de pont, et comme il ne se trouvait pas sur cette liste, il ordonna qu'on portât M. Jaivain comme chef de bataillon.

De là, il reçut un ordre de service pour Wesel, où il resta jusqu'en 1812. A cette époque, il fut nommé chef de l'état-major du génie au corps de l'Océan, et bientôt il fut promu au grade de major, remplacé plus tard par celui de lieutenant-colonel.

M. Javain exerça successivement l'emploi de directeur des fortifications à Wesel, au Havre et à Abbeville. Mais en 1816, il préféra revenir à Cherbourg comme ingénieur en chef, et il y remplit ces fonctions jusqu'en 1828, époque

à laquelle il fut nommé colonel directeur. Deux ans après, il était admis à la retraite.

M. Javain comptait alors 39 ans et 10 mois de services effectifs. Il avait fait 22 campagnes, dont 9 à la grande armée. Son temps de service équivalait par conséquent à 61 années, plus qu'il n'avait d'âge au moment de sa retraite

Je laisse à des juges plus compétents le soin d'apprécier, comme ingénieur, celui que nous regrettons. La réputation qu'il laisse à cet égard est honorable, et se justifie facilement par l'avancement rapide qui l'éleva de jeune âge aux grades supérieurs. Il fut aussi chargé de plusieurs missions et de commandements importants, qui supposaient une grande confiance de la part du gouvernement impérial ; et on sait que ce gouvernement était difficile dans l'appréciation du mérite militaire.

Au moment où la révolution de juillet éclata, M. Javain venait d'être mis en retraite. Les fonctions qu'il avait remplies, pas plus que son caractère, n'avaient pu le ranger précédemment dans cette opposition qui semblait naturellement appelée à la direction des affaires. Cependant M. Javain reçut, dès les premiers jours, un éclatant témoignage de la confiance de ses concitoyens. Il fit partie de cette commission municipale qui fut formée par voie d'élection, et sa nomination eut lieu à une grande majorité.

Bientôt le gouvernement confirma ce témoignage de l'estime publique, en l'élevant aux fonctions de maire, qu'il remplit jusqu'au mois de juillet 1833.

Appelé à le seconder dans l'exercice de cette magistrature, j'ai été le témoin journalier de ses efforts pour faire le bien qui était dans son cœur. Les temps étaient difficiles, les passions agitées ; un autre état de choses exigeait des

mesures nouvelles ; il fallait organiser de nouveaux services, pourvoir à l'exécution de plusieurs lois compliquées. Il fallait surtout résister aux exigences des hommes ardents, qui veulent arriver promptement à un but honorable, mais souvent impossible, et qui ne tiennent aucun compte des positions ni des difficultés.

M. Javain était doué de qualités admirables pour des temps pareils. Son caractère était éminemment conciliateur. Il savait céder à propos dans les choses de peu d'importance ; mais quand il s'agissait de grands intérêts sur lesquels sa conviction était arrêtée, sa fermeté était égale à sa modération, et il ne balançait pas à remplir courageusement ses devoirs.

En 1832, le choléra vint s'appesantir sur nous et multiplier les embarras de l'administration. Rien n'était préparé pour opposer une digue aux ravages de l'épidémie. Il fallait tout créer et prévoir le mal jusqu'au degré d'intensité le plus grand, tel qu'une funeste expérience l'avait indiquée déjà sur plusieurs points du territoire français. M. Javain, quoique affaibli par l'âge et par d'anciennes blessures, ne recula point cependant devant l'accomplissement des pénibles devoirs qui lui étaient imposés. De nouvelles mesures de police furent prises ; des commissaires nommés pour chaque quartier en assurèrent l'exécution : on établit une infirmerie à Tivoli, et un service temporaire dut pourvoir aux nécessités du moment.

En 1833, M. Javain rentra dans la vie privée ; mais il continua de donner à l'administration le concours de ses lumières au sein du conseil municipal et de plusieurs comités dont il faisait partie. Le bureau de charité, qu'il avait aidé à réorganiser en 1839, le comité supérieur d'instruction primaire, la commission charitable des prisons, la commission sanitaire,

furent témoins de son assiduité et de son zèle, et il contribua puissamment encore à l'adoption de toutes les améliorations proposées.

Vous avez pu, Messieurs, apprécier par vous-mêmes l'empressement avec lequel M. Javain concourait à tout ce qui pouvait être utile et agréable à ses concitoyens ; s'il ne pouvait plus être un des membres les plus actifs de cette société, au moins était-il un des plus assidus ; il y avait déjà bien longtemps qu'il en faisait partie. Sa nomination date de l'époque où la société, après une longue interruption, fut reconstituée de nouveau : c'était en 1807 ; il était alors chef de bataillon du génie à Wesel ; déjà il appartenait à la ville de Cherbourg par le souvenir des missions dont il y avait été chargé à plusieurs reprises, et, plus encore, par l'honorable alliance qu'il y avait contractée. M. Javain fut donc nommé correspondant, et plus tard, lorsque ses fonctions le rappelèrent au milieu de nous, il devint membre titulaire. En 1836, vous le nommâtes votre directeur, et s'il ne jouit pas plus longtemps de cet honneur, c'est que sa modestie l'éloignait de tout ce qui pouvait l'élever au-dessus des autres.

Dès la première application de la loi sur les conseils départementaux, en 1833, ses concitoyens lui donnèrent un nouveau témoignage de confiance, en le nommant, à une grande majorité, membre du conseil d'arrondissement, où il exerça constamment les fonctions de président. En 1837, les mêmes électeurs l'envoyèrent au conseil général, où l'autorité de son caractère et de ses connaissances lui acquit de suite une juste influence. Malheureusement sa santé altérée ne lui permit pas de continuer longtemps ces fonctions, et son mandat devant expirer à la fin de 1839, il exprima l'intention de ne pas en accepter le renouvellement.

Toutefois, M. Javain ne cessa point de siéger au conseil municipal et dans les divers comités que j'ai indiqués plus haut, où la spécialité et l'étendue de ses connaissances, la rectitude de son jugement et son zèle pour le bien public, exerçaient une si heureuse influence sur les délibérations.

M. Javain offre l'exemple d'une rare et heureuse exception aux hommes qui ont été investis d'une magistrature publique dans des temps difficiles, et cette exception il la doit à la modération et à la loyauté de son caractère. Il l'a doit surtout à cette douceur de mœurs qui rendait son commerce si agréable, à cet esprit de bienveillance qu'il apportait dans toutes ses relations, et qui lui permettait à peine de supposer le mal; enfin à l'opinion qu'on avait de sa justice et de son intégrité. Toutes ces qualités ne sont rien souvent devant des yeux aveuglés par la passion, mais elles furent appréciées chez M. Javain. Pour lui, la haine et l'envie ont retenu leurs poisons; ses actes n'ont point subi d'outrageantes interprétations, et ses intentions au moins ont été respectées.

Après vous avoir parlé de l'ingénieur et du magistrat, vous entretiendrai-je, Messieurs, de l'homme privé? Que pourrais-je dire à cet égard que vous ne sachiez déjà, que la ville entière et tous ceux qui l'ont connu ne sachent aussi bien que moi? Les traits que j'ai essayé de dessiner indiquent assez que l'homme auquel ils ont appartenu devait être un excellent parent, un ami sûr, que ses relations étaient douces et faciles, qu'enfin il était impossible de le connaître et de ne pas l'aimer.

Cette humeur égale et paisible, qui caractérisait surtout M. Javain, ne s'est point démentie un instant. Sa maladie a été longue; il en a supporté les ennuis avec la patience d'une douce philosophie. Son corps a été en proie à de

vives douleurs ; il les a souffertes avec la résignation du chrétien. L'approche du moment suprême ne lui a point causé d'effroi, car sa conscience était pure, et la religion était venue lui offrir ses consolations. Sa mort a été calme comme sa vie. Il s'est éteint au milieu d'une famille désolée, le 9 janvier 1840, à 4 heures 1/2 du soir.

NOTE STATISTIQUE

SUR

L'ANGINE COUENNEUSE

QUI A RÉGNÉ A CHERBOURG SUR LES ENFANTS EN 1841 ;

PAR

M. NOEL-AGNÈS, maire de Cherbourg.

Une épidémie a régné sur les enfants pendant l'année 1841 presque toute entière et a fait parmi eux de nombreuses victimes. Les effets meurtriers de cette maladie sont constatés d'une manière non douteuse par les registres de l'état civil. 811 décès appartenant à la population de la ville ont été déclarés, tandis qu'il n'y en a eu que 625 en 1840, et que la moyenne depuis 10 ans n'a guère dépassé 600. Cette différence de près de 1/3 entre 2 années consécutives ne peut s'expliquer que par une cause extraordinaire de mortalité.

J'ai cru qu'il ne serait pas sans intérêt, peut-être même sans utilité, de constater d'une manière aussi exacte que possible le nombre des victimes de l'épidémie et les diverses circonstances qui s'y rattachent. Dans ce but, j'ai prescrit à l'employé des bureaux de la mairie, chargé de la tenue des registres de l'état civil, de demander à toutes les personnes qui sont venues déclarer des décès d'enfants, des explications précises sur la nature de leur maladie.

La liste nominative de ces enfants a été relevée à la fin de

l'année. J'ai fait ajouter à la suite de chacun d'eux la profession et la demeure de leurs parents, leur âge, leur sexe et l'indication de la classe de la société à laquelle ils appartiennent. Pour ce dernier classement, j'ai adopté 3 divisions : classe aisée, classe ouvrière et classe indigente.

Afin de diminuer les chances d'erreurs, surtout pour le classement, j'ai soumis la liste à la vérification des sœurs de la charité, qui y ont fait quelques modifications, d'après la connaissance personnelle qui résulte de leurs fonctions journalières.

Au moyen de ces précautions, je crois qu'on peut ajouter quelque confiance aux résultats que je vais présenter. Une circonstance que je vais indiquer vient à l'appui de cette opinion.

Le nombre des décès déclarés en 1841 surpasse de 186 celui de 1840 et de 211 la moyenne des décès pendant les 10 dernières années. Or le chiffre des décès attribués par le tableau à l'épidémie qui nous occupe est de 182, et l'on voit que ce nombre ne s'éloigne pas sensiblement des excédants que je viens d'indiquer.

Si nous examinons d'abord la marche de la maladie en suivant l'ordre des dates, nous trouvons qu'elle a commencé à exercer une action meurtrière, dès le mois de janvier, sur 2 enfants âgés de 5 à 10 ans, tous deux du sexe masculin et appartenant à la classe ouvrière.

Mais c'est au mois de mars que la maladie a pris plus particulièrement un caractére épidémique. Le nombre total des décès s'est élevé à 80, tandis que la moyenne du même mois, dans les 10 années précédentes, n'est que de 59. Parmi ces 80, il y en a eu 14 attribués à l'épidémie.

Depuis cette époque jusqu'au mois de septembre inclusivement, les résultats ont été à peu près les mêmes ; le minimum est 12, pour le mois de mai, et 17, pour le mois de juillet.

C'est dans les derniers mois de l'année que la marche de la maladie est devenue plus inquiétante : les décès ont été déclarés au nombre de 22 pour octobre, de 29 pour novembre et de 28 pour décembre ; ces chiffres s'appliquent seulement aux enfants morts de l'épidémie.

Il est à remarquer que toute l'année a été généralement très-humide, que les 3 derniers mois de l'année ont été accompagnés d'une pluie presque continuelle, et que cette température a cessé vers le 24 décembre pour passer au sec. Or c'est précisément de cette même époque que date la cessation, non pas de l'épidémie, mais au moins de ses effets meurtriers. Sur les 28 décès, 27 appartiennent aux 24 premiers jours et un seul aux 7 derniers.

Le total de toute l'année s'élève, comme je l'ai déjà dit, à 182.

J'ai fait faire le dépouillement de ces décès par âge, et j'ai obtenu le résultat suivant :

2	de la naissance à 3 mois ;
2	de 3 à 6 mois ;
2	de 6 mois à 1 an.
Total 6	dans la 1re année.
25	de 1 an à 2 ;
31	de 2 à 3 ;
27	de 3 à 4 ;
24	de 4 à 5 ;
54	de 5 à 10 ;
15	de 10 ans et au-dessus.
182	total.

Il résulterait de là que la maladie aurait exercé peu de ravages parmi les enfants dans leur 1re année, et que c'est particulièrement depuis 1 an jusqu'à 5, qu'on a eu à déplorer les résultats les plus fâcheux.

Le nombre total des décès se divise d'une manière inégale entre les sexes : 105 garçons ont été frappés, tandis qu'on compte 77 filles.

La plupart de ces enfants appartiennent à la classe ouvrière. Le classement qui en a été fait porterait ce nombre à 120, tandis qu'il ne serait que de 37 pour les indigents secourus par le bureau de charité et de 25 pour la classe aisée. Ce dernier chiffre n'a rien qui puisse nous étonner, mais il n'en est pas ainsi du second, et cependant j'ai tout lieu de le croire exact, puisqu'il n'a été fixé qu'après vérification faite par les sœurs de la charité, ainsi que je l'ai dit au commencement de cette notice. Peut-être ce résultat favorable est-il dû à leurs bons soins, à leur active surveillance, à leur dévouement de tous les instants.

J'ai recherché avec intérêt quelles étaient les rues où la maladie avait exercé le plus de ravages, le résultat de cette recherche pouvant indiquer la nécessité d'assainir les quartiers les plus maltraités.

Sur 120 places, rues et impasses environ qui se trouvent dans la ville, il n'y en a que 51 où des décès provenant de l'épidémie aient été déclarés. Mais ces dernières sont les plus peuplées; sur une population totale de 20665, non compris la garnison, elles contiennent 15480 habitants. Ce chiffre, comparé à celui des décès provenant de l'épidémie, donne 12 enfants morts sur 1000 habitants, ou 53 sur 1000 enfants de 12 ans et au-dessous.

En considérant les rues sous le rapport de leur situation et de la densité de leur population, on peut les diviser en 8 groupes.

Le 1er, au centre de la vieille ville, s'étend de la rue du Port à la rue Tour-Carrée dans un sens et de la rue au Blé à la rue N.-Dame dans l'autre. C'est la portion de la ville la plus peuplée et une de celles où il y a le plus de population ouvrière et indi-

gente. Elle contient 4176 habitants. L'épidémie lui a enlevé 48 enfants, ou 11 sur 1000, ce qui est au-dessous de la moyenne. Mais si on examine quelques rues en particulier, on trouve de surprenantes inégalités. Ainsi la place de la Trinité a perdu 33 sur 1000, la rue au Blé 18 et la Grande-Rue seulement 5. La nature et la densité de la population dans ces rues qui se touchent et qui embrassent une même agglomération, sont bien les mêmes, et cependant il y a d'une rue à l'autre une différence de 5 à 33.

Ce résultat est d'autant plus remarquable que la Grande-Rue, où les décès sont en plus petit nombre, est précisément celle où la poissonnerie est établie.

La partie N. O. de la ville, composée des rues Grande-Vallée, des Bastions, de l'Onglet, de l'Union et de la Paix, renfermant 1423 habitants, a perdu 21 enfants, soit 15 sur 1000. Cette proportion s'est élevée à 25 dans la rue de l'Onglet.

La partie S. O., circonscrite par les rues Corne-de-Cerf, Bailly, de la Duchée, du Chantier et de la Fontaine non comprise, a perdu 30 enfants sur 2770 habitants, soit environ 10 par 1000. Ce quartier est bien aéré et renferme une population plus aisée.

Les quais du Port et du Bassin avec les rues qui les avoisinent et qui forment la partie Est de la ville n'ont pas été épargnés : sur 1219 habitants, 15 enfants ont péri, ce qui fait 18 sur 1000.

Dans la partie excentrique, c'est celle qui comprend au N. O. les rues Bonhomme, de la Comédie et de l'Abbaye, qui a le plus souffert, l'épidémie a enlevé 15 enfants sur 850 habitants, ou 17 sur 1000. C'est la proportion la plus forte dans l'ensemble d'un quartier. Elle tendrait à accréditer l'opinion qui a été émise sur les mouvements de terre, provenant du travail des fortifications, comme cause principale de l'épidémie, si d'autres faits ne venaient à l'appui d'une opinion contraire.

Ainsi la maladie n'a pas été moins intense dans des rues éloignées, et les casernes qui sont très-rapprochées du travail ont constamment joui d'un état sanitaire parfait. Il est à remarquer qu'une de ces casernes renferme un grand nombre d'enfants destinés à la marine.

Les 2 faubourgs, situés au S. et au S. O. de la ville, n'offrent pas de résultats qui diffèrent essentiellement de ceux que nous avons trouvés dans les autres quartiers.

Le 1er, composé des rues du Faubourg, du Vieux-Pont et Thomas-Henry, renferme une population de 1741 individus et a perdu 22 enfants, ou 13 sur 1000.

Le 2e, qui comprend les rues de la Poudrière, des Carrières, Hélain et Orange, a eu 19 décès sur 1282 habitants, ou 15 sur 1000.

La nature de la population est exactement la même ; il y a dans l'une et dans l'autre beaucoup d'ouvriers et d'indigents. Seulement la situation est différente ; le quartier de la Poudrière est plus élevé et semblerait devoir être plus sain : c'est cependant celui qui a été le plus maltraité des deux.

Il nous reste à examiner les effets de l'épidémie dans cette portion de la ville qui se trouve à l'Est du port marchand, et qu'on pourrait appeler quartier d'Outre-Pont. Toutes les rues bâties de ce quartier ont été à peu près atteintes, mais très-faiblement ; leur population, qui s'élève à 2017, n'a perdu que 9 enfants, ou 4 sur 1000. Enfin je ne dois point oublier de dire que l'hospice n'a eu aucun décès à déplorer provenant de l'épidémie. Cette remarque a été déjà faite en pareille circonstance et notamment à l'époque du choléra.

Tels sont, Messieurs, les faits qui nous sont révélés par le dépouillement des registres de l'état civil et qui peuvent se résumer ainsi :

La maladie a sévi particulièrement dans les mois pluvieux ;

son action meurtrière a cessé avec la pluie. Il est donc très-probable que l'humidité est une des causes principales de l'épidémie.

Les âges les plus maltraités sont de 1 à 5 ans. De 5 à 10, la proportion diminue de plus de moitié. Au-delà de 10, comme dans la 1re année de la naissance, il n'y a presque pas de décès.

L'épidémie a été plus fatale aux garçons qu'aux filles.

Les 8/9 des décès ont frappé sur la classe ouvrière et indigente.

Quant aux quartiers, il est difficile de saisir des rapports bien précis entre leur situation et les effets de l'épidémie. Le nombre des faits constatés n'est peut-être pas assez grand pour qu'il soit possible d'en tirer une conclusion exacte. Cependant la densité de la population paraît être une cause au moins d'aggravation dans les résultats.

Je livre ces faits à l'appréciation de MM. les médecins, et particulièrement à celui de nos collègues qui nous a promis un travail à ce sujet. C'est à eux à les peser, à les rapprocher de leurs observations et à en tirer les conclusions qu'ils croiront utiles aux progrès de la science.

NOTICE

SUR

L'ANGINE COUENNEUSE

QUI A RÉGNÉ A CHERBOURG PENDANT LE COURANT DE L'ANNÉE 1841 ;

PAR

M. OBET, docteur-médecin.

Une maladie extrêmement grave, et qui généralement parcourait ses périodes avec une effrayante rapidité, a régné épidémiquement à Cherbourg pendant le courant de l'année 1841. Cette maladie, qui a porté l'épouvante dans les familles, a fait de nombreuses victimes particulièrement chez les enfants.

Diverses opinions ont été émises sur sa nature et sur les noms qu'il convenait de lui assigner ; le public qui, sans doute, n'a été que l'écho de quelques hommes de l'art, l'a généralement désignée sous le nom de croup. Cette dénomination, quoique établie sur quelques faits qui ne peuvent être contestés, manque cependant d'exactitude en ce qu'elle n'embrasse pas l'ensemble des formes nombreuses et variées sous lesquelles s'est présentée l'épidémie.

Considérée d'une manière générale, la maladie consistait en une phlegmasie établie sur quelques points plus ou moins étendus de la membrane muqueuse qui tapisse la partie supérieure des

conduits aériens ou des voies alimentaires ; cette phlegmasie se montrait différente des phlegmasies ordinaires par sa tendance à exhaler sur les surfaces irritées un fluide plastique, qui ne tardait pas à acquérir assez de consistance pour passer à cet état particulier que l'on désigne sous le nom de pellicules, de couenne ou de fausses membranes.

Le docteur Bretonneau, de Tours, qui s'est spécialement occupé du genre de phlegmasie qui fait le sujet de cette notice, lui a imposé le nom de *diphtérite*, mot dérivé du grec et que l'on traduit par inflammation pelliculaire ; mais cette dénomination, propre à constater ce que présente de particulier ce mode inflammatoire, c'est-à-dire sa tendance à la sécrétion ou à l'exhalation d'un fluide plastique, tend, d'un autre côté, à confondre dans un même cadre des maladies qui diffèrent sous le rapport du siége, et qu'il importe de distinguer.

Je négligerai donc le mot *diphtérite* comme dénomination de maladie, mais je l'emploierai sous forme d'adjectif pour qualifier le caractère spécial qui s'est manifesté dans toutes les formes sous lesquelles s'est montrée l'épidémie ; l'adjectif *diphtéritique*, dont s'est enrichi le vocabulaire médical, exprime à lui seul les diverses qualifications de pelliculaire, couenneuse et de fausse membrane.

Les phlegmasies établies sur la partie supérieure des conduits aériens ou des voies alimentaires, sont désignées sous divers noms ; celles du voile du palais se nomment palatites ou angines gutturales ; celles des amygdales, amygdalites ou angines tonsillaires ; celles du pharynx, pharyngites ou angines pharyngées ; celles du larynx, laryngites ou angines laryngées ; celles de la trachée artère, trachéites ou angines trachéales.

En considérant la maladie épidémique sous le rapport des siéges divers qu'elle a occupés, il devient évident que le nom générique qu'il convient de lui assigner est réellement celui

d'angine, attendu qu'il renferme dans un même groupe chacune des angines particulières que je viens d'indiquer, en y comprenant le croup lui-même, qui n'est qu'une variété de l'angine trachéo-laryngée; mais la maladie ayant présenté dans presque tous les cas, et même dans ceux qui n'ont offert qu'une médiocre intensité, la tendance *diphtéritique*, je n'hésite pas, d'après une assez grand nombre de faits soigneusement observés, à imposer à la maladie le nom d'*angine couenneuse* ou *diphtéritique*.

Les diverses angines particulières dont j'ai fait l'énumération ont rarement existé seules dans le cours de l'épidémie; dans presque tous les cas, elles se sont montrées réunies en nombre plus ou moins grand : je pense donc que, pour ne pas donner trop d'étendue à cette notice, il convient d'en former trois groupes principaux représentant les trois formes principales sous lesquelles la maladie s'est assez généralement montrée.

Je désignerai la première de ces trois formes sous le nom d'angine palato-pharyngée, la seconde sous celui d'angine trachéo-laryngée (croup), et la troisième sous celui d'angine palato-laryngée. Cette troisième forme n'est qu'une combinaison des deux premières; c'est la réunion du croup avec l'inflammation de la gorge.

PREMIÈRE FORME.

Angine palato-pharyngée.

Le nom de cette angine indique son siége : le voile du palais et le pharynx; son invasion, ordinairement précédée trois ou quatre jours d'avance par un coryza ou une légère bronchite, n'a pas toujours eu lieu d'une manière identique chez tous les individus. Chez les uns elle a été brusque, instantanée, ac-

compagnée de malaise général et de frissons, bientôt suivis d'un mouvement fébrile très-prononcé : chez d'autres, au contraire, l'angine s'est développée avec lenteur, avec très-légère réaction fébrile et d'une manière en quelque sorte insidieuse; dans l'un et l'autre cas le malade se plaignait d'une douleur plus ou moins vive à la gorge avec gêne dans les mouvements de déglutition; en examinant l'arrière-bouche, on voyait le voile du palais, la luette et la partie postérieure du pharynx légèrement tuméfiés et offrant une coloration d'un rouge plus ou moins vif, en raison du degré d'intensité de l'inflammation.

Il est à remarquer que les amygdales n'ont pas toujours participé à l'état inflammatoire, et, dans ce cas, leur volume ne paraissait point augmenté; tous les phénomènes pathologiques se passaient dans la membrane muqueuse sans se communiquer aux tissus sous-jacents. Lorsqu'au contraire les amygdales étaient elles-mêmes enflammées, leur volume devenait fort considérable ; en se joignant, elles retrécissaient l'isthme du gosier et rendaient la déglutition très-douloureuse. En examinant le cou à l'extérieur, on remarquait une tuméfaction assez considérable au-dessous de l'angle de la machoire, et si l'on exerçait sur ce point une pression légère, le malade y ressentait de la douleur.

Chez quelques malades, des douleurs dans l'intérieur de l'oreille indiquaient que l'inflammation s'était propagée dans le trajet de la trompe d'Eustachi.

L'inflammation qui, à son début, présentait toutes les apparences d'une inflammation ordinaire, ne tardait pas à dévoiler son caractère particulier; les surfaces enflammées se couvraient d'une exudation diphtéritique d'abord fort légère, disposée par plaques isolées plus ou moins étendues, offrant peu de consistance et n'adhérant que faiblement à la muqueuse; mais si l'inflammation n'était pas arrêtée dans son développement,

ces plaques se réunissaient, recouvraient totalement les parties enflammées, acquéraient de la consistance, et finissaient par contracter avec la muqueuse des adhérences qui devenaient de plus en plus fortes.

Chez quelques malades l'exudation plastique était quelquefois accompagnée de sécrétion d'un fluide muqueux qui s'interposait entre la membrane muqueuse enflammée et le produit diphtéritique; ce fluide qui ordinairement était très-visqueux, détruisait les adhérences de l'enduit couenneux, le soulevait, le ramollissait, le divisait en plusieurs lambeaux et favorisait son expulsion, qui s'opérait soit par les secousses de vomissements, soit par celles de la toux.

J'ai vu cependant chez une jeune fille âgée d'environ vingt ans, et atteinte d'une angine palato-pharyngée très-intense, l'enduit couenneux, quoique ramolli par une abondante sécrétion mucoso-visqueuse, conserver d'assez fortes adhérences avec la membrane sous-jacente pour résister aux secousses fréquemment répétées de la toux et du vomissement; il fallut s'aider d'une pince pour déchirer cet enduit et en extraire quelques lambeaux.

Lors de la chute de l'enduit couenneux, on voyait apparaître la membrane muqueuse très-rouge, saignante, présentant des papilles fort saillantes et comme dans une sorte d'état d'érection; cette disposition était particulièrement remarquable, si au lieu d'attendre que la séparation eût lieu par les seules forces de la nature, on cherchait à la hâter en enlevant par des moyens artificiels la fausse membrane encore trop adhérente. Après cette séparation, surtout si elle était forcée, on voyait se produire une nouvelle exudation pelliculaire, mais moins épaisse, d'une moindre consistance et moins adhérente que la première, si toutefois l'inflammation avait commencé à diminuer d'intensité.

Aux symptômes locaux dont j'ai signalé les plus remarquables, se joignaient encore des symptômes généraux d'autant plus intenses que l'inflammation de la muqueuse était elle-même et plus vive et plus étendue. C'étaient de la fièvre, de l'inappétence, une chaleur incommode, une soif avec dégoût et répugnance pour certaines boissons et notamment pour celles dépourvues de sapidité : des nauzées, quelquefois des vomissements de matières visqueuses ou glaireuses, de l'agitation, de l'insomnie, souvent de la constipation, et enfin des urines rares et fortement colorées.

Si la maladie devait se terminer heureusement, on voyait chacun des symptômes diminuer graduellement d'intensité ; la fièvre tombait, la déglutition devenait plus facile, les pellicules ou l'enduit couenneux étaient rejetés par fragments plus ou moins considérables avec le produit de la sécrétion muqueuse ; la rougeur des parties enflammées devenait moins vive; la voix tendait à se rapprocher de son timbre naturel; le calme renaissait, ainsi que le sommeil, et enfin la convalescence se prononçait.

J'ai vu chez une jeune dame atteinte de cette espèce d'angine, l'inflammation s'étendre en avant, gagner de proche en proche toute la muqueuse qui tapisse l'intérieur de la bouche, la langue et les gencives, et faire naître sur toutes ces surfaces, une exudation diphthéritique. C'était une stomatite survenue secondairement et qui venait compliquer la maladie principale.

DEUXIÈME FORME.

Angine trachéo-laryngée (croup).

C'est une inflammation de la membrane muqueuse, de la trachée artère et du larynx. Cette espèce d'angine, à laquelle je

conserverai le nom de croup sous lequel elle est généralement connue, s'est montrée pendant le courant de l'épidémie régnante moins fréquemment que les angines de la première et de la troisième forme, dont elle diffère du reste sous beaucoup de rapports.

Son invasion était ordinairement précédée d'un coryza ou d'une bronchite qui, sans occasionner à l'enfant de très-grandes incommodités, lui enlevaient cependant sa gaîté et le rendaient morose et grognon. La toux était celle d'un rhume ordinaire ; il y avait un peu d'agitation, diminution d'appétit, et le pouls, sans être décidément fébrile, était cependant un peu plus fréquent que dans l'état normal. Cet ensemble de symptômes, que quelques médecins considèrent comme la première période du croup et dans lequel on ne trouve qu'une réunion de phénomènes qui peuvent appartenir à toute autre maladie, exige cependant beaucoup de surveillance de la part du médecin, surtout pendant la durée d'une épidémie, telle que celle qui a régné à Cherbourg. Cet état équivoque durait ordinairement de deux à six jours, après lesquels la maladie se déclarait franchement. L'invasion avait toujours lieu pendant la nuit ; quelquefois le petit malade dormait encore, tandis que quelques-uns des symptômes caractéristiques du croup étaient déjà venus éveiller l'inquiétude des parents. C'était une toux sèche, par quintes, ayant un timbre extraordinaire, tout à fait différent du son de la toux dans un rhume ordinaire, et une respiration remarquable par une sorte de sifflement particulier, qui se faisait entendre dans les conduits aériens, sifflement occasionné par la difficulté qu'éprouvait l'air à parcourir les conduits rétrécis par le spasme ainsi que le gonflement de la membrane muqueuse irritée. L'agitation qu'éprouvait l'enfant pendant le sommeil s'augmentait encore à son réveil ; c'étaient des mouvements continuels et des cris que rien ne pouvait calmer : la voix de-

venait rauque, la toux croupale, la respiration vive et gênée, le pouls fréquent et serré. En examinant l'intérieur de la gorge, chose du reste fort difficile et souvent même impossible chez les enfants, on n'apercevait que rarement quelques traces de phlogose, mais à l'extérieur on remarquait du gonflement au devant et sur les côtés du larynx. Ce point devenait un peu douloureux si on le comprimait légèrement, et le petit malade y portait la main comme s'il cherchait à se débarrasser d'un corps qui lui aurait occasionné de la gêne; enfin l'enfant en portant la tête en arrière cherchait, par ce mouvement instinctif, à faciliter le passage de l'air en donnant plus d'ampleur au canal aérien.

Le croup pouvait s'arrêter à cette période de la maladie, et marcher rapidement vers la guérison si le médecin, appelé dès l'apparition des premiers symptômes, agissait avec promptitude et vigueur. Il obtenait alors un de ces succès prompts, décisifs, qui n'offrent cependant rien d'étonnant ni d'extraordinaire, et qui, dans un petit nombre d'heures, rappelait à la vie et à la santé de petits malades que le moindre retard, dans l'emploi des moyens curatifs, devait fatalement précipiter au tombeau.

Mais si malheureusement le médecin n'était pas appelé en temps opportun ou si les moyens thérapeutiques restaient impuissants, la maladie faisait de rapides progrès. L'inflammation s'aggravait et prenait de l'extension; l'exudation plastique, répandue sur la membrane muqueuse des conduits aériens, devenait épaisse, consistante, et prenait enfin le caractère d'une fausse membrane; alors chacun des symptômes de la maladie acquérait une nouvelle intensité; au sifflement qui se faisait entendre dans le canal aérien se joignait un râle muqueux; les secousses de toux ou les efforts de vomissement faisaient rendre un liquide visqueux, filant, écumeux dans lequel on remarquait des lambeaux membraniformes dont quelques portions conser-

vaient encore la forme tubulée. La respiration devenait de plus en plus gênée ; les lèvres prenaient une teinte livide. La face se tuméfiait; les yeux devenaient larmoyants, injectés ; les jugulaires gonflées; la tête se renversait en arrière; les mouvements de la respiration devenaient brefs, fréquents; le petit malade était en proie à une anxiété toujours croissante et qui le portait à s'agiter en tous sens; le pouls devenait petit, fréquent, irrégulier; enfin le malade éprouvait quelquefois des convulsions, ou bien il tombait dans un assoupissement qui ne tardait pas à se terminer par la mort.

Le malade pouvait succomber dans moins de vingt-quatre heures : cependant, si les symtômes, moins intenses, permettaient à la maladie de marcher avec lenteur, cette funeste terminaison pouvait n'avoir lieu que le deuxième, troisième ou quatrième jour, et quelquefois même, le septième ou le huitième ; mais très-rarement au delà.

Un caractère fort remarquable, et que l'on a très-souvent observé dans le croup, c'est une sorte de périodicité. Le malade, après avoir éprouvé de graves symptômes pendant la nuit, les voyait se dissiper avec le jour, à l'exception d'un peu de raucité dans la voix et de quelques secousses de toux avec timbre à peu près naturel; mais, dans la nuit suivante, les mêmes accidents se reproduisaient, et, presque toujours, avec un redoublement d'intensité. Ce serait donc manquer de prudence, que de temporiser pendant le premier accès, puisque le second, ordinairement plus violent pourrait emporter le malade malgré les secours tardifs qui lui seraient administrés. Quelque légers que paraissent les symptômes du croup, il vaut mieux employer un traitement actif, dont, peut-être à la rigueur, on aurait pu s'abstenir que de s'exposer à voir périr son malade.

La gêne de la respiration, souvent portée au point de menacer le sujet d'asphixie, est un des symptômes les plus graves du croup;

on convient généralement qu'elle est la conséquence du rétrécissement de la glotte et des conduits aériens ; mais la cause première du rétrécissement est encore sujette à contestation. La majeure partie des médecins l'attribuent principalement à l'épaississement de la membrane muqueuse enflammée, et à la présence de la fausse membrane, qui se forme à une époque plus ou moins avancée de la maladie. Il est facile en effet de concevoir que ces causes doivent former obstacle au passage de l'air dans les conduits aériens, et surtout chez les enfants dont la glotte offre des dimensions de moitié moindre que chez les adultes.

Mais ces obstacles matériels dont on essaierait vainement de contester l'existence, ne sont cependant pas les seuls auxquels on puisse attribuer le rétrécissement des conduits aériens : il faut encore tenir compte, surtout chez les sujets dont la constitution est nerveuse et irritable, du spasme qui de la glotte, du larynx et de la trachée-artère, s'étend quelquefois sur tous les organes de la respiration et en provoque la constriction. Ce resserrement spasmodique a paru tellement important à quelques médecins, qu'ils ont été conduits à considérer l'état nerveux comme l'élément principal de la maladie, à laquelle ils ont dès-lors cru devoir assigner le nom d'angine spasmodique. C'est une opinion contre laquelle il faut se prémunir, parce que, donnant une idée inexacte du caractère spécial de la maladie, elle peut conduire à adopter un mode vicieux de traitement. L'état de spasme est sans contredit un phénomène important qui ajoute à la gravité du mal, mais ce n'est cependant qu'un phénomène secondaire qui se rattache à la susceptibilité éveillée dans la glotte par l'état inflammatoire et par l'irritation que provoque le passage de l'air. L'inflammation est donc réellement l'élément principal du mal, et l'indication est de la combattre par tous les moyens appropriés. Des faits

nombreux attestent que le traitement antiphlogistique, appliqué promptement et avec vigueur, suffit généralement pour faire cesser tous les accidents, sans en excepter ceux qui dépendent du spasme, et sans qu'il soit nécessaire de recourir aux antispasmodiques.

TROISIÈME FORME.

Angine palato-laryngée.

J'ai peu de choses à dire de cette espèce d'angine, malgré son extrême gravité, parce qu'elle n'est qu'une combinaison des deux variétés ou formes précédentes, dont elle réunit à la fois tous les symptômes.

Cette coïncidence de diverses variétés d'angines a été fréquemment remarquée : il résulte des observations faites par le docteur Bretonneau, que l'inflammation de l'isthme du gosier précède la laryngite plus fréquemment qu'on ne le croyait généralement, et que, par conséquent, il est important d'arrêter les phlegmasies des amygdales, du voile du palais et du pharynx, surtout chez les enfants, dans le but d'empêcher que l'inflammation se propage au conduit aérien.

C'est ordinairement de cette manière, c'est-à-dire, par extension de l'inflammation vers les conduits aériens, que le croup se déclare à la suite d'une angine palato-pharyngée. Si le mal n'a pas été attaqué dès le principe; si en raison de son intensité, il s'est montré rebelle aux moyens curatifs ; si, enfin, on est sous l'influence d'une épidémie d'affections de cette nature, l'inflammation, gagnant de proche en proche, envahit successivement la glotte, le larynx et même la trachée-artère; alors se développent graduellement les symptômes du croup, en raison des progrès plus ou moins rapides de l'inflammation dans la direction que je viens d'indiquer.

Cette extension de l'inflammation ne se fait pas toujours remarquer immédiatement après l'invasion de la maladie ; elle n'a lieu ordinairement d'une manière bien caractérisée que vers le deuxième ou le troisième jour ; c'est alors seulement que la gêne de la respiration, le sifflement particulier qui se fait entendre dans les conduits aériens, la voix rauque, la toux croupale, et divers autres symptômes dont je ne recommencerai pas l'énumération, annoncent d'une manière incontestable l'invasion d'un croup secondaire. Lorsque cette affection très-compliquée se termine d'une manière funeste, ce n'est ordinairement qu'après le sixième ou même le huitième jour.

Telle est la marche ordinaire de cette troisième forme de l'angine couenneuse ; cependant, je suis loin de vouloir nier la possibilité de l'invasion simultanée du croup et de l'angine palato-pharyngée, quoique je n'aie pas eu occasion de l'observer dans le cours de cette épidémie. Lorsque l'inflammation s'allume à la fois sur une aussi large étendue, la maladie présente le plus haut degré de gravité ; elle peut entraîner la mort dans un très-court espace de temps.

Quelques médecins ont cru remarquer que, dans l'angine palato-laryngée, de même que dans le croup normal, les symptômes caractéristiques du croup ne commençaient à paraître que dans la nuit. Je n'ai rien vu de propre à confirmer cette opinion.

J'ai remarqué, dans une angine de cette nature qui s'est terminée par la mort, un coryza tellement intense que, pendant toute la durée de la maladie, la respiration ne put un seul instant se faire par les narines. La membrane muqueuse des fosses nazales était, ainsi que celle de la gorge, du larynx et de la trachée-artère, envahie par l'inflammation et couverte d'une couche diphtéritique.

Fausses Membranes.

L'exudation diphtéritique imprime aux phlegmasies un caractère en quelque sorte spécial, qui les distingue des phlegmasies ordinaires. Ce produit morbifique, aussi curieux qu'intéressant à étudier, n'a pas encore été l'objet de recherches approfondies. Cependant ce sujet a été traité avec quelque étendue par le docteur Villermé; mais le travail de ce médecin, qui offre un très-grand intérêt, laisse encore beaucoup à désirer sous plusieurs rapports.

L'exudation diphtéritique ne se forme pas seulement sur les membranes muqueuses; on la voit encore se produire sur plusieurs autres tissus; généralement sur toutes les surfaces perspirables; plus fréquemment sur les membranes séreuses que sur les muqueuses. Mais je ne dois m'occuper ici particulièrement que de ce qui a trait à ces dernières.

On n'est pas encore fixé sur la nature du fluide dont l'exhalation donne lieu à la formation des divers produits diphtéritiques. Les uns pensent qu'ils proviennent d'une sécrétion muqueuse dénaturée et devenue anormale par le fait de l'inflammation; d'autres supposent une exudation lymphatique ou albumineuse, qui, après avoir formé une sorte d'enduit, acquiert une ténacité et une consistance d'autant plus grandes, que l'inflammation est elle-même plus vive et plus persistante; d'autres enfin, et c'est une opinion émise par le docteur Roche, attribuent ces produits à un flux hémorragique dans lequel le sang, après avoir soulevé l'épithelium sur divers points de la membrane muqueuse, brise cette fragile enveloppe et laisse échapper en nape sa partie non colorée, qui bientôt se condense sous forme pelliculaire.

Je ne discuterai point ces diverses opinions; la première cependant me semble devoir être réfutée par la raison qu'il se

forme des fausses membranes sur des tissus autres que le tissu muqueux, et que, d'ailleurs, on voit ordinairement s'établir, sur les membranes muqueuses dont l'inflammation n'est pas portée au degré le plus élevé, une sécrétion de fluides muqueux, qui, loin de contribuer à la formation ou à l'augmentation de la couche diphtéritique, tendent au contraire à la ramollir, à la soulever, à la déchirer et à favoriser son expulsion.

Quelle que soit du reste la nature du fluide plastique, on le voit, dès qu'il est épanché, former des plaques isolées d'un blanc grisâtre. Ces plaques de dimensions peu considérables sont d'abord disséminées sur divers points de la surface enflammée : bientôt elles se réunissent pour ne former qu'une seule couche dont la consistance augmente en même temps qu'elle contracte de plus fortes adhérences avec le tissu sous-jaçent. L'exudation prend aussi, en s'étendant, une épaisseur qui va quelquefois jusqu'à plusieurs centimètres, et c'est alors qu'elle présente l'aspect qui lui a valu l'épithète de couenneuse. Si l'on parvient à extraire quelques lambeaux, le point dépouillé apparaît sanguinolent, d'un rouge vif, cérise et parsemé de papilles saillantes. Une nouvelle exudation remplace ordinairement celle qui a été enlevée ; mais elle est moins épaisse, lorsque l'inflammation tend à diminuer d'intensité.

Lorsque la trachée-artère et les premières ramifications des bronches sont envahies par l'inflammation, le produit diphtéritique prend la forme tubulée et les fragments que rendent alors les malades représentent la forme et les dimensions des conduits qu'ils tapissent. Assez généralement les adhérences des fausses membranes sont plus intimes dans le larynx que dans la trachée-artère, et dans cette dernière partie, de même que dans les bronches, ces fausses membranes sont souvent flottantes et baignées d'un mucus épais.

C'est une chose fort remarquable que la tendance des fausses membranes à passer à l'état d'organisation. Cette faculté, que personne ne conteste pour celles qui se forment sur le tissu séreux dans la pleurésie, la péritonite, la péricardite, etc., ne semble pas aussi évidente pour celles qui se produisent sur le tissu muqueux; cependant le fait n'est pas moins réel. Plusieurs praticiens pensent que, dans le cas de guérison du croup, la fausse membrane peut en totalité, ou en partie, contracter une intime union avec la membrane muqueuse et finir par s'organiser. C'est l'opinion d'Albers, de Brera, de Ribes, de Desruelles et de Sœmering. Ce dernier possédait des préparations qui constataient l'existence de ce fait. Il est très-vraisemblable que c'est à ce même résultat que l'on doit attribuer l'aphonie, l'enrouement ou la raucité de la voix, qui persistent quelquefois fort longtemps, ou qui même se perpétuent à la suite de laryngites et de trachéites.

Cependant il faut convenir que ce résultat se remarque beaucoup moins fréquemment sur les membranes muqueuses que sur les membranes séreuses; mais il est assez facile d'en déterminer la raison : les membranes séreuses forment des sacs sans ouvertures, dans lesquels les fausses membranes peuvent se former, croître et se développer sans gêne et sans obstacle. Là, rien ne tend à détruire les adhérences qu'elles ont contractées. On pense que c'est à peu près vers le vingtième jour de leur formation, que ces fausses membranes sont pénétrées par de petits vaisseaux sanguins et qu'elles commencent à s'organiser et à participer à la vitalité : elles finissent enfin par s'identifier complètement à la membrane sur laquelle elle se sont formées; parvenues à cet état de vie, on ne peut plus les distinguer de la membrane naturelle, dont elles ont pris tous les caractères et dont elles partagent toutes les fonctions. Quelquefois elles finissent par établir une adhésion intime entre les deux surfaces de

la séreuse qui se trouvaient en contact, d'autres fois, au contraire, elles ne produisent que des brides qui lient les deux surfaces et établissent de l'une à l'autre une communication directe.

Sur le tissu muqueux, les choses se passent autrement. Les membranes muqueuses tapissent de longs conduits qui sont toujours en contact immédiat avec des agents étrangers, et incessamment parcourus, ou par des substances alimentaires, ou par l'air atmosphérique, ou par le produit de certaines sécrétions; il résulte de cet état de choses, que les produits diphtéritiques, contrariés dans leur formation et dans leur tendance à contracter des adhérences, par la mobilité des agents avec lesquels les membranes muqueuses sont continuellement en rapport, ne peuvent que rarement parvenir à s'organiser et à passer de l'état inerte à celui de vitalité; il résulte encore de ce même état de choses, qu'il ne peut s'établir d'adhérence entre deux surfaces opposées de la membrane muqueuse, ainsi que cela a lieu pour les membranes séreuses. Il existe cependant quelques faits qui peuvent faire supposer cette possibilité, au moins pour certaines parties, et l'on peut citer à l'appui de cette opinion les brides qui s'établissent dans le canal de l'urètre à la suite d'inflammations répétées ou prolongées.

En résumé, les fausses membranes peuvent se former sur toutes les surfaces perspirables; sur la peau, de même que sur toutes les membranes internes : ce ne sont d'abord que des corps étrangers, mais qui tendent à s'organiser et à s'identifier complètement avec la surface sur laquelle elles se sont produites. Ce ne sont plus alors de fausses membranes, mais bien de véritables membranes, douées de vie, mais accidentellement développées.

Les fausses membranes, loin d'être le principal symptôme du croup, ne sont qu'un résultat secondaire, puisque leur formation doit être nécessairement précédée d'un état inflammatoire; un

malade peut succomber promptement à une attaque extrêmement vive de cette maladie, avant que l'exudation diphtéritique ait eu le temps de se condenser sous forme membraneuse, et l'on aurait tort d'en conclure que ce n'est pas le croup, si du reste tous les symptômes caractéristiques se sont manifestés. Du reste les faits de cette nature doivent être fort rares, car il suffit ordinairement de quelques heures d'état inflammatoire pour faire naître la fausse membrane. Mais, comme sa présence ajoute considérablement à la gravité du mal, tous les efforts du médecin doivent tendre à prévenir sa formation, résultat qu'on ne peut obtenir qu'en faisant avorter l'inflammation par des moyens promptement et énergiquement administrés.

Il est fort regrettable qu'un préjugé, trop généralement répandu dans le public, se soit opposé aux ouvertures de cadavre. C'était le moyen de constater évidemment la présence de la fausse membrane, dont on a voulu nier l'existence dans la maladie régnante, fausse membrane qui a été cependant on ne peut plus apparente dans les angines palato-pharyngées, et dont quelques opérations de trachéotomie ont constaté la présence dans des cas de croup.

Causes de la Maladie.

Toutes les phlegmasies qui font le sujet de cette notice s'observent fréquemment dans les pays où, avec une atmosphère chargée d'humidité, règne une température froide ou modérée. Rares dans les pays élevés, presque inconnues dans les pays chauds et secs, elles sont plus fréquentes sur les bords de la mer, des lacs et dans les vallées. Le croup simple ne se montre ordinairement que dans les saisons froides et humides; mais lorsqu'il vient se joindre à l'angine palato-pharyngée, ainsi que cela a eu lieu dans la maladie de Cherbourg, on voit ces deux affections combinées régner au milieu de l'été

avec autant de violence que dans l'hiver ou le printemps. Sous cette forme complexe, la maladie prend ordinairement le caractère épidémique; il en est de même de l'angine palato-pharyngée, non compliquée du croup; mais, quant au croup simple, dégagé de toute complication, il ne constitue jamais à lui seul une maladie épidémique.

L'épidémie de Cherbourg confirme les nombreuses observations faites par les médecins sur les causes générales des diverses espèces d'angines. L'année 1841 a été généralement pluvieuse : la température de l'été a été peu élevée, et, vers la fin de la saison, à partir du mois d'octobre, la pluie n'a cessé de tomber à torrents pendant près de deux mois et demi.

Quelques cas se sont présentés dès le mois de janvier; mais la maladie n'a réellement commencé à sévir d'une manière remarquable que dans le mois de mars. Depuis lors, elle a continué à régner avec une intensité à peu près égale jusqu'au mois de septembre. Ce mois a été assez constamment beau; plusieurs jours secs ont régné sans interruption, et l'on commençait à croire que l'épidémie très-amortie tirait à sa fin. Les familles se rassuraient, lorsque les pluies diluviales des trois derniers mois sont venues, non seulement ranimer le mal, mais de plus ajouter à son intensité; enfin, vers la fin de décembre, le temps étant devenu moins humide, la maladie s'est de nouveau ralentie, en sorte que, dans les mois de janvier et février 1842 et dans quelques-uns des mois suivants, il ne s'est présenté que quelques cas rares et éloignés.

L'humidité, jointe à une température froide ou modérée, a donc réellement exercé, sur la production de l'épidémie, une influence qui ne peut être contestée; et cependant cette influence paraît ne s'être exercée qu'avec le concours de certaines circonstances particulières. N'avons-nous pas vu l'angine couenneuse, concentrée dans le cercle fort étroit de la ville,

épargner les populations des campagnes circonvoisines, quoiqu'elles fussent, comme celles de Cherbourg, soumises à l'action des mêmes agents morbifiques? C'est qu'il existe sans doute un ordre de causes dépendantes de certains principes répandus dans l'atmosphère, que nos sens ne peuvent apprécier et que nos instruments de chimie ne peuvent saisir; agents mystérieux que l'on a désignés sous le nom de causes occultes, qui déploient leur action quelquefois dans un cercle immense, quelquefois dans un rayon circonscrit, et auxquels on doit vraisemblablement attribuer la production de certaines épidémies. Que n'a-t-on pas dit, que de choses bizarres même n'a-t-on pas imaginées pour s'expliquer l'existence du choléra? et sommes-nous aujourd'hui plus instruits sur ce sujet que nous ne l'étions à l'époque où régnait cette terrible épidémie? Non sans doute : ne craignons donc pas de confesser notre ignorance et de reconnaître qu'il existe des faits impénétrables à notre intelligence, et contre lesquels viennent échouer tous nos moyens d'investigation.

On doit peut-être encore ajouter au nombre des causes appréciables, les émanations que les mouvements considérables des terres pour les travaux des fortifications ont dû répandre dans l'atmosphère. N'est-il pas supposable en effet que ces émanations n'ont pas été absolument étrangères à la production de la maladie, lorsque l'on acquiert la preuve, d'après le relevé statistique dont je dois la communication à l'obligeance de M. le Maire, que les rues les plus rapprochées des travaux sont aussi celles dans lesquelles on a proportionnellement perdu le plus grand nombre d'enfants? Ainsi, dans les rues de l'Abbaye, Bonhomme et de la Comédie, habitées par 850 personnes, on a perdu 15 enfants, ce qui donne 17 sur mille; tandis que, dans le quartier du Val-de-Saire, qui se trouve le plus éloigné des travaux, et qui renferme 2017 habitants, on n'a

perdu que 9 enfants, ce qui donne une proportion de 4 sur mille.

On a remarqué cependant que la caserne des équipages de ligne, qui se trouve très-rapprochée des nouvelles fortifications, et qui renferme un grand nombre de jeunes enfants destinés au service de la marine, a constamment joui d'un état sanitaire parfait; je ferai observer à ce sujet que, tous ces enfants dont le plus jeune doit être au moins âgé de douze ans, ont passé l'âge fatal, celui de un à dix, car, au-dessus de dix ans, l'épidémie n'a fait en général qu'un petit nombre de victimes; d'un autre côté, il faut considérer que ces enfants se trouvent placés dans des conditions plus favorables que ceux des classes peu aisées de la société; qu'ils sont mieux nourris, mieux vêtus, mieux logés, et entourés de soins hygiéniques auxquels les classes inférieures n'attachent en général aucune importance.

Aussi est-ce dans ces classes inférieures que l'épidémie a particulièrement exercé ses ravages : sur une mortalité de 182 enfants, 120 appartiennent à la classe ouvrière, 37 à la classe indigente et 25 seulement à la classe aisée. Il est facile de se rendre raison de cette différence dans le chiffre de la mortalité, entre les deux premières classes d'une part et la troisième de l'autre. Les enfants des classes inférieures, mal nourris, mal vêtus et presque continuellement exposés, ou dans les rues, ou dans des logements mal fermés, à toutes les variations atmosphériques, sont livrés sans garanties à toutes les pernicieuses influences du froid et de l'humidité; tandis que, dans les classes aisées, les enfants trouvent dans une bonne alimentation, dans de bons vêtements, dans des chambres bien closes et bien chauffées, ainsi que dans des soins hygiéniques bien dirigés, les moyens d'atténuer l'activité des causes morbifiques, et par conséquent de se soustraire à leur influence délétère.

Mais il est plus difficile d'expliquer la différence du chiffre

de la mortalité entre la classe ouvrière qui, en général, jouit d'un peu d'aisance et la classe indigente, qui manque de tout. Le nombre, proportionnellement plus grand de décès dans la classe ouvrière, pourra cependant paraître moins extraordinaire, si l'on considère que les ouvriers, retenus par la crainte d'ajouter à leurs dépenses, n'appellent ordinairement le médecin que lorsque le mal a déjà fait de grands progrès, tandis que les indigents, fréquemment visités par les sœurs de charité, dont on ne saurait trop louer le zèle et le dévouement, reçoivent en temps opportun les soins des hommes de l'art.

Il est incontestable, et des faits nombreux en ont fourni la preuve, que les succès ont été d'autant plus fréquents, que les secours ont été promptement administrés. L'hospice civil n'a perdu qu'un seul enfant, et le couvent des sœurs de charité, qui renferme plus de vingt petites orphelines et un assez grand nombre de pensionnaires, n'en a perdu aucun.

On trouve dans la différence d'âge, et même aussi dans celle de sexe, une sorte de prédisposition à contracter les diverses espèces d'angines, et surtout celles du larynx. La maladie épidémique n'a pas indistinctement frappé sur tous les âges, et en cela, les faits recueillis à Cherbourg viennent prêter un nouvel appui aux observations précédemment faites. La note de M. le Maire renferme un tableau fort intéressant, duquel il résulte que, sur 182 décès, 10 seulement appartiennent à des enfants âgés de trois mois à un an; à compter de la première année jusqu'à la cinquième inclusivement, le nombre des morts, devenu plus considérable, s'est élevé à 107, répartis à peu près également entre chaque âge. Le chiffre 31, le plus élevé de cette série, se rapporte aux enfants de deux à trois ans, et celui de 24, le moins élevé, à ceux de quatre à cinq ans : de cinq à dix ans la mortalité, progressivement décroissante, ne s'est élevée

qu'à 54, et enfin, depuis l'âge de dix ans et au-dessus, 15 décès seulement ont été constatés.

Le chiffre des décès, relativement au sexe, a présenté les différences suivantes : il a été de 105 pour les garçons et de 77 seulement pour les filles.

De tous ces faits, il résulte que l'épidémie qui a régné à Cherbourg n'a présenté rien d'insolite, rien qui n'ait déjà été observé ailleurs, dans les mêmes circonstances.

Moyens prophylactiques (préservatifs).

La prophylaxie est l'application méthodique de quelques-unes des règles de l'hygiène, et de l'emploi raisonné de certains agents thérapeutiques, dans le but de conserver la santé, en annulant ou atténuant l'action des diverses causes susceptibles de produire des maladies.

Un des moyens les plus propres à atténuer l'influence de ces causes, consiste dans une bonne alimentation ; et il faut entendre par une bonne alimentation, non-seulement l'usage de boissons et d'aliments substantiels et de bonne qualité, mais encore de ces mêmes aliments pris en quantité suffisante. L'homme bien nourri acquiert un degré d'énergie vitale qui lui permet de résister à l'action des agents morbifiques, et de se soustraire plus ou moins complétement à leur influence, tandis que celui qui est débilité par une mauvaise ou insuffisante nourriture, reste entièrement soumis, et sans moyens de réaction, à leur pernicieuse activité.

Telle est malheureusement la déplorable situation de la classe si nombreuse des indigents. Mais par quels moyens pourrait-on soulager des misères auxquelles la bienfaisance et la charité ne peuvent apporter que d'insuffisants adoucissements? N'est-ce pas une amère ironie, que de recommander à ceux

qui peuvent à peine se procurer du pain, de se nourrir de bons aliments?

Mais la misère et le besoin ne se font pas seulement sentir chez les malheureux que l'âge ou les infirmités rendent incapables de pourvoir à leur subsistance; on les retrouve encore dans beaucoup de familles d'ouvriers, qui pourraient trouver dans le travail, si facile à se procurer à Cherbourg, les moyens de vivre avec quelque aisance : c'est la triste conséquence de l'inconduite et de la débauche, et ce n'est que par les bienfaits d'une bonne éducation morale et religieuse donnée aux enfants, que l'on peut espérer d'épurer les mœurs et de préparer un meilleur avenir pour les familles.

En signalant une bonne alimentation comme l'un des moyens préservatifs des maladies, je ne prétends pas en tirer la conséquence que tous les sujets doivent être soumis à un régime uniforme; il faut avoir égard à la constitution du sujet : un régime analeptique convient à ceux chez lesquels prédomine cette disposition lymphatique constitutionnelle, assez fréquente chez les habitants de Cherbourg; les sujets ainsi constitués doivent faire peu d'usage de fruits et de légumes, et user au contraire de substances animales et de vin. Les tisannes amères, le sirop anti-scorbutique, l'elixir amer de Peyrilhe, certaines préparations, dans lesquelles entrent l'iode et le fer, conviennent à ceux de ces sujets chez lesquels cette constitution lymphatique est exagérée.

Pour les sujets doués du tempérament sanguin, il convient d'associer aux substances animales des aliments tirés du règne végétal, et d'user discrètement des assaisonnements; le vin que l'on peut permettre comme boisson ordinaire doit être largement coupé d'eau; cependant dans le pays où le cidre, qui est la boisson habituelle, plaît généralement aux habitants plus que le vin, on peut en continuer l'usage, pourvu qu'il soit

léger et qu'on en use sobrement; les boissons alcoliques doivent être absolument proscrites.

Quant aux individus chez lesquels se fait remarquer cette impressionabilité, qui est un des caractères du tempérament nerveux, ils doivent être nourris d'aliments doux, mais substantiels; il faut combiner leur alimentation de manière à donner des forces sans provoquer d'irritation; en général, le régime doit se rapprocher davantage de celui des sujets à tempérament sanguin, que de celui des sujets à tempérament lymphathique.

Après le choix des aliments, je citerai, comme non moins important, celui de l'habitation. L'habitation doit réunir des conditions telles qu'on puisse facilement s'y garantir du froid et de l'humidité; il faut encore qu'elle soit éloignée des foyers susceptibles de répandre dans l'air des miasmes ou des émanations fétides.

Un logement, pour réunir les conditions désirables de salubrité, doit être spacieux, élevé au-dessus du sol, bien aéré, et recevoir, au moins pendant quelques heures de la journée, l'influence des rayons solaires; les ouvertures doivent être bien closes et les murs exempts d'humidité. Mais, malheureusement, il n'est pas donné aux personnes qui composent les classes mal aisées ou indigentes, de pouvoir choisir des logements réunissant toutes les conditions que je viens d'indiquer: on ne voit que trop souvent des familles entières, composées d'un grand nombre d'individus, entassées dans une seule pièce, trop petite, mal close, ne voyant jamais le soleil, dominée par des murs ou des bâtiments élevés, et cernée de murailles imprégnées d'une humidité fétide: à ces causes incessantes d'insalubrité viennent encore trop souvent se joindre celles qu'entraînent le désordre le plus complet et la malpropreté la plus dégoûtante.

Il est à remarquer cependant qu'au milieu de cette réunion de causes permanantes d'insalubrité, il n'est pas rare de voir des personnes et même des familles entières offrir toutes les apparences d'une brillante santé ; c'est que fort heureusement notre organisation peut jusqu'à un certain point se plier aux modifications que lui impriment les agents même les plus délétères, et que l'habitude parvient à émousser l'activité de ces agents; ainsi des enfants, nés dans une atmosphère impure, qui deviendrait promptement mortelle pour des individus vivant habituellement dans des lieux sains, peuvent s'y maintenir dans un bon état de santé. N'a-t-on pas vu des hommes être fortement incommodés ou même périr subitement, pour être entrés dans des cachots où vivaient bien portants de misérables criminels ?

Il ne faut cependant pas accorder à l'influence de l'habitude une puissance telle qu'elle puisse neutraliser complètement l'action des causes morbifiques. Les effets de cette action peuvent ne pas se manifester instantanément, mais se développer après un temps plus ou moins long, et produire l'altération de la constitution. N'est-ce pas dans les classes malheureuses, soumises à la funeste activité des causes insalubres, que l'on observe le plus fréquemment les affections scrophuleuses de toute espèce, les maladies cutanées, les difformités, les maladies scorbutiques et toutes celles enfin qui, suivant les expressions consacrées par les anciens médecins humoristes, attestent l'appauvrissement des humeurs ?

L'attention doit se porter ensuite sur l'habillement. Dans un climat tel que celui de Cherbourg, climat âpre, généralement froid, humide, et qui se fait surtout remarquer par de fréquentes et subites variations de température, on ne saurait apporter trop de soins dans la manière de se vêtir. Les vêtements de laine sont indispensables pendant les deux tiers de

l'année, et ils doivent être confectionnés de manière à couvrir exactement toutes les parties du corps sans gêner les mouvements. C'est une erreur funeste que de prétendre fortifier la constitution des enfants en cherchant à les habituer dès le bas âge à braver, la poitrine, les bras et les jambes nus, les rigueurs d'un rude climat; quelques-uns résistent sans doute à ces dures épreuves, grâce à la vigueur de leur constitution; mais combien en est-il que l'on voit succomber prématurément à la suite de maladies aiguës ou de maladies passées à l'état chronique, telles que diarrhée, carreau, diverses espèces de phthisie, et dont on aurait pu conserver l'existence par des soins plus sagement dirigés.

C'est surtout pour les enfants faibles, délicats, qui contractent facilement des rhumes, des angines, des irritations gastro-intestinales, qu'il faut redoubler de soins et de précautions. Les vêtements ordinaires leur sont insuffisants; c'est une nécessité pour eux d'avoir la peau immédiatement couverte de tissus de laine; il faut les tenir enveloppés de camisoles, de caleçons, de bas de laine; lorsque l'état d'un enfant lui permet de quitter ces vêtements pendant les chaleurs de l'été, il faut se hâter de les lui faire reprendre dès que la température commence à s'abaisser.

A moins de circonstances particulières, il convient de ne pas tenir les enfants renfermés; dès qu'ils sont convenablement vêtus, on peut, on doit même les laisser aller à l'air libre, et leur permettre de s'y livrer à leurs jeux. Mais il faut éviter l'humidité et le passage brusque d'une température élevée à une température plus basse, surtout s'ils sont en transpiration: dans ce dernier cas, il faut se hâter de changer leurs vêtements et les empêcher de boire aucune boisson froide. En usant de ces précautions avec prudence et sagesse, la constitution des enfants s'affermit; ils deviennent moins impressionnables et

par conséquent moins susceptibles d'être influencés par les diverses causes propres à provoquer les maladies.

Je dois encore indiquer comme moyen prophylactique, la précaution de faire cesser toute espèce de communication entre les enfants bien portants et ceux atteints de la maladie. Quoique la contagion de l'angine couenneuse, et surtout celle du véritable croup, puisse être contestée, la séquestration n'en est pas moins une mesure que commande la prudence. Un malade, quelle que soit du reste sa maladie, répand toujours dans l'air des émanations insalubres, qui peuvent agir d'autant plus facilement sur les enfants, que chez eux les fonctions du système absorbant s'exécutent avec une remarquable activité.

Mais cette mesure de précaution, que peuvent facilement prendre les personnes qui vivent dans l'aisance, devient impraticable chez les indigents et même chez la plupart des ouvriers, dont tout le logement se compose souvent d'une seule pièce; c'est encore une de ces particularités fâcheuses contre lesquelles les ressources de l'art deviennent impuissantes, et qui cependant entraînent souvent dans une même famille la perte de plusieurs de ses membres.

Traitement.

Le traitement de l'angine couenneuse se compose d'une série de moyens variés, applicables aux diverses phases de la maladie.

J'ai déjà fait remarquer que cette angine consistait principalement en une inflammation de la membrane muqueuse, avec tendance de l'exudation à se transformer en fausse membrane; c'est donc à combattre cette inflammation dès son début que doivent tendre tous les efforts du médecin; or, les émissions sanguines occupent le premier rang parmi les nom-

breux moyens qu'il convient d'employer pour la faire avorter, ou au moins pour atténuer sa violence, empêcher son extension, et prévenir la formation des produits diphtéritiques.

Dans les circonstances ordinaires, s'il n'existe point d'épidémie, et si l'angine ne se manifeste qu'avec de légers symptômes, ce serait peut-être agir avec trop de précipitation, et sans nécessité absolue, que de débuter par des émissions sanguines. Un simple vomitif, quelques boissons adoucissantes, des gargarismes, des cataplasmes, des lavements, des bains de pieds synapisés, de la diète, du repos peuvent suffire; et l'on ne doit avoir recours aux saignées ou aux sangsues que dans le cas où, malgré l'emploi des premiers moyens, la maladie montre de la tendance à s'aggraver.

Mais la conduite du médecin doit être différente lorsque l'angine couenneuse règne avec le caractère épidémique. Il doit alors de prime abord user des moyens les plus énergiques, car on a fréquemment remarqué que la maladie, quoique débutant en apparence avec peu d'intensité, marchait quelquefois d'une manière insidieuse, faisant des progrès lents mais incessants, et que l'inflammation, qui n'occupait d'abord que le voile du palais, les amygdales et le pharynx, envahissait d'un côté les fosses nazales, et de l'autre le larynx, la trachée artère et quelquefois même les bronches.

Chez les adultes, si la maladie débute avec violence, il faut commencer par une saignée à la lancette, que l'on pourra même renouveler si le sujet est fort et de constitution sanguine. Après la saignée, il convient de faire, sur les parties latérales du cou, vers le point qui correspond aux amygdales, dont on aperçoit le gonflement à l'extérieur, une application de dix ou douze sangsues, application que l'on fera suivre de celle d'un cataplasme renouvelé aussi souvent que l'exigera l'écoulement du sang. Dans le cas de véritable croup, c'est sur

les côtés du larynx que devra être faite cette application de sangsues.

Chez les jeunes enfants, il est rare que la saignée à la lancette soit nécessaire, et on doit même s'en abstenir lorsqu'ils sont très-petits. Il suffit ordinairement de faire sur les points que je viens d'indiquer des applications de sangsues, qui pourront être plusieurs fois répétées suivant les circonstances. Quant à la quantité de sangsues, elle doit être déterminée d'après l'âge du sujet. Pour les enfants de six à dix-huit mois, on doit se borner à deux ou trois ; mais on doit en augmenter le nombre en raison de celui des années. Cette quantité, qui peut sembler trop restreinte, m'a cependant généralement paru suffisante. La circulation capillaire est très-active chez les enfants, et l'on obtient ordinairement une assez grande abondance de sang à l'aide d'un petit nombre de sangsues.

Il est avantageux d'obtenir un écoulement lent mais prolongé, et l'on peut en conséquence ne pas attendre la cessation complète de l'effusion sanguine pour appliquer de nouveau une ou deux sangsues, si l'état de l'irritation inflammatoire le réclame.

Mais les émissions sanguines doivent-elles être indistinctement employées chez tous les sujets, quelle que soit leur constitution ? On peut, sauf certaines réserves, répondre affirmativement à cette question : la première et la plus pressante indication est celle de combattre l'inflammation ; c'est presque toujours une question de vie ou de mort, et l'on compromettrait évidemment la vie du malade, si l'on attachait trop d'importance aux effets secondaires plus ou moins fâcheux que peuvent produire les émissions sanguines chez les sujets dont le tempérament est lymphatique ; il faut seulement en user avec réserve et discrétion, n'en réitérer l'emploi que dans les circonstances impérieuses, ne pas provoquer

d'écoulement sanguin trop abondant, et savoir enfin s'arrêter à propos avant d'avoir poussé trop loin la débilitation du malade.

C'est surtout lorsque la maladie débute dans le larynx, dans le cas de croup primitif, que les émissions sanguines doivent être employées sans retard et sans égard pour la constitution du sujet. Le médecin ne saurait être trop pénétré de ce précepte : *principiis obsta sero, medicina paratur*; le moindre retard peut en effet rendre mortelle une maladie contre laquelle des faits nombreux viennent chaque jour démontrer d'une manière incontestable les ressources et la puissance de la médecine.

Les émissions sanguines doivent être immédiatement suivies de l'emploi d'un vomitif. Cinq ou dix centigrammes de tartrate de potasse et d'antimoine, dissous dans environ cent grammes d'eau sucrée ou édulcorée avec le sirop d'ipeca, doivent être administrés en deux ou trois doses aux jeunes sujets et seulement par cuillerées aux petits enfants jusqu'à effet vomitif. Les vomissements doivent être favorisés par des doses plus ou moins répetées d'eau chaude légèrement sucrée.

Quelques médecins pensent que dans les cas pressants, dans ceux qui s'annoncent avec de violents symptômes, il convient, pour ne pas perdre de temps, d'employer à la fois et l'application des sangsues, et les potions stibiées. Je suis loin de blâmer cette méthode, que j'ai moi-même quelquefois mise en usage; cependant, ayant remarqué que chez quelques sujets le trouble opéré dans la circulation par l'effet de l'émétique faisait refouler vers l'intérieur le sang qui parcourait le tissu celullaire sous-cutané et le système cutané lui-même, et diminuait par conséquent, ou même tarissait l'écoulement sanguin, je me suis décidé à laisser couler le sang pendant un certain temps avant d'administrer l'émétique, et je n'ai jamais eu à me repentir d'avoir agi de cette manière.

Assez généralement, cinq ou dix centigrammes de tartrate de potasse et d'antimoine m'ont paru suffisants pour provoquer le vomissement ; cependant j'ai remarqué que dans certains cas, rares, il est vrai, toutes les forces vitales, concentrées vers le siége du mal, laissaient l'estomac dans une sorte d'inertie qui le rendait insensible à l'action du médicament ; il s'établissait alors dans cet organe ce qu'en médecine on désigne sous le nom de tolérance, état fort remarquable et qui permettait d'employer des doses énormes d'émétique sans qu'il en résultât de vomissement. Cette circonstance, dans la maladie qui nous occupe, m'a toujours semblé fâcheuse, parce qu'elle prouve la violence et l'étendue de l'inflammation, et parce que les plaques couenneuses ne peuvent être ni déchirées ni expulsées par des secousses de vomissements que l'on a inutilement cherché à provoquer ; peut-être dans ce cas, qui heureusement se présente rarement, devrait-on substituer à l'émétique le sulfate de cuivre ou le sulfate de zinc.

Mais la maladie ne cède pas toujours à une application de sangsues et à l'administration d'un émétique ; les symptômes, après avoir paru d'abord un peu enrayés, reprennent quelquefois une nouvelle intensité. Si le pouls est développé, si rien n'annonce une trop grande diminution de forces, il n'y a point à balancer : il faut de nouveau recourir aux mêmes moyens ; je les ai employés souvent et avec succès pendant plusieurs jours de suite, répétant alternativement l'emploi des sangsues et celui de l'émétique.

Après les émissions sanguines et les vomitifs, les moyens thérapeutiques sur lesquels on doit le plus compter sont les dérivatifs et les révulsifs, tels sont les bains de pieds chauds, simples ou synapisés : les synapismes placés aux pieds, aux jambes, aux cuisses ou à la nuque ; les vésicatoires employés comme rubéfiants, et appliqués pendant quelques heures seu-

lement au cou ou à la nuque ; les lavements simples ou purgatifs.

Mais, pour remplir efficacement le but qu'on se propose, celui de détourner l'irritation, ces moyens ne doivent pas être indifféremment employés dans toutes les périodes de la maladie. Quelques médecins cependant en usent conjointement avec les émissions sanguines et les émétiques ; mais je pense qu'on ne doit agir ainsi que dans certains cas très-pressants : quand la maladie est déjà avancée, et lorsque le sujet est d'une constitution lymphatique et peu irritable, les révulsifs puissants, et ceux surtout dans la composition desquels entre de la moutarde, peuvent produire de mauvais effets au début de la maladie; et chez les sujets irritables et à tempérament sanguin, les douleurs vives qu'ils provoquent produisent une excitation qui accélère la circulation, augmente le mouvement fébrile et ajoute à l'irritation de la partie malade au lieu de la détourner. Il est donc prudent et rationel de se borner, dans la première période de la maladie, à une dérivation non irritante, qu'il est facile d'obtenir par des lavements émollients ou légèrement laxatifs, des fomentations chaudes sur les membres inférieurs, des bains de pieds dans une solution chaude de sel commun, des cataplasmes également chauds, qui peuvent être préparés avec une décoction de cendres et arrosés de vinaigre.

Dès que l'on est parvenu à modérer l'irritation, que le pouls s'est un peu ralenti, que les pulsations vibrent avec moins de force, il faut recourir aux révulsifs énergiques; leur action est d'autant plus efficace que l'irritation inflammatoire a été préalablement amoindrie. On peut donc alors appliquer aux membres inférieurs de forts synapismes, dont il faut cependant débarrasser le malade dès qu'ils commencent à éveiller de vives douleurs, mais pour les réappliquer presque aussitôt sur un autre point ; on donne ainsi à la révulsion une activité soutenue, tout

en la maintenant au degré d'énergie nécessaire. Les mêmes procédés sont applicables aux vésicatoires, qui ne doivent être employés qu'après les synapismes dans la deuxième et plus particulièrement dans la troisième période de la maladie; mais comme leur effet est plus lent que celui des synapismes et qu'ils doivent rester plus longtemps en contact avec la peau, il n'y a pas lieu de les renouveler aussi fréquemment.

A ces divers moyens, il faut joindre une diète absolue, des boissons et des gargarismes adoucissants et l'interdiction de la parole; si le sujet est d'une constitution nerveuse et irritable, on peut user, soit à l'intérieur, soit en lavements de quelques antispasmodiques, tels que l'assa fœtida, le camphre, la valériane, etc.; mais en général il faut peu compter sur les effets de ces moyens secondaires, même dans le croup dit nerveux ou spasmodique.

On a conseillé l'usage du calomel dans l'espoir que ce médicament, par l'action qu'il exerce sur les membranes muqueuses de la bouche, pourrait provoquer une abondante sécrétion de mucosités, et par suite le décollement et l'expulsion de la fausse membrane; les résultats n'ont pas répondu aux espérances que faisait concevoir ce moyen, que le docteur Bretonneau a eu la hardiesse d'employer à des doses énormes, celles de huit à douze grammes dans vingt-quatre heures. Cependant il est raisonnable de penser que le calomel administré en doses modérées peut produire de bons effets, ne fût-ce que par une action révulsive sur les voies digestives; mais il faut que ces voies soient en bon état et exemptes d'irritation.

Les gargarismes dont les effets peuvent être considérés comme nuls dans le cas de véritable croup, peuvent au contraire, dans les angines qui affectent spécialement le voile du palais et le pharynx, produire de très-bons résultats par leur action locale et immédiate sur les parties malades. Au début de la ma-

ladie, ces gargarismes ne doivent être composés que de lotions adoucissantes, telles que la décoction de guimauve, celle de figues sèches, un mélange d'eau et de lait, etc.; lotions que l'on éduleore, soit avec le sirop de gomme, soit avec du miel blanc, et que l'on peut, suivant les circonstances, rendre un peu calmantes par l'addition de quelques préparations opiacées.

Plus tard, lorsque l'irritation a perdu de son intensité on peut rendre les gargarismes plus actifs en y joignant quelques gouttes d'acide hydro-chlorique, ou du chlorure d'oxide de sodium de Labarraque, à la dose de trois à quatre grammes dans cent cinquante grammes de liquide.

On a encore proposé, commme moyen propre à combattre l'inflammation, l'usage de fumigations faites avec des décoctions émollientes, que l'on peut au besoin rendre antispasmodiques en y ajoutant un peu d'éther. Les vapeurs produites par ce mélange modérément chauffé doivent être dirigées vers les parties malades à l'aide d'un entonnoir ou mieux encore en se servant d'un flacon de verre à deux tubulures, dont une recourbée doit être introduite dans la bouche. Si l'inflammation s'est étendue vers la glotte et le larynx, il faut, pour que la vapeur puisse atteindre ces parties, que le malade ne respire que par la bouche; mais pour forcer les petits enfants à respirer de cette manière, on est forcé de leur pincer le nez. Je n'ai pas obtenu de remarquables résultats de l'emploi de ces sortes de fumigations; mais comme il n'en peut résulter aucun mal, et qu'elles peuvent réellement produire quelque bien, on doit les employer comme auxiliaires des autres médications.

On ne peut en dire autant des fumigations de vapeurs ammoniacales et de celles de chlore, proposées par quelques médecins; ces vapeurs irritantes doivent être proscrites, parce qu'elles peuvent ajouter à la gravité du mal en augmentant l'inflammation et en déterminant son exten-

sion vers les bronches et peut-être même jusqu'aux poumons.

Lorsqu'à une époque plus avancée de la maladie, les parties enflammées se sont largement couvertes d'un enduit couenneux épais, les lotions adoucissantes devenant inefficaces, il est nécessaire d'avoir recours à une médication plus active et qui puisse, sans trop ajouter à l'irritation, détruire les concrétions membraneuses et prévenir leur reproduction. Plusieurs moyens ont été proposés et expérimentés, mais malheureusement ils n'ont pas toujours répondu aux espérances que l'on avait conçues, parce que, lorsque l'enduit couenneux, devenu épais et consistant, a envahi de larges surfaces, la maladie a déjà atteint un si haut point de gravité, que le rétablissement du malade est devenu fort douteux. On voit trop souvent en effet le mal parvenu à ce point ne recevoir aucune modification de l'emploi rationnel des moyens les plus actifs, et marcher avec une sorte de fatalité, sans s'arrêter et sans dévier, vers une terminaison funeste.

Les principaux moyens dont on peut user dans cette grave position du malade, consistent dans l'application immédiate, sur les points qu'il est possible d'atteindre, de l'acide hydro-chlorique mêlé à haute dose avec du miel rosat, d'une solution de nitrate d'argent ou de ce même agent appliqué directement sous forme solide; d'une forte solution d'alun; ou mieux encore de l'insufflation de ce médicament réduit en poudre très fine; on a aussi conseillé des insufflations de calomel; lorsque ces médicaments sont sous forme liquide, on en fait l'application à l'aide d'un pinceau de charpie ou d'une petite éponge fine solidement fixée au bout d'une tige en bois. Ces applications doivent être fréquemment répétées, et l'on doit, après chacune d'elles, avoir la précaution de faire gargariser le malade.

Mais cette énergique médication peut donner une nouvelle intensité à l'inflammation; il faut alors la suspendre et recourir

de nouveau aux gargarismes adoucissants, et même, suivant les circonstances, à de nouvelles applications de sangsues.

L'application de ces moyens est souvent fort difficile et quelquefois même impossible chez les enfants ; il arrive fréquemment qu'ils s'y refusent avec une obstination que ne peuvent vaincre ni les prières ni les menaces ; en pareille circonstance, je me suis borné à faire introduire de temps en temps dans la bouche, à l'aide du doigt ou d'une petite cuiller, du miel blanc seul ou très-légèrement acidulé avec l'acide hydro-chlorique ; et je crois avoir dans plusieurs cas obtenu de ce procédé bien simple d'aussi bons résultats que ceux que j'aurais pu attendre d'une médication plus active.

Il ne me reste, pour terminer, qu'un mot à dire sur la trachéotomie, opération sur les avantages et la nécessité de laquelle les opinions sont encore fort divisées : préconisée par les uns, qui l'admettent dans la série des moyens qui doivent être employés dans le traitement du croup, entièrement rejetée par d'autres, elle est cependant acceptée par le plus grand nombre comme un moyen extrême, comme une ressource dernière, qu'il est permis d'employer lorsque le malade paraît voué à une mort certaine. On ne peut contester que, conformément au précepte : *melius anceps quam nullum experiri remedium*, il vaut mieux hasarder une opération qui n'est pas sans gravité, et quelque douteux qu'en puisse être le résultat, que de rester spectateur inactif de la perte du malade.

Cette opération est seulement applicable aux cas d'angines trachéo-laryngées ; son but est de donner au malade menacé de suffocation le pouvoir de respirer, et de permettre l'extraction en totalité ou en partie, de la fausse membrane qui tapisse le larynx et la trachée artère. La fausse membrane conserve quelquefois de fortes adhérences, et son enlèvement ne devient facile que lorsque entre elle et la membrane

muqueuse est venu s'interposer un fluide musqueux qui facilite leur séparation. Alors, même que tout semble aussi favorablement disposé, toutes les difficultés ne sont pas encore surmontées, car il ne suffit pas de débarrasser le conduit aérien dans le voisinage de l'ouverture pratiquée à la trachée, il faut encore pouvoir atteindre les portions de membranes qui peuvent s'être formées plus loin, vers la partie supérieure des bronches.

Lorsqu'enfin on est parvenu à rétablir la liberté de la respiration, et à débarrasser complétement le conduit aérien des fausses membranes qui l'obstruaient, il ne faut pas en conclure que le danger est passé. Le bien-être qu'éprouve le malade n'est souvent que passager: c'est que la trachéotomie ne combat point le fond de la maladie, mais seulement un de ses plus graves symptômes; presque toujours le mal poursuit sa marche fatale, l'inflammation continue ses progrès, de nouveaux produits membraneux se forment, le spasme lui-même ne fait souvent que s'accroître, et le malade finit enfin par succomber, après avoir obtenu pour tout résultat une courte prolongation de sa triste et douloureuse existence.

A ce lugubre tableau, on ne peut opposer que de très-rares exemples de succès; et Cherbourg ne peut en citer qu'un pendant la durée de l'épidémie.

On ne doit procéder à cette opération qu'après avoir obtenu l'assentiment des parents, et s'être assuré que le malade est en état de le supporter; car s'il était trop affaibli, s'il touchait à l'agonie, on s'exposerait à le voir succomber entre les mains de l'opérateur. Du reste, il faut convenir que l'opération en elle-même n'offre pas une extrême gravité, et qu'elle peut être promptement terminée; mais on doit éviter autant qu'il est possible d'intéresser les vaisseaux thyroïdiens, dont l'ouverture occasionnerait une hémorragie difficile à arrêter et qui pourrait devenir mortelle.

TOURVILLE.

COMBAT NAVAL DE BEVEZIERS.

[10 Juillet 1690.]

(D'APRÈS LES ARCHIVES DU TEMPS DÉPOSÉES AU MINISTÈRE DE LA MARINE.)

PAR

M. LE CHANTEUR DE PONTAUMONT.

Les liens d'une étroite amitié semblaient alors unir la Hollande et la Grande-Bretagne. Le roi Jacques II, proscrit d'Angleterre, était venu à la cour de Louis XIV chercher un asile et des secours (1). Son successeur, Guillaume III, se trouvait chargé de la tâche laborieuse de comprimer les troubles d'Irlande, qui était restée fidèle au parti du roi exilé, et de combattre la suprématie maritime de la France.

(1) L'histoire de Normandie consigne un fait qui prouve que le roi Jacques, dans son exil, avait conservé ce sentiment que l'on nomme amour de la patrie. Pendant le combat de la Hougue, en 1692, il se trouvait au château de Quinéville, près Valognes, lorsque, des combles de cet édifice, il aperçut le désastre de la flotte française ; il ne put retenir une exclamation de joie à la vue de cette défaite, due en grande partie aux parages dangereux où combattait, par ordre de la Cour, l'amiral Tourville et ses lieutenants.

En juillet 1690, l'escadre anglo-hollandaise, alors dans les parages du cap Beveziers (1), sur les côtes d'Angleterre, apprit que la flotte française, opérant son entrée dans la Manche, se disposait à marcher à sa rencontre et à lui livrer combat. Cette flotte, réunie à Brest et aux ordres du vice-amiral de Tourville (2), était forte de 70 vaisseaux de 1er rang, de 5 frégates, de 18 brûlots et de 15 galères (3). L'avant-garde était commandée par M. de Chateaurenaud, lieutenant-général des armées navales, le corps de bataille par Tourville, et l'arrière-garde par le vice-amiral d'Estrée. Le capitaine de vaisseau Jean-Bart commandait, hors ligne, la frégate l'*Alcyon*, destinée à éclairer l'avant-garde.

Pour donner une connaissance plus exacte de cette flotte, la plus belle qui fût au monde à cette époque, nous reproduirons ci-dessous le nombre et la force des vaisseaux, avec le nom des capitaines qui eurent l'honneur de les commander dans cette glorieuse journée.

AVANT-GARDE.

(Flamme bleue et blanche au mât de misaine.)

	Equipages.	Canons.	Commandants.
Le Fier,	500	80	de Relingue, chef d'escadre.
Le Fort,	375	60	D'Arteloire.

(1) Beveziers, cap de la Manche, se trouve par 50° 44' 23" N., et par 2° 5' 4" O. de Paris; il est hérissé de hautes falaises, mais à ses côtés se trouvent de bons ancrages.

(2) En 1690, Tourville avait 48 ans; il était né au château de Tourville, arrondissement de Coutances, en 1642.

(3) Ces galères, aux ordres du brave Bailli de Noailles, furent obligées de relâcher à Camaret à cause du mauvais temps, et ne purent se trouver au combat du 10 juillet.

	Equipages.	Canons.	Commandants.
Le Maure,	330	52	Cher de la Galisonnière.
L'Eclatant,	400	66	de Septème.
Le Conquérant,	600	72	*Mis de Villette*, lieut.-gén.
Le Courtisan,	400	64	de Pointis.
L'Indien,	330	54	de Roussel.
Le Trident,	330	54	de Riberet.
Le Hardi,	330	54	Cte Desgout.
Le Saint-Louis,	380	60	de la Rogue-Percin.
L'Excellent,	375	60	Cher de Montbron.
Le Pompeux,	500	76	D'Aligre.
Le *Dauphin Royal*,	800	100	*de Chateaurenaud*, lieut.-gén., com. l'avant-garde.
L'Ardent,	420	70	d'Infreville.
Le Bon,	360	56	Cher de Digoine.
Le Précieux,	350	60	de Perinet.
L'Aquilon,	350	56	de Beauvais.
Le Fendant,	350	58	de la Vigerie.
Le Courageux,	370	60	de Sévigné.
La Couronne,	500	72	*Mis de Langeron*, chef d'esc.
Le Ferme,	400	58	de Vaudricourt.
Le Téméraire,	380	62	du Rivault.

HORS LIGNE.

Le Solide,	«	42	de Ferville.
L'Alcyon,	400	60	Jean-Bart.
L'Eole,	300	46	du Tast.

BRULOTS DE L'AVANT-GARDE.

L'Hameçon,	«	—	« Deslauriers.

	Equipages.	Canons.	Commandants.
Le Fanfaron,	«	— «	Laserre.
La Branche d'Olivier,	«	— «	Moreau
L'Impudent,	«	— «	Origenne, M^{d}.
Le Déguisé,	«	— «	de Lalande.
Le Dur,	«	— «	de Longchamps.

CORPS DE BATAILLE.

(Flamme blanche au gand mât).

Le Brusque,	350	56	de Ricourt.
L'Arrogant,	375	60	Ch^{er} des Adrets.
L'Arc-en-Ciel,	350	50	Ch^{er} de Saint Maur.
Le Henri,	400	66	D'Amblimont.
Le Souverain,	600	74	*de Nesmond*, chef d'escadre.
Le Brillant,	380	64	de Beaujeu.
Le Neptune,	300	50	de Fourbin.
Le Sanspareil,	370	60	Ch^{er} de la Rongère.
Le Fidèle,	350	56	Ch^{er} de Fourbin.
Le Diamant,	370	60	de Serquigny.
Le Sérieux,	400	62	Ch^{er} de Bellefontaine.
Le Tonnant,	500	82	*M^{is} de la Porte*, chef d'esc.
Le Soleil Royal,	900	106	*C^{te} de Tourville*, V.-A. com. en chef de l'armée navale.
Le Saint-Philippe,	580	84	Ch^{er} *de Coëtlogon*, chef d'es.
Le Marquis,	«	— «	Ch^{er} de Chateaumorand.
Le Furieux,	375	60	Denots.
La Fortune,	400	66	Pallas.
L'Apollon,	400	62	Bidemelt.
Le Saint-Michel,	360	60	de Villars.

	Equipages.	Canons.	Commandants.
L'Entreprenant,	370—	60	de Sepeville.
Le Magnifique,	600—	86	*Mis D'Amfreville*, lieu.-gén.
Le Content,	400—	66	Cte de Saint Pierre.
Le Vermandois,	375—	60	Duchallard.
Le Cheval-Marin,	300—	40	Cher D'Amfreville.
Le Fougueux,	« —	«	de Saint Marc.

HORS LIGNE.

Le Faucon,	300—	44	de Mombault.

BRULOTS DU CORPS DE BATAILLE.

Le Périlleux,	« —	«	Monnier.
L'Espion,	« —	«	Terras.
L'Insensé,	« —	«	Cadeneau.
La Jolie,	« —	«	Naudy.
La Bouffone,	« —	«	Descourtils.
Le Fâcheux,	« —	«	Verguin.

ARRIÈRE-GARDE.

(Flamme bleue à l'artimon).

Le Comte,	300—	44	Mis de Blenac.
Le Vigilant,	375—	56	Cher de Chalais.
Le Parfait,	400—	60	de Machault.
Le Triomphant,	500—	72	*Cher de Flacourt*, chef d'esc.
Le Bourbon,	« —	«	D'Hervault
Le Duc,	350—	50	de Paillière.

	Equipages.	Canons.	Commandants.
Le Vaillant,	350	54	de Feuquières.
Le Capable,	«	— «	de la Boissière.
Le Brave,	375	62	de Champigny.
Le Français,	300	52	Cher D'Ailly.
L'Agréable,	400	60	de la Mothe.
Le Florissant,	500	75	de Cogolin.
Le Grand,	600	86	Cte *D'Estrée*, vice-amiral.
Le Belliqueux,	500	78	Desfrancs.
Le Prince,	360	58	Bon des Adrets.
Le Prudent,	300	58	des Herbiers.
Le Moderé,	350	56	Desaugers
Le Fleuron,	360	60	de Chabert.
L'Aimable,	400	70	de Magnon.
L'Intrepide,	460	80	*de Gabaret*, lieut.-géné.
Le Glorieux,	420	68	de Belle-Ile-Erard.
L'Illustre,	500	76	Cher de Rosmadec.
Le Terrible,	600	80	*de Pannetier*, chef d'escadre.

HORS LIGNE.

Le Léger,	350	44	de Rouvroy.

BRULOTS DE L'ARRIÈRE-GARDE.

L'Impertinent,	«	— «	de Frémicourt.
La Diligente,	«	— «	Rolland.
Le Bout de Feu,	«	— «	D'Estienne.
Le Royal Jacques,	«	— «	Perron.
La Maligne,	«	— «	de Russy.
L'Extravagant,	«	— «	de Montandre.

RÉCAPITULATION.

Vaisseaux et frégates	75 (1)
Brûlots	18
Equipages dont le nombre d'hommes est connu.	28,885
Canons	4,485

L'armée ennemie se composait de 70 vaisseaux de ligne et brûlots. L'avant-garde, formée de bâtiments hollandais, était commandée par un vice-amiral de cette nation nommé Evertzon ; le corps de bataille par un autre officier-général hollandais, Vanderkulm, et l'arrière-garde par Herbert, comte de Torrington, amiral anglais.

Dans la nuit du 9 au 10 juillet, le vice-amiral Tourville, arrivant dans les parages dont nous avons parlé ci-dessus, et sachant qu'au point du jour, il se devait trouver en vue de l'ennemi, fit connaître au lieutenant-général Chateaurenaud, commandant l'avant-garde, que son intention était de combattre le lendemain. Après cet ordre, qui fut donné vers minuit, il fit signal de mouiller à toute l'armée. Les mesures étaient si bien prises que, lorsque le jour parut, l'avant-garde française se trouvait à peu de distance des ennemis. Ceux-ci étaient au vent et voyant l'avant-garde séparée du reste de l'armée, ils voulurent profiter de cette position et arrivèrent sur elle. M. de Chateaurenand appareilla alors et vint regagner en bon ordre la tête de la ligne, puis mit en panne, avec le corps

(1) En 1676, la marine française était forte de 117 vaisseaux de 120 à 24 canons et de 76 autres bâtiments de rangs inférieurs, tels que frégates légères, brûlots, etc.

(Histoire de Colbert, par A. de Serviez page 225).

d'armée, pour attendre l'ennemi. Les Hollandais, qui formaient l'avant-garde, arrivèrent les premiers et engagèrent l'action avec M. de Chateaurenaud ; mais ils commmirent une grande faute, en n'étendant pas assez leur ligne pour combattre les vaisseaux de la tête. Cette faute bien établie, la division de Villette reçut l'ordre de revirer sur l'avant-garde hollandaise pour la prendre entre deux feux, puis le comte de Tourville, avec tout le corps de bataille et l'arrière-garde, s'avança sur la ligne ennemie et commença le feu. La lutte la plus acharnée s'engage et se prolonge jusqu'au soir ; des milliers d'éclairs sillonnent sans relâche les larges flancs des vaisseaux. La mort est partout : le sang coule sur le pont comme dans les galeries dorées (1), à fond de cale comme dans les hunes. Sur une large surface de mer règne une indicible carnage ; les détonnations de l'artillerie se mêlent aux accents furieux des combattants. Au plus fort du danger, le feu éclate à bord du vaisseau hollandais de 82 le *Doutrech* : les braves marins de Hollande combattent d'une main et éteignent de l'autre l'incendie qui dévore leur navire. Bientôt il ne reste aucun espoir de le sauver. Alors, objet d'horreur et de pitié ! on vit ces

(1) Les archives de l'intendance de la marine à Brest donnent l'état des meubles des vaisseaux montés par des officiers généraux au 17e siècle. En voici quelques extraits : « Une enseigne de poupe de damas rouge, brodée » des armes du roi et parsemée de fleurs de lis d'or et de L couronnées, » longue de 54 pieds sur 36 de large. Une autre enseigne de damas blanc, » brodée comme la précédente et de même dimension. Un pavillon, pour le » grand mât de taffetas blanc, de 28 pieds de haut sur 40 de long. Un pa- » villon, pour le beaupré, mi-partie de damas blanc et bleu, parsemé de » fleurs de lis d'or. Trois grandes flammes de taffetas blanc pour les 3 mâts, » la première de 140 pieds de long, la seconde de 130, et la troisième de 70. » 22 flammes de taffetas blanc chacune de 50 pieds de long. Le mobilier de » la chambre de l'officier-général se composait d'un lit, 2 fauteuils, » 12 siéges pliants et 2 carreaux, le tout de bois doré et couvert de » 3 brocards, l'un tout or, l'autre ponceau or et argent, l'autre or, argent » et vert. Les entours de taffetas vert, 10 rideaux de damas blanc, 2 » tables et 4 guéridons sculptés et dorés. Un tapis de Turquie.

hommes intrépides attendre que le feu, parvenu aux poudres, eût lancé aux français leurs cadavres mutilés et sanglants, mêlés aux débris consumés de leur vaisseau.

Tourville, du haut de sa dunette, un porte-voix de combat à la main, le front ombragé d'un chapeau orné de plumes blanches et revêtu d'un habit de drap d'or, dont l'éclat le signale aux coups de l'ennemi, observe d'un regard tranquille les chances de la bataille et donne les ordres nécessaires pour assurer la victoire. Chaque officier, chaque matelot est à son poste, combattant sous les yeux de son amiral. Brillent également au fort de la mitraille l'uniforme des officiers tout d'or et de dentelles, le frac écarlate du garde-marine, l'écharpe blanche du matelot et l'habit brun du soldat. (1) Le vaisseau le *Terrible*, désemparé par les bombes, est obligé de faire vent arrière et de se retirer de la ligne. Le *Fleuron* et le *Modéré*, criblés par l'artillerie ennemie et coulant bas, ne tardent guère à le suivre. L'*Illustre*, commandé par le chevalier de Rosmadec, se trouve, par cette manœuvre, seul et entouré de cinq vaisseaux hollandais contre lesquels il combat jusqu'au momen où le *Soleil-Royal*, monté par Tourville, vint le dégager et démâter trois des vaisseaux ennemis dont il essuyait le feu.

L'effroi et le découragement règnent dans la ligne anglaise ; une ardeur sans espoir mais héroïque se montre encore dans l'escadre de Hollande, qui combat toujours avec intrépidité.

Dans cet effroyable choc, dans cette affreuse mêlée que le

(1) Les capitaines de vaisseau, avec la culotte cramoisi à jarretières d'or, avaient le justaucorps bleu galonné et entièrement couvert de points d'Espagne or et argent. Celui des officiers ordinaires ne portait que de larges galons d'or sans point d'Espagne, ainsi que celui des gardes-marine qui était écarlate. Les matelots avaient la veste bleue, la culotte cramoisi et une petite écharpe blanche. Les soldats de marine étaient habillés de drap musc doublé d'écarlate.

voile sanglant de la guerre obscurcit depuis le matin, l'intendant (1) de l'armée, les commissaires des trois escadres, et notamment l'un d'eux, M. de Salantin, se multiplient en chaque endroit et pourvoient aux éventualités du combat (2).

Tout cède à la valeur française, et la ligne ennemie commence à relentir son feu. Le vaisseau où flotte le pavillon de l'amiral Herbert était depuis quelque temps déjà sorti du corps de bataille avec ses seconds, qui avaient été, ainsi que lui, démâtés par le *Soleil Royal*. Les autres bâtiments anglais ne tardèrent pas à suivre leur exemple et à se tenir, avec eux, hors de la portée du canon. L'avant-garde hollandaise, ou plutôt les restes de cette avant-garde, combattit encore cependant avec courage pendant plus de deux heures après cette déroute; mais voyant enfin qu'ils étaient lâchement abandonnés par l'escadre anglaise, et qu'ils perdraient jusqu'au dernier marin et au dernier bâtiment, les braves amiraux Evertzon et Vanderkulm se décidèrent à opérer une honorable retraite. On vit alors les vaisseaux, débris de cette avant-garde, faisant un dernier et puissant effort, arriver sous le vent afin d'éviter notre feu et profiter de la marée pour s'éloigner.

Ainsi finit cette horrible lutte. Ce fut alors que l'on vit dans son ensemble les pertes des équipages et les nombreuses avaries

(1) L'ordonnance de Louis XIV, du 15 avril 1689, titres 4 et 6, traite des attributions de ces intendants des armées navales et de celles des commissaires généraux à la suite de ces armées. Les premiers prenaient rang avec les lieutenants-généraux et les seconds avec les chefs d'escadre.

(2) L'ordonnance précitée du 15 avril 1689, titre 10, fixe les attributions des commissaires d'escadre. Ils prennent rang avec les capitaines de vaisseau. L'ordonnance de 1786, l'arrêté consulaire du 17 floréal an 8, l'ordonnance de 1827 et même celle du 3 janvier 1835, qui a mutilé l'ancien corps de l'administration de la marine, maintiennent lesdites fonctions de commissaire d'escadre.

des vaisseaux. M. de Chateaurenaud, dans un rapport fait à la suite de cette affaire, cite tous les officiers qui se distinguèrent dans cette glorieuse mais sanglante journée. Il nomme la presque totalité de ses capitaines, ainsi que les lieutenants du Freloir, de Champagnet, de Geoffroy, de Boisfort, de Noret, de Gourdon, du Fresloy et de Boistenard, ainsi que le garde-marine Baudoin, grièvement blessé dans cette circonstance. Il ajoute : « Le sieur de Sartou, capitaine commandant les gardes-marine, a fort bien commandé les gens du » château d'avant, ayant sous lui le sieur de Saint Paul, ancien lieutenant des galères, qui commandait les mille soldats des galères embarqués avec moi à Toulon. J'oubliais » de vous dire que le chevalier de Clermont, officier des galères, a été tué sur le *Pompeux*, mon matelot d'avant, et » le sieur de la Piaudière, capitaine en 2e sur l'*Ardent*, mon » matelot d'arrière, a été blessé considérablement au bras » qu'il va perdre. J'ai reçu de M. l'intendant tout le secours » dont je pouvais avoir besoin pour les hommes dont j'avais » en morts et blessés à mon bord plus de cent. Pour mon vaisseau (le *Dauphin Royal*), il n'a point largué dutout, et » il est heureux que le bois n'en éclate point. J'ai travaillé à » remettre en état mes manœuvres qui, presque toutes, avaient » été coupées et présentement je, suis bien mieux en état de » combattre que la première fois, mon équipage (1) ayant fait » une épreuve dont il avait besoin, n'y ayant pas six hommes » qui l'eussent faite. J'ajouterai en terminant que M. de Salantin, commissaire de l'escadre, a témoigné plus de valeur qu'il n'est permis d'en avoir à un homme de sa profession : je réserve à vous dire ce qui regarde sa haute utilité

(1) Le *Dauphin Royal* était de 800 hommes et de 100 pièces de canon.

» et son application à son emploi dont je suis très-satisfait (1). »

Le résultat de ce combat naval fut la prise ou la destruction de 17 vaisseaux hollandais et anglais, de 70 à 80 pièces de canon. Dans ce nombre n'entrent point ceux que Tourville détruisit en poursuivant l'armée après la déroute. La marine batave éprouva à Beveziers un échec irréparable. Les états de Hollande se plaignirent amèrement à la cour d'Angleterre de la faiblesse avec laquelle lord Herbert avait abandonné leur escadre. Celui-ci, traduit devant un conseil de guerre, fut condamné à une dure détention à la tour de Londres (2). Quant aux amiraux hollandais, tout le monde fut d'accord pour décerner un tribut d'éloges à leur courage.

Tel fut le combat de Beveziers, dans lequel Tourville, cet homme extraordinaire comme son siècle, préluda si glorieusement aux désastres qu'il fit peser sur la marine anglaise dans le courant de 1690 et 1691, et vengea par avance l'échec que le pavillon français reçut en 1692 à la Hougue, par suite des ordres imprudents de la cour et de Seignelay, alors ministre de la marine.

(1) Rapport de M. de Chateaurenaud, en date du 12 juillet 1690, à bord du *Dauphin Royal*.

(2) Mémoires de tout ce qui s'est passé sur mer, etc., par Burchett, secrétaire de l'amirauté d'Angleterre, 1704, p. 76.

CATALOGUE

MÉTHODIQUE

DES MOUSSES

TROUVÉES

DANS L'ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG;

PAR

P. A. DELACHAPELLE, ancien pharmacien à Cherbourg.

En publiant le Catalogue des mousses que j'ai trouvées dans les environs de Cherbourg, je n'ai pas eu la pensée de donner une simple liste de ces plantes, mais bien d'aider les jeunes botanistes à déterminer au moins les genres de cette famille; pour arriver à ce but, j'ai fait précéder ce Catalogue d'un tableau analytique des genres.

Parmi le nombre des auteurs qui ont écrit sur les mousses, les plus récents n'ont pas toujours eu entre les mains les ouvrages de leurs prédécesseurs, et ont souvent donné un nom à une espèce qui déja en avait reçu un autre; ou bien encore l'attrait de faire une découverte, a fait élever au rang d'espèce des Mousses qui ne sont que des variétés.

Ces diverses causes ont jeté une grande confusion dans la synonimie.

Pour rendre autant que possible ce Catalogue utile, et faciliter l'étude des plantes de cette famille, j'ai suivi la nomen-

clature adoptée par Duby dans le *Botanicon Gallicum*, en étendant seulement la liste des synonimes contenus dans cet ouvrage.

MOUSSES.

Les Mousses sont de petites plantes qui offrent en miniature, dans leur ensemble, une organisation analogue à celle des plantes phanerogames.

Nous examinerons succinctement les divers organes de ces végétaux nécessaires à connaître, pour déterminer les genres de cette famille.

Ces plantes, de 1 à 15 centimètres de hauteur, croissent généralement en tapis sur les arbres, les rochers et la terre ; leur racine est filamenteuse, plus ou moins ramifiée ; la tige est simple ou rameuse, droite ou rampante, garnie de feuilles sessiles entières, plus ou moins imbriquées.

La fructification est composée d'une capsule, urne (*theca*) ovoïde ou cylindrique, couverte par une membrane généralement en forme de cornet, appelée coiffe (*calyptra*) l'ouverture de l'urne se nomme péristome, et le couvercle qui la ferme opercule. Le péristome est souvent entouré d'un petit cercle ordinairement coloré de rouge ou de brun et placé entre l'opercule dont il paraît faire partie dans quelques espèces, et l'orifice de l'urne, qu'il entoure comme un anneau, coloré dans d'autres.

Le péristome est nu lorsque l'ouverture est privée de dents

ou cils ; il est simple lorsqu'il est garni d'une seule rangée de dents ou cils, double lorsqu'il est bordé de deux rangées de dents, l'une intérieure, l'autre extérieure.

L'opercule est conique, quelquefois hemisphérique, la coiffe est à ouverture droite et horizontale. (*Mitriforme*) ou à ouverture oblique, *cuculliforme*, comme si cette coiffe était divisée diagonallement par moitié.

Le tableau analytique qui précède cette notice contient le nom des genres de mousses dont nous avons trouvé des espèces dans notre arrondissement ; le *Botanicon gallicum* n'en contient que quinze de plus, savoir : le *splachnum*, l'*encalypta*, l'*andræa*, le *buxbaumia*, le *zigodon*, le *fabronia*, le *timmia*, le *trematodon*, le *diphyscium*, le *cinclidotus*, l'*edwigia*, le *voitia*, le *conostomum*, le *ptychostomum* et le *dissodon*. Quatre de ces genres : *splachnum*, *encalypta*, *andræa* et *buxbaumia*, offrent des caractères tranchés et faciles à déterminer ; ils sont anciennement formés, et ont été adoptés par tous les botanistes. Les onze autres peuvent être regardés plutôt comme des sous-genres, car ils ne diffèrent des genres dont ils ont été détachés que par des caractères souvent difficiles à saisir.

Comme il peut arriver que des espèces appartenant aux uns ou aux autres de ces quinze genres se trouvent dans notre pays, nous croyons devoir en présenter ici une description succincte.

Le genre ZIGODON diffère du bryum par son urne, qui est droite au lieu d'être pendante, et par le nombre des cils intérieurs du péristome, au nombre de huit au lieu de seize comme dans le bryum.

Le périrtome intérieur du genre TIMMIA est formé de soixante-quatre cils anastomosés, et libres seulement au sommet : dans les bryums, les cils, au nombre de seize, sont libres dès la base.

Dans le genre FABRONIA, l'urne est latérale; le peristome simple a seize dents rapprochées deux à deux et recourbées en dedans.

Dans le TREMATODON, l'urne est terminale; le péristome est simple, a seize dents droites, perforées dans leur partie inférieure. Il diffère du dicranum, dont les dents sont conniventes et non trouées.

L'espèce qui forme le genre BUXBAUMIA est haute d'un centimètre, et ne présente à la vue qu'un pédicule noirâtre, portant une urne à ouverture oblique. On n'y aperçoit ni tige ni feuilles.

Le genre DIPHYSCIUM, détaché du précédent, est formé d'une seule espèce. Cette mousse est composée d'une petite rosette de feuilles, du centre de laquelle s'élève une urne grosse et sessile. Cette plante est encore plus petite que la précédente.

Dans le genre CINCLIDOTUS, la coiffe est mitriforme. Le trichostonum, avec lequel ce genre a beaucoup de rapport, en diffère par sa coiffe cuculiforme.

Le genre HEDWIGIA a été séparé du genre anictangium : dans le premier la coiffe est cuculiforme, dans le second elle est mitriforme.

Le genre VOITIA ne diffère des phascums que parce que, dans le voitia, la coiffe est beaucoup plus grande et persistante.

Dans le genre CONOSTOMUM la coiffe est cuculiforme, et les dents du péristome sont réunies au sommet en forme de cône : dans le grimia, avec lequel il a beaucoup d'analogie, les dents sont réfléchies et la coiffe mitriforme.

Le genre PTYCOSTOMUM, qui faisait partie du genre bryum, en a été détaché parce que les dents extérieures de son péristome sont adhérentes à la membrane intérieure, qui au contraire est libre et divisée en lanières au sommet, dans le genre bryum.

Le genre ENCALYPTA, dont l'urne est terminale et le péristome simple, se reconnaît facilement à sa coiffe mitriforme, grande, et recouvrant entièrement l'urne, faisant l'effet d'un éteignoir.

Dans le genre SPLACHNUM, l'urne est cylindrique et portée sur une large apophyse figurant une bouteille dont l'urne serait le cou.

Le genre dissodon rentre dans le précédent, et n'en diffère que par des caractères peu visibles.

Les espèces du genre ANDRÆA sont d'une couleur brune, et n'atteignent pas un centimètre de hauteur ; l'urne se divise en quatre valves, retenues au sommet par un opercule ; à la maturité, les valves se renversent et présentent l'aspect de la fructification des jungermanes.

ANALYSE

DES GENRES DES MOUSSES

Trouvées dans l'arrondissement de Cherbourg.

Observ. On a suivi la nomenclature du *Botanicon gallicum*.

1 { Urne à opercule soudé, qui ne s'ouvre jamais . . . . . PHASCUM. (*a*).
  { Urne à opercule caduc, tombant à la maturité. . . . . 2.

2 { Peristome nu. . . . . 3.
  { Peristome garni de dents . . . . . 5.

3 { Coiffe nulle ou peu distincte, urne globuleuse . . . . SPHAGNUM. (*b*)
  { Coiffe visible et très-distincte urne ovoïde ou oblongue. . . . . 4.

4 { Coiffe à ouverture oblique. . . . . .GYMNOSTOMUM. (*c*)
  { Coiffe à ouverture droite . . . . . .ANICTANGIUM. (*c*)

5 { Dents soudées à une membrane horizontale recouvrant l'ouverture de l'urne . . . . . 6.
  { Orifice de l'urne bordé de dents libres au sommet. . . . . 7.

6 { Coiffe composée de poils ferugineux et entrelacés. POLYTRICHUM. (*d*)
  { Coiffe galabre. . . . . .OLYGOTRICHUM. *(d)*

7 { Orifice de l'urne bordé d'une seule rangée de dents . . . . . 8.
  { Orifice de l'urne bordé de deux rangées de dents. . . . . 19.

8 { Coiffe à ouverture oblique . . . . . 9.
  { Coiffe à ouverture droite . . . . . 14.

9 { Dents contournées en spirale . . . . . TORTULA. (*e*)
  { Dents droites. . . . . 10.

10 { 16 dents . . . . . 11.
   { 32 dents. . . . . 13.

11 { Dents fendues au sommet . . . . . DICRANUM. *(f)*
   { Dents entières. . . . . .12.

12 { Urne terminale . . . . . WEISSIA *(h)*
Urne latérale. . . . . PTERIGRYNANDRUM. *(i)*

13 { Pedicule latéral . . . . . LEUCODON. *(g)*
Pédicule terminal. . . . . DIDYMODON. *(g)*

14 { Dents contournées en spirale . . . . . FUNARIA. *(l)*
Dents droites . . . . . 15.

15 { Dents entières . . . . . 16.
Dents fendues au sommet coiffe luciniée à la base. THESANOMITRION. *(f)*.

16 { Quatre dents. . . . . TETRAPHIS *(m)*.
Plus de quatre dents . . . . . 17.

17 { Urne sillonnée en long, coiffe souvent poilue . . ORTHOTRICHUM *(n)*
Urne lisse, coiffe toujours glabre. . . . . 18.

18 { Dents longues cétacées étroites à la base. . . . TRICHOSTOMUM *(k)*.
Dents élargies à la base, pyramidales . . . . . GRIMIA *(h)*.

19 { Urne terminale . . . . . 20.
Urne latérale. . . . . 23.

20 { Coiffe à ouverture oblique . . . . . 21.
Coiffe à ouverture droite . . . . . 22.

21 { Urne globuleuse . . . . . BARTRAMIA *(o)*.
Urne pyriforme, oblongue ou cylindrique . . . . . BRYUM. *(p)*.

22 { Urne lisse, pyriforme, coiffe vesiculeuse toujours glabre. FUNARIA *(l)*.
Urne sillonnée, non pyriforme, coiffe souvent poilue. ORTHOTRICHUM *(n)*.

23 { Coiffe à ouverture oblique . . . . . 24.
Coiffe à ouverture droite . . . . . 25.

24 { Péristome externe à 16 dents, l'intérieur à 16 cils distincts à la base NECKERA. *(q)*.
Péristome externe à 16 dents, à l'intérieur, une membrane divisée en lanières. . . . . HYPNUM *(r)*.

25 { Plante aquatique. . . . . FONTINALIS *(u)*.
Plante terreste. . . . . 26.

26 { Urne presque sessile. . . . . DALTONIA *(s)*.
Urne à pédicule long . . . . . HOOKERIA *(t)*.

(*a*) Phascum. Argilette. Ce nom, d'origine grecque, désignait l'usnée de Theophraste. Linnée donna ce nom à notre genre de mousse, et Hedwige l'a conservé.

Les espèces qui composent ce genre sont les plus petites plantes connues ; réunies en grand nombre, elles forment des plaques veloutées sur la terre : elles ne croissent point sur l'écorce des arbres.

(*b*) Sphagnum. Sphaigne tourbette. Ce nom, donné par Pline a quelques espèces de lichens et de mousses, a été imposé à ce genre par Dillenius et conservé par Linnée et Hedwige.

Les plantes de ce genre ont un aspect tout particulier par la couleur de leurs feuilles, qui sont d'un blanc verdâtre et se colorent souvent d'une teinte rouge remarquable; la tige atteint ordinairement 15 à 20 centim. de hauteur ; elle est flexible, à rameaux courts et fasciculés, ne dépassant pas le sommet de la tige. Ces plantes croissent en touffes serrées dans les lieux marécageux, et présentent l'aspect d'un gazon compact et spongieux.

(*c*) Gymnostomum. Rasule (Hedw.) et anictangium (Turner) fendillette.

Ces deux genres, qui ne diffèrent entre eux que par l'ouverture de la coiffe, croissent sur la terre ou les pierres; les espéces en sont généralement peu rameuses, et celles du dernier genre ont les urnes presque sessiles.

Sous le nom de *Schistidium*, Bridel a formé un nouveau genre des espèces qu'il a détachées de ceux-ci.

(*d*) Polytrichum. Polytric. olygotrichum olygotrich. catherinette.

Ces deux genres, qui ont été réunis en un seul dans le

Botan Gallic., ne diffèrent que par la coiffe qui, dans les polytrichums, est composée de poils nombreux, ferrugineux et pendants, tandis que, dans l'olygotrichum, la coiffe est glabre ou garnie de quelques poils au sommet, et ascendant. Les espèces des deux genres ont les tiges droites, peu rameuses, les feuilles fermes et d'un vert foncé. Les polytric. croissent sur la terre ou sur les murs, dans les lieux arides et les bruyères; les olygotric. se trouvent dans les lieux humides ou ombragés.

(*e*) Tortula. Tortule. De ce genre, Bridel, dans sa *Bryologie universelle*, en a formé deux; barbula barbule, et syntrichia tresule; les espèces du genre barbule ont les dents libres dès la base; celles du genre syntrichia, outre les feuilles qui sont plus larges, ont les dents du péristome, soudées et formant un tube qui ne laisse que vers le sommet les dents distinctes, comme dans le T. subulata, T. mucronifolia, T. ruralis, T. alpina.

Toutes les espèces du genre tortula croissent généralement sur la terre et sur les murs, près des lieux habités; rarement dans les lieux agrestes et parmi les rochers.

(*f*) Dicranum. Bifurque. Le genre dicranum est bien distingue par ses dents fendues vers le milieu; mais il a beaucoup d'analogie avec plusieurs genres formés à ses dépens, par plusieurs auteurs modernes: ainsi, le genre thesanomitrion, torspied, campylopus (Brid.), ne diffère du dicranum que par sa coiffe, dont l'ouverture est droite au lieu d'être oblique, comme dans ce dernier.

(*g*) Les genres Leucodon blanche-dent et didymodon jumeline double dent, ne diffèrent du genre dicranum, que parce

que la fissure des dents part de leur base et fait paraître ces dents rapprochées deux à deux. Les genres leucodon et didymodon diffèrent entre eux par l'urne, qui est latérale dans le premier et terminale dans le second.

(*h*) Grimia–ninette et weissia–verdule. Ces deux genres, qui ont plusieurs caractères communs, croissant généralement sur les pierres et sur la terre, se distinguent aux dents droites et étroites dans les weissia; et pyramidales et réfléchies dans les grimia. Les espèces de ce dernier genre ont les urnes sessiles ou portées sur de très-courts pédicules et croissent généralement sur les pierres et parmi les rochers; très–rarement sur la terre nue et sur l'écorce des arbres.

(*i*) Pterigynandrum. Axillaire. Ce genre, dont l'on trouve des espèces soit sur l'écorce des arbres, soit parmi les rochers, se font remarquer par leurs jets simples, flexueux, fasciculés, à feuilles toutes imbriquées et d'un aspect soyeux.

Les dents du péristome sont droites et à égale distance.

(*k*) Trichostomum. Frangine. Les espèces de ce genre, dont les dents sont fendues dès la base, en deux ou plusieurs lanières, fines et molles, croissent toujours sur les rochers ou sur la terre nue ; elles font partie des genres dryptodon et racomitrion de Bridel, dans sa *Bryologie universelle ;* le genre trichostomum de cet auteur diffère de celui-ci par la coiffe, dont l'ouverture est oblique dans le second et droite dans le premier.

(*l*) Funaria. Cordette. Ce genre est facile à reconnaître à son urne en toupie et à son pédicule contourné, de manière que l'urne paraît renversée. Ce genre ne contient que deux es–

pèces, dont l'une, le F. hygrometrica, est très-commune. Elle croît sur la terre.

(*m*) Tetraphis. Quadrident, tetracmide.

La seule espèce que j'aie trouvée, le T. pellucida, se fait remarquer par ses tiges fructifères, simples, nues à la base, garnies de feuilles petites, et les inférieures en formes d'écailles; les tiges stériles sont plus hautes, les feuilles plus larges et forment par leur réunion, au sommet, une espèce de disque en forme de coupe.

Cette espèce croît sur la terre, parmi les rochers, et en général dans les lieux humides et ombragés.

(*n*) Orthotricum. Orthotric, auricome.

Ce genre, dont le péristome est simple dans quelques espèces et double dans d'autres, est un des plus naturels de la famille des mousses; les espèces qui le composent croissent sur les arbres; plus rarement parmi les rochers. Leur coiffe est sillonnée et souvent garnie de poils; les dents extérieures du péristome, au nombre de 8 à 16, sont renversées et les cils intérieurs horizontaux. L'aspect particulier et semblable de ces mousses ne permet pas de les confondre avec celles d'autres genres.

(*o*) Bartramia. Pommette. L'urne sphérique, dans toutes les espèces de ce genre, le distingue facilement de tous les autres.

(*p*) Byrum. Bry. Sous ce nom, Dioscoride et Pline désignaient des plantes de la famille des mousses; Dillenius établit ce genre, qui fut adopté par Edwige et par les botanistes modernes, après lui avoir fait subir diverses modifications.

Ce genre était alors un des plus nombreux de la famille des mousses. Dans les espèces de ce genre, l'urne est presque toujours ou penchée ou pendante, l'opercule convexe, mamillaire ou conique, ne se prolongeant jamais en pointe allongée.

Les bryums sont en général simples ou peu rameux ; on ne les rencontre ni sur les arbres ni dans les eaux.

(*q*) Neckera-neckere, eleuterie. Ce genre se distingue du genre hypnum par les dents du péristome interne, qui sont libres dès la base, au lieu de faire partie d'une membrane intérieure, comme dans le genre hypnum ; dans ce dernier genre, les dents du péristome externe sont réfléchies, et dans le neckera, elles restent dressées.

Les espèces de ce genre sont peu nombreuses; Duby n'en désigne que quatre dans le *Botanic. Gallic.*

(*r*) Hypnum. Hypne, branchule. Duby a réuni aux hypnes les espèces du genre leskea de Decandole. Ces deux genres ne différaient entre eux que par les cils, que l'on trouve parmi les dents du péristome interne du genre hypnum, et qui manquent dans le genre leskea.

(*s*) Daltonia. Ce genre a été formé, aux dépens du genre neckera, dont il ne diffère que par sa coiffe à ouverture droite ; il ne contient que deux espèces, le D. pennata et le D. heteromala.

(*t*) Hookeria. Ce genre ne contient qu'une espèce. Le H. lucens, qui faisait partie du genre leskea de Decandolle, le hookeria ne diffère des espèces du genre hypnum que par sa

coiffe à ouverture droite, tandis que tous les hypnums ont la coiffe a ouverture oblique.

(*u*) FONTINALIS. En lisant les caractères de ce genre, on pourrait être embarrassé à le distinguer du daltonia; mais comme les espèces de fontinale croissent toujours sur les pierres au fond des eaux courantes, que leurs tiges sont longues de 15 à 18 centimètres et que leurs feuilles sont d'un vert presque noir, on ne les confondra jamais avec celles d'une autre genre.

---

§ 1er. PERISTOME DOUBLE.

† URNE TERMINALE.

POLYTRICHUM.

* Urne sans apophyse.

P. SUBROTONDUM. Cette mousse assez commune croît sur les hauteurs de la Fauconière, parmi les bruyères,

P. NANUM. Cette espèce, réunie à la précédente par Duby, en diffère par ses pédicules plus longs et plus flexueux, et doit être considérée au moins comme une variété.

P. ALOIDES. Tige simple, courte, urne cylindrique.
Croît sur la Fauconière.

P. URNIGERUM. Tige rameuse, urne cylindrique, rétrécie vers le péristome, s'inclinant après la chûte de l'opercule.

Croît sur la hauteur de la Loge.

Le P. *nigresens* de la fl. fr., que Duby considère comme une variété du P. *commune* est regardé par Brid. comme une variété du P. *urnigerum*. On doit rapporter à cette espèce les P. *axillare* de la fl. fr., le P. *dubium* de Scop., le P. *ramosum* de Dill.

** Urne portée sur une apophyse.

P. COMMUNE. Tige simple, urne oblongue quadrangulaire.

Cette mousse est commune dans les lieux humides.

La variété *attenuatum* est le P. *gracile* de Brid., le P. *longisetum* de Swarts, le P, *auriantiacum* de Schl., le P. *formosum* de Brid. sont rapportées par Hook et Tayl. au P. *commune*. Plusieurs autres rapportent la variété *yuccæfolium* au P. *formosum*.

P. PILIFERUM.. P. *Pilosum* (*Brid.*) Tige simple, nue à la base, feuilles terminées par un poil blanc; urne quadrangulaire.

Commune aux environs de Cherbourg.

P. JUNIPERINUM. Le P. *strictum* fl. fr., le P. *juniperinum* variété *gracile* (Brid.), doivent être rapportés à la même espèce.

Croît sur les murs, près les Fourches.

OLIGOTRICHUM.

O. UNDULATUM. Tige simple, urne cylindrique penchée, opercule surmonté d'une longue pointe.

Commune dans les prés et les lieux humides, fructifie au printemps.

BARTRAMIA.

B. POMIFORMIS. Feuilles subulées, urne droite, opercule plane.

Croît sur les fossés, à Tréauville, près l'église.

B. FONTANA. Tige à rameaux fasciculés presque simples, urne à ouverture oblique.

Cette Mousse fructifie très-rarement.

Croît dans les marais; elles se fait remarquer par ses touffes serrées et d'un vert clair.

Dans les prés au Maupas.

FUNARIA.

F. HYGROMETRICA. Tige nulle, feuilles ovales, aiguës, urne renversée, pédicule tortillé.

Cette mousse fructifie au printemps, et est commune sur la terre et les fossés.

BRYUM.

* Tige généralement privée de feuilles dans le bas.

B. PALUSTRE. Tige à rameaux épars, feuilles lancéolées, pointues, urne cylindrique, deprimée au milieu et sillonnée.

Croît dans les prés tourbeux.

B. LIGULATUM. Souche rameuse, feuilles ondulées, pédicules

agrégés, urne ovoïde, pendante, opercule courte et convexe.

Commune sur le revers des fossés humides.

B. CUSPIDATUM. Mnium serpilifolium, variété cuspidatum (Linn.), urne ovoïde pendante, opercule, conique obtus.

Croît sur la terre, dans les lieux humides.

B. PUNCTATUM. Feuilles ovales entières, urne ovoïde pendante, opercule aigu.

Commune sur les fossés frais et ombragés.

Obsv. Ces quatre espèces se font remarquer par leurs feuilles transparentes et comme ponctuées.

** Tige généralement feuillée.

B. ARGENTEUM. Tiges nombreuses, serrées, formant un gazon d'un vert glauque argenté.

Commune sur les couvertures en pierres.

B. CAPILLARE. Tige courte, à feuilles terminées par une pointe, étalées dans le bas, fasciculées au sommet.

Croît sur les fossés.

B. CESPITITIUM. Tige presque nulle, à feuilles exactement imbriquées.

Commune sur la terre.

B. NUTANS. Tige nue dans le bas, feuilles lancéolées, concaves, les inférieures petites, les supérieures plus grandes et fasciculées au sommet.

Le B. *cespititium* de Moug. et Nesl., n° 134, doit être reporté à cette espèce.

B. HORNUM. Tige à feuilles lancéolées, dentées, lâches dans le bas, rapprochées et plus longues au sommet.
Croît dans les lieux humides.

B. ANNOTINUM. Tige très-courte, rougeâtre, feuilles lancéolées, urne allongée pyriforme.
Croît sur la terre.

B. ALPINUM. Tiges nombreuses, serrées en gazon, feuilles lâches, imbriquées, d'un vert rougeâtre.
Croît au pied du Roule, entre les rochers.

†† URNE LATÉRALE.

DALTONIA.

D. HETEROMALLA. Tige couchée, rameuse, feuilles lancéolées rapprochées, urnes nombreuses, presque sessiles, naissant sur le même côté de la tige.
Croît sur l'écorce des arbres.

NECKERA.

N. PENNATA. Rameaux pennés, à feuilles distiques, urne naissant à la base des rameaux.
Croît sur les troncs d'arbres.

Obsv. Cette mousse, que Duby a portée au genre *altonia*, doit être réintégrée au genre *neckera* par la forme de sa coiffe, qui est cuculiforme au lieu d'être mitriforme, comme dans le genre *d'altonia*.

N. CRISPA. Rameaux pennés, feuilles distiques, pédicule naissant sur les rameaux, d'une gaine foliacée, urne droite.
Croît au pied des arbres, dans le bois de Beaumont.

N. PUMILA. Cette espèce, moitié plus petite dans toutes ses parties que la précédente, en diffère encore par la longueur de la gaine du pédicule, qui dépasse la moitié de sa longueur.
Croît sur l'écorce des arbres.

FONTINALIS.

F. ANTIPYRETICA. Tige longue, rameuse, feuilles ovales aiguës, disposées sur trois rangs.
Croît sur les pierres, au fond des ruisseaux.

HOOKERIA.

H. LUCENS. Rameaux aplatis, feuilles distiques, larges, ovales, diaphanes, reticulées, d'un vert luisant.
Croît sur la terre humide, au bord des sources.

HYPNUM.

* Urnes droites.

* Rameaux aplatis, feuilles disposées sur deux rangs.

H. COMPLANATUM. Feuilles ovales, lancéolées, d'un vert jaunâtre, urne ovoïde.
Croît sur les vieux troncs d'arbres.

H. TRICHOMANOIDES. Ressemble à l'espèce précédente, mais

en diffère par ses feuilles plus petites et ses urnes cylindriques.

** Rameaux arrondis, feuilles imbriquées en tous sens.

H. SERICEUM. Tige très-rameuse couchée, à rameaux simples, feuilles luisantes, d'un vert jaunâtre.

Commune sur les pierres et les vieilles souches.

H. MYURUM. H. *tumidiusculum* fl. fr., tige rampante, à rameaux nombreux et redressés, fasciculés, arqués au sommet.

Commune au pied des arbres.

H. MYOSUROIDES. Cette espèce diffère de la précédente par ses rameaux minces et allongés, ayant l'aspect soyeux du *Pterigynandrum gracile* et par son urne inclinée à sa maturité.

Cette espèce croît sur les pierres, très-rarement sur l'écorce des arbres.

** URNES PENCHÉES.

* Tige et rameaux aplatis, feuilles disposées sur deux rangs.

H. DENTICULATUM. Tige rameuse de la base, rameaux simples.

Croît sur la terre, au pied des arbres, dans les lieux frais et ombragés.

H. RIPARIUM. Tige de 4 à 5 centimètres, irrégulièrement rameuse, rameaux aplatis.

Croît sur les pierres, les arbres innondés, au bord des ruisseaux.

H. CONFERTUM, H. *ludwidgianum*. (Spreng.)

H. *Thuringinum*. (Web. et Mohr.) H. *Clavellatum* (Hedwg.) H. *Cernuum* (Latour).

Croît sur les vieilles souches.

H. RUSCIFORME. Il ne faut pas confondre l'H. *tumidius culum* de Lamark, ajouté par Duby comme synonime à cette espèce, avec l'H. *tumidiusculum* de la fl. fr., qui doit être reporté comme synonime de l'H *myurum* ; les H. *atlanticum* (Desfont.), H. *rivulare* (Hoffm.), H. *prolixum* (Gmel.), doivent être considérés tout au plus comme des variétés de cette espèce.

Cette mousse est commune sur les pierres, le long des ruisseaux ; la variété *rivulare* dans une fontaine près la chapelle Saint-Sauveur.

H. UNDULATUM. Tige couchée, peu rameuse, rameaux à feuilles larges, d'un vert blanchâtre.

Croît sur la terre, parmi les bruyères.

** Tiges et rameaux applatis, feuilles imbriquées en tous sens.

H. SPLENDENS. Cette mousse est commune dans les bois.

H. PROLIFERUM. H. *tamariscinum* (Linn.). Aussi commune que la précédente.

H. PROELONGUM. Cette espèce est commune sur les vieilles souches. H. prœlongum (V. Ludwigü). Cette variété remarquable par sa couleur brillante, souvent d'un jaune doré, croît dans le parc de Flamanville. La variété *speciosum* (Brid.), ne diffère pas de l'H *clarioni*.

*** Tige et rameaux arrondis, feuilles imbriquées en tous sens.

H. ALOPECURUM. Cette espèce, commune sur les fossés humides, se fait remarquer par ses tiges dressées et privées de feuilles.

H. MURALE. H. *clavellatum* (Linn.). Croît sur les pierres et les murs.

H. VELUTINUM. Cette mousse, que l'on trouve sur la terre et l'écorce des arbres., croît de préférence sur les racines des vieux saules.

H. INTRICATUM. Ne diffère du *velutinum* que par ses feuilles moins serrées.

L'H. *Reflexum* et l'H. *populeum* ont tant d'analogie avec cette mousse, et leurs caractères étant peu constants, quelques auteurs les rapportent comme variété de l'H. *velutinum*.

H. SERPENS. Espèce remarquable par la grosseur de ses urnes comparativement à la petitesse de ses feuilles et à la ténuité de ses rameaux.

L'H. *Falcatum* (Will.), l'H. *spinulosum* (Hedw.), H. *tenue* (Schrad.), H. *Repens*. fl. fr., toutes ces espèces doivent être considerées tout au plus comme variétés de l'H. *serpens*.

H. TENELLUM. Cette espèce, plus petite dans toutes ses parties, a tant d'analogie avec la précédente, que quelques auteurs en font seulement une variété.

Ces deux mousses sont assez communes sur la terre et au pied des arbres,

H. ALBICANS. Cette mousse, d'un jaune blanchâtre, à jets redressés et fasciculés, se trouve dans les terrains sablonneux et arides.

H. PLUMOSUM. H. *Sericeum*, variété *plumosum* (Neck). (H. *Salebrosum*), de divers auteurs.

Obsv. D'après les observations de Bridel, dans sa *Bryologie*, l'H. *plumosum*, le *salebrosum*, l'H. *pseudoplumosum* seraient à peine des variétés de cette espèce.

Commune sur la terre, les pierres et la racine des arbres.

H. LUTESCENS. H. *Ramosum* (Leers). H. *sericeum*, variété *prælongum* (Weis), H. *sericeum* (Dill). H. *strigosum*, variété *ramosum* (Neck).

Cette mousse, d'un jaune vert et luisant, croît sur les arbres, les pierres et les vieux murs.

H. PURUM. Croît sur la terre, parmi les bruyères.

L'H. *illicebrum* est à peine une variété de l'H. *purum*.

H. SCHREBERI. H. *compressum* (Hoffm), H. *purum* variété, (Huds), H. *cuspidatum* variété (Weirs), H. *muticum* fl. fr.

Croît dans les lieux humides, parmi les bruyères.

H. PILIFERUM. — H. *cassubicum* (Dicks). H. *Filiforme* fl. fr.

Se trouve sur les vieilles souches.

H. RUTABULUM. — Cette mousse, l'une des plus communes, se distingue bien à son pédicule rude.

H. STRIATUM. Les stries, les nervures des feuilles et la lon-

gueur de la pointe de l'opercule, distinguent cette espèce.

**** Feuilles scarieuses.

H. CUSPIDATUM. Elle se reconnaît facilement à l'espèce de pointe allongée que forme l'extrémité des rameaux.
Très-commune.

H. CORDIFOLIUM. Cette espèce, réunie à l'H. *Cuspidatum* par Ehrart, en diffère par ses rameaux simples et plus allongés.
Elle croît dans les fossés et les marais.

H. LOREUM. Cette espèce est commune dans les lieux secs et ombragés.

H. STELLATUM. Croît dans les prés tourbeux.

H. SQUAROSUM. Commune dans les prés.

H. SQUARROSULUM. Se distingue de la précédente par ses feuilles plus étroites, par sa stature plus petite. Rare.

H. HALLERI. Il ne faut pas confondre cette espèce avec l'H. *halleri*, synonyme de l'H. *moluscum*.

H. TRIQUETRUM. Cette mousse est une des plus communes. Dans les bois et les bruyères.

***** Feuilles dirigées d'un seul côté.

H. FILICINUM. H. *dubium* fl. fr. Cette mousse rare croît dans les prés tourbeux.

H. COMMUTATUM. Cette espèce, réunie par quelques botanistes à la précédente, en diffère par sa stature plus robuste, par ses rameaux plus régulièrement pinnés et ascendants.

Cette espèce est rare; elle croît principalement dans les ruisseaux.

H. PALUSTRE. L'H. *molindinarium*, porté comme synonyme à cette mousse par Duby, est considérée par Bridel comme une variété de l'H. *molle*.

H. ADUNCUM. Cette mousse, d'un jaune pâle et soyeux, varie, comme toutes les plantes aquatiques, dans sa forme et sa couleur.

H. FLUITANS. Cette belle mousse, haute de 8 à 10 centimètres, croît dans les ruisseaux.

H. UNCINATUM. Cette espèce, qui a du rapport avec l'H. *aduncum*, n'habite jamais, comme cette dernière les lieux marécageux. Elle croît principalement sur les montagnes, au pied des arbres.

H. MOLUSCUM. H. *halleri*, (Timm.), H. *hedwigii* fl. fr., H. *compressum* fl. fr.

Cette mousse, que Linnée paraît avoir confondue avec l'H. *cristacastrensis*, a reçu par divers auteurs les synonymes qui appartenaient à cette dernière espèce. L'H. *moluscum* se distingue de l'H. *cristacastrensis* par sa stature moitié plus petite, par ses masses moins étendues, plus compactes, plus crépues, et par ses pédicules beaucoup plus courts.

H. RUGOSUM. H. *lycopodioides* (Nech). H. *diastophillum* fl. fr.

Cette espèce rare croît au pied des rochers.

H. CUPRESSIFORME. Cette mousse, une des plus communes, est infiniment variable dans sa taille et sa couleur. Parmi les nombreuses variétés que les botanistes ont reconnues, la variété *compressum* et la variété *tenue* se trouvent dans nos environs.

Obsv. Les hypnum, striatum, piliferum, murale et rusciforme, sont les seuls dont les opercules soient terminés par une longue pointe, ce qui les rend faciles à distinguer.

§ 11. PERISTOME SIMPLE

(excepté quelques orthotriches).

† COIFFE A OUVERTURE OBLIQUE.

LEUCODON.

L. SCIUROIDES. *Trichostomum* sciuroides (Web et Mohr), *hypnum* sciuroides (Linn).

Cette espèce rare croît sur l'écorce des arbres.

PTERIGYNANDRUM.

P. GRACILE. *Hypnum ornithopodioides* (Huds). H. *gracile (Linn)*.

Croît sur l'écorce des arbres.

P. FILIFORME. *Hypnum cylindricum* (Smith). Cette mousse assez rare est plus petite dans toutes ses parties que la précédente.

P. SMITHII. Cette espèce très-rare se fait remarquer par la rigidité de ses rameaux, courbés vers le sommet.

Elle croît sur l'écorce des arbres, principalement sur les ormes.

TORTULA.

* Dents libres.

T. MURALIS. Croît en petits gazons sur les murs et les rochers.

T. CUNEIFOLIA. Tige nulle, feuilles en rosette. Cette mousse est confondue par plusieurs auteurs avec le T. *muralis* variété *æstiva*.

T. ENERVIS. Croît sur les murs argilleux et les fossés.

T. UNGUICULATA. Cette espèce a été divisée en un si grand nombre de variétés, qu'il est presque impossible de les déterminer. On reconnaît le type à ses tiges à peine hautes de 1 à 2 centimètres, à ses feuilles surmontées d'une petite pointe, à son urne cylindrique et à la couleur rouge de l'opercule allongé comme l'ongle d'un oiseau.

T. RIGIDA. Comme la plupart des botanistes anglais ont confondu cette mousse avec le T. *enervis*, et par conséquent les synonymes qui lui appartiennent ; pour distinguer celle-ci, on doit lui conserver le nom de *trichosto-*

mum aloides (Brid.), sur le caractère que les dents allongées ne sont presque pas contournées en spirale à la base.

T. NERVOSA. Il ne faut pas confondre cette espèce avec le *bryum nervosum* (Hoff), qui n'est qu'une variété du T. *unguiculata*.

T. TORTUOSA. Croît sur la terre, parmi les vieilles souches.

T. CONVOLUTA. Cette espèce se distingue bien à la couleur jaune de son pédicule, tandis qu'il est rougeâtre dans les autres espèces de nos environs.

** Dents soudées à la base.

T. SUBULATA. Opercule à longue pointe droite.
Croît sur la terre et les murs.
Roehl. regarde le T. *mucronifolia* comme une variété de cette espèce, qui n'en diffère que par sa texture plus molle et son urne droite, le T. *alpina*, d'après Bridel, ne serait aussi qu'une variété du T. *subulata*.

T. RURALIS. Cette mousse rameuse, haute de 4 à 6 centimètres d'un aspect jaunâtre, croît principalement sur le sable et forme des tapis très-étendus dans nos Mielles.

DIDYMODON.

D. PURPUREUM. *Ceratodon purpureus* (Brid.); *dicranum purpureum* fl. fr. La couleur rouge dont est imprégnée

cette mousse, la fait reconnaître aisément; les pédicules sont transparents et d'une belle couleur pourpre. Elle est très-commune sur les toits et les vieux murs.

DICRANUM.

* Feuilles dirigées d'un seul côté.

D. SCOPARIUM. Très-commun. la varieté, *fuscescens* D. *longirostrum* fl. fr.; D. *rupestre* (Brid.) Rare.
Se trouve dans les bois.

D. FLAGELLARE. Cette espèce, qui, au premier aspect, a beaucoup d'analogie avec la précédente, en diffère par la forme de son urne et par ses feuilles très-entières.

D. HETEROMALLUM. Cette mousse, qui atteint à peine 3 centimètres de hauteur est assez commune sur la terre, où elle forme de petits gazons.

** Feuilles dirigées uniformément autour de la tige.

D. GLAUCUM. Cette espèce se distingue bien par ses urnes presques sessiles et la couleur blanchâtre de ses feuilles.

*** Feuilles disposées sur deux rangs opposés.

D. VIRIDULUM. *fissidens bryoides* (Brid); la variété *exile* (Duby) est conservée au rang d'espèce par Bridel, sous le nom de *fissidens exilis*.
Ces deux très-petites mousses croissent sur la terre humide.

D. Taxifolium. Plante un peu plus grande que la précédente. Se trouve dans les mêmes lieux.

D. Adianthoides. Cette espèce, qui ressemble par la disposition des feuilles, à celles qui précèdent, mais qui est beaucoup plus grande, croît dans les prés tourbeux.

WEISSIA.

* Feuilles ovales.

W. lanceolata. Croît en petits gazons sur la terre, et ne se trouve que très-rarement sur les arbres.

** Feuilles étroites.

W. cirrhata. W. *dicksoni*. Croît sur les toits et sur les fossés. Le W. *crispula* est regardé par quelques auteurs comme une variété de cette espèce.

W. controversa. W. *viridula* (Brid.); W. *pulvinata* (Moench.); *crispa* (Timm.).

Cette mousse, beaucoup plus petite que la précédente, croît sur les fossés humides.

†† COIFFE A OUVERTURE DROITE ET HORIZONTALE.

THESANOMITRION.

TH. flexuosum. *Campylopus flexuosus* (Brid.) *dicranum flexuosum* fl. fr. Tige presque simple, feuilles subulées, pédicules tortueux.

Croît sur les rochers humides.

TRICHOSTOMUM.

TRI. POLYPHILLUM. *Dicranum polyphyllum*, *d. aggregatum* (Brid.); *bryum cirrhatum.* (Dill.)

Croît sur les rochers. Rare.

TRI. ACICULARE. Cette mousse rare croît sur les rochers humides.

TRI. HETEROSTICHUM. *Racomitrion heterostichum.* (Brid.); *bryum secundum* (Gmel.).

Croît sur les rochers, parmi les bruyères.

GRIMIA.

G. PULVINATA. *Dryptodon pulvinatus.* (Brid.); *dicranum pulvinatum.* fl. fr. *d. nigricans* fl. fr.; *trichostomum pulvinatum.* (Web.); *bryum pulvinatum* (Linn.).

Cette mousse est commune sur les murs, où elle forme des touffes arrondies.

G. OVATA. *Campylopus ovatus*, *dryptodon ovatus.* (Brid.); *dicranum ovatum.* (Hedw.); *d. ovale* fl. fr.

Cette mousse, qui a l'aspect de la précédente, a les pédicules droits, au lieu d'être renversés comme dans le G. *pulvinata.*

Dans sa *Bryologie*, Bridel fait deux espèces de cette mousse : le *grimia ovata*, dont les dents sont entières; le *dryptodon ovatus*, dont les dents sont divisées au sommet par deux ou trois lanières. Mais ce caractère est telle-

ment inconstant, que Hooker a réuni ces deux genres.

G. PLAGIOPODIA. Toute la plante a un aspect grisâtre, à cause des longs poils gris qui la recouvrent.
Croît sur les murs. Rare.

G. MARITIMA. G. *alpicola*, variété *maritima* (Walh.); *Weissia maritima* (Poir.).
Cette mousse rare croît sur les rochers du bord de la mer, sous les falaises de Flamanville.

G. APOCARPA. Croît sur les rochers et les troncs d'arbres, dans les bois de la Glacerie.

ORTHOTRICHUM.

* Péristome simple.

O. CUPULATUM. *Bryum sessile* (Gmel.)
Croît sur les arbres.

O. ANOMALUM. O. *saxatile* (Brid.) O. *commune* (P. de B.)
Commune sur les pierres, au pied du Roule.

** Péristome double.

+ Urne sessile.

O. AFFINE. Cette mousse et sa variété, O. *pumilum*, croissent sur les arbres.

O. DIAPHANUM. Croît sur les arbres.

O. STRIATUM. Se trouve sur les arbres et les rochers.

O. RIVULARE. Cette espèce, qui croît sur les pierres, le long des ruisseaux, est d'un vert noirâtre.

++ Urne pédiculée.

O. CRISPUM. *Weissia crispa* (Roth.); *grimia capillata.* (Moench.); *bryum sylvaticum; b. crispum* (Hoffm). Cette mousse se fait remarquer sur les arbres, par ses touffes arrondies et crépues.

TETRAPHIS.

T. PELLUCIDA. T. *cylindrica* (Voit.); T. *oblong.* (Turn.) *bryum diaphanum* (Web.)
Croît parmi les rochers.

§ 111. PÉRISTOME NU.

ANICTANGIUM.

A. CILIATUM. *Gymnostomum hedwigia.* Commun sur les rochers, dans les lieux élevés.

GYMNOSTOMUM.

G. HEIMII. *Intermedium* (Turn.); G. *affine* (Brid.)
Se trouve sur la terre, sur le rebord des fossés.

G. TRUNCATULUM. Cette mousse extrêmement variable, soit dans la hauteur de ses tiges, soit dans la forme de ses feuilles, a été, par quelques auteurs, considérée comme une variété de la précédente.

G. OVATUM. G. *pusillum* (Hedw.) *pulvinatum* (Lagasc.) Croît sur les murs d'argile.

G. PYRIFORME. *Bryum pyriforme* (Linn.) Commun sur la terre, dans les lieux cultivés.

G. VIRIDISSIMUM. *Zygodon viridissimus* (Brid.), *grimia forsteri* (Smith.); la fructification n'ayant pas été vue par la plupart des auteurs qui ont décrit cette mousse, elle a été classée, tantôt dans un genre, tantôt dans un autre. Bridel, lui trouvant beaucoup d'analogie avec le *zygodon conoideum*, par sa couleur et la forme de ses feuilles, étant seulement plus robuste dans sa stature, l'a placée à la suite de cette espèce.

Commune sur les arbres, où elle forme des petites touffes arrondies.

G. FASCICULARE. *Bryum attenuatum* (Brid.). Cette mousse croît sur la terre argilleuse; elle se distingue du G. *pyriforme* par son opercule convexe et plus aigu, et par sa coiffe presque entière à sa base.

SPHAGNUM.

SPH. OBTUSIFOLIUM. Variété *vulgare* S. *statifolium* fl. fr., S. *Obtusifolium*. variété *minus*. S. *compactum*. *S. condensatum* (Web.) S. *cymbilifolium* (Hedw.).

Ces deux mousses sont communes dans les prés tourbeux et les marais.

SPH. ACUTIFOLIUM. S. *capillifolium* (Hedw.) S. *gracile* (Rich.), S. *intermedium* (Hoff.). Le pédicule, plus long dans cette espèce que dans la précédente, distingue bien cette mousse.

§ IV. MOUSSES SANS PÉRISTOME.

PHASCUM.

P. SUBULATUM. Forme de petits tapis, d'un beau jaune soyeux, sur la terre.

P. CUSPIDATUM. Cette mousse, qui fructifie en hiver, croît sur la terre, dans les jardins.

P. MUTICUM. Croît sur la terre, en petits gazons.

P. RECTUM. L'urne, pédiculée dans cette espèce, la distingue des précédentes, dont l'urne est sessile.

RECHERCHES HISTORIQUES

CONCERNANT

THOMAS HÉLIE,

DE BIVILLE,

Connu communément sous le nom du

BIENHEUREUX THOMAS,

Par M. COUPPEY,

Juge du tribunal civil de Cherbourg, membre de la société des antiquaires de Normandie, des sociétés académiques de Caen et de Cherbourg et autres sociétés savantes.

Pour satisfaire au vœu de plusieurs personnes pour qui j'ai la plus profonde vénération, j'ai entrepris l'examen des questions suivantes :

1° *Le calice et la chasuble conservés à Biville, comme un don fait par Saint Louis à Thomas Hélie, ont-ils vraiment cette origine ?*

2° *La tradition, d'après laquelle la partie de l'église de Biville où est le tombeau du Bienheureux serait la chapelle érigée en son honneur par la piété des fidèles, au pignon de l'église paroissiale, immédiatement après son décès, est-elle vraie ?*

3° *Est-il prouvé que le culte de ce saint personnage a commencé de suite après sa mort, et qu'il était déjà même en odeur de sainteté pendant sa vie?*

Première question.

Le calice en vermeil [illegible], dont la forme n'est pas de notre époque, porte, autour du piédestal, cette inscription six fois répétée : *Sui donne par amour.*

Les biographes de Thomas Hélie, et ceux qui dans diverses circonstances ont parlé de ce calice, ont cru devoir changer cette inscription, pour, à ce qu'ils croyaient, corriger une faute d'orthographe, lorsqu'ils en commettaient une contre les règles de la langue romane des provinces septentrionales de la France, et ils ont rapporté que l'inscription disait : *Suis donné par amour*; il y en a même qui ont cru devoir y ajouter le pronom *je.*

Les accents grave, aigu et circonflexe sont des inventions modernes, sans que toutefois on en puisse fixer l'origine d'une manière précise. Le point sur l'*i* est dans le même cas; j'en ai trouvé dans des ouvrages du XIII^e^ siècle, comme j'ai trouvé les *i* sans points dans des ouvrages du XIV^e^ siècle, et même du XV^e^. Ce qui est bien certain, c'est que, dans l'histoire de la langue française, l'absence d'accents comme de points sur la lettre *i*, dénote une haute antiquité de l'écriture.

Le mot *sui* pour exprimer la première personne du présent de l'indicatif du verbe être, est la forme première adoptée dans la langue romane, née comme on sait de la corruption du latin, et du mélange d'un assez grand nombre de mots des langues germaniques. Voir la *Gram-*

maire comparée des langues de l'Europe formées de la langue latine, par Raynouard, page 210. Quelquefois le pronon JE précédait le verbe, alors c'était *jo sui* sans point, ou *jo sui* avec un point. Voici quelques exemples de cette forme pris à livre ouvert dans les anciens monuments de la langue française :

Mez fiéble sui, maint mal me sent,
Ne cuid pas vivre lungement.

(Poëme de Rou, vers 618 *et* 619.)

C'est-à-dire :

Plus faible je suis, plus mal je me sens,
Je ne crois pas vivre longuement.

Par vos sui en prison mis.

(Fabliau d'Aucassin et Nicolette).

Par vous je suis mis en prison.

Qui sui tous siens et sui en sa devise.

(Chants du roi de Navarre.)

Moi qui suis à elle et suis en son pouvoir.

Ainsi est-il du monde à la journée d'hui,
Car le povre om n'est conneu de nulli ;
Mais quand il devient riche, meint sen viennent à lui
Qui lui disent : Cousin de vo lignage sui.

(Fabliaux publiés par Jubinal.)

Ainsi est-il du monde aujourd'hui,
Car le pauvre homme n'est connu de personne :
Mais quand il devient riche, plusieurs viennent à lui,
Qui lui disent : Cousin de votre lignage je suis.

Ces exemples suffisent; c'est surtout à propos de citations sur une question de philologie que

> Le secret d'ennuyer est celui de tout dire.

Nous n'avons pas besoin de faire observer que, si nous avons ponctué à la moderne nos citations romanes, c'est par l'effet de l'habitude.

Dans les auteurs en prose du XIV^e^ siècle, il est rare de trouver le verbe *être* sans le pronom; le mot *suis* est employé plus fréquemment que *sui*. Les poëtes variaient à cet égard davantage, parce qu'ils pouvaient ainsi, soit allonger le vers, soit le diminuer d'une syllable à volonté, et posséder deux rimes au lieu d'une. Froissart, qui écrivait ses histoires, et quelques poëmes naïfs dans ce XIV^e^ siècle, emploie dans ses vers toutes ces formes : *sui*, *suy*, *je sui*, *je suis*, *je suy;* enfin la forme actuelle je *suis* a prévalu et est restée seule.

Si donc l'inscription du calice était un document isolé de la tradition, il serait impossible d'affirmer qu'elle n'eût pas été faite cinquante ans avant ou cinquante ans après Saint Louis; mais, comme il s'agit ici de savoir seulement si la tradition, suivant laquelle ce calice aurait été donné par Saint Louis au Bienheureux Thomas, est vraie, l'inscription faite très-grammaticalement, suivant la langue de cette époque-là, est une confirmation de la tradition. Nous devons ajouter, qu'après avoir examiné et comparé les lettres de cette inscription, une à une, avec de nombreux *fac simile* des écritures du temps de Saint Louis, nous avons trouvé la plus parfaite conformité.

Encore une observation philologique : elle concerne le mot *amour*. Ce mot, qu'on écrivait aussi *amor*, *amors*,

AMUR, ne signifie plus maintenant, quand il est isolé, que l'affection d'un sexe pour l'autre; il faut y joindre un autre mot pour en spécialiser le sens; ainsi, on dira: L'amour de Dieu, l'amour du prochain, l'amour fraternel, l'amour de la patrie. Dans les écrivains des XII^e^ et XIII^e^ siècles, ce mot seul signifiait l'amitié la plus pure, comme tout autre sentiment; voyez Roquefort, *Dictionnaire de la langue romane*. D'où est venue la dégénération de ce mot? Il faut, selon toute apparence, l'attribuer à l'emploi, sans fin et sans mesure, dans le sens adopté de nos jours, qu'en firent les auteurs des romans de chevalerie, des fabliaux et des poésies amoureuses, qui forment le fond de notre littérature depuis le XII^e^ siècle jusqu'au XVI^e^. Les auteurs graves n'ont plus voulu s'en servir qu'avec l'accompagnement d'une autre expression qui en précise le sens. L'expression AMOUR du calice annonce donc bien la fin du XIII^e^ siècle; dans le cas de doute, on l'attribuerait facilement à une époque plus reculée.

Convenons cependant que si nous n'avions que le calice, ceux qui se plaisent à chicaner pourraient nous alléguer que ce calice pourrait avoir été donné par Louis VII, ou Louis VIII, ou Philippe Auguste, prédécesseurs de Saint Louis, ou par un de ses deux ou trois successeurs, tout en reconnaissant sa haute antiquité. On pourrait répondre avec raison que la tradition est là, et qu'en examinant la vie et les actions des rois de France des XII^e^, XIII^e^ et XIV^e^ siècles, on ne trouve que Saint Louis, qui ait pu vraisemblablement donner un vase d'un si grand prix à un prêtre né dans une paroisse obscure de la Hague, où aucun événement politique ne s'est accompli, où aucun roi de France n'a mis le pied. Mais il ne va plus

y avoir lieu à contestation, même, j'ose le dire, à chicane; une évidence complète va se manifester par l'inspection de la chasuble, que la tradition suppose avoir été donnée avec le calice.

Sur cette chasuble, confectionnée en soie et fil d'or, sont les losanges où sont brodées quatre figures, une dans chaque losange, savoir: 1° *une fleur de lis;* 2° *une façade de château avec porte cintrée, surmontée de trois tours crénelées, dont celle du milieu est la plus haute;* 3° *un aigle simple;* 4° *un lion allongé et eflanqué.* Si ces quatre armoiries appartiennent à Saint Louis et à sa famille, et ne peuvent être attribuées à nulles autres personnes, la preuve sera irréfragable sans doute. Or, rien n'est plus facile que la démonstration de ce fait; prenons chaque figure l'une après l'autre:

1° La fleur de lis isolée fut adoptée pour armoiries par Louis VII et lui servit de sceau; voir les historiens de France, et spécialement le *Traité des mœurs et coutumes des Français*, par l'abbé Le Gendre, page 90. Charles V fut le premier qui les assembla au nombre de trois. Dans l'intervalle, la fleur de lis était ou seule dans les sceaux, ou disséminée à profusion sur les manteaux ou les draperies; voilà bien déjà les armoiries de Saint Louis. Aucun particulier, hors ceux à qui la puissance royale aurait concédé ce droit, n'eût osé usurper la fleur de lis.

2° La sainte mère de Louis IX, Blanche de Castille, sortait de la plus illustre famille de l'Espagne, et les armoiries de Castille étaient une façade de château avec une porte cintrée et trois tours, dont celle du milieu était la plus haute; le tout conforme minutieusement à la porte et aux trois tours brodées sur la chasuble. Voyez sur ce point la *Méthode du Blason*, du père Menestrier, leçon XXIX^e^, et

la planche qui s'y rapporte, ainsi que tous autres ouvrages sur le blason et les armoiries. Ceux qui n'ont pas de ces sortes d'ouvrages peuvent trouver les armoiries de Blanche de Castille dans un recueil populaire, le *Magasin pittoresque*, année 1838, page 29; ils y verront les armoiries de Castille, et, à côté, celles du royaume de Léon; le tout parfaitement ressemblant aux figures de la chasuble qui nous occupe.

3o Le lion allongé et efflanqué appartenait au royaume espagnol de Léon, depuis longtemps uni à la ~~reine~~ Castille, sous la domination de la famille de la reine Blanche. Alphonse dit le Vaillant, sous lequel vécut le héros d'une des tragédies de Corneille, Le Cid, réunit les deux royaumes de Léon et de Castille et en cumula les armoiries. Après divers partages, ils furent de nouveau réunis pour n'être plus divisés dans les mains de Ferdinand III, en 1230. La reine Blanche mourut en 1252, et Saint Louis en 1270. Voir les histoires d'Espagne et les traités du blason, où l'on remarquera le lion de la chasuble.

4° L'aigle simple, de *sable*, suivant le langage technique, était les armoiries d'une maison illustre dans les fastes du moyen âge, celle de Maurienne, dont les domaines étaient placés entre la Savoie, le Dauphiné et l'Italie. Saint Louis épousa Marguerite de Provence, fille de Raymond Berenger, comte de Provence, et de Béatrix, fille de Thomas, comte de Maurienne et de Savoie; ce mariage fut contracté l'an 1234.

« Thomas, dit l'auteur du résumé de l'histoire de Pro-
» vence, page 166, était le successeur de ces anciens comtes
» de Maurienne, qui, par loi de primogéniture et de mascu-
» linité, avaient non-seulement conservé intactes leurs pre-
» mières possessions, mais encore y avaient ajouté, et qui,

» dans la contrée située entre le Rhône, les Alpes et les » frontières de Provence, dominaient à l'est sur le revers » occidental des Alpes, comme les Dauphins du Viennois » dominaient à l'ouest sur la rive gauche du Rhône. Le comte » de Savoie et de Maurienne offrait au comte de Provence » un appui solide, ayant les mêmes intérêts que lui, en sa » qualité de membre du royaume des Allemands, contre l'em- » pereur et le nouveau roi. »

Veut-on vérifier si le comte de Savoie et de Maurienne portait effectivement pour armoirie, en sa qualité de comte de Maurienne, un aigle simple ? que l'on se reporte à la *Méthode du Blason* du père Menestrier, pages 395 et 396 ; l'ouvrage est classique en ce genre et fait autorité ; voir généralement au surplus les auteurs qui ont traité de ces sortes de matières.

Est-il possible, à la vue de ces armoiries de Saint Louis, de son auguste mère et de son épouse, de douter encore un instant de la vérité de la tradition ? C'est le cas de dire, comme un orateur de la tribune française : *Maintenant est-ce clair ?*

Du temps de Saint Louis, les armoiries étaient extrêmement à la mode ; les familles en couvraient leurs meubles, leurs vêtements, les présents qu'elles faisaient ; c'était comme une propriété de famille qu'une maison se gardait bien d'usurper sur une autre ; tout était armorié : il serait aisé d'offrir de cette assertion des preuves évidentes et à profusion. Une méconnaissance à cet égard supposerait une ignorance inexcusable, ou une connaissance superficielle de l'histoire de France.

C'est avec plaisir que je témoignerai ici du zèle et de l'intelligence avec lesquels M. Victor Le Sens, écrivain de la

marine, a coopéré à mes recherches sur ces questions historiques et héraldiques.

Ajoutons, pour ne négliger rien aux preuves de l'authenticité du calice et de la chasuble, qu'un présent aussi riche, pour le temps où il a été fait, ne pouvait venir que d'une main royale, et n'était pas indubitablement le résultat d'une acquisition de l'humble prêtre de Biville.

C'est ici le lieu de citer la note que nous a remise M. Roulland, orfévre à Cherbourg, qui a succédé à l'habileté et à l'expérience de son père, au sujet de l'état matériel du calice et de la patène, qu'il a réparés il y a dix-sept ans :

« Monsieur, j'ai l'honneur de répondre à votre demande : » Il y a environ dix-sept ans, M. le Curé de Biville me » remit, pour y faire des réparations assez importantes, » un calice et une patène fort anciens, et qu'il me dit » être ceux qui ont appartenu au Bienheureux Thomas. La » coupe du calice avait déjà subi une réparation, et tout » indiquait que cette réparation était déjà ancienne ; elle » consistait en une soudure faite au fond de la coupe ; » comme la soudure avait été faite en étain, la réparation, » loin d'avoir remis la coupe en bon état, n'avait fait que » la détériorer au point qu'elle était percée et qu'elle » coulait; je fus obligé de prendre les plus grandes précautions pour enlever la soudure d'étain, qui avait presque » oxidé les parties de la coupe qui l'avoisinaient. J'ai réussi, » cependant, à enlever cette soudure et à souder de nouveau la partie endommagée avec de la soudure d'argent. » Comme il avait fallu, pour cette opération, passer la » coupe au feu, elle s'était amollie et avait perdu sa forme » arrondie ; il fallut la replaner, c'est-à-dire lui redonner » sa première forme ; dans ce travail, la soudure s'enleva

» absolument comme des pelures d'oignon, ce qui était l'in-
» dice certain d'une grande antiquité, car il n'y a que
» les dorures fort anciennes qui soient assez fortes pour
» se lever ainsi ; je fus donc obligé de redorer à neuf cette
» même coupe. Je dois dire que la coupe portait encore
» des traces des coups de marteau qui avaient servi à la
» polir, et n'avait pas été poncée, ce qui est encore une
» indice d'une grande ancienneté ; de plus, les ciselures
» et gravures qui se trouvent sur le calice m'ont paru
» aussi avoir tous les caractères des ciselures antiques. J'ai
» aussi raccommodé la patène, qui était également en fort
» mauvais état ; elle était fendue en plusieurs endroits ; je
» l'ai également soudée à l'argent et l'ai redorée. J'ai la
» conviction qu'elle était du même temps que le calice,
» car, comme le calice, elle portait tous les caractères
» d'un travail fort ancien. Certifié par l'orfévre soussigné,
» à Cherbourg, le 4 janvier 1843. Roulland. »

S'il est évidemment démontré que les ornements précieusement conservés à l'église de Biville, comme un don de Saint Louis, sont authentiques, quelle grave conséquence il en doit résulter en faveur de l'opinion qui fait de Thomas Hélie un saint ! Un prêtre d'une famille obscure, né dans une paroisse de la Hague, qui n'avait rien de notable, aurait-il été l'objet d'un pareil présent de la part d'un monarque religieux et éclairé, si sa sainteté n'eût été notoire ? Le premier des témoins d'une enquête qui serait faite en faveur de la canonisation de Thomas Hélie, est certainement Saint Louis.

Seconde question.

L'église actuelle de Biville est dans la direction de l'est à l'ouest. On y remarque, quant aux caractères de l'architecture, deux parties d'un genre différent, savoir : le chœur où est le tombeau de Thomas Hélie, avec une partie de la nef jusqu'à une arcade, et le reste de la nef. Cette dernière partie a tous les caractères, quant à la maçonnerie et aux portes et fenêtres, du commun des églises de notre pays, qui sont d'une construction ou reconstruction moderne. Quant à la première partie, c'est-à-dire le chœur actuel et une partie de la nef, on y remarque des indices d'une plus grande antiquité, tels que des fenêtres très-allongées, très-étroites, terminées par une pointe ogivale un peu obtuse, et encadrées de deux colonnettes très-longues, terminées par deux arcs en ogive; entre ces fenêtres, des groupes de cinq colonnettes fort longues, surmontées d'un bouquet de cinq arcades. Suivant la tradition, cette partie, où est le tombeau, serait la chapelle bâtie par la piété des fidèles au pignon de l'ancienne église de Biville, immédiatement après la mort de Thomas Hélie ; l'ancienne église se serait prolongée dans ce temps-là du côté de l'ouest, au-delà du portail actuel, ainsi que cela résulte de la tradition et de l'existence d'anciennes maçonneries trouvées dans les lieux destinés maintenant aux sépultures.

La tradition est encore ici confirmée par l'état matériel de l'architecture de l'église actuelle.

Un examen plus analytique et plus détaillé de cette question aurait eu pour but de prouver que le culte du bienheureux Thomas aurait commencé immédiatement après sa mort. Cette preuve devant résulter de ce qui va suivre, nous passons à la troisième question.

Troisième question.

Sans nous immiscer dans l'examen d'une cause qu'examinera avec maturité la cour de Rome, éclairée par l'autorité épiscopale de ce diocèse, nous dirons cependant, qu'à l'égard d'une personne décédée il y a six cents ans, il est important de savoir si son culte a commencé immédiatement après sa mort, par un élan spontané des populations chrétiennes, lorsque les faits étaient récents et notoires, au lieu d'être une création postérieure à cette mort, ne fût-ce que d'un demi-siècle. Or, la preuve de ce fait se trouve dans un ouvrage composé immédiatement, ou peu d'années après le décès de Thomas Hélie, par un auteur du pays de la Hague, ouvrage dont nous allons nous occuper dans un instant.

C'est le seul monument contemporain qui soit connu; il en existait d'autres, dont la perte est probablement irréparable. Expliquons-nous :

L'église de Biville conserve dans ses archives un manuscrit en parchemin, contenant la vie et les miracles du Bienheureux; il est de 1691, approuvé par l'évêque de Coutances, Loménie de Brienne, et par un grand vicaire, docteur en théologie, nommé de Blanger; l'auteur est un M. Helye, curé de Saint-Pierre de Coutances. A la fin du manuscrit, on lit :

» Liste des auteurs dont on s'est servy pour décrire » l'histoire de la vie et des miracles du Bienheureux » Thomas Helye :

» 1° D'un registre relié en parchemin, conservé en l'é- » glise de Biville, dans lequel est décrite en latin l'his- » toire de sa vie et de ses miracles, par un nommé Clé- » ment, présent à l'information qu'en fit Jean Ier du nom,

» évêque de Coustances, accompagné de Raoul Desjardins, » prieur des frères prescheurs du lieu, en conséquence de » la commission apostolique ;

» 2° De l'histoire de sa vie, mise en françoys, par un » auteur anonyme ;

» 3° La même vie, décrite en vers françoys, par le » nommé Jean Helye, insérée dans le même registre. »

Les autres auteurs de cette liste, qui avaient fourni des matériaux, étaient modernes, et, d'ailleurs, ne contenaient pas de détails biographiques. Cependant, nous reviendrons sur le livret du père Le Mière, publié en 1632.

Après cet énoncé des livres où l'auteur du manuscrit que possède encore l'église de Biville a puisé, ont lit : « Les manuscrits mentionnés dans la liste ci-dessus » m'ont été communiqués en original, et je les ai remis » entre les mains de M. Helye, curé de Saint-Pierre de » Coutances. De Blanger. »

Quant à l'ouvrage en vers, qui va bientôt nous occuper, et qui était bien du XIII^e^ siècle, il n'en existe plus qu'une copie à la bibliothèque royale, parmi les manuscrits français, et à la fin d'icelle, on lit :

« Ces vers sont tirés d'un ancien registre en parche- » min, appartenant à l'église de Biville, trouvé chez M. » Lallier, official et curé de Vallongne ; la première par- » tie de ce registre contient les vers ci-dessus ; l'autre, » qui est en latin, la vie et les miracles du même Bien- » heureux Thomas. L'un et l'autre, furent composés peu » de temps après sa mort, etc. »

Ainsi, l'histoire en vers composée dans le XIII^e^ siècle a disparu, ou bien est cachée on ne sait où ; mais, à la

place de l'original, nous trouvons dans la copie tout ce qui peut déterminer l'époque où l'original fut composé, savoir : le langage, le style et le témoignage même de l'auteur. Aussi, M. Paulin Paris, membre de l'institut, conservateur des manuscrits de la Bibliothèque du Roi, qui a donné une copie, certifiée exacte, de la copie faite chez le curé Lallier, atteste-t-il de sa propre main que *si le manuscrit est du XVII^e^ siècle, il a été transcrit d'autres manuscrits beaucoup plus anciens, et que cette vie du Bienheureux Thomas lui a paru remonter, quant à sa composition primitive, au règne de Saint Louis ou de Philippe-le-Hardi.*

La vie latine n'était-elle pas celle qui fut composée à l'époque même de la première information, faite sous l'évêque Jean I^er^ peu d'années après la mort de Thomas Hélie ? Tout l'annonce ; mais avant une autre information entreprise dans le XVII^e^ siècle, du temps de l'évêque Loménie de Brienne et de M. Lallier, curé de Valognes, information à l'occasion de laquelle des titres originaux, précieux, furent égarés, cette même vie latine n'a-t-elle pas été lue, et son contenu inséré dans un ouvrage publié? Oui, certainement.

Il existe un imprimé, devenu rare, intitulé : *De la Vie du Bienheureux Thomas Helye, prêtre*, avec approbation de deux docteurs en théologie, à la date du 5 octobre 1632, par le révérend père Le Mière. Or, ce petit volume semble avoir été rédigé d'après la vie latine composée au XIII^e^ siècle, que l'église de Biville aurait possédée en original. Cela résulte des passages suivants :

« Celui, lisons-nous dans la préface, qui a escrit la vie » et les miracles du Bienheureux Thomas ne se nomme » point ; il était présent à l'information qu'en fit Jean I^er^

» dit Jean d'Essay, évesque de Coustance, accompagné du » prieur des Jacobins du lieu, par authorité et commis- » sion apostolique, et proteste n'avoir rien advancé qui » n'aye été deuement vérifié, etc. »

Et à la page 52 : « Je donne à la postérité ce petit » recueil des miracles du B. Thomas, lesquels je ne dé- » crirai pas amplement, et avec toutes les circonstances » que porte l'original, qui est gardé en l'église de Bi- » ville, mais, les quottant simplement, pour le contente- » ment des pèlerins, et renvoyant audit lieu celui qui » sera curieux d'une plus ample information. Je ne garde » point l'ordre qui est dans ledit original, parce que j'ai » crû qu'il était à propos de mettre de suite la guérison » de plusieurs malades, de la même maladie, comme la » résurrection des morts, tout d'une tire. »

Après le récit de quarante-huit miracles, au nombre desquels six résurrections, le même auteur dit, page 68 :

« Il faut savoir que les susmentionnés, quarante-huit » miracles et plusieurs aultres, ont resté bien et deuement » vérifiés, devant les commissaires apostoliques et autres » personnes diverses, mais compétentes qualités, appellées » à la solennité de l'information, laquelle fut commencée » par l'authorité et soubz le pontificat d'Aléxandre IV, » pape, au commencement de l'année 1261 (Thomas Hélie » est mort en 1257), et continuée sous Urbain IV, Clé- » ment IV, et jusqu'au commencement du pontificat de » Grégoire X, qui fut l'an 1271.

A propos d'une guérison opérée en faveur de Don Martin, prieur de Héauville, on lit, page 61 :

« Ce dernier fit vœu d'entretenir un manœuvre à ses » despens, pour ayder à bastir la chapelle, où le corps » saint devait estre transporté, ce qui fut, le bastiment

» achevé, avec grande solennité. Ladite chapelle sert au-
» jourdhui de chœur à l'église paroissiale de Biville. »

Il est difficile de ne pas conclure de tout ce qui précède, qu'en 1632, lorsque le père Le Mière faisait imprimer son petit volume, et que plus tard aussi, sous l'épiscopat de Loménie de Brienne, l'original latin, composé dans le XIII^e^ siècle, par un auteur présent à l'information première, qui suivit sans retard la mort de Thomas Hélie, existait encore et appartenait aux archives de l'église de Biville.

A la vérité, on ne sait ce qu'il est devenu; peut-être existe-t-il incognito dans les papiers domestiques de quelque branche obscure des familles de ceux qui eurent jadis en communication les pièces produites à l'appui des demandes en canonisation. Nous avons sous les yeux une expédition d'une sentence du baillage de Valognes, du 1^er^ août 1727, qui condamne par défaut les héritiers de feu M. Burnel, en son vivant curé de Négreville et promoteur de l'officialité de Valognes, à remettre à l'église de Biville vingt-huit pièces d'écriture, concernant le culte du Bienheureux Thomas; aucun acte d'exécution de cette sentence ne semble avoir eu lieu; le domicile des héritiers Burnel n'y est même pas indiqué.

Mais en admettant que l'ouvrage latin n'étant pas représenté, il est impossible de savoir si l'écriture et le style étaient du XIII^e^ siècle, quoique je pense que ce n'est pas l'opinion vraisemblable, nous avons un ouvrage, authentiquement du XIII^e^ siècle, et quoique ce soit une copie d'une copie faite sur l'original, cependant il y a des certificats certains de la vérité de cette biographie, dans les formes du langage et du style, impossibles à mé-

connaître, et qui donne indubitablement à cet ouvrage la date du XIII^e^ siècle.

C'est un récit versifié de la vie austère, humble, éminemment sainte de Thomas Hélie. La circonstance des vers ne doit point faire craindre qu'il ne s'agisse de fictions. En effet, l'usage, dans les XII^e^ et XIII^e^ siècles, était d'écrire l'histoire en vers français, ou en prose latine. Notre histoire du moyen âge normand a été écrite en prose latine, par Dudon de Saint-Quentin, qui y a mêlé quelques vers hexamètres, Guillaume de Jumiège, Guillaume de Poitiers, Robert de Thorigny et Orderic Vital, et en vers français de huit syllabes, par Robert Wace, Benoist de Sainte-More, et autres. Notre poëme, si toutefois il faut appeller de ce nom une narration rimée, sans verve ni imagination, est aussi en vers de huit syllabes. L'absence de poésie est une garantie que rien n'est inventé ni dénaturé, et que l'auteur a dit la vérité sans l'embellir.

Il n'est pas important de discuter les circonstances diverses qui pourraient faire connaître le nom de l'auteur; ce qui est certain, c'est qu'il était de la Hague, car au commencement de son œuvre, pour excuser l'incorrection de son style, il dit qu'il a appris seulement à parler la langue de la Hague,

A parler en Hague langage.

Ce n'était pas cependant un homme sans mérite, que celui qui, à la fin du XIII^e^ siècle, pouvait enfanter 1086 vers, tels quels.

Etait-il contemporain de Thomas Hélie, décédé en 1257? Oui, ou il avait vécu avec les contemporains de ce saint

personnage, car, en parlant de ses austérités, il dit en tenir les détails des prêtres qui avaient été ses compagnons :

> De li me conterent les prestres
> Qui furent les cleres du doux mestre.

Il y a d'autres preuves encore de l'epoque où ce poëme a été composé: outre la déclaration de l'auteur, le style et les expressions sont des cachets incontestables de la fin du XIII^e^ siècle.

Tous les plus vieux mots, toutes les tournures les plus antiques de la langue française à son berceau, s'y rencontrent: C'est *ey*, *eue*, ou *é*, pour signifier eau, *Diex* pour Dieu, *li* pour le pronom *lui* régime, *o* pour avec, les imparfaits de l'indicatif en *eut*, il *aleut*, pour il allait, *se* conjonction conditionnelle, *si* particule affirmative; la tournure, qui consistait à dire, le *Hague langage* pour le *langage de la Hague*, y est fréquente; on y lit, par exemple; *à la Dieu gloire* pour *à la gloire de Dieu*. C'est une des formules du langage roman primitif, puisque dans le serment bien connu de 842, monument le plus ancien de l'idiome vulgaire, formé de la corruption du latin et des langues des Germains conquérants, les premiers mots sont: *pro Deo amur*, c'est-à-dire *pour l'amour de Dieu*.

M. Paulin Paris, qui atteste avoir reconnu dans l'ouvrage l'époque de Saint Louis, ou de son fils Philippe-le-Hardi, est d'autant plus croyable, qu'on le sait profondément versé dans l'histoire de la littérature française. Pour moi, si j'ose me mettre à la suite de ce savant, je dirai qu'accoutumé à lire des auteurs des XII^e^, XIII^e^ et XIV^e^ siècles, je n'ai pas lu cinquante vers de cet au-

teur-ci, sans adopter pleinement, sans hésitation ni doute, la même opinion.

Nous avons donc au moins une histoire de la vie de Thomas Hélie, écrite, ou immédiatement ou très-peu d'années après sa mort, dans un style simple, naïf, trivial même quelquefois pour la délicatesse du goût moderne, mais qui inspire plus de confiance que ne le ferait une histoire dans un style ambitieux et recherché.

En résulte-t-il que Thomas Hélie ait eu de son vivant une réputation de sainteté répandue au loin, et qu'à l'instant de sa mort et de son inhumation, comme avant et depuis, il ait passé pour opérer des miracles? Oui, cela résulte de l'ouvrage en vers du XIII^e^ siècle; mais pour le faire mieux connaître, je crois à propos d'insérer ici préalablement à son occasion quelques observations philologiques.

La copie que nous avons sous les yeux, et certifiée par M. P. Paris, est une copie très-exacte d'une copie faite très-inexactement sur l'original qui existait entre les mains de M. Lallier, curé de Valognes, dans le XVII^e^ siècle. A cette époque du grand siècle de Louis XIV, où la littérature française, pur et brillant reflet des littératures grecque et latine, attirait les regards admirateurs de toute l'Europe, celle des XI^e^, XII^e^ et XIII^e^ siècles était fort peu connue; à peine, de temps en temps, quelque savant de l'académie des inscriptions et belles lettres communiquait-il à ses collègues quelque ouvrage de ces temps-là, exhumé des archives d'un vieux monastère ou de quelque vieux château. Ce n'est qu'à la fin du XVIII^e^ siècle, que, grâce aux recherches et aux études laborieuses des La Vallière, Paulmy, Barbasan et autres, une foule d'historiens, de poëtes, de romanciers sortirent de leur

obscurité. Dans notre siècle XIX^e^, Raynouard, Méon, Roquefort, l'abbé de La Rue, notre compatriote, Paulin Paris, Francisque Michel, Le Roux de Lincy, et autres navigateurs à découvertes sur la mer de l'érudition, ont achevé de montrer au jour un immense fonds de littérature, qui appelle un nouveau La Harpe pour en composer un cours de littérature française du moyen âge. Le copiste du manuscrit déposé chez M. Lallier n'entendant rien à la langue du XIII^e^ siècle, a commis à chaque pas des fautes, en estropiant ou dénaturant les mots, faute de les comprendre; heureusement que cela n'empêche pas de saisir les faits et d'en suivre l'enchaînement. Si quelqu'un entreprenait de publier l'ouvrage, il lui faudrait beaucoup de travail pour corriger et restituer le texte. Voici quelques exemples parmi cent autres, de ces fautes et des moyens qu'on aurait, selon nous, de les réparer :

La copie que nous avons porte, au sujet de la vie austère de Thomas Hélie, vers 174 et 175 :

Moult à veilleu et jeuney,
Sans boule, sans barat, sans quille.

Ces trois derniers mots semblent avoir embarrassé un annotateur qui a mis en marge comme traduction : *Son lit était la dure; son chevet un carreau*, prenant sans doute les mots *boule*, *barat* et *quille*, comme exprimant des objets de literie. Le mot *boule*, dans le langage des XII^e^ et XIII^e^ siècles, signifie *artifice*, *barat* signifie *fraude*, *quille* est un mot estropié qui ne se trouve nulle part; il faut lire *guille* qui signifiait alors tromperie, et que la langue anglaise a conservé dans le même sens, *guile*.

Ainsi il faut restituer *guille*, mettre *veilley* à la place de *veilleu*, et traduire :

> Beaucoup il a veillé et jeûné,
> Sans artifice, sans fraude, sans tromperie.

Aux vers 705 et 706, on lit que Thomas se donnait la discipline,

> De bous ou de jaam sauvage,
> Ou de semense de vintaret.

Le premier vers s'entend facilement, surtout quand on est de la Hague: il s'agit d'une flagellation avec du bouleau ou du *bois jan*; mais quest-ce que *semense de Vintaret?* Est-ce avec de la graine ou semence, qu'on peut se donner la discipline? Non sans doute. Qu'est-ce que *vintaret*? existe-t-il une plante ou un arbre de ce nom? Non encore, au moins nous n'en avons jamais ouï parler; le texte est donc dénaturé. Mais, si on fixe son attention sur ce que *are* ou *aret* signifiaient dans le français des XII^e^ et XIII^e^ siècles, *sec*, une *vingne*, ou *vine*, signifiait *vigne*, *sarment*, ce qu'il signifie de nos jours, ne sera-t-on pas porté à lire que la discipline de Thomas était souvent :

> De bous, ou de jaam sauvage,
> Ou de sarment de vine aret.

C'est-à-dire :

> De bouleau, ou de jan sauvage,
> Ou d'un sarment de vigne sec.

Aux vers 789 et suivants, on lit :

Il ert de pitieu si esprains
Des povres Dieu et des esprains,
Des pescheours et des enfers,
Des prisonniers qui sont en fers.

Le même annotateur, qui en d'autres endroits a saisi avec sagacité le sens d'expressions obscures, à cru devoir traduire : *it était si frappé de l'état des pécheurs et des tourments de l'enfer;* mais *enfers* signifie *infirmes* dans le français de ce temps-là ; *esprains* dans le second vers signifie *opprimés*; *si* n'est qu'une affirmation; voir les glossaires de la langue romane. Ainsi on doit traduire :

Il était de piété très-touché
Pour les pauvres de Dieu et les opprimés,
Pour les pécheurs et les infirmes,
Pour les prisonniers qui sont dans les fers.

Nous le répétons : l'ignorance de celui qui copia chez M. Lallier le manuscrit du XIII^e^ siècle, donnera beaucoup de travail à celui qui voudra bien corriger cette copie, et *restituer* le texte primitif. J'offre ma coopération à l'homme patient qui l'entreprendra.

On trouve par-ci, par-là dans l'ouvrage, des mots restés jusqu'à nos jours dans le patois de notre presqu'île. Par exemple, la suite des prières qu'un chrétien doit réciter, ou des offices obligatoires pour le clergé, y est appelé le *service;* on dit encore aujourd'hui : *Cet enfant sait déjà son service*, c'est-à-dire ses prières. Les vers 648 et 649 sont ainsi conçus :

Si douchement et sans ramposne
Es petits feset son aumosne.

C'est-à-dire :

Avec douceur et sans orgueil
Aux petits il faisait son aumône.

On dit encore dans nos campagnes *se ramposner*, pour se donner des airs de grandeur, une fausse gravité méprisante pour les autres. On pourrait multiplier ces exemples, ainsi que ceux de proverbes qui y sont semés partout, et qui subsistent encore pour la plupart parmi le peuple.

Venons maintenant à la question principale : Cet ouvrage prouve-t-il qu'à l'époque où il fut composé, l'opinion générale des fidèles de toutes les classes était que Thomas Hélie était un saint? Oui certainement, cette histoire d'un bout à l'autre est le tableau d'une vie humble, désintéressée, active pour le service de Dieu et le soulagement des pauvres, austère, d'une austérité qui effraie la mollesse des mœurs actuelles; c'est un tissu continuel de veilles, de prédications, de prières, de confessions, d'aumônes, de secours matériels et spirituels aux malades, aux indigents, aux prisonniers; on y voit, avec tant de bonnes œuvres, une profonde abnégation de soi-même, et un empressement sincère à se dérober aux affluences du peuple, qui le poursuivait partout comme un saint homme doué du don des miracles. Nous allons extraire de cette biographie quelques morceaux à l'appui de notre assertion; nous placerons au-dessous la traduction en français moderne.

L'ouvrage commence ainsi :

Nous devons estre curious
De loer les gens glorious,

Ce nous dist un livre authentique
Qui a nom ecclésiastique,
En quarantisme et quint, ce dient
Les clercs qui la Bible estudient;
Si vueil donc à la Dieu gloire
Translater et mettre en mémoire
La vie d'un glorieux homme,
Non pas canonisieu de Rome;
Mais j'ouseraie bien jureir
Cheist par défault de procureir,
Quer de sa vie fust feue
A la court, et bien pourveue,
Sen estat fust bien tant prisieu,
Qu'il fust tantost canonisieu.

C'est-à-dire :

Nous devons être curieux
De louer les gens glorieux,
Ce nous dit un livre authentique
Que l'on nomme ecclésiastique,
Quarante-cinquième chapitre, selon ce que disent
Les clercs qui étudient la Bible;
Je veux donc à la gloire de Dieu
Traduire et mettre en mémoire
La vie d'un glorieux homme,
Non encore canonisé à Rome;
Mais j'oserais bien jurer
Que c'est par défaut d'un procureur,
Car si sa vie était connue
A la cour de Rome, et bien examinée,
Son état serait bientôt apprécié,
Tellement qu'il serait de suite canonisé.

Je prie le lecteur de fixer son attention sur le mot *trans-*

later, traduire, qui constate l'existence d'un original latin. Il parle de la première information en ces termes :

Quant que j'en diray ouen
Fust que l'esveque Jouam
Si en fist l'inquisition
De mours, de conversation,
De l'estat, de vie, de l'estre
Qui ont esté en ce bon prestre,
Des miracles et des bontez
Qui des temoins furent comptez ;
Avec eux avoit un frère
Par le mandement du saint père,
Si est Des Jardins, frère Raal,
Qui o Jean et Asaal
En enquirent o moult grant cure,
En mettant tout en escriture
Pour la chose aver en memoire,
Et pour mander à l'apostoire ;
Mais mort sy fist departement
Si fut mis en proullongement
Et demeura en telle manière.

C'est-à-dire :

Ce que j'en dirai avant tout
C'est que l'évêque Jean (1)
Fit faire une information
Des mœurs, de la conduite,
De l'état, de la vie, du caractère
Qui existèrent en ce bon prêtre,

(1) Jean d'Essai fut du XIIIe siècle.

Des miracles et des faveurs divines
Qui par des témoins furent racontés ;
Avec eux il y avait un frère
Délégué par le Saint Père ;
C'était frère Raoul Des Jardins ,
Qui, avec Jean et Asaal (1),
Informèrent avec grand soin
En mettant tout par écrit ,
Pour avoir la chose en mémoire ,
Et l'envoyer au Saint Père ;
Mais la mort sépara cette commission ,
Tellement que la chose a été remise indéfiniment.

Ses prédications fréquentes et touchantes, jointes à sa réputation de sainteté, opéraient des conversions innombrables dans tous les états.

Escrire tout en parchemin
Ne puis, ceux qui par le chemin
Venoient por confessions :
Ou por autres devocions,
Si s'eloignent hors de la presse ,
Et puis les oet de confesse.

C'est-à-dire :

Écrire tout en parchemin
Je ne puis , ni dire combien de gens le long du chemin
Venaient à lui pour la confession ,
Ou pour toute autre devotion :
Alors il s'éloignait de la foule
Et entendait leur confession.

(1) Ce nom est inconnu, ou il a été estropié.

Plus loin on lit :

Il avait des gens moult grant suite,
Qui en sa sainteté se delitte ;
Les uns o li deux jours aloient,
Les autres trois jours le suivoient,
Les autres toute une semaine,
Les aultres deux à quelque peine;
Et quelquefois qu'il avenet
Qu'en une paroisse venet,
Seu de la gent estet, tost seu,
A grant joye estet recheu,
Les uns disaient : Chest le Saint Home,
Veichy venir le Saint Home;
Les autres tous gros et menus
Veichy l'homme de Diex venu;
Si sert la sainte renommée
Du peuple partout célébrée,
De vous fait bien à saveir
Mielx vault beau nom que grand aveir.

C'est-à-dire :

Il avait toujours une foule de gens à sa suite,
Lesquels trouvaient dans sa sainteté leurs délices;
Les uns allaient avec lui deux jours,
Les autres le suivaient trois jours,
Les autres le suivaient toute une semaine,
Les autres deux, non sans quelque peine;
Et chaque fois qu'il arrivait dans une paroisse,
A peine y avait-il mis le pied,
Que c'était su des gens et bientôt su,
A grande joie la nouvelle était reçue ;
Les uns disaient : C'est le Saint Homme,
Voici venir le Saint Homme ;

Tous les autres grands et petits,
Disaient : Voici l'homme de Dieu venu;
Ainsi est utile une bonne renommée,
Quand c'est tout un peuple qui l'a établie,
Ce qui vous fait bien savoir,
Que bon renom vaut mieux que grand avoir.

L'auteur ne cherche point à jeter un éclat mondain sur la vie de Thomas Hélie, au point qu'il s'attache à décrire surtout sa vie laborieuse et mortifiée; et c'est incidemment, sans emphase, comme en passant, qu'il mentionne son séjour à Paris, sans dire un mot des riches présents qu'il reçut des mains de Saint Louis.

N'ayant pas l'intention de faire une vie du Bienheureux Thomas, je passe de suite aux derniers vers.

Mestre Thomas de Buiville,
Qui estet nommey en la ville
De plusiours gens Thomas Elie,
Termina sa corporel vie,
Que doit fere bon chrestien,
Plein de jours, viel et ancien,
Qui o Dieu est et fust et seit,
L'an mil CCLVII.
Dont l'en pleura moult en tel cas,
Lendemain du jour Saint-Lucas,
Dretement à heure de none,
A l'heure que porta couronne,
Despine nostre Salveur,
Et qu'en la croix pour pécheur
Mourut pour notre salvement;
Si le deprions humblement
Qu'il nous vuille li exprimer

Qu'ove li nous vuille tireir,
Et pour nous en face requeste
La haute pucelle et honneste
La très-douche vierge Marie.
Et c'est seint homme Thomas Elie
Pour qui amor en veritey
A Diex II mors resussitey,
Et tant d'autres si merveillables,
Qu'ils sont quant à nous innombrables;
Prier pour nous vuille c'est prestre
Qu'ove Diex seon à sa dextre,
Quand nous vendrons à l'examen;
N'est pas clerc qui ne die amen.

C'est-à-dire :

Maître Thomas de Biville,
Qui était nommé en la ville
Par plusieurs Thomas Hélie,
Termina sa corporelle vie,
Ainsi que doit faire un bon chrétien,
Plein de jours, vieux et ancien,
Avec Dieu il est, fut et soit,
L'an mil deux cent cinquante-sept.
On pleura beaucoup en tel cas
Le lendemain du jour saint Lucas,
Justement à l'heure de none,
A l'heure que porta couronne
D'épine notre Rédempteur,
Et qu'en la croix pour le pécheur
Il mourut afin de nous sauver.
Prions-le donc humblement,
Et qu'il nous permette de lui demander,
Qu'avec lui il veuille nous attirer,
Et que pour nous en fasse la demande
La vierge auguste et pure,
La très-douce vierge Marie.
Que ce saint homme Thomas Hélie

Pour l'amour de qui, en vérité,
Dieu a deux morts ressuscité,
Et fait d'autres miracles
Qui nous paraissent innombrables,
Que ce saint prêtre veuille prier pour nous,
Pour qu'avec Dieu nous soyons à sa droite,
Quand nous viendrons à l'examen;
Insensé qui ne dit pas amen.

Pour contenter ceux des lecteurs qui s'intéressent à l'histoire des langues, nous ferons observer que la ponctuation de ces citations est toute moderne, et n'appartient nullement au XIII^e^ siècle; mais il est si difficile de ne pas s'y laisser aller en copiant des morceaux de notre ancien langage! Méon, Roquefort et Raynouard n'ayant pu s'en défendre, il m'est permis de suivre leur exemple.

Après avoir relu le petit ouvrage du père Le Mière, de 1632, nous l'avons comparé dans certaines parties avec l'œuvre rimée du XIII^e^ siècle, et avons reconnu, non pas en tout, mais dans quelques parties, une conformité de détails si frappante, par exemple, au sujet des prédications de Thomas Hélie, de ses austérités, des traces qu'elles avaient laissées sur sa chair et qui furent reconnues après sa mort, qu'il est impossible de ne pas y apercevoir une source commune, soit l'opinion universelle avec des souvenirs précis et profonds, soit l'histoire latine, composée lors de la première information, ou, ce qui est le plus probable, l'histoire latine et les souvenirs des contemporains tout à la fois. Dans toutes ces hypothèses, la sainteté de Thomas est attestée par le témoignage de son siècle.

En résumant notre travail, nous dirons qu'il est établi clairement, et de manière à ne plus souffrir de doute :

1° que le calice et la chasuble conservés à Biville comme un don de Saint Louis à Thomas Hélie, sont tels effectivement que la tradition l'avait toujours annoncé ; 2° que la vénération des fidèles pour Thomas, de son vivant, la persuasion où l'on était de sa sainteté, et le culte qu'on lui rendit immédiatement et sans discontinuation aprés sa mort, sont des réalités incontestables.

Nous nous féliciterons de grand cœur, comme amateur des études historiques, si on juge que nous avons élucidé quelques faits intéressants de notre histoire locale, et comme chrétien catholique, si notre minime travail contribue à accélérer le moment où le Souverain Pontife accordera à Thomas Hélie un titre que l'opinion publique lui a de tout temps conféré.

EXTRAIT D'UN DICTIONNAIRE

DU

VIEUX LANGAGE,

OU

PATOIS DES HABITANTS DES CAMPAGNES

DES ARRONDISSEMENTS DE CHERBOURG, VALOGNES ET SAINT-LO,

composé par M. Lamarche,

CAPITAINE DE VAISSEAU.

L'académie, sur la proposition de son président d'alors, le vénérable et savant M. Asselin, chargea, au commencement de 1839, une commission, composée de quatre de ses membres, de recueillir les mots du vieux langage ou patois bas-normand, en usage dans les campagnes des arrondissements de Cherbourg, de Valognes et de Saint-Lo, et de les rassembler, sous forme de dictionnaire, afin de conserver ces mots, qui disparaissent tous les jours de l'idiome de nos villageois.

Cette commission, dont je faisais partie, tint trois ou quatre séances, après lesquelles la mort ayant frappé un de ses

membres les plus capables (M. Ragonde), l'autre ayant été appelé par son service dans un département éloigné, et le troisième s'étant retiré, je restai seul, chargé du travail que l'académie avait cru devoir attribuer à quatre académiciens. Consultant alors beaucoup moins mes forces que mon zèle, je continuai donc seul à recueillir et à classer tous les mots du patois bas-normand que je pus me procurer, et au commencement de l'année 1841, je déposai sur le bureau, dans une de nos séances, un manuscrit renfermant à peu près mille, mots de ce patois qui ne se trouvent dans aucun dictionnaire moderne de la langue française, ou, s'il s'y en trouve quelques-uns, ils y sont pris dans une acception différente de celle dans laquelle les habitants de nos campagnes les emploient.

Depuis cette époque, ce vocabulaire s'est beaucoup augmenté, plusieurs membres de cette société, entre autres M. Asselin, notre ancien président, et M. Houël, de Saint-Lo, ayant bien voulu me faire connaître un bon nombre de mots que j'ignorais.

C'est un extrait de ce vocabulaire que je présente aujourd'hui comme *specimen* de mon travail, pour être imprimé dans le quatrième volume de nos mémoires, l'académie ayant décidé qu'il entrerait dans la composition de ce volume.

ABAISSE ou ABÈCE. s. f. Assiette en terre cuite. Se dit aussi du buffet de service sur lequel on met les vases qui servent habituellement pour la table. Vient d'*abacus* latin. On trouve bien ce mot dans nos dictionnaires modernes, mais il y est pris dans l'acception de *basse pâte*, pâte *de dessous*.

ACANCHIER. v. n. Réussir, arriver à point, à propos, avoir *bonne chance*, d'où ce mot est venu, c'est-à-dire de *chance*, que nos paysans prononcent *canche*.

ACCRAVANTER ou AGRAVANTER. v. a. Briser, rompre, accabler, affaisser, ployer sous un fardeau, une charge; du latin *aggravare*. Il est *accravanté* par le chagrin, par les années.

AGIAUX ou AGIOS. Façons, cérémonies. Faire des *agios*, pour faire des façons. Roquefort donne à ce mot une autre acception : il le traduit par joyaux, bijoux, colifichets, et dit, d'après le Duchat, qu'il vient de l'hymne *agios o théos*.

AHOUDRI, IE. adj. État de malaise causé par le froid : retiré, rapetissé par cette cause; ne s'emploie que pour les personnes.

ANGUYLANNEUF, ANGUYLANNEU ou ANGUY-L'AN NEUF. s. m. Présent, cadeau du 1er de l'an, étrennes enfin : cri de joie aussi poussé par les enfants la veille du jour de l'an. M. Houël pense que cet usage remonte aux Druides, qui, au renouvellement de l'année, offraient effectivement le guy de l'an neuf ou nouveau, après l'avoir consacré. Les enfants des campagnes autour de Saint-Lo, suivant le

même M. Houël, demandent encore aujourd'hui leurs étrennes par ces mots : *Donnez mé m'en anguy lanneu.*

AORER ou ORER. v. n. Mûrir ; ne s'entend que de la moisson : Ce blé est suffisamment *aoré*, on peut le couper, ou le battre sur place. Vient probablement du mot celtique *aor*, qui voulait dire de l'or, parce qu'en effet le blé, quand il est mûr, a la couleur de l'or : peut-être vient-il de *hora*, latin, *arrivé à son heure*, assez mûr.

AVER. s. m. On désigne par ce mot les animaux domestiques, tels que bœufs, vaches, chevaux, cochons, mais plus particulièrement ce dernier animal. Vient de la basse latinité, *aviria*, *avirium*.

AVERLANT. adj. Lourdaud, rustre, brutal ; vient de l'allemand *haverling*, qui désigne des hommes grossiers, lourds. On trouve ce mot dans Boiste, mais il l'emploie dans l'acception d'ivrogne.

AV'HEUR, AV'HEURE ou AVEUR. Tôt, de bonne heure, avant l'heure enfin : ne se dit guère que des semis. Il est encore trop *av'heur* pour semer telle ou telle graine. L'*aveur ne dait rien au tardi* ; proverbe.

AVOLÉ. s. m. Étranger au pays, à l'endroit, venant d'où on ne sait. Se prend aussi pour étourdi, léger, mais très-rarement ; du latin *advolare*, ou du grec *aboulès*.

BAUBE. adj. Gourde, engourdi par le froid ; ne s'emploie que pour exprimer un froid extrême aux doigts des mains, et qui prive presque de leur usage. J'ai les mains

baubes pour gourdes. Pourrait bien venir du breton *baw*, qui signifie froidure, engourdissement causé par le froid.

BEDANGUER ou BEDENGUER. v. n. Bégayer : *bedangous*, celui qui *bedangue*, qui begaie.

BIBETTE. s. f. Petit bouton sur la peau qui provient souvent de la piqûre de quelques insectes, tels que les cousins, que l'on appelle aussi *bibets* ; d'où sans doute est venu le nom de *bibette* ou bouton, que leur piqûre fait naître.

BRANÉ, ÉE. adj. Qui a des rousseurs sur la figure. Ces taches ressemblent à du son, que les paysans appellent *bran*; d'où est venu le mot *brané*, tacheté de son ou *bran*. *Ch'est dommage qu'o sait branée*, *car o serait bian jolie* : en parlant d'une femme.

BRIGAND. s. m. Hanneton ; son nom vient sans doute des ravages qu'il fait, soit sous la forme d'insecte parfait, soit sous celle de larves ou de taon ou *ta*.

BRUILLE ou BREUILLE. s. f. Plumes très-légères, ou duvet, qui couvre la peau des jeunes oiseaux pendant les premiers jours de leur naissance, et auxquelles succèdent les vraies plumes. De la basse latinité *bruillum*, *broillum*, qui veut dire broussailles.

BRUMAN. s. m. Nom que l'on donne au garçon le jour de son mariage ; mot à mot, *homme de la bru*. Ce dernier mot (bru) signifie ventre en gallois, en écossais et en irlandais.

BUHOT ou BUHA. s. m. Corne de bœuf suspendue à la

ceinture des faucheurs, dans laquelle ils mettent la pierre qui leur sert à aiguiser leur faux, qu'ils appellent *fas* ou *fax*, ce qui est bien plus près que faux du latin *falx*, d'où vient faux.

BURÉ ou BURAY. s. m. Mue, perte des plumes; les bonnes femmes disent : *Les poules ne pondent pas quand o font leur buray*.

BURGUER. v. a. Pousser, heurter.

BUSOQUER. v. n. Passer son temps à des riens ou à faire des choses de peu d'importance, de peu d'intérêt. Je ne travaille pas, je *busoque* seulement.

CACHARD. adj. Paresseux, qui se déplace avec peine, difficilement; se dit plus habituellement des animaux domestiques que des hommes. *M'en queva est cachard; je ne peux le faire aller qu'à coups de fouet ou d'éperon* : mon cheval, etc. vient de chasser, que nos paysans prononcent *cachier*.

CALÉE. s. m. Multitude, grand nombre : *S'te femme a une câlée d'éfants; S'te catte a mis bas une câlée de petits cats*.

CATAS. s. m. Timide, honteux, caché. S'entend aussi, et même presque toujours, de quelqu'un qui est dissimulé, fourbe, traître, sournois. C'est un *catas*, en parlant de quelqu'un qui est dissimulé, faux, artificieux; vient de *catus*, qui veut dire chat, et que nos paysans prononcent *cat*. Effectivement cet animal est faux, traître.

CATONS (à). adv. A quatre pattes ; se traîner sur les pieds et sur les mains ; marcher comme les chats.

CHAOLORE. adj. Fainéante, paresseuse, indolente, négligée dans ses vêtements. *Ch'est une grande chaolore que s'te femme-là.*

CHARRER. v. n. Jaser, causer, babiller. *O passe s'en temps à charrer :* pour Elle passe son temps à babiller. Vient peut-être de l'espagnol *charlar*, qui signifie bavarder, caqueter.

CHIPOTER. v. a. et n. Barguigner, marchander longtemps un objet, afin de l'obtenir à meilleur marché, disputer sur le prix. Son substantif est *chipotous*. Pourrait venir du provinçal *chipouta*, ou du breton *chipoutal*

CHOINE ou CHOESNE. s. m. Pain blanc ; du latin *canus*, selon Roquefort ; et, selon Menage, de *canonicus*, chanoine ; sans doute parce que les chanoines ne mangeaient que du pain blanc ; et alors de chanoine on aura fait *choine* ou *choesne*, par syncope de a. n.

COEMER. v. n. Fienter ; mais ne s'entend guère que des bœufs et des vaches; leurs excréments s'appellent *coëme*.

COEURRU ou QUERRU. adj. Fort, vigoureux, bien constitué ; qui a cœur à l'ouvrage ; qui supporte la fatigue, sans trop s'en ressentir ; qui a beaucoup de cœur enfin.

COULINE. s. f. Longue torche ou brandon en glui, dont les villageois se servent pour s'éclairer la nuit dans les petits chemins et dans les champs. Ils s'en servent aussi

pour pratiquer une sorte de conjuration contre les taupes et les mulots; voici de quelle manière ils s'y prennent, suivant M. Houël : deux individus, l'un portant une de ces coulines, l'autre armé d'une gaule, s'en vont le long des haies, ce dernier frappant dessus avec sa gaule, et tous les deux récitant ces paroles :

De par ma couline et m'en gaulo *(Petite gaule)*,
Taupes et mulots
Sors de m'en clos
Ou je te brûle le dos
Et te casse les os.

(Cette conjuration se fait dans la nuit de Noël).

CUSTOS. s. m. Sacristain de paroisse ; de *custos*, latin, qui veut dire garde, gardien.

DACER. Payer forcément, contre son gré. *Je l'ai fait dacer;* je lui ai fait me donner de l'argent ; vient du latin *datio*; ou de l'espagnol *dacio*, droit, imposition. *Dace* signifiait aussi en vieux français, tribut, imposition.

DARRE. s. f. Ventre. *Tant qui n'a pas la darre pleine, y pleure. Ol a la darre pleine*, en parlant d'une femme enceinte.

DATE. s. m. Urine ; mais particulièrement et même, je crois, exclusivement celle de l'homme. Ce mot était déjà en usage vers le milieu du XIII^e^ siècle,

DÉCHAOLER ou TCHAOLER. v. a. Transporter une chose d'un endroit dans un autre; s'emploie aussi, et plus habituellement, pour médire, calomnier, dénigrer. *Y déchaole tout le monde*, pour Il médit de tout le monde.

DECHIBOLER ou DCHIBOLER. v. a. Offre à peu près la même signification que *déchaoler*; mais s'entend plus particulièrement des choses que des personnes, et ne s'emploie pas au figuré, ou ne s'y emploie qu'abusivement.

DÉDUIT. adj. Malin, espiègle, fin : ne s'entend guère que des enfants ; du latin *deductus*, quoique ce dernier mot ne signifie (en latin) autre chose que se divertir, se récréer.

DEMENÉ. s. m. Ménage villageois, besogne, soins qu'entraîne la tenue de ce ménage, particulièrement dans une grande ferme ; vient probablement de *deming*, vieux mot français qui voulait dire logis ; s'emploie aussi pour excité, poussé, être excité par un être malfaisant. Ainsi, on dit : *Il est demené du diable*, pour exprimer qu'un homme est mauvais, méchant, possédé du diable enfin.

DÉRUMPRE ou DÉROMPRE. v. n. Sans cesser, sans interruption. *Il n'a pas dérumpu de parler, de crier, de pleurer, de chanter, etc.*; du latin *disrumpere*.

DETENIR. v. n. Médire de quelqu'un, en mal parler, tenir de méchants propos sur le compte d'une personne ; pourrait venir alors du latin *detinere*.

DETOURBER. Déranger, détourner quelqu'un de son travail ; du latin *disturbare*.

EBÊLUER. v. a. Eblouir, soit par l'éclat d'une lumière, soit par celui d'un corps poli qui la réfléchit : ne se prend qu'au propre. *Le soleil m'ébélue*, le soleil m'éblouit.

EBRAI. s. m. Cri perçant de douleur, d'effroi. *Pousser des ébrais*, pour pousser des cris ; vient du verbe *braire*.

EBROTÉ. adj. Ebréché, objet dont un morceau a été enlevé, coupé, rogné ou brouté par quelque animal; d'où, sans doute, est venu le mot *ébroté*; car les habitants de campagne ne disent pas brouté, mais *broté*.

ECHERPILLER. v. a. Trancher, couper en morceaux, mettre en pièces : s'entend aussi quelquefois pour ravager, voler ; du latin *excerpere*. On trouve ce mot dans Boiste, mais il y est employé pour voler.

ECOPIR. v. a. Cracher sur quelque chose ou sur quelqu'un. *Il lui a écopi à la figure*, pour Il lui a craché à la figure. En béarnais, *escopier* veut dire également cracher. Peut bien venir d'*escope* ou *ecope*, pelle creuse qui sert à arroser l'extérieur des vaisseaux.

EFFABI. adj. Pâle, défait, faible, défaillant.

ENQUERAUDER ou ENCHARRAUDER. v. a. Ensorceler, jeter un sort sur quelqu'un, nouer l'aiguillette. Encharrauder se trouve déjà dans les écrits de la fin du XIV^e^ siècle.

EQUENÉ ou ECQUENÉ. Affamé, avoir une faim canine, d'où vient ce mot probablement, parce que nos paysans ne disent pas un chien, mais un *kenot* ou *knot*, quand il est petit, et un *kien* quand il est grand.

ERJUER. v. a. Contrarier, ennuyer, fatiguer. *Le bruit m'erjue.*

EVARER. v. a. Effrayer, faire peur, faire fuir. Ce cheval est *évaré*, c'est-à-dire est effrayé; signifie aussi égarer; vient d'*evaratus*, latin, ou de l'oriental *haraboth*, d'où on a fait, suivant Roquefort, loup-garou.

FALLE. s. f. Gorge, estomac, jabot. Lorsqu'il s'agit des personnes, on entend par *falle* l'extérieur de la gorge; tandis que pour les animaux, surtout pour les oiseaux, on entend plus particulièrement l'estomac. Ainsi, en parlant d'une femme qui a beaucoup de gorge, on dira: *elle a beaucoup de falle;* et pour une poule qui a l'estomac, le jabot plein, qu'elle a la *falle* pleine.

FANFLUE ou FANFELUE. s. f. Berlue, fascination, éblouissement passager. Roquefort l'emploie pour moquerie, bagatelle, chose de néant.

FAVAS. s. m. Tiges sèches de fèves; du latin *faba*, le b se prononçant fréquemment avec le son du v.

FIAUTÉ. s. f. Se fier, se reposer sur les promesses de quelqu'un, sur sa foi enfin; mais s'emploie presque toujours négativement. *Y nia pas de fiauté dans st'homme-là.*

FLOQUER. v. n. Bruit que fait un liquide quand on l'agite dans un vase fermé, et quand ce vase n'est pas plein; ou bruit des pieds dans une chaussure trop large. C'est une onomatopée.

FLOUETTE. s. f. Girouette, du latin *fluctus*.

FLUME. s. f. Excrétion salivaire, pituite, flegme; du grec *phlegma*, ou *flleuma*, basse latinité.

FORCÉE ou FORCHÉE. Portée de la femelle d'un animal qui met bas plusieurs petits de la même ventrée. *Une forcée* de petits cochons, de petits chiens; du latin *forcilla*, qui veut dire ventre, poitrine.

FRAUX ou FROS. s. f. Sciure de bois; du latin *frangere*. Sans doute que ce nom a été donné à la sciure de bois, à cause du bruit, du son que fait entendre la scie à mesure qu'elle entre dans le bois. Effectivement ce son se rapproche beaucoup de *fraux*, *fros*.

GALAFRE. s. m. Glouton, goinfre, grand mangeur; vient du latin *gula*.

GALIR. Jeter les faisceaux ou *binots* de sarrasin sous le fléau des batteurs à mesure qu'ils battent ce blé. Ce mot vient probablement du gallois, attendu qu'en cette langue *galir* signifie battre.

GOULIAS. s. m. Mauvais plaisant, farceur, jovial; de la basse latinité *goliardus*.

GRASSET ou GRAISSET. s. m. Lampe en fer dont on se sert dans la campagne, et qui a la forme des lampes lacrimatoires des Grecs et des Romains. Sans doute qu'on lui a donné le nom de *grasset*, parce qu'elle est plus ou moins enduite d'huile ou de graisse; du latin *crassitudo*.

GRICHU. adj. Hargneux, de mauvaise humeur, carac-

tère chagrin; dérive probablement de l'ancien mot français *griéche*, qui signifiait fâcheux, incommode, vexé; alors il viendrait du latin *gravatus*, ou du breton *griez*.

GROMENCHIER ou GROUMANCHIER. v. n. Grommeler, grogner.

GROU. s. m. Eau sale et épaisse des ruisseaux des rues ou des basses cours des fermes, composée de détritus de végétaux, d'animaux, mêlés avec du gravier. *Grouan* en breton signifie gros sable, et *grule* en allemand veut dire cloaque.

GROUER. v. a. Egrainer, faire sortir le grain, les graines de leur balle, de leur capsule, de leur gousse ou cosse. *Y fait buons sai, le s'razin groue bian sous le fliais.* Il fait bon sec, le sarrasin s'égraine bien sous le fléau.

GUÊTRUER ou GUAYTRUER. v. n. Gazouiller, s'essayer à prononcer des mots. Se dit d'un enfant qui commence à parler, et également des oiseaux en cage, lorsqu'ils parlent. Le geai, que les villageois appellent *guay*, aura probablement donné naissance à ce mot, parce que cet oiseau apprend à parler assez aisément. Ainsi, *guétruer*, c'est parler comme un *guay*.

HAI ou HAISÉ. s. m. La partie inférieure d'une porte coupée en deux parties. On appelle également *hai*, une barrière en clayonnage que l'on substitue, pendant le jour, à la porte d'une maison, d'une grange, d'une étable, pour empêcher les bestiaux, et plus particulièrement

les volailles d'entrer ; de la basse latinité *haisellus*.

HALITRE. s. m. Gerçures aux lèvres, occasionnées par le hâle ou le froid ; vient de *hâle* probablement, c'est-à-dire du nom de la cause qui produit le *halitre*.

HARIN ou HARY. s. m. Petit cheval, et plus généralement cheval très-maigre ; *Maigre comme un hareng* ; d'où vient probablement le mot *harin* ; car, en basse latinité, *harengus* signifiait hareng, qui est devenu *harîn* par apocope.

HARRÉE ou HARÉE. s. f. Grain de pluie, pluie par averses, forte ondée. Roquefort écrit *horrée*, et il définit ainsi ce mot : « pluie d'orage, pluie qui ne dure qu'une heure, » et il le fait alors dériver de *horaria*, de *hora*.

HÊNU. s. m. Maladie à laquelle sont sujets les oiseaux en cage, notamment les geais. Cette maladie paraît avoir son siége dans la tête, et présente tous les caractères de l'épilepsie. Selon les gens de la campagne, le *hénu* n'attaque que les oiseaux dénichés dans le lierre des arbres ou des masures. Ce genre de maladie serait plutôt dû à la vieillesse. Alors *hénu* viendrait du galois, attendu que, dans ce dialecte, *hénu* signifie vieillir, devenir vieux : *henos*, en grec, signifie aussi ancien.

HÊNUER. v. n. Tergiverser, balancer, être indécis. Cet homme a beaucoup *hénué* pour prendre un parti. On dit aussi le temps *hénue*, pour exprimer qu'il est incertain. Ce verbe doit avoir la même origine que *hénu*,

car c'est le caractère propre des vieillards que l'indécision.

HERMONER. v. n. Remuer, tracasser, se fatiguer, être toujours en mouvement. *Il ne fait que hermoner toutes les niez et m'empêche de dormir.* Il ne fait que remuer, etc.

HIMER. v. n. Pleurer, pleurnicher. *St'efant-là n'fait que himer*, pour ne fait que pleurer.

HORZAIN. s. m. Etranger au pays, à la localité, qui vient de dehors enfin : *Ch'est un ḳorzain que s'ti-là.*

ICHIN. adv. Ici. *Viens ichin*, pour viens ici.

ILO. adv. Là. *Es-tu ilo?* pour Es-tu là?

INTÉ. adj. Pareil, semblable, tel; du latin *talis. Je n'ai jamais vu inté buveur*, pour un pareil buveur.

ITOU. adv. Aussi.

JAFFE ou GIFFE. s. f. Soufflet. On disait autrefois *jaffe* pour joue, et on dit encore aujourd'hui dans les campagnes une *jaffe* de bœuf, de cochon, pour une joue.

JANNIÈRE. s. f. Champ d'ajonc ou genêt épineux que l'on appelle aussi *vignot*, *vigne*. Vient du breton *jan*, qui signifie ajonc.

JAVOTER. v. n. Jaser, caqueter, babiller; vient sans

doute de *Javotte*, nom de femme substitué à Geneviève, ou peut-être de *jabotter*, le v se trouvant souvent substitué au b.

JODU. adj. Sourd; vient de l'ancien verbe *joi*, j'entends, et de *du*, corruption de dur : *j'entends dur.*

JONFLER. v. n. Respirer un peu fort, mais moins fort que si on ronflait; ahaler son haleine sur une partie d'un membre pour le rechauffer ou l'humecter légèrement.

JOSTER. v. n. Plaisanter, rire, s'amuser aux dépens de quelqu'un, lui faire des niches. En basque *jostualla* signifie farceur, baladin, joyeux; d'où *joster* pourrait venir, ou bien du latin *joculator.*

KAIRE. s. f. Chaise. *Assious sur st'e kaire*, pour Asseyez-vous sur cette chaise.

LABITE. v. p. Se lamenter, se plaindre. Il ne s'emploie guère qu'à la troisième personne du présent de l'indicatif. Il se *labite.*

LANDON. s. m. Corde pendante ou traînante, et plus particulièrement guides des chevaux d'un harnois.

LANFAIS ou LANFOIS. s. m. Filasse de lin épurée par le peignage; vient, selon Roquefort, du latin *lanificium*; je crois qu'il vient plutôt du breton *lanfeez*, qui veut dire filasse; au figuré, signifie bavardage, loquacité verbeuse, discours entortillé.

LETRON ou LAITRON. s. m. Plante de la famille des flosculeuses, dont les lapins domestiques sont très-friands. Ce nom lui a été imposé probablement parce qu'il en sort des sucs laiteux.

LIAGE. s. m. Couverture en chaume. Ce mot vient sans doute de ce que le glui est fixé sur la charpente par des liens en paille. Les paysants appellent *liage* aussi et, par extension, tous les bâtiments d'une ferme qui se touchent ou sont très-rapprochés les uns des autres. *Le feu a détruit tant de liages de bâtiments.* Peut-être aussi que *liage* vient de *lia*, qui, en breton, veut dire pierre.

LIBODOUX ou LIBODEUX. adj. Visqueux, gluant, gras, difficile à saisir. *C'hest libodeux comme la piau d'une angulle vivante*, pour c'est visqueux comme la peau d'une anguille vivante.

LICHOIRE s. f. Loquacité, verbiage. *Y ne manque pas de lichoire*, pour dire il parle beaucoup.

LIME. s. f. Fossé ordinairement rempli d'eau, et qui sert non seulement de séparation entre les propriétés, dans les endroits marécageux, mais encore à l'assèchement de ces propriétés. Ce mot vient probablement du grec *limno*, marais.

LODÉ. p. passé du vieux v. loder. Mouillé, trempé, inondé; du latin *lotus*, suivant Roquefort.

LOUCHE ou LOUSSE. s. f. Cuiller à pot, cuiller à potage aussi.

MAINTIEN ou MAINQUIN et MAITIA. adj. Mitoyen. *Maintien* ou *mainquin* ne s'emploie guère que pour désigner du pain fait avec moitié farine de froment et moitié farine d'orge; et *maitia*, pour du cidre dans lequel entre moitié d'eau et moitié de jus de pommes.

MALE ou MASLE. s. m. Fumier en général; mais s'entend plus particulièrement du fumier qui provient des étables de bœufs ou de vaches. Vient probablement de ce que ce fumier agit avec énergie, d'une manière mâle, sur les terres pour les faire produire.

MALON. s. m. Croute ou escarre qui se forme sur la peau, lorsqu'une plaie, un ulcère se sèche; vient, sans doute, du latin *malum*, mal.

MANSÈRE ou MANSAIRE. s. m. Déguenillé, mal vêtu, négligé dans ses habits; pourrait venir de *mansiataseus*, basse latinité, qui voulait dire métayer, domestique, classes d'individus ordinairement pauvrement habillés.

MASSÉES, s. m. Torchis, mélange d'argile, de foin ou de paille et même de bruyère; dérive probablement du verbe *masser*, mettre en masse.

MAUTURE. s. m. et f. Malin, espiègle, quand il s'agit d'un enfant : vaurien, d'une probité suspecte, quand il s'agit d'un homme fait. S'applique aux deux sexes. Vient sans doute de *mauté*, ancien mot français qui signifiait malice, méchanceté; et *mauté* peut bien venir, par syncope, de *mauvaiseté*, mot encore employé par nos villageois.

MESIIUI ou MAISIIUY. adv. Dorénavant, désormais, tan-

tôt, actuellement, présentement ; du latin *magi* et d'*hodiè*.

MIGAUT ou MIGOE. s. f. Lieu où l'on conserve les pommes et les poires pendant l'hiver, fruitier ; veut dire aussi monceau, amas ; de la basse latinité *murgerium*.

MOUISSON ou MOISSON. s. m. Moineau. Ce nom a été donné à cet oiseau probablement parce qu'il fait tort aux moissons, en moissonnant avant le cultivateur.

MOURET. s. m. Fruit de *l'airelle myrtille ;* petit arbuste qui croît dans les bois. On donne aussi ce nom aux fruits de la ronce ; vient peut-être du latin barbare *mourellus*, qui signifiait noirâtre. En effet, ces deux espèces de fruits sont noirs et noircissent les lèvres et les dents quand on les mange.

MUCRE. adj. Humide, moisi ; vient sans doute du latin *mucor*, qui veut dire moisissure, chancissure, corruption. En breton, *mucr* signifie moite, un peu mouillé ou humide. On désigne aussi par *mucrier* l'avare qui laisse *mucrir*, moisir tout chez lui, plutôt que de s'en servir, notamment son argent.

MULER. v. n. Bouder, faire la mine, garder rancune. M. Houël pense que *muler* vient de mulet, parce que, dit-il, cet animal est très-rancunier. Ce mot s'applique aussi aux plantes, aux arbres que l'on transplante et qui sont longtemps à reprendre. On dit alors : Cet arbre, cet arbuste *mule*.

NACQUETER. v. n. Craquer, claqueter des dents. Mou-

vement involontaire de la mâchoire inférieure contre la mâchoire supérieure, causé soit par le froid, soit par un accès de fièvre. On le trouve dans Boiste, mais il lui donne une autre acception : celle d'attendre servilement à la porte, ou plaisanter sur des riens.

NERCHIBOT. s. m. Noir ou brun de figure, soit naturellement, soit accidentellement, ou qui a la figure sale ; se prend toujours en mauvaise part ; vient de *nerchi* que prononcent les paysans pour noirci. On trouve déjà *nerchir* pour noircir dans les écrits du milieu du XIIIe siècle.

NERET. s. m. Très-petit corps, ou corpuscule noir qui ne s'aperçoit guère que lorsqu'il se détache sur un fond blanc. On appelait *neret*, autrefois, une petite monnaie de cuivre qui valait le quart du sol tournois, dans le XIIIe et le XIVe siècles.

NIAFFE. s. m. Epithète injurieuse que l'on donne aux cordonniers, et qui ne s'applique ordinairement qu'aux individus de ce métier qui sont inhabiles.

NIOT ou NIAU. s. m. Niais, timide, nonchalant, sans énergie, sans activité de corps ou d'esprit. En parlant d'un femme, on dit *niolle*. On appelle *niot* aussi l'œuf qu'on laisse dans le nid des poules pour les y faire revenir pondre. Roquefort le fait dériver du grec *neoteoi*, qui vient de naître.

NONMANCE. s. f. Baptême d'un enfant. *J'ai assisté à la nonmance de votre fils* ; pourrait bien venir du grec *ono-*

ma, qui veut dire nommer, donner un nom, ou, sans aller si loin, de notre verbe nommer.

O. prép. à, avec. *O l'aide du comte Thibaut de Champagne* (Joinville), à l'aide du comte, etc. *Il est venu d'o li*, pour avec lui. *O* est pronom personnel aussi, et s'emploie pour elle, mais seulement dans le cas où il précède un mot commençant par une consonne. *O dit, o fait* telle chose, pour elle dit, elle fait telle chose. O pour à, avec, remonte au XII^e^ siècle.

OBICHE. s. f. Adresse, finesse. *Il a de l'obiche*, pour il a de l'adresse.

ORILLIÈRE. s. f. Perce-oreille; insecte orthoptère qui se loge quelquefois dans le trou auditif, et qu'on en expulse difficilement. Le meilleur moyen pour le déloger de là est d'y introduire de l'huile d'olive.

ORO. s. Ne s'emploie que dans cette phrase : *N'avoir ni repos ni oro*, c'est-à-dire ni heure, ni temps de répit; vient probablement de *hora* latin.

OT-OU ou OTOU. adv. Avec. *Ot-est partie d'otou*, pour elle est partie avec telle ou telle personne, ou emportant telle ou telle chose.

OUIEPAS ou ORIPIAS. s. m. Mal d'oreille intérieur. Le premier vient probablement de ouïe français, et le second de *auris* latin.

OUIVETTE. s. f. Jeune fille étourdie, légère, inconsé-

quente ; pourrait venir *d'olivette*, danse qui a lieu après la récolte des olives, et dans laquelle on fait beaucoup de folies.

PARÉ, PARET. adj. Ne s'emploie que pour exprimer que du cidre est bon à boire, qu'il a assez de fût, qu'il a du piquant dans le goût. Du latin *paratus*. *Paret* en breton signifie cuit.

PATRAILLER. v. n. Travailler, se donner beaucoup de mouvement, *se demener*. *No patraille, patraille, no fait ce que no peut, et no se dehalle aco*. On se donne beaucoup de peine, on fait ce qu'on peut, et on se tire d'affaire passablement.

PAVE. s. f. Iris à fleurs jaunes, qui vient sur le bord des ruisseaux, des étangs, et dont les feuilles séchées à l'ombre, après avoir été coupées vertes, servent à une multitude d'usages dans les campagnes, tels qu'à rempailler les chaises, à faire des liens, à couvrir des cabanes, des loges pour des animaux, des nattes grossières, des colliers aux chevaux de trait, qui portent, à cause de cela, le nom de *pavats*.

PERCIS ou PERCYE. s. pl. m. Grand dîner, fête que les cultivateurs donnent à ceux qui leur ont aidé à faire la moisson. Lorsqu'elle est tout-à-fait finie, ordinairement on tue un cochon, et les intestins, préparés de diverses manières, font souvent la base du dîner.

PESAS ou PESAE. s. m. Tige sèche des pois; du latin *pisum*. Pesae était employé dès la fin du XIIe siècle.

PÈTRE. adj. Paresseux, indolent, qui répugne à se mouvoir, qui ne se meut qu'autant qu'on le pousse comme une pierre, d'où vient le mot, c'est-à-dire de *petra* latin.

PEUFRIER. s. m. Marchand de vieilles hardes, de vieux meubles, marchand de bric à brac. *Peufrerie*, lieu où l'on vend de vieilles hardes : était en usage dès l'an 1200.

PIROTTE. s. f. Femelle du coq d'Inde ; vient probablement de *pierrotte*, attendu qu'autrefois on donnait souvent, et l'on donne encore aujourd'hui les prénoms de l'homme aux animaux : comme *Margot, à la pie* ; *Martin, à l'âne, Pierrot, au moineau.*

POULS, POULCES ou POUSSES. s. m. Dans l'arrondissement de Cherbourg, on appelle ainsi de la bouillie faite avec de la farine de sarrasin, et cuite à l'eau ; et dans les environs de Saint-Lo, une bouillie faite avec de la farine d'avoine, et cuite au lait ; on donne aussi à cette dernière bouillie le nom de *craolle*. Vient du latin *puls*, ou du breton *pouls*, qui signifient bouillie dans les deux langues. En grec, *poltos* veut dire bouillie aussi.

PROMENOLLE. Primevère. *La violette pour les fillettes, la promenolle pour les vieilles folles* ; refrain de chanson.

QUAIRE ou KAIRE. v. n. Tomber, cheoir, ne s'emploie qu'avec le verbe laisser. *Y était laissé quaire :* il s'est laissé cheoir ; tiré du latin *cadere.*

QUANT ET QUANT. adv. Ensemble. Ils s'en vont *quant*

et quant, pour ils s'en vont ensemble, ils marchent côte à côte.

QUAS ou CAS. adj. Fêlé ; ne s'emploie que pour exprimer qu'un vase a le son d'un pot cassé. *T'en pot sonne le cas.* Vient sans doute du participe passé du verbe casser ; sonner le cassé ; d'où, par apocope des deux dernières lettres, on a fait *cas*.

QUERRE ou QUAIRRE. s. m. Cheval, et plus habituellement, vache attachée, dans un champ, à un pieu fiché dans le sol. On attache ainsi un animal afin qu'il ne puisse aller plus loin que la longueur de la corde qui le retient, et par ce moyen faire dépouiller successivement l'herbe du champ où il est *enquerré*.

QUERRÉ ou QUERÉ. s. m. Trace que laissent, dans un chemin, les roues des voitures qui ont là même voie. Ces traces deviennent des ornières, quand elles sont profondes. Ce mot vient de *charroi*, probablement en usage dès l'an 1200.

QUERRIER. s. m. Morceau de bœuf près de la queue.

QUÉTINES. s. f. p. Pommes qui tombent les premières des pommiers. Le cidre que l'on fait avec ces pommes n'est pas ordinairement très-bon, sans doute parce que les pommes ne sont pas assez mûres : aussi on le distingue de celui qui est fait plus tard en le désignant sous le nom de cidre de *quétines* : ce mot dérive probablement du verbe quêter, parce que l'on va successivement ramasser sous chaque pommier les pommes tombées, comme si on allait de porte en porte quêtant.

QUEVEU, au pluriel QUÉVÉS. s. m. Cheveu, chevet de lit ; du latin *capillaris*, ou plutôt de cheveu, parce que nos villageois prononcent le ch précédant l'a, l'e, l'i, comme c, q ou k. Ainsi un *cat*, un *kien*, un *quevat*, un *queveu* pour un chat, un chien, un cheval, un cheveu.

QUIQU'AMPOIT. Quoi qu'il en coûte, malgré que l'on en ait, quoiqu'on fasse, quoiqu'on *poie* pour paie. C'est de là, suivant Roquefort, qu'est venu le nom d'une rue de Paris, la rue Quincampoix.

RABUQUIER. v. a Tarabuster, bouleverser, faire du bruit, du tapage.

RAFAITS. s. m. pl. Ramassis de choses de peu de valeur, particulièrement de viandes préparées de diverses manières, rogaton enfin. *Il n'i avait qu' des rafaits à su dîner-là.*

RAMENDER. v. n. Amender. Il lui a *ramendé*, c'est-à-dire il est mieux, il est moins malade. On trouve ce mot dans Boiste, mais il ne l'emploie que pour les choses et non pour les personnes.

RANDONNER. v. a. Laisser sur le feu longtemps une sauce, une soupe, enfin un mets quelconque : *Cette soupe a randonné sur le feu pendant plusieurs heures* ; de sorte qu'elle y a pris un goût de brûlé, un mauvais goût, goût de graillon enfin.

RAQUILLON. s. m. Intérieur d'une pomme ou d'une poire, partie du fruit qui n'offre plus guère que les pépins et leur enveloppe.

RATTROTER. v. n. Répéter les mêmes mots, les mêmes phrases, *ressasser* les mêmes idées, revenir constamment sur le même objet, comme un rat pris dans une ratière qui trotte toujours dans le même espace. *La vieillesse est rattrotouse* ; alors rattroter est pris adjectivement.

RAVILLER. v. imp. Baisser, diminuer de prix. Le blé *raville*, du verbe *aviller*, qui venait du latin *evilescere;* c'est la même chose qu'*aviler*.

RAVOUER. v. a. Remplir un trou, un fossé avec de la terre ou de petits cailloux.

REBOUQUIER. v. n. Rebrousser ; s'entend au propre d'un outil dont le tranchant rebrousse ; au figuré, il veut dire renoncer, cesser. *Il a rebouquié sur l'ouvrage. Il a rebouquié sur la mangeaille.*

ROTON. s. m. Trognon de chou, de pomme, de poire, etc.

RUFLE. adj. Vigoureux, fort, rustique. *C'hest un rufle garçon que c'ti-là.*

SACQUER. v. a. Tirer brusquement ; ne s'emploie guère que pour exprimer l'action de tirer du feu au moyen du briquet. *Sacquer du feu* vient probablement du verbe espagnol *sacar*, qui veut dire tirer, arracher.

SALLEBUTE. s. f. La même chose que *cannepetouse* : ce nom a été donné à cet instrument, sans doute, de ce que les balles de papier, de mousse, de filasse ou de

varech qu'il lance, sallent le but, le frappent, le touchent.

SANGMESLE ou SENS MÈLE. adj. Fortement troublé, agité, être hors de soi-même à l'occasion d'un événement quelconque. Le sang troublé ou les sens troublés par la peur, par la colère. *J'en siès tout sens mélé de l'accident.*

SECRAN. Maigre, sec, ne s'entend guère que des hommes. Il se prend toujours en mauvaise part. *C'hest un grand secran qui n'est propre à rien;* vient de *sec.*

SEMINÉ, CHEMENAI. s. m. Gâteau fait avec la fine fleur de froment, échaudé. Vient probablement de *semon*, latin.

SEU. s. m. Sureau; c'est avec le bois de cet arbuste qui, comme on sait, ne renferme qu'une espèce de moëlle dans l'intérieur, que l'on fait les *sallebutes.*

SOLIER. s. m. Galerie, porche, premier étage, grenier aussi. *Et par dessus cette maisonnette, un pauvre solier auquel on montait par 7 échelons* (Froissard); suivant Roquefort, *solier* vient de sol, parce que, dit-il, le tout est bâti sur le sol.

SOUSÉE ou SOUZÉE. adj. S'entend du trousseau d'une femme, et veut dire bien nippée. *S'te fille était bien souzée en se mariant.*

SUÉTINER. v. a. Epier, surveiller les actions, les dé-

marches de quelqu'un, soit par curiosité, soit par nécessité.

SURÉ. s. m. Pommier non greffé; ce nom lui a été donné, sans nul doute, de ce que, dans cette état, il ne porte que des fruits aigres, sûrs.

SURGUER. v. a. Epier, chercher le moment favorable, observer secrètement ou guetter en se cachant; s'emploie particulièrement au propre pour désigner la posture du chat guettant une souris; vient sans doute de sur-guetter, guetter avec une grande attention. Au figuré, il a la même acception qu'épier.

TAFÉTINER. v. n. Marchander beaucoup, afin d'avoir meilleur marché.

TALBOT ou TALEBOT. s. m. Noir qui se forme autour soit d'une marmite, soit d'un chaudron.

TERGIER ou TARGIER. v. n. Tarder. *Tu as bien targié à venir nos vès.* Tu as bien tardé à venir nous voir. Ce mot est fort ancien; on le trouve dans les écrits du milieu du XII^e^ siècle.

TOUONIOUS. s. m. Fainéant, paresseux, qui court les chemins, sans but bien arrêté, souvent en mendiant, et dont la probité est quelquefois suspecte. *Ch'est queuque touonious qui m'a volé*, etc.; vient du verbe tourner, que nos paysans prononcent *touonier. Touoniresse* au féminin.

TOUZER. v. a. Couper la laine des animaux, les che-

veux des hommes, les tondre enfin : *touze*, en breton, signifie tondre aussi.

TRACHIER. v. a. Chercher. *Ne demande pas t'en pain à qui en a trachié* (proverbe.)

TRADA. s. m. Ce que l'on reçoit pour un travail, et plus souvent ce que l'on perçoit comme commission dans une affaire de commerce ; vient sans doute de l'anglais *trade* qui signifie commerce, trafic.

TRAPIN. s. m. Panier à deux anses, cylindrique ou hémisphérique ; il sert surtout à ramasser des pommes pour les porter au tas, et contient ordinairement un demi-hecto. Vient sans doute de *trapu*, parce que ce panier est d'un grand diamètre et court, ou ayant peu de hauteur.

TREMAINE. s. f. Trèfle ; plante fourrageuse : trois mains ou feuilles.

TRIOLLIER ou TRIOLLY. s. m. Tribune élevée, dans quelques églises de campagne, au-dessus des fonds baptismaux, et où les hommes se placent, assis sur des bancs, pour assister aux offices. On appelle aussi, par dérision, cette tribune, *juquoux*, parce qu'effectivement ceux qui y sont placés sont là comme juchés au-dessus des autres. *Trioit*, en irlandais et en écossais, signifie élévation, butte, montagne.

TUNDRE. s. m. Amadou, chiffons brûlés renfermés dans un étui, et au moyen desquels on se procure du feu, en

faisant pénétrer dans l'intérieur de cet étui les étincelles que l'on tire d'un silex avec le briquet. En anglais, *tinder* signifie mèche, amorce ; et en breton, *tondre* veut dire amadou ; d'où probablement les anglais ont fait *tinder*, qu'ils prononcent *tindre*.

TURNE. s. f. Chétive maison. M. Houël fait dériver ce mot du saxon *than*, qui signifiait roi, chef, et qui, par suite des temps, fut donné au palais ou à la maison qu'occupait le prince. *Tur* en irlandais signifie bâtiment haut, élevé, et de forme ronde, tour enfin.

US. s. f. Porte ; vient de *luis*, dont on se sert encore en jurisprudence : *luis clos*.

VACA. s. m. Inoccupé, non employé ; ne s'emploie guère que pour exprimer qu'un terrain est resté sans culture, en friche ; quelquefois on se sert du même mot pour exprimer qu'une chose ne sert pas : vient sans doute de *vacuus*, latin.

VARÉ ou VARET. s. m. Guéret, terre tournée avec la charrue et destinée à être ensemencée de froment ; c'est après la récolte du sarrasin que la terre reçoit cette préparation ; varé vient de *waratum*, basse latinité.

VARVA ou VERVA. s. m. Boue claire, eau sale. On raconte, à l'occasion de ce mot, que le savant Huet, ayant dit qu'il composerait une phrase entière sans qu'il y entrât un mot de français, et qui cependant serait intelligible pour un paysan bas-normand, récita celle-ci, dans laquelle le mot *verva* entre : *Claque ilo su guerbé d'étrin*

por supper su verva, pour mets là cette gerbe de paille pour assécher cette boue.

VASPASIEN ou VESPASIEN. s. m. Vaurien, mauvais sujet, pillard aussi. On prétend que ce mot vient de l'empereur Vespasien, qui fit rentrer dans l'obéissance les habitants des côtes de la Basse-Normandie.

VATTRE ou VATRE. s. f. Boue, fange; synonyme de *verva*.

VATTRÉ. adj. Crotté.

VENTRILLONS (A.) adv. Couché sur le ventre, s'y traîner.

VIÈTE. s. f. Petite rue, petit chemin où une voiture ne peut passer, voie étroite, petite voie; d'où est venu *viète*, diminutif de voie.

VIMBLET. s m. Tarière. *Wimble*, en anglais, signifie vilbrequin.

VIPER. v. n. Produire, avec la voix et même avec un instrument, un son très-aigu qui fait mal aux oreilles. Les sifflets dont les maîtres se servent dans la marine pour répéter le commandement de l'officier rendent des sons très-*vipants*.

VIQUET. s. m. Porte qui ferme l'ouverture pratiquée dans le fond du tonneau, et par où un homme peut entrer pour nettoyer intérieurement la futaille. On appelle

aussi de ce nom le guichet du portier et celui du confessional. *J'ai voulu me confesser, le prêtre a frumé le viquet.* Roquefort fait dériver ce mot d'*ostiarium*, latin. J'avoue que je ne trouve aucune analogie entre ce dernier mot et *viquet.*

VIVAGE. s. m. Champ dont le sol renferme beaucoup de petits cailloux, sol pierreux enfin et qui *prend de sec*, comme disent les paysans.

VRONDRE. v. n. Bourdonner, bruit que les hannetons, les bourdons, les mouches font en volant ; c'est une onomatopée.

WAROU. s. m. Loup-garou, sorcier, qui prend ordinairement la forme d'un loup ; il est, selon le vulgaire, extrêmement redoutable, et il court les rues, les chemins toutes les nuits. Aussi, on dit crotté comme un *warou. Garw*, en breton et dans l'idiome des habitants de Cornouailles, signifie cruel, barbare, féroce. C'est bien là le caractère que l'on attribue au *warou.*

WAUDRÉE, WATROUILLE. s. f. Réunion de chiffons mis au bout d'une gaule ou long bâton, et dont on se sert pour balayer l'âtre du four, après qu'il est chauffé.

WI. s. m. Gui, plante parasite qui vient sur beaucoup d'arbres, particulièrement sur les pommiers. Du latin *viscus*, qui est venu du grec *biscos*, suivant Roquefort.

XUEU, XEU, ou SUEU. s. m. Suif, mais particulièrement celui avec lequel on fait la graisse pour la soupe.

YOUSOUS ou YAUSOUS. adj. Fruits ou légumes qui ont goût d'eau, qui en renferment accidentellement plus qu'ils n'en devraient contenir, aqueux enfin. *Ces pommes sont yausouses*, c'est-à-dire, ont goût d'eau, car les habitants de la campagne disent de l'*yau* pour de l'eau,

YMAGIER. s. m. Marchand d'images, enlumineur, modeleur en plâtre ou en terre cuite.

INTRODUCTION

DE LA

LITTÉRATURE ANGLAISE

EN FRANCE

PERSÉCUTION

DE SHAKSPERE ET DE SES TRADUCTEURS PAR VOLTAIRE
ET L'ACADÉMIE

OU

PREMIÈRE RENCONTRE

des

CLASSIQUES ET DES ROMANTIQUES;

Par L. BAILHACHE,

Régent de Rhétorique au collége de Valognes.

Trop faible pour embrasser, d'un coup d'œil, toutes les dimensions de l'étendue, l'esprit humain procède par abstraction et les considère successivement; il met en coupe réglée le champ littéraire: chaque siècle en défriche une partie et adopte certaines langues et certaines littératures, dont il fait l'objet spécial de ses études.

Le XVI^e^ siècle arrache à la poussière des bibliothèques les nobles débris de l'antiquité, et l'esprit, ébloui par

ces chefs-d'œuvres d'un art divin, rompt brusquement avec l'âge intermédiaire, et tourne toute son activité vers la littérature græco-latine. On étudie avec une passion qui va jusqu'au fanatisme, les langues, les usages, les institutions et les mœurs de l'antique civilisation. On parle et on écrit en prose et en vers grecs et latins avec une pureté que les anciens n'auraient pas désavouée. Les Calepin, les Budée, les Lambin, les Casaubon, les Juste-Lipse, les Scaliger et les Etienne, nous étonnent encore aujourd'hui par l'étendue et la profondeur de leur érudition philologique.

Le grand siècle littéraire de la France joint à l'étude plus réfléchie des langues anciennes, celle des langues et des littératures italienne et espagnole. L'Italie, cette terre classique des arts, marchant la première dans la carrière des lettres, où la suivaient, à d'inégales distances, l'Espagne, la France, l'Angleterre et l'Allemagne, avait ajouté de nouveaux modèles aux modèles antiques, et offrait à l'admiration du monde, son Pétrarque, son Arioste et son Tasse; la grande figure du Dante, après avoir jeté un si éblouissant éclat, avait été ensevelie sous les ruines du moyen âge, jusqu'à ce qu'une critique plus éclairée soit venue, de nos jours, déblayer sa colossale statue et la replacer sur son piédestal à côté de celle d'Homère.

L'Espagne, aujourd'hui si déchue, occupait le premier rang en Europe par la puissance de ses armes et de son génie littéraire; elle avait une poésie et un art qui n'étaient pas greffés sur le *sujet* stérile de l'imitation, mais qui, comme un jet vigoureux et plein de sève, étaient sortis de la souche vivante de ses mœurs nationales, et de ses croyances religieuses. Elle exerçait sur tous les théâtres la même influence que sur les affaires publiques. La

belle langue castillane était la langue des cours de Vienne, de Bavière, de Bruxelles, de Naples et de Milan ; la Ligue l'avait introduite en France ; il était honteux aux gens de lettres de l'ignorer ; ils lui prenaient des mots, des tours et des sujets : une des plus belles tragédies de Corneille est un emprunt fait au génie espagnol, par le génie créateur de la scène française.

Tel est le mouvement littéraire dans les XVI^e^ et XVII^e^ siècles ; mais le XVIII^e^, de quel côté dirigera-t-il son activité intellectuelle ? A quelle source ira-t-il étancher sa soif de connaissance et de nouveauté ? Athènes, Rome, l'Italie et l'Espagne ont été tour-à-tour explorées. Il reste une contrée vierge : la belle et neuve littérature d'outre-Manche est encore inconnue. Boileau et Racine n'ont point entendu parler de Shakspere et de Milton. Eh bien ! c'est à cette source que va puiser le XVIII^e^ siècle ; il abandonne le beau ciel et la riante nature du Midi pour le ciel sombre et la triste nature du Nord.

C'est Voltaire, dont l'esprit hardi a tant innové, même en littérature, tout en protestant de sa fidélité au goût et aux principes du siècle précédent, qui marche encore ici à la tête de ses contemporains, et ouvre les sources de la littérature anglaise, dont il voudra vainement plus tard arrêter le débordement. Bâtonné par l'orgueilleux Rohan, Voltaire apprend à la fois l'escrime et l'anglais : l'escrime, pour laver son outrage dans le sang ennemi ; l'anglais, pour s'enfuir en Angleterre, en cas de poursuite. L'escrime ne lui servit pas contre son superbe adversaire, dont la morgue aristocratique aurait cru *déroger*, en acceptant le cartel d'un homme qu'allaient bientôt courtiser les reines et les rois, et qui devait être lui-même le roi de son siècle. Mais l'anglais fut entre ses mains une arme plus utile. Il

étudia et fit connaître à la France Newton, dont il introduisit dans sa *Henriade* le système de gravitation universelle; Bacon, Locke, Dryden, Milton et Shakspere, dont l'*Othello* lui inspira l'idée de sa *Zaïre*, comme le *Cid* de Guilhem de Castro avait fourni à Corneille le *thème* sur lequel il composa une si magnifique *variation*.

Cependant Voltaire n'avait fait que révéler et effleurer la source féconde de richesses et de beautés que renfermait la littérature anglaise: c'est un homme de notre pays, c'est le fils d'un pauvre *boutonnier* de Valognes, qui en répandit les eaux sur la France. Le Tourneur a attaché son nom à cette révolution littéraire; c'est par là qu'il s'est acquis une place dans la biographie des hommes célèbres. Il débuta, comme Rousseau, par un triomphe académique, et, après un double succès du même genre, il renonça aux compositions originales, pour se livrer exclusivement au genre utile, quoique secondaire de la traduction.

Il s'essaya par deux ouvrages légers, la *Jeune Fille séduite* et le *Courtisan ermite*, qu'il fit paraître en 1769. La même année, il entreprit et publia une autre traduction plus intéressante, celle des *Nuits* et œuvres diverses d'Young, précédée d'un discours écrit avec noblesse, plein de vues élevées sur la poésie et les œuvres d'art, dans lequel il exposait les principes qu'il avait suivis dans sa traduction. Sans doute ces principes ne seraient plus de mise aujourd'hui. Avides de couleur locale, nous voulons, avant tout, que le traducteur reproduise fidèlement le génie de l'écrivain, qu'il en retrace toute la physionomie et les mouvements; mais il n'en était pas ainsi dans les deux siècles qui ont précédé le nôtre. On préférait alors les *Belles Infidèles*. Ce que l'on désirait, c'était de retrouver

le génie français dans la traduction. Le Tourneur ne l'ignorait pas. C'est pour cela qu'il dissimule l'allure si libre et si indépendante du poëte anglais, sous la pompe mesurée de sa monotone élégance. C'est un sacrifice qu'il faisait au goût de son pays, dont il aurait offensé la délicate susceptibilité, s'il avait présenté les *Nuits* sous leur forme native. Il en retrancha donc tout ce qui lui parut bizarre et trivial; il élagua tout ce luxe de rameaux exubérants qui absorbaient la sève de l'arbre et le tailla à la française. Il ne se contenta pas de mutiler et de modifier les parties; architecte hardi, il renversa l'édifice et le reconstruisit avec une ordonnance plus simple, plus régulière et plus harmonieuse. Son intention, comme il le dit lui-même, fut de tirer de l'Young anglais, un Young français, qui pût plaire à sa nation, et qu'on pût lire avec intérêt, sans songer s'il était original ou copie.

Ainsi travesties, les *Nuits* obtinrent un immense succès auprès des littérateurs et des gens du monde. La société rieuse et frivole du XVIII^e^ siècle dévorait cette grave et mélancolique poésie où les grands mots de mort, de néant, d'éternité, qu'elle semblait oublier, retentissent avec tant de puissance et d'éclat; elle trouvait un charme inépuisable dans ces solennelles méditations au milieu de la nuit et des tombeaux, où l'espoir de l'immortalité, allumé comme un phare à l'extrémité d'une mer orageuse, brille au-dessus de la brièveté et des souffrances de la vie humaine; c'était comme une brise embaumée et rafraîchissante, qui ravivait les âmes desséchées par la lecture de *Candide*, et des romans si imprégnés de molles voluptés, de Crébillon fils. Cette poésie, trempée au triple foyer de la religion, de la morale et de la nature, formait un frappant contraste avec la poésie française, qui allait s'éloignant de

plus en plus de la nature et de Dieu, et s'étiolait, loin du soleil et de la lumière, dans les sèches régions des idées abstraites et dans l'atmosphère étouffante des salons, dont elle reproduisait et l'esprit et les mœurs.

Le succès toujours croissant des *Nuits* décida Le Tourneur à publier, l'année suivante, les méditations d'*Hervey*, doux et pur reflet des *Nuits*, qui fut accueilli avec le même intérêt.

J'arrive à l'œuvre capitale de Le Tourneur, à sa traduction de Shakspere qui excita une si vive commotion dans le monde littéraire. Le grand tragique anglais était encore bien peu connu en France à cette époque. Voltaire en avait imité quelques fragments et cité quelques beaux traits ; il avait même traduit littéralement les trois premiers actes de la tragédie de César ; mais Voltaire traduisait Shakspere, comme il traduisait la Bible, pour imprimer le sceau du ridicule à tout ce qui n'était pas marqué au coin du goût de son siècle ; c'était une ignoble parodie plutôt qu'une traduction véritable. On sait que Mistress Montagu y a relevé bon nombre d'inexactitudes.

Le Tourneur entreprit de doter son pays d'une traduction complète de cet immense génie auquel ses compatriotes rendaient une espèce de culte, qu'ont partagé depuis une partie de l'Allemagne et de la France. C'était une tâche difficile et périlleuse, non-seulement à cause de l'obscurité du vieux langage de Shakspere, mais encore de la nature même de ses drames, si différents de notre tragédie classique. Il s'associa Cathaleau et Rudlige dans cette laborieuse entreprise.

Le Tourneur était secrétaire ordinaire de Monsieur (Louis XVIII), et secrétaire général de la librairie; il profita de sa position auprès du prince pour faire souscrire

à son œuvre, le Roi, la Reine et toute la Famille royale. Il semble qu'il prévoyait l'orage qui allait fondre sur lui, et qu'il se ménageait à la cour un appui contre la résistance que devait rencontrer l'introduction de Shakspere en France.

Les deux premiers volumes parurent en 1776; ils étaient précédés d'un discours de 150 pages, dans lequel Le Tourneur mesurait toute la hauteur de l'*Eschyle* anglais, qu'il appelait le Dieu créateur de l'art sublime du théâtre, qui reçut de lui son existence et sa perfection. « A Paris, disait-il, de légers Aristarques ont déjà pesé dans leur » étroite balance le mérite de Shakspere; et, quoiqu'il » n'ait jamais été traduit ni connu en France, ils savent » quelle est la somme de ses beautés et de ses défauts. » Les oracles de ces petits juges effrontés des nations et » des arts sont reçus sans examen, et parviennent, à force » d'échos, à former une opinion. »

Cette admiration pour Shakspere était hardie, téméraire alors. Aussi le discours préliminaire fut-il regardé comme une attaque dirigée contre le théâtre français. Il jeta le trouble dans le camp classique. On eût dit que l'Anglais, comme au temps de la guerre de cent ans, était débarqué à Cherbourg ou à Barfleur. On sonne le tocsin d'alarme; de toutes parts on court aux armes pour repousser la nouvelle invasion de Barbares; une guerre d'extermination est déclarée à l'Angleterre. C'est Voltaire qui dirige et commande la croisade. C'est une page vraiment curieuse et intéressante de notre histoire littéraire, que la lutte qui s'engagea contre Shakspere et son traducteur.

Depuis vingt ans, le vieux patriarche de la philosophie vivait renfermé dans son château de Ferney, devenu, comme La Mecque pour les Musulmans, un lieu de pè-

lerinage pour les littérateurs, les philosophes, les seigneurs, les princes et les princesses de France et d'Europe, auxquels le *Dieu* du XVIII^e^ siècle mesurait la durée de ses apparitions sur le degré qu'ils occupaient dans l'échelle intellectuelle ou sociale. C'est là qu'au moment où la jeune reine venait de lui envoyer Le Kain, pour jouer, pendant un mois, ses pièces sur son théâtre de Ferney, il lut le discours de Le Tourneur, et apprit ainsi la nouvelle de la conspiration contre la France par l'audacieux Triumvirat. A cette lecture, l'auteur de *Zaïre* bondit de colère, et retrouve à 82 ans toute la vivacité de sa jeunesse. Il épuise contre Le Tourneur le vocabulaire des plus injurieuses épithètes.

Voyez plutôt un échantillon de la tolérance et de la politesse d'un homme qui a tant écrit contre l'intolérance.

« Mon cher ange, écrit-il à son ami d'Argental, le 17 » juillet 1776, il faut que je vous dise combien je suis » fâché contre un nommé Le Tourneur, qu'on dit secré- » taire de la librairie, et qui ne me paraît pas le secré- » taire du bon goût. Avez-vous lu les deux volumes de ce » misérable, dans lesquels il veut nous faire regarder Shak- » spere comme le seul modèle de la véritable tragédie ? » il sacrifie tous les Français à son idole, comme on sa- » crifiait autrefois des cochons à Cérès. Ce *barbouilleur* » a trouvé le secret de faire engager le Roi et la Reine à » souscrire à son ouvrage. Avez-vous lu son abominable » grimoire ? Avez-vous une haine assez vigoureuse contre » cet impudent imbécille ? Souffrirez-vous l'affront qu'il » fait à la France ? Il n'y a point assez de camouflets, as- » sez de bonnets d'âne, assez de piloris pour un pareil » faquin. Le sang pétille dans mes vieilles veines en vous

» parlant de lui. S'il ne vous a pas mis en colère, je vous » tiens pour un homme impassible. Ce qu'il y a d'affreux, » c'est que le monstre a un parti en France; et pour, » comble de calamité et d'horreur, c'est moi qui autre- » fois parlai le premier de ce Shakspere; c'est moi qui » le premier montrai au Français quelques perles que » j'avais trouvées dans son énorme fumier. Je ne m'at- » tendais pas que je servirais un jour à fouler aux pieds » les couronnes de Racine et de Corneille, pour en orner » le front d'un histrion barbare. Tâchez, je vous prie, » d'être aussi en colère que moi, sans quoi je me sens » capable de faire un mauvais coup. »

On a fait un crime à Voltaire de cette boutade, dont la vivacité semble trahir une haine d'amour-propre blessé. On pourrait en effet l'accuser de se cacher lui-même derrière les grands noms de Corneille et de Racine. Cependant, à part la forme insolente et brutale qui lui est propre, Voltaire est ici l'organe de l'opinion générale des littérateurs contemporains. La Harpe, le servile écho des idées de Voltaire, envoie sa lettre à Catherine de Russie, en lui disant que c'est la colère du génie, et qu'elle n'avait jamais été plus vive et plus puissante. En même temps il lance du haut de sa chaire les foudres de l'excommunication contre Shakspere. L'auteur de la *Dunciade*, l'ennemi des philosophes, Palissot, croyait à une conspiration contre nos grands tragiques, et il accuse Le Tourneur d'être le chef de la faction littéraire antinationale. Si l'infatigable défenseur du bel art des anciens, de la régularité, de l'élégance et de la pureté de la forme, si Boileau, qui avait flétri avant Voltaire, les *Journées de Lope* et les *autos sacramentales* de Calderon, eût vécu au temps de Le Tourneur, il serait entré dans la lutte, et aurait

combattu de toute sa puissance et de toute son autorité de poëte de la raison et du goût.

Voltaire choisit l'académie pour champ de bataille. Il lui adressa une lettre dans laquelle il cherche à accabler Shakspere sous une grêle de ces traits de ridicule, que son rare esprit savait si finement aiguiser, et qu'il lançait avec tant de profusion sur tout ce qui lui faisait obstacle.

Secrétaire du bon goût, dit-il à d'Alembert, en lui envoyant sa lettre à l'académie, mon cher philosophe, mon cher ami, à mon secours. Lisez mon factum contre notre ennemi Le Tourneur. Je suis indigné contre ce Le Tourneur; mais il faut retenir sa colère quand on plaide devant ses juges. — Six jours après cependant, il lâche de nouveau la bride à sa colère, qu'il ne pouvait plus contenir, et reprend la grossière invective. Ceci devient sérieux, écrit-il au secrétaire de l'académie; Le Tourneur seul a fait la préface dans laquelle il nous insulte avec toute l'insolence d'un pédant. Il faudrait mettre au pilori du Parnasse un faquin qui nous donne, d'un ton de maître, des *Gilles* anglais, pour mettre à la place des Corneille et des Racine.

Cependant d'Alembert avait lu à l'académie la diatribe de Voltaire contre Shakspere. Elle lui parut si intéressante pour la littérature en général et pour la littérature française en particulier, si utile au maintien du bon goût, qu'elle pensa que le public en entendrait la lecture avec fruit. Sur le champ, *Bertrand* informe *Raton* (Ce sont les noms que se donnent les deux philosophes dans leur correspondance) du plein succès de son *manifeste*. Mais le triomphe n'est pas assez complet, assez éclatant surtout; il lui demande donc, au nom de la compagnie, la permission de faire une seconde lecture de son bill contre

l'anglomanie, dans une séance publique et solennelle. En même temps, il recommande la prudence au fougueux jeune homme de 82 ans ; il l'engage à supprimer les personnalités offensantes contre le traducteur, à effacer certains traits trop libres, certaines grossièretés qui ne pouvaient se lire publiquement, et même à envoyer à l'académie une seconde lettre plus décente que la première.

Le vieux Raton se prête facilement aux vœux de l'académie, et lui envoie une seconde épître écrite dans un style un peu plus grave. Il permet à *Bertrand* de couper, de tailler, de rogner et d'effacer à son gré, dans la première, et de taire le *vilain nom du traducteur*. Cependant il le prie de ne pas couper les griffes avec lesquelles il se propose d'égratigner Shakspere, et de tâcher au contraire de les aiguiser encore. Il l'engage à escamoter le mauvais par un mot habilement substitué à un autre, par une phrase heureusement accourcie ; enfin à faire réussir par tous les secrets de son art sa déclaration de guerre à l'Angleterre. Quant aux citations obscènes dont il a semé sa première lettre, il apprend au secrétaire de l'académie la manière de se tirer d'embarras. Arrêtez-vous, dit-il à ces petits défilés ; passez en lisant les gros mots de la canaille anglaise ; avertissez l'académie qu'on ne peut prononcer au *Louvre* ce que le *divin Shakspere* prononçait si familièrement devant la reine Elisabeth. — L'auditeur qui vous saura gré de votre retenue, laissera aller son imagination beaucoup au-delà des infamies anglaises qui resteront sur le bout de votre langue. — Le grand point est d'inspirer à la nation le dégoût et l'horreur pour *Gille Le Tourneur, préconiseur* de Gille Shakspere.

La deuxième lecture fut fixée au 25 août, dans la séance solennelle où l'académie distribuait ses prix. — En

attendant, la querelle s'animait et grandissait jusqu'aux proportions d'une lutte nationale. Chacun s'enrolait sous l'un ou l'autre drapeau. — Les *honnêtes gens* retiraient leur souscription, Voltaire était inondé à Ferney de lettres d'adhésion ; il avait adressé une invocation à la Reine et aux Princesses pour les attirer dans son parti. — Il se mettait surtout sous la protection de la Reine, qui venait de se priver pour lui de Le Kain pendant un mois, malgré son amour pour le théâtre tragique. — Elle distingue le bon du mauvais, disait-il, comme si elle mangeait du beurre et du miel : elle sera le soutien du bon goût.

De l'autre côté, le parti de Le Tourneur et de Shakspere grossissait chaque jour. La persécution, comme toujours, lui avait donné de nouveaux prosélytes. — Il comptait dans ses rangs toute la Famille royale. — Voltaire avait vainement essayé d'en détacher la Reine. Convaincu d'avoir accompli une œuvre consciencieuse, Le Tourneur opposa la plus honorable modération au torrent d'injures que Voltaire vomit contre lui, et attendit avec calme le choc de ses adversaires.

Le feld maréchal *Raton* avait envoyé de Ferney à son lieutenant *Bertrand*, le plan de campagne qu'il avait tracé. — Son système d'attaque et de défense consistait à opposer les plus beaux morceaux de Racine et de Corneille, aux scènes les plus grossières du grand tragique anglais. — Cette tactique n'était ni loyale, ni chevaleresque ; mais toute arme était bonne dans un danger si pressant. Car il ne s'agissait de rien moins, selon eux, que d'une guerre à mort entre le drame anglais et la tragédie française. — Il faut, disait d'Alembert, que Racine ou Shakspere demeure sur la place. — Ne nous laissons pas vaincre comme à Poitiers et à Crécy. Montrons aux Anglais que nos gens

de lettres savent mieux se battre que nos soldats et nos généraux. Malheureusement il y a parmi ces gens de lettres bien des déserteurs et des faux frères; mais les déserteurs seront pris et pendus. — Ce qui me fâche, c'est que la graisse de ces pendus ne sera bonne à rien, car ils sont bien secs et bien maigres.

Enfin le jour de la bataille arriva. — Le combat s'engagea en présence d'un grand nombre de spectateurs des deux camps et des deux nations. — Le lieutenant *Bertrand*, parodiant le vieux cri de nos guerres anglo-françaises, sonna la charge en disant : Vive Saint-Denis–Voltaire ! Meure Georges–Shakspere ! Il descendit dans la lice avec les armes forgées par son général *Raton*, qui lui avait si bien appris à les manier. — Il lut les deux lettres de son maître, avec tout le dévouement de l'amitié, le zèle de la bonne cause, et l'intérêt de sa vanité. — La victoire fut aussi éclatante qu'ils l'avaient désirée; les citations divertirent beaucoup la grave assemblée, qui ne connaissait probablement Shakspere que par cette face. — On en fit même répéter plusieurs. — Enfin l'audacieux rival de Racine, percé, déchiré par les traits du sarcasme, parut terrassé de manière à ne se relever jamais; et le parti anglais, honteusement battu, se retira la rougeur sur le front et le chagrin dans le cœur, tandis que le parti français sortit du champ de bataille radieux et triomphant.

Le lendemain de grand matin, le marquis de Ville-Vieille partit précipitamment pour Ferney, afin d'avoir le plaisir d'annoncer le premier à Voltaire son éclatant succès, en attendant que son lieutenant, dans un rapport circonstancié, rendit compte à son général de la brillante campagne qu'il venait de faire sous lui. — La nouvelle de cette victoire remplit de joie le cœur du vieux Raton, qui

était émerveillé qu'une nation qui avait produit des génies pleins de goût et de délicatesse, pût tirer vanité de cet abominable Shakspere, qui, selon lui, n'était qu'un Gille de village qui n'avait pas écrit deux lignes honnêtes.

Mais cette joie fut éphémère comme le triomphe qui l'avait causée. Le garde des sceaux refusa la permission de publier la diatribe de Voltaire, et le Roi repoussa la demande de 1,500 francs que lui avait faite l'académie pour multiplier ses prix. — La traduction de Shakspere se répandit de toutes parts; la colère et la censure de Voltaire, loin de lui nuire, n'avaient fait que contribuer à son succès. — Le public dévorait ces drames qui n'avaient été, pour l'académie, qu'un sujet de rire et de divertissement, et qui étaient pour lui une source inépuisable de larmes et de tragiques émotions. — Voltaire était découragé; il écrivait à son ami qu'il mourrait désagréablement, parce qu'il avait vu mourir la littérature en France. — La révolution littéraire que l'académie avait voulu arrêter en l'étouffant à son berceau, s'avançait menaçante avec une autre révolution plus terrible, que philosophes et littérateurs hâtaient de leurs vœux et de leurs plumes, et qui, comme Saturne, devait dévorer ses enfants. — Telle est la résistance que rencontra l'introduction de Shakspere en France. Maintenant, quel jugement devons-nous porter sur cette persécution et sur Shakspere lui-même? Pour comprendre la conduite de Voltaire et de l'académie, il faut se reporter aux idées de leur siècle, et ne pas les juger avec celles du nôtre.

La France avait un théâtre national dont elle était justement fière, et qu'elle regardait comme infiniment supérieur à celui de toutes les autres nations. — Quoique imitée des anciens, et pour le fond et pour la forme, la tragédie française

n'en était pas moins la vivante expression de la société qui lui avait donné le jour. — Elle était faite à son image et conforme à sa manière de penser et de sentir. — Elle en reproduisait les passions contenues, l'exquise délicatesse, la régularité noble, l'élégance de manières et de langage. — Ce genre de poésie dramatique s'était élevé, dans Racine, à son plus haut degré de perfection. — Voltaire, quoiqu'il l'eût modifié, en lui imprimant le cachet de son siècle et de sa vive personnalité, en était cependant le représentant et le glorieux continuateur. On ne croyait pas qu'il y eût ni vérité ni beauté en dehors de ce système dramatique.

Tel était l'état des choses et des esprits, lorsque Le Tourneur vint, Shakspere à la main, proposer une autre espèce de drame, rival du drame français, qui renversait les théories établies, et posait les principes d'une large liberté à la place de l'ordre sévère et de la loi d'unité qui présidait à nos compositions tragiques. — Nous ne devons donc pas nous étonner de la bataille qui s'engagea alors dans le monde littéraire. — C'était le génie du Nord, qui venait pour la première fois se heurter contre le génie du Midi : c'était une foi nouvelle qui venait attaquer l'antique croyance ; or, lorsqu'une croyance quelconque, religieuse, politique ou littéraire, est fortement enracinée dans un pays, ce n'est jamais qu'après un rude combat qu'elle cède le terrain à sa rivale. — Les deux principes représentés par Shakspere et Racine ne sont pas encore harmonisés à l'heure où j'écris ces lignes ; et ceux qui se rappellent la vivacité de la lutte du *Classique* et du *Romantique* sous la restauration, verront sans étonnement Le Tourneur, qui plante hardiment le drapeau étranger sur notre sol, essuyer le feu roulant de Voltaire, de l'académie et des littérateurs contemporains.

Est-ce donc à dire que je partage l'opinion de Voltaire sur Shakspere, et que j'approuve la persécution qu'il suscita contre son traducteur ? A Dieu ne plaise. — Le temps seul décidera, si dans le commerce matériel, la franchise peut, comme le prétendent quelques publicistes, descendre du monde idéal dans celui de la réalité ; ou si elle sera éternellement reléguée dans la république de Platon, l'Utopie de Morus et la Salente de Fénélon ; mais en matière philosophique et littéraire, je ne crains pas de m'élever contre le système prohibitif ou protecteur. — Loin de nous l'idée d'entourer les états d'une ceinture de douanes pour intercepter la pensée à la frontière ! Que les intelligences puissent du moins communiquer librement d'un peuple à un autre ! Les œuvres du génie ne sont pas la propriété exclusive de la nation qui les produit; elles appartiennent à la grande famille humaine.

Ce n'était que devant une assemblée ignorante ou prévenue, que Voltaire pouvait traiter le grand tragique anglais de Gille de village qui n'avait jamais écrit deux lignes honnêtes. — S'il revenait à la vie de nos jours, il ne pourrait plus divertir l'académie de ses sarcasmes et de ses lazzis. — Une révolution profonde s'est opérée dans le goût public. — Elle a pénétré jusqu'au sein des corps lettrés, des *conservateurs* des traditions nationales; les plus illustres membres de cette académie qui voulait proscrire Shakspere, il y a soixante ans, consacrent aujourd'hui leurs plumes éloquentes à l'éloge de ce grand homme.

Mais d'où vient l'admiration que lui ont vouée d'abord ses compatriotes, ensuite la savante Allemagne et tardivement enfin la France, qui semble avoir ratifié le jugement qu'en avait porté Le Tourneur en devançant son siècle? Est-ce patriotisme, caprice, mode, amour de la nouveauté

et de la licence, haine de l'ordre, dépravation du goût? Un culte aussi général a une source plus respectable.

Shakspere appartient à cette famille peu nombreuse de génies privilégiés qui n'apparaissent qu'à de longs intervalles dans le cours des siècles. — Ces rois de l'intelligence dictent les lois qui gouvernent les esprits d'un ordre inférieur. — Ils participent à l'énergie créatrice de la puissance divine, dont ils portent sur le front l'empreinte auguste. — Comme elle, ils animent de leur souffle des êtres qui vivent, se meuvent, et rivalisent avec ceux que Dieu a placés dans le monde de la réalité. — Ils résument dans leurs créations la vie humaine en général et la vie sociale d'une époque particulière. — Placés au commencement d'une langue et d'une littérature, ils les consacrent et creusent le lit dans lequel elles doivent rouler. — Tel est Homère, tel est Dante, tel est Shakspere. — Comme les deux premiers, quoiqu'il ait coulé sa pensée dans un moule différent, le tragique anglais domine, de toute la puissance de son génie, la littérature de son pays et même celle des autres pays. Le nombre des caractères nouveaux qu'il a tracés est si grand, qu'il a fait dire que c'était lui qui avait créé le plus d'hommes après Dieu; il a pris l'homme à toutes les époques, à tous les âges, à toutes les conditions : l'ancien et le moderne, le barbare et le civilisé, le roi et le mendiant, le sage et le fou, l'enfant et l'homme mûr, l'ardent jeune homme et l'imbécille vieillard. C'est l'humanité telle qu'elle s'offre à nos regards dans la réalité, avec ses vertus et ses crimes, sa grandeur et sa bassesse, ses amours et ses haines, ses joies et ses douleurs, son rire et ses larmes! Avec quel relief il dessine ses figures! quelle puissance d'imagination! avec quelle profondeur d'observation il sonde les

plis les plus cachés du cœur humain ! avec quels accents s'expriment les passions ! Pour emprunter les paroles de Voltaire lui-même, c'est la vérité, c'est la nature qui parle son propre langage ; c'est du sublime, et l'auteur ne l'a point cherché.

En vous promenant dans sa riche galerie, ne vous êtes-vous pas arrêté comme fasciné par un doux charme, devant ces ravissants portraits de femme, que le divin artiste a dessinés en traits si purs et peints de si harmonieuses couleurs ? N'avez-vous pas retrouvé là ces anges sous forme humaine que vous rêviez à vingt ans, et que le pinceau du poëte a réalisés avec tant de bonheur ? Jessica, Imogène, Juliette, Desdemona, Miranda, Orphelia, Cordelia, ne respirent-elles pas la douceur et la beauté des vierges raphaéliques ?

Comme Eschyle et Sophocle, Shakspere expose sur la scène le dogme de l'expiation ; comme eux il effraie le crime par les remords et la vengeance. — Comme eux, il évoque de la tombe des fantômes auxquels il donne la réalité des êtres vivants. — C'est ainsi que, sans vouloir imiter les anciens qu'il ne connaissait peut-être pas, il s'en est souvent plus rapproché que ceux qui prétendaient les suivre. — C'est que le modèle qui *posait* devant Eschyle et Sophocle, la nature et l'homme, *posait* encore devant Shakspere. C'est à ce modèle vivant qu'il a pris, comme les tragiques de la Grèce, tant de traits et d'images qui se gravent dans l'esprit et ne s'en effacent pas.

Voilà le poëte que Voltaire traitait de *Gille !* voilà les chefs-d'œuvres qu'il appelait des pièces de la foire ! Sans doute il y a des taches dans Shakspere ; il se rencontre quelquefois, au milieu de tant de scènes si belles, des traits

grossiers et des images indécentes; mais si l'on ne doit pas, comme certains admirateurs fanatiques, prendre ces imperfections pour des beautés, est-ce une raison, d'un autre côté, de flétrir ce grand poëte comme un grossier écrivain? On trouve dans Molière une foule de mots que les bienséances ne permettent plus de prononcer au théâtre; faudra-t-il pour cela proscrire, à cause de l'indécence de son style, le plus illustre comique qui ait jamais existé? Ces mots qu'on ne pouvait prononcer au Louvre du temps de Voltaire, et que Shakspere prononçait *si familièrement devant la reine Elisabeth*, se prononçaient avec tout autant de *familiarité*, à la même époque, devant les reines de France, et même jusque dans les temples.

Non, Shakspere n'est pas un poëte au sens grossier et à l'âme basse. — Son génie calme et pur planait dans les plus hautes régions de la pensée et du sentiment. — C'est de là qu'il abaissait ses regards d'aigle vers la terre, et qu'il découvrait les ressorts cachés qui faisaient mouvoir cette multitude rampant à ses pieds. Ce langage trivial et indécent qui vous offense, n'est pas le sien; c'est celui de ses personnages, c'est celui son siècle, qui n'attachait pas aux mots les mêmes idées que le nôtre. Toutes les fois qu'il parle en son nom et qu'il traduit ses propres pensées, il est noble, il est pur, il est magnifique. Loin donc de mépriser Shakspere comme un poëte vulgaire et grossier, admirons-le d'avoir écrit avec tant de force, d'élévation et d'éclat, à une époque où la France et l'Angleterre ne sauraient montrer rien de semblable. — D'ailleurs c'était bien à Voltaire de reprocher au grand tragique anglais le cynisme de son langage, lui qui s'était rendu coupable d'un triple crime, envers la religion, la morale et la patrie, en souillant et profanant de ses couleurs obs-

cènes, le plus poétique et le plus héroïque personnage de notre histoire, sans pouvoir, comme Shakspere, imputer sa faute à la gossièreté de son siècle !

Tels sont les droits de Shakspere à l'admiration réfléchie du monde lettré. — Elle n'a pas sa racine dans la dépravation de l'esprit. — Sans doute notre goût s'est profondément modifié depuis 50 ans ; il se peut même que sa délicatesse ait été un peu altérée ; mais ce qu'il a perdu en pureté, il l'a regagné en force et en étendue. — Nous n'avons point mutilé, nous avons multiplié nos jouissances. — Avec Corneille, Racine et Voltaire, nous pouvons admirer Caldéron et Shakspere, Schiller et Goëthe. — Les anciens ont gagné à cette révolution du goût. — On les verra bientôt sous leur véritable jour ; on commence à comprendre et à aimer cette noble simplicité, cette peinture tantôt familière, tantôt riche et brillante de la vie domestique et publique, civile et religieuse de l'antiquité, dont on avait perdu le sens, dans le siècle dernier, à force de raffinement et de *galante* politesse.

La littérature n'est pas morte, comme le croyait Voltaire : elle se renouvelle et se transforme. — La société nouvelle saura, comme l'ancienne, se créer une poésie à sa ressemblance. Chaque jour le sol se déblaie, l'horizon s'agrandit, l'intelligence se dégage des nuages du préjugé. — Vienne le génie, et il élèvera l'édifice dramatique qui doit abriter les générations futures. — On ne peut encore, il est vrai, en tracer le dessin et l'ordonnance ; mais il est déjà possible d'indiquer quelques-unes des pierres qui doivent entrer dans sa construction.

La passion continuera à faire le fonds du drame : car point de drame sans combat ; et point de combat sans passion; mais ce sera la passion agrandie, multipliée, étendue à tous

ses objets. — Le poëte dramatique ne se bornera plus à peindre les phénomènes extérieurs, et, pour ainsi dire, la surface de la vie humaine ; il la reproduira dans sa substance intime et dans sa complexe unité. — L'homme paraîtra sur la scène tel qu'il est dans le monde réel, avec ses lamentables souffrances, ses immenses désirs, ses doutes rongeurs et ses aspirations infinies vers l'éternelle vérité et l'éternelle beauté, soutenant la lutte sanglante de l'*esprit* contre la *chair*, du devoir contre la passion, et marchant, tout mutilé, tout couvert de blessures, dans une route étroite et rude, éclairé de douteuses clartés, vers le terme de la vie, vers le but de la création. — Dans ce drame nouveau, l'élément divin, condition de la liberté, du combat moral, qui enveloppe et pénètre la tragédie antique d'une si pure et si vive lumière, et dont on ne trouve presque aucune trace dans la tragédie moderne, devra se mêler partout à l'élément humain. — Sans intervenir corporellement comme chez les anciens, l'action divine se fera sentir sans cesse. — Le poëte ne craindra pas de tourner vers Dieu le regard de son héros. — La prière, ce cri de la souffrance, de la faiblesse et de l'ignorance, vers la source de la force, de la lumière et de la vie, s'échappera des profondeurs de son âme déchirée, montera, sur les ailes de la poésie, vers le ciel, d'où elle redescendra en lumineuses clartés, en douce rosée de grâce et d'amour, sur son intelligence et sur son cœur, pour l'éclairer, le guider, le soutenir et raviver ses forces épuisées dans cette douloureuse épreuve, dans cette *agonie* morale.

La femme aussi jouera un beau et noble rôle dans ce drame nouveau : elle sera sur la scène ce qu'elle est dans la société, fille, sœur, épouse, mère. — Dans toutes ces

conditions diverses, elle combattra, comme l'homme, l'éternel combat de la passion et du devoir; de l'amour de soi et de l'amour généreux, divin, qui enfante le sacrifice, le dévouement et l'ordre.

Ce drame sombre, déchirant comme ceux de Byron et de Goëthe, ne se dénouera pas, comme chez ces grands poëtes, par la haine, l'ironie sceptique et amère, le désespoir et la mort, mais par la foi, la résignation et l'amour.

Ainsi la poésie dramatique reviendra, comme dans l'antiquité, à ses véritables conditions; elle embrassera dans sa vaste unité, les trois éléments, les trois termes, et, si je puis ainsi dire, les trois *personnes* de la trinité poëtique : l'homme, la nature et Dieu. — Au lieu de corrompre les mœurs, ou du moins de ne servir qu'au *divertissement* des classes riches et oisives, le théâtre sera une école de morale, une source vive où le peuple ira puiser les grandes pensées et les nobles sentiments.

Le modèle de ce drame, s'il doit en avoir un autre que la réalité vivante, c'est Hamlet agitant la mélancolique question de la destinée humaine, *To be or not to be;* c'est Prométhée enchaîné à son rocher, expiant dans d'affreuses tortures son dévouement à l'homme; c'est Job soulevant dans la poussière l'épouvantable problème du bien et du mal, qui tourmente l'homme depuis soixante siècles; c'est enfin et surtout la tragédie des Oliviers et du Golgotha, c'est la *passion* du Christ résumant en lui les deux principes divin et humain, et qui aurait dû servir d'éternel exemplaire au drame aussi bien qu'à la vie humaine.

ESSAI

SUR LA

PHILOSOPHIE D'HOMÈRE

PAR

Edouard DELACHAPELLE,

Docteur-ès-Lettres.

Cet opuscule est, en grande partie, la reproduction d'une thèse écrite en latin (1), et soutenue devant la faculté des lettres de Caen. Les observations qui ont été faites à l'auteur, lors de la discussion publique, et ses propres réflexions, l'ont engagé à supprimer quelques développements, et à en donner d'autres sur des points omis d'abord, ou trop légèrement touchés.

I.

Si l'on entend par philosophie la science métaphysique et morale, exclusivement donnée par la libre réflexion, par l'observation analytique et le pur raisonnement, les poëtes, comme le vulgaire, y sont étrangers. Homère, en ce cas, ne peut être, non plus que Pindare ou

(1) *De Homeri sapientia*, auct. A. E. Delachapelle. 1842.

Sophocle, considéré comme philosophe; l'histoire de la philosophie n'a point à s'occuper de ses ouvrages. Mais il en sera autrement, si l'on entend par philosophie, ce que les anciens appelaient σοφία *sapientia ;* prise ainsi en un sens plus étendu, cette science devra embrasser toutes les connaissances métaphysiques et morales, obtenues soit par la réflexion, soit par la foi spontanée, soit par la tradition. Sans doute, elle ne comprendra pas la religion révélée qui rectifie tout, et dépasse tout; on remarquera pourtant que la sagesse infinie n'a point dédaigné d'employer, pour nous instruire, ce genre de manifestation qui frappe les sens, qui touche le cœur, et se transmet par le témoignage. Le philosophe, alors, agrandissant le cercle de ses études, ne rejetera point comme frivole l'étude des grands poëtes de l'antiquité, et d'Homère avant tous : il y trouvera, sous l'éclat des brillantes couleurs, les traits formés par les opinions antiques, les caractères empreints par la conscience humaine, et quelques souvenirs encore des premières communications divines.

La distinction que nous venons de faire entre la philosophie purement rationnelle, et la science métaphysique et morale prise dans toute son étendue, est d'une haute importance : elle correspond à une division naturelle des facultés de l'âme. Dans l'âme, en effet, se trouvent réunis le simple entendement, le raisonnement, l'imagination et la sensibilité, toutes facultés qui se résolvent dans l'infrangible unité du moi. La philosophie proprement dite se soumet à tous les procédés du raisonnement scientifique; mais le simple entendement ne suit pas toujours cette route longue et pénible; volontiers aussi, il écoute la foi, le témoignage, la sensibilité et l'imagination, qui lui ren-

dent la vérité plus aimable, et souvent la lui découvrent dans une clarté plus sereine.

Nous sommes convaincu que cette harmonie des facultés de l'âme est conforme à la nature de l'homme, conçue dans sa perfection; qu'elle peut être troublée, mais ne peut jamais être absolument détruite. Ainsi nous ne pensons point qu'il y ait dans l'histoire un âge pour l'imagination, et un autre pour la raison. Que si les facultés diverses de l'entendement paraissent, selon les temps ou les lieux, se séparer ou s'unir, ou même tour-à-tour prévaloir, elles ne vont jamais toutefois jusqu'à s'effacer l'une l'autre. Nous tenons pour une vérité très-certaine, que s'efforcer d'anéantir par une proscription calculée une de nos facultés natives, par exemple la sensibilité, et la regarder comme étrangère à la connaissance du vrai et à la pratique des devoirs, ce serait aller contre la nature même de l'homme. Nous croyons fermement que le rationalisme, utile et sage quand il s'enferme dans ses limites, ne donnera jamais à l'homme tout ce qu'il lui est accordé de connaître des vérités auxquelles il aspire. Il nous suffit d'indiquer ces idées, que nous nous réservons d'approfondir et de développer ailleurs.

Les poëtes sont les interprètes des sentiments que l'imagination ou la sensibilité fait naître : peu occupés des détails de la vie et des faits accidentels de l'histoire, ils connaissent mieux l'homme que les hommes, et cherchent les sympathies communes, comme les philosophes aspirent à mettre en lumière les observations et les déductions générales. Mais tout cela se touche; et, poëtes et philosophes, tous, en diverses manières, travaillent sur le même fond; cherchent à comprendre ou à expliquer Dieu, l'homme et

la nature : je parle des grands poëtes sérieux ; le lecteur saura bien restreindre ma pensée dans ses limites raisonnables.

Les divers systèmes philosophiques se partagent le domaine de l'opinion ; la plupart des hommes, sans le savoir précisément, se rangent sous telle ou telle bannière, car la métaphysique tient à tout ; les poëtes suivent ce train commun, ils chantent ce que d'autres expliquent, ce que la masse, ou une fraction de la masse écoute et suit le plus volontiers. Ainsi, en les lisant, il est aisé de voir de quel côté chacun d'eux s'est jeté, de quelle doctrine il s'est fait l'organe. S'il faut prouver ceci par des exemples, ne reconnaît-on pas dans les écrits d'Horace l'empreinte d'une philosophie épicurienne ou sceptique? Euripide n'est-il pas visiblement un disciple de l'école de Socrate ? Sénèque le tragique ne respire-t-il pas les sentiments exaltés du stoïcisme romain ? Pour donner toutes les preuves qui confirment notre assertion, d'ailleurs fort peu nouvelle, il faudrait parcourir tous les siècles. On sait que, dans le nôtre, Goëthe et Byron ont revêtu d'un éclat dangereux les théories du panthéisme. En lisant les poésies les plus célèbres de ce siècle, on apprendra dans l'avenir combien de doute et de tristesse, combien d'aspirations vers le ciel ont agité les hommes dans notre temps, et combien aussi, ils semblaient se complaire dans une facile tolérance, et dans une mélancolie plus douce à notre faiblesse que des convictions sévères et précises.

Mais chez les peuples très-civilisés, alors que l'esprit humain peut à peine suffire à embrasser un des arts qui s'offrent à son activité, la poésie a beaucoup perdu de l'importance que, du consentement de tous, elle avait chez les peuples naïfs et enthousiastes de la Grèce antique.

La science a dû se séparer de la poésie : l'une est devenue plus méthodique et plus sévère, à mesure qu'elle a vu s'étendre devant elle le champ de ses recherches ; l'autre, en revanche, s'est surtout proposé de flatter la délicatesse de l'esprit, ou s'est librement abandonnée aux caprices de l'imagination. Le but du poëte est aujourd'hui de nous distraire de la vie réelle ; sa muse est la Fantaisie. La muse des anciens était la Mémoire : elle ne prétendait pas moins à instruire qu'à plaire. Les ouvrages qu'elle dictait renferment tant de précieux enseignements, qu'aujourd'hui encore, c'est dans la lecture et la méditation de ces poëmes, que nos enfants apprennent à connaître l'homme et la société, à voir avec intelligence les grandes scènes de la nature. La vie était simple dans les temps héroïques ; la science ne l'était pas moins. Il n'est resté de cette époque, ni traités spéciaux, ni romans, et on peut affirmer qu'il n'y en avait pas. Il n'y avait pour ainsi dire qu'une science : elle comprenait les arts nécessaires aux sociétés naissantes, les traditions de la religion et du culte, les lois et les coutumes, les origines des nations et des grandes familles. Elle instruisait surtout par les exemples, et consacrait dans la mémoire des hommes, les noms des guerriers illustres ou des inventeurs ingénieux. Toutes ces notions n'étaient point mêlées au hasard, ou artificiellement classées, comme elles pourraient l'être aujourd'hui, dans un almanach populaire ou un résumé encyclopédique : une pensée commune unissait les diverses parties de l'œuvre. Cette unité, non apparente, mais réelle et profonde, se fait partout sentir, comme l'unité d'un discours en assemble les phrases, comme une pensée se développe et se diversifie sans s'égarer.

Notre nature est telle que les conquêtes de l'intelligence

ne vont jamais sans quelque détriment : la curiosité de l'esprit, comme l'avidité des jouissances, ne se peut satisfaire sans nous laisser des regrets. Ainsi, à mesure que le domaine des sciences s'est étendu, et que l'esprit d'analyse a fait des progrès, la vue de l'ensemble a moins frappé les regards, et l'antique *Sagesse*, où se résumaient toutes les acquisitions de l'esprit humain, a fait place à des sciences et à des arts nombreux. Cela a fait croire à plusieurs que l'imagination et la poésie se retirent devant la pure raison et les froids calculs ; il est vrai seulement que ces choses tendent à se séparer. La philosophie, par là, prend plus de rigueur, et la poésie, plus d'éclat ; mais la première cesse d'être populaire, universelle ; la seconde est souvent un art de luxe.

Les poëtes classiques de l'antiquité, mais surtout les plus anciens parmi les Grecs, ont pris l'art tout-à-fait au sérieux : ils ont voulu, sous le voile brillant de la poésie, conserver le dépôt de leurs doctrines morales et religieuses, à-peu-près comme dans les corbeilles portées par les Canéphores, aux fêtes de Minerve, on couvrait de feuillage et de fleurs les symboles sacrés.

Les poëtes, à ces époques reculées, devaient remplir, ou du moins seconder le ministère des sages et des législateurs, répandre à la faveur du chant, de la mesure et des riantes images, les préceptes qui règlent les familles et les nations. Si le sentiment de cette noble mission se trouve, comme il est aisé de le reconnaître, dans les ouvrages qui nous restent de Pindare, de Tyrtée, d'Eschyle, et même de Sophocle, on doit penser, à plus forte raison, qu'il inspirait l'auteur de l'Iliade et de l'Odyssée.

II.

Homère est en effet l'organe de la Grèce antique : il a eu l'art admirable de tout réunir, de tout peindre, de tout enseigner dans ses poëmes ; je veux dire, tout ce qui, dans le siècle où il vivait, occupait le plus les pensées des hommes chez les Grecs d'Asie ou d'Europe. On reconnaît, au premier abord, la candeur majestueuse du poëte ; on voit aisément qu'il croyait aux fables qu'il raconte ; sa sincérité paraît partout, et on croit moins lire l'ouvrage d'un seul homme, qu'entendre la voix de tout un peuple. Jamais Homère ne parle de lui-même ; il s'efface pour laisser à l'air de ses tableaux toute sa transparence. On pourrait le comparer à un fleuve large et pur, dont le grave murmure enchante l'oreille, et dont les belles eaux réfléchissent, dans une vive image, le ciel, les forêts, les rochers, et les tours menaçantes qui couronnent les montagnes voisines.

Homère a été à la fois le roi et le père de la poésie des Grecs : en même temps qu'il consacre la mémoire du passé, son souffle libre et ardent inspire déjà les générations à venir. Tout le monde sait combien les illustres poëtes des âges suivants ont puisé à cette source féconde : Pindare, les tragiques d'Athènes, Théocrite même en des temps plus récents, n'ont pas dissimulé les emprunts de toute sorte qu'ils y ont faits, avec un génie d'ailleurs original et nouveau. Il est évident que l'histoire est fille de l'épopée, et la forme d'Homère se retrouve encore dans Hérodote. Mais, sans nous arrêter à ces rapports extérieurs, allons plus loin, et nous verrons se former dans les chants du grand poëte, la manière de penser et de parler propre à la nation grecque, l'esthétique adoptée

depuis par les meilleurs écrivains, ajoutons même par les artistes. Nous entendons par là une vive et naturelle clarté, un raisonnement libre et ferme ; l'amour de la proportion en toutes choses et de la mesure, l'autorité de la logique et de l'éloquence. Cette estime si haute que nous faisons d'Homère est toute conforme à l'opinion que les Grecs en avaient ; point fort important à noter ici, puisque c'est comme un *Sage* que nous le considérons, comme un *Sage*, représentant la pensée d'une nation si ingénieuse. On sait que l'Iliade et l'Odyssée étaient le livre de lecture où surtout s'instruisaient les enfants ; où l'on croyait qu'ils pourraient trouver le plus aisément les notions qui développent une jeune intelligence. V. Xénophon, *Banquet*.

Cette autorité morale et politique d'Homère, nous prenons ici le mot *politique* au sens grec, où il embrasse toutes les relations de la vie civile et sociale, cette autorité a été souvent attaquée : Xénophane, le plus ancien philosophe grec, était un ennemi d'Homère ; Pythagore aussi, condamnait avec rigueur le chantre d'Achille ; et dès sa naissance, le rationalisme s'efforçait d'abaisser la grande gloire de la poésie héroïque. Il est probable que les arguments de ces anciens philosophes se retrouvent, approfondis et fortifiés de vues nouvelles, dans les dialogues de Platon ; et il nous suffira de rappeler brièvement les objections qu'a élevées contre Homère, son ennemi, son admirateur et son rival le plus célèbre.

Platon attaque en plusieurs endroits la poésie en général, et Homère en particulier : nous citerons seulement l'*Ion* et la *République* ; toute la doctrine que nous essaierons de résumer se trouve dans ces deux dialogues. Platon, comme chacun sait, ne suit point dans ses raisonnements

l'ordre méthodique, tel du moins que nous l'entendons aujourd'hui : il est difficile, en dépouillant son langage de toutes ses grâces légères et fuyantes, d'y suivre les détours calculés de la pensée, et de la réduire aux formes précises de nos syllogismes et de notre ordre de raisonnement. Platon ne va point des axiômes ou des faits observés aux conséquences; sa doctrine sort d'un choc pressé de questions et de réponses : de même que l'on fait jaillir l'étincelle du silex frappé avec le fer, ainsi, il prétend faire briller toutes les vérités aux yeux de ses disciples, en les forçant, pour ainsi dire, de laisser échapper la lumière que la nature a cachée au fond de leur esprit. Ce système logique correspond à la doctrine des idées innées, de la vie et de la science antérieures à notre naissance terrestre.

Résumons d'abord les arguments du dialogue intitulé *Ion*. Cet opuscule, dont l'authenticité a été regardée comme douteuse, manque de clarté, au point que tout le monde n'est pas d'accord sur le but que l'auteur s'est proposé. N'ayant pour nous guider que l'étude du texte, voici ce que nous croyons y trouver. Personne ne peut devenir habile dans un art quelconque, s'il ne s'y est livré avec un zèle, une étude assidue. Or, les poëtes prétendent décrire, et les rhapsodes expliquer, des arts fort divers et multipliés qu'ils ne peuvent absolument connaître. Ils parlent à chaque instant d'une foule de choses qui concernent soit la marine, soit l'art de la guerre, ou les lois, ou les devoirs de la vie privée et de la vie sociale; et comme il ne se peut faire qu'ils aient étudié et approfondi toutes ces sciences, ils ne sont point en cela conduits par la droite raison; ils obéissent aveuglément à une fureur divine, aux inspirations de l'*Enthousiasme*. Ce mot est sou-

ligné, devant être pris en son sens primitif et littéral. L'*Enthousiasme* dont il s'agit n'est point naturel à l'homme, ce n'est pas une faculté inhérente à son entendement; mais les divinités que l'on appelle Muses l'inspirent à qui il leur plaît, et quand il leur plaît. Cette affiation divine peut se comparer à une sorte d'influence magnétique. Du dieu qui tient le bout de la chaîne, elle passe au poëte, du poëte au rhapsode, du rhapsode au public; et tous s'agitent, émus et transportés par les passions que le dieu fait mouvoir. Il n'y a donc rien de commun entre la raison et l'inspiration poétique, et cette dernière est tout-à-fait étrangère à la science. Mais la fureur divine, dont il est question dans l'Ion, est-elle pour Platon quelque chose de sérieux? Je ne sais: le langage du philosophe me paraît plutôt ironique et railleur. Il accorde sans doute à l'imagination et à la sensibilité le pouvoir de transmettre, comme un courant électrique, une vive et puissante sympathie, mais il sépare l'une et l'autre de l'intelligence, posant cette dernière dans un orgueilleux isolement.

Au reste, si les conclusions de l'*Ion* ne sont pas arrêtées d'une manière précise, il n'en est pas ainsi de la *République*, où Platon semble avoir voulu résumer et ordonner ses doctrines. Voici en résumé ce qui s'y trouve relativement au sujet qui nous occupe.

Les Idées sont les premiers principes de toutes choses; et il n'y a pour chaque genre ou classe d'objets qu'une seule Idée. Si, en effet, il y en avait deux semblables, l'une de ces deux procéderait de l'autre, et par conséquent n'existerait pas d'elle-même; or, il est de l'essence des Idées de ne supposer rien d'antérieur. Les arbres, les animaux et les autres ouvrages de la nature, de même que toutes

les œuvres de l'industrie humaine, ont été, ou sont chaque jour formés par un artiste industrieux, qui, fixant son attention sur l'Idée de la chose qu'il veut réaliser, s'est efforcé d'imiter cette Idée. Ces ouvrages ne sont donc pas la réalité même; ils en sont distants d'un degré.

Le peintre qui imite les mêmes objets n'en peut retracer qu'une imparfaite image, une apparence fictive; ainsi ses tableaux sont éloignés de la vérité première et originale, de deux degrés. Le poëte, soit épique, soit dramatique, est, à cet égard, au même rang que le peintre; ils ne peuvent l'un et l'autre donner de ce qu'ils imitent qu'une vaine ressemblance: le premier s'efforçant, par le mensonge ingénieux des couleurs et de l'ombre, de représenter sur une surface plane les contours des solides et la profondeur des distances; le second, de tout exprimer par des mots et des figures.

Ce reproche, de mentir à la réalité, n'est pas le seul que Platon adresse aux poëtes, et particulièrement à Homère. Il les accuse aussi d'émouvoir les passions. Le but qu'ils se proposent dans la tragédie et dans l'épopée, est surtout d'exprimer au plus vif les mouvements de l'âme, la douleur, la colère et la pitié. Or, il est impossible de les entendre ou de les lire, sans être agité de ces mêmes passions qu'ils soulèvent avec un art merveilleux; il est impossible que quelque chose de ce trouble ne passe pas dans l'âme, le caractère et la conduite de ceux qui ont pris plaisir à de tels spectacles ou à de telles lectures. Alors cette partie de notre âme où naissent et éclatent les passions, s'élève contre la droite raison: sans cesse excitée et fortifiée par l'attrait du plaisir, elle ne peut manquer de renverser et de réduire à rien le pouvoir de la pure intelligence. La poésie féconde ainsi, dans le champ de

notre âme, les impurs sillons qu'il fallait condamner à la stérilité ; elle donne la domination à cette âme inférieure qui devait demeurer esclave et soumise.

Platon ne s'en tient pas à cette théorie ; il blâme aussi Homère comme théologien et comme moraliste ; mais tout découle des mêmes principes. Il est aisé de voir que le philosophe athénien n'accorde qu'à l'intelligence pure, la faculté de pénétrer dans le monde sublime des Idées, ces archétypes éternels de tout ce qui est vrai, juste et saint. Il condamne la sensibilité, non pas seulement dans ses excès et ses écarts, mais en elle-même ; il veut qu'on l'amortisse, qu'on la retranche s'il se peut, comme faisant obstacle au libre exercice de la raison.

La théorie de Platon est ainsi, à plusieurs égards, fort opposée à celle qui a guidé les poëtes dans leur philosophie : ceux-ci, je parle toujours des plus anciens et des plus sérieux, Homère, Pindare, Eschyle, s'attachent surtout au témoignage des hommes et à l'autorité de la tradition. Ils ne construisent point des systèmes qui leur soient propres ; et sans rejeter la puissance du raisonnement, ils emploient peu la forme didactique, l'induction ou la déduction ; la nature même du discours poétique les en empêche. Ils vont plus volontiers puiser à la source vive de l'inspiration : je veux dire par là, ce mode de perception qui arrive à l'intelligence de prime abord, sans le secours de la méthode ; cette clarté naturelle qui se manifeste d'elle-même, mais presque toujours avec les émotions de la sensibilité.

Platon, au contraire, regardant les vérités dignes de ce nom, comme déposées au fond de nous-mêmes, n'a besoin pour les retrouver que d'une sorte de purification ou de dégagement ; et comme cette connaissance première est al-

térée par notre contact avec le monde, affaiblie par l'énergie des sens et du cœur, il faut, selon lui, pour les voir dans leur pureté, ne suivre d'autre guide que la raison pure, d'autre méthode que la dialectique.

Il y avait donc alors une rivalité hostile entre les poëtes et les philosophes; Platon est l'adversaire d'Homère, à peu près comme dans les Nuées, Aristophane est l'ennemi de Socrate. Le poëte athénien défend la cause de la tradition, des lois et du culte national; il soulève les passions aux accents de sa muse étincelante, bouffonne et quelquefois sublime. Le philosophe s'adresse aux esprits d'élite; il ruine doucement l'ancienne doctrine, et cache les traits qu'il aiguise, dans les replis de sa prose élégante et modérée. Platon n'est pas, comme Aristophane, grossier et violent, il ne déchaîne pas la haine populaire contre un homme vivant, il n'arme pas contre un sage la calomnie; il est injuste cependant et paradoxal.

Platon, né avec les brillantes qualités qui font les poëtes, désespérant peut-être d'égaler Homère ou Sophocle, entraîné d'ailleurs par un penchant naturel vers les conceptions pures et abstraites, se trouvait l'adversaire naturel de la poésie. Ce grand homme avait pu, aussi, prendre en Italie et en Egypte, certaines idées sur l'aristocratie intellectuelle et morale, idées fort opposées à l'esprit tout populaire, ouvert et familier des poëtes, et surtout d'Homère. Dans ces contrées, en effet, on ne concevait pas la science, comme une moisson où chacun, parmi tous, peut venir nouer sa gerbe, mais plutôt comme un bocage sacré, où seuls les prêtres du temple ont le droit de cueillir un fruit mystérieux.

Résumons ce qui précède. Dans la recherche du vrai moral et métaphysique deux systèmes sont en présence.

Ceux qui suivent le premier, les philosophes exclusivement rationalistes, ne veulent reconnaître d'autre guide que le raisonnement basé sur les observations qu'ils ont personnellement recueillies en s'étudiant eux-mêmes ; les autres, à savoir tout le monde, suivent volontiers l'intuition naturelle, écoutent la tradition, obéissent, en de certaines limites, aux influences de la sensibilité. Les poëtes suivent ce sens général ; souvent emportés par leur fougue, ils donnent trop à l'imagination ; ils recueillent les vérités sans les classer, et y mêlent de séduisantes, de folles erreurs.

Les développements que l'on vient de lire ne sont point une digression. On a dû admettre d'abord que l'étude des grands poëtes antiques se rattache à l'histoire de la philosophie ; nous aurons fait un pas de plus, un grand pas, si l'on tombe d'accord que cette étude tient de fort près à la philosophie elle-même. Or, sans entrer ici dans une longue discussion, que nous tâcherons quelque jour, nous l'avons dit déjà, d'amener à une clarté et une rigueur satisfaisantes, il suffit de dire que la méthode rationaliste exclusive est insuffisante et répugne à notre nature. Non, ce ne peut être un moyen d'arriver à découvrir et à propager les connaissances les plus essentielles, que de les séparer de toute notion acquise, de tout sentiment ; que de scinder les facultés de l'âme, pour contraindre à l'inaction celles que les hommes font le plus volontiers agir.

Un géomètre demandait, en voyant jouer une tragédie de Racine, ce que cela prouve. Ce géomètre ne faisait point une question absurde. Dans la haute poésie, et, pour venir à notre auteur, dans les adieux d'Hector et d'Andromaque, dans la scène de Priam aux pieds d'Achille, quelque chose est prouvé ; les larmes que nous répandons

en lisant ces beaux vers ne sont point stériles ; la notion du devoir y est manifestée.

III.

Nous n'avons pas à examiner ici la question de savoir si Homère est, ou non, le véritable auteur de l'Iliade et de l'Odyssée, ou si, comme on l'a prétendu, ces deux grands poëmes ne sont autre chose que des recueils, faits après coup, de chants et de récits populaires. Il nous semble raisonnable de suivre l'opinion ancienne et commune ; mais quelque parti qu'on veuille prendre à cet égard, cela n'est que d'un intérêt secondaire, relativement au sujet qui nous occupe. Tout le monde en effet est aujourd'hui d'accord sur ce point, que les poëmes d'Homère sont un fidèle tableau des mœurs et des opinions des Grecs, vers les premiers siècles qui ont suivi la guerre de Troie.

Il nous faut maintenant dépouiller de leur brillante enveloppe les idées philosophiques du poëte, les dégager des peintures et des narrations qu'elles soutiennent et vivifient, pour les présenter sous les formules sévères, et dans l'ordre régulier de la méthode scientifique.

Toute philosophie qui aspire à être complète, se propose comme objets principaux de son étude, Dieu, l'Homme et la Nature, les liens de dépendance qui rattachent l'homme à Dieu, les rapports qui l'unissent avec les autres hommes, et ceux que l'humanité entretient avec le monde. A ces points culminants de la science, se rattachent toutes les questions sur les idées, la raison, le légitime usage du sens, le culte divin, la morale publique et privée, les lois de la dialectique, du langage, des arts, etc.

Lorsque la science sera achevée, si cela arrive jamais, le choix d'un ordre d'exposition sera peu important ; on sera assuré, par quelque point que l'on entre dans ce cercle, de le parcourir tout entier. Jusque-là, il n'en peut être ainsi ; le choix de la méthode indique déjà le système. Il est naturel, en rendant compte de la doctrine des anciens poëtes, de se mettre à leur point de vue : or, sans méconnaître le libre pouvoir de l'esprit humain, ils placent évidemment au ciel la source première de la sagesse ; ainsi font Hésiode, Pindare, Eschyle et Sophocle. Homère, au début de ses deux poëmes, invoque la divinité qui inspire les récits sincères et les chants harmonieux.

Nous parlerons d'abord des dieux et du culte divin ; puis, après avoir analysé les opinions du poëte sur l'âme humaine et sur la nature du monde, nous passerons à la morale, à l'esthétique et à la logique ; enfin nous tâcherons de tout résumer dans une conclusion générale.

Homère nous représente ses divinités commme séparées et tout-à-fait distinctes de la nature et de l'humanité. Les dieux et les déesses ont, à la vérité, la forme humaine ; mais sans parler de leur immortalité, mise à chaque instant en contraste avec la destinée des *faibles mortels*, ils s'élèvent fort au-dessus de l'homme par leur beauté, leur force et leur agilité sans bornes. Il. et Od. pass.

Loin de la demeure des hommes, ils habitent les sommets élevés de l'Olympe ; l'atmosphère céleste qui les environne est toujours pure, calme et lumineuse. Il. et Od. pass.

Les corps des dieux sont à peine matériels, tant la substance en est plus souple et plus légère que la matière épaisse et fragile dont les nôtres sont formés. Leur chair n'est point, comme la nôtre, altérée par les maladies et

par l'irréparable atteinte des années ; elle est incorruptible et immortelle. Ce n'est point du sang qui coule dans leurs veines, mais une liqueur pure et incolore. V. pass. et Il. , l. V. , v. 340.

Les dieux ne ressentent ni la rigueur du froid, ni la violence de la chaleur ; ils ne souffrent jamais ni la faim, ni la soif. Il , l. V., v. 341. Ils ne goûtent d'autre nourriture que le nectar et l'ambroisie , ou encore , la grasse fumée des sacrifices. Il. et Od., pass.

Les dieux prennent , quand il leur plaît, la figure humaine, pour assister sans être reconnus aux conseils ou aux combats des hommes ; souvent aussi ils se mêlent parmi ces derniers, en demeurant invisibles. Il. , l. I, v. 194 , s. q.q. l. III, v. 374 , s. q.q. l. IV, v. 127, s. q.q. l. V, v. 30 , 121, s. q.q. 311 , s. q.q. l. XVI, v. 715 , s. q.q. Odyss., l. I , v. 105 , s. q.q. l. II , v. 267 , s. q.q. 382, s. q.q. 393 , s. q.q. l. VII, v. 199, s. q.q. l. XIII, v. 221 , s. q.q. l. XVI, v. 155, s. q.q. l. XVII , v.485–486, et pass.

Les dieux inspirent aux hommes la vertu ; ils leur distribuent aussi à leur gré tous les dons regardés comme les plus dignes d'envie , la force , la beauté , le courage dans les combats , la victoire , les richesses et les talents. V. Il., l. I, v. 290, v. 61, 121, s. q.q. v. 601, s. q.q. l. XII, v. 252, s. q.q. l. XIII , v. 730, s. q.q. l. II , v. 12, s. q.q. Odyss., l. II , v. 12 , l. I , v. 320, etc.

Les hommes ne peuvent se passer de l'assistance des dieux. Odyss., l. III, v. 48. C'est d'eux que viennent les sages conseils , les meilleurs avertissements sur ce que l'on doit faire ou éviter. V. Il., l. I , v. 55 , Odyss., l. III , v. 24, s. q.q. v. 76, s. q.q.

Les dieux ont aussi le pouvoir de livrer à l'erreur l'es-

prit des hommes, pour les punir de leurs fautes. Il., l. VII, v. 360, Od., l. XX, v. 345–346. Souvent ils dirigent à leur gré les volontés humaines. Il., l. V, v.676, Od., l. XIX, v. 479; et quelquefois ils se plaisent à égarer, par des apparences trompeuses, les sens et la raison. Il., l. II init., Od., l. III, v. 215, l. XIII, v. 190, s. q.q. Ajoutons que, parmi les divinités, il y en dont la fonction propre semble être de porter les hommes au mal, de leur inspirer des pensées et des désirs criminels.

Tous les événements humains sont conduits par les dieux; et même, ce qu'on appelle fortune ou hasard dépend le plus souvent de leur volonté. Il., l. I, v. 5, 8, 18, l. III, v. 351, s. q.q. v. 460, s. q.q. Od., l. I, v. 234–235, l. III, v. 231, etc. Il faut observer cependant que ces éminents attributs conviennent particulièrement à Jupiter.

Dans Homère, la puissance des dieux est représentée tantôt comme supérieure, tantôt comme inférieure à celle du destin. Nous reviendrons sur ce point. V. Od. l. III, v. 236, s. q.q. l. VII, v. 199, l. XVI, v. 211, 212, 260, s. q.q., etc.

Les divers éléments de la nature, les flots de la mer, les vents, la foudre, et les phénomènes qu'ils produisent sont réglés par la puissance des dieux. V. Il., l. VII, v. 5, s. q.q. Od., l. II, v. 420, s. q.q. et pass. et dans leur ensemble l'Iliade et l'Odyssée.

On voit souvent la discorde s'élever entre les habitants de l'Olympe, et le tumulte de la guerre troubler leur félicité. V. l'Iliade dans son ensemble. Ces divinités, en effet, ont toutes les passions et les faiblesses de l'humanité; la colère les emporte à d'indignes outrages, à de grossières injures; elles s'abandonnent quelquefois à un rire immodéré. V. Il., l. I, v. 534 s. q.q., Od., l. VIII, v. 256 s. q.q. et l'Iliade dans son ensemble. Peu différents des hommes

sous le rapport moral, ils n'en sont pas non plus éloignés : l'intervalle qui sépare la nature humaine de la nature divine n'est pas tellement grand, que les dieux n'en viennent à engager des luttes et des querelles avec les mortels, et même, assez rarement il est vrai, à combattre contre eux. Il., l. V, v. 329, s. q.q., v. 383, s. q.q. On voit dans l'Iliade des dieux blessés par les hommes, Il. l. V, v. 330, mais une lutte si étrange et si audacieuse est, pour les guerriers qui osent l'entreprendre, la source des plus grandes calamités. Il., l. VI, v. 129, s. q.q. Quoique fort entachés d'imperfections et même de vices, les dieux, en général, aiment la vertu et la justice. Ils haïssent les hommes qui versent le sang injustement, ceux qui violent la foi promise, ceux qui méprisent le pauvre et le suppliant. Il. et Od., pass.

Par là il est aisé de voir qu'Homère ne concevait pas ses divinités comme de simples forces dépourvues de volonté et d'intelligence : ce ne sont pas non plus des fétiches, tels que quelques peuplades sauvages se les imaginent, sensibles seulement aux sacrifices que leur offre une superstitieuse terreur, et sans aucun souci du bien et du mal moral. Les dieux de l'Olympe demandent un culte moins grossier ; ils se plaisent sans doute à voir fumer sur leurs autels l'encens et la graisse des victimes ; ils se laissent toucher par les prières, les vœux et les offrandes, Il., I, 65, et pass. ; et on s'expose à toute leur colère quand on néglige de satisfaire un vœu promis, Il., I.V, v. 178, Od., l. III, v. 147 ; mais l'innocence et la justice ne sont point méconnues par eux, et leur suffrage n'est pas exclusivement intéressé. On voit même quelquefois dans ces poëmes, l'idée morale étroitement unie à l'idée religieuse. Au livre XIV de l'Odyssée, Ulysse, caché sous

les traits d'un hôte pauvre et errant, assure à Eumée que bientôt il reverra le roi, son maître chéri ; Eumée refuse de le croire, et Ulysse, pour donner plus de force à son affirmation, lui parle ainsi :

Puisque vous rejetez comme un discours frivole
Ce que je vous ai dit sous la foi du serment,
Il suffit ; mais faisons un accord seulement ;
Et de cette promesse où notre foi s'engage
Que les dieux immortels gardent le témoignage.
Si le roi ne vient point, comme je l'ai promis,
Rassembler les pasteurs à vos ordres soumis,
Vous, du haut des rochers qui couvrent cette cime,
Faites rouler mon corps dans le profond abîme ;
Cet exemple effraiera tout mendiant trompeur.
— Que dites-vous ! répond le révéré pasteur ;
Quel serait désormais mon nom parmi les hommes,
Si, par mes simples dons liés comme nous sommes,
D'un hôte qui prend place à mon humble foyer,
J'allais me faire un jour le cruel meurtrier !
J'oserais bien alors, au maître du tonnerre,
Souillé de votre sang, présenter ma prière !

La pensée de ce passage me paraît si élevée et si pure, que je ne la croirais pas indigne du christianisme.

Sans doute, il n'en est pas de même partout, et il y a sous ce rapport des contrastes choquants dans les poëmes d'Homère. Aussi des écrivains d'une haute science ont-ils cru voir une différence sensible entre le caractère des dieux, tels qu'ils sont peints dans l'Iliade, et l'idée que nous en donne l'Odyssée. Ils ont inféré de là que ces deux poëmes ne sont ni du même auteur ni du même temps ; que l'Odyssée appartient à une époque postérieure, où les mœurs étaient plus douces que dans l'âge héroïque, la civilisation plus avancée, et la religion plus pure. Cette opinion a été, je crois, soutenue par M. Benjamin Cons-

tant, dans son livre de la Religion, etc. Une telle autorité est grave, et des raisons assez spécieuses appuient ce système; mais il en faudrait de bien fortes pour renverser le témoignage de l'Antiquité. Il faudrait aussi qu'on ne pût pas expliquer autrement les différences qui se trouvent entre les deux poëmes. On tient trop peu de compte aujourd'hui de cette liberté des hommes de génie, qui leur permet de se renouveler en passant d'un ouvrage à un autre; on a raison de ne plus isoler les ouvrages de l'art, de ne pas s'en tenir à une critique purement littéraire, de placer le poëte que l'on étudie au temps et au lieu où il a vécu, d'étudier avec lui la société dont il est l'organe, mais il ne faut pas aussi aller trop loin. Le poëte est, si l'on veut, un miroir du monde qui le modifie et l'entoure, mais c'est un miroir magique, où tout à son gré se transforme. Ajoutons une simple observation: dans l'Iliade, Homère a peint les scènes les plus frappantes d'une lutte entre la Grèce confédérée et un empire d'Asie; le ciel s'intéresse à cette grande querelle; la guerre y paraît avec toutes ses grandeurs et ses calamités: la discorde y éclate entre les dieux et les hommes. Il n'est pas étonnant qu'au milieu de ce trouble, la splendeur olympienne soit un peu obscurcie par la poussière du champ de bataille. L'Odyssée, au contraire, est le tableau de la vie civile; le calme règne; les querelles sont appaisées au ciel comme sur la terre; les dieux et les hommes ont repris leurs mœurs accoutumées; à peu près comme à la suite d'une violente tempête, les éléments rentrent sous les lois d'un ordre régulier. On comprend que l'idée générale et l'ordonnance d'un poëme ou d'un tableau ne soit pas sans influence sur la physionomie des personnages qui y figurent; enfin que les dieux de l'Odys-

sée, tout en étant les mêmes que ceux de l'Iliade, ne soient pas peints avec les mêmes traits.

Si nous examinons dans son ensemble la théologie d'Homère, nous la trouverons d'abord indigne d'un homme sensé; nous nous demanderons comment un peuple raisonnable d'ailleurs et ingénieux a pu tomber dans des erreurs si extravagantes. Il n'est pas de notre sujet de répondre à cette question difficile; la religion seule peut le faire. Pour en venir à ce point, il a fallu que les hommes, dégradés de la première grandeur de leur nature, eussent encore, entraînés par les sens, méconnu la voix de la raison, et oublié les enseignements primitifs. Cependant ni la raison, ni la mémoire ne se peuvent perdre entièrement dans l'humanité, et pour être juste, il faut reconnaître que des préceptes salutaires, des dogmes vrais, brillent au milieu de ces erreurs, non pas par accident, çà et là parsemés, mais comme un phare lumineux au milieu des nuages amoncelés. Ainsi, l'on y découvre d'abord la foi en une Providence divine qui gouverne l'univers, tutélaire pouvoir à qui rien n'est étranger ou indifférent de ce qui occupe et intéresse les hommes. Or, la prière, sinon l'hommage, est incompatible avec l'opinion qui représente toutes choses, divinité, nature et humanité, comme enchaînées par une loi inflexible, dans un cercle tracé d'avance, qui tient l'homme pressé entre le désespoir, et l'amère consolation de l'orgueil.

Homère donne à ses dieux la forme humaine, embellie et épurée toutefois. Dans ce dogme, erroné sans doute, il faut voir autre chose qu'une absurde superstition, ou une conception purement poétique. Il est à noter d'abord, que les Grecs n'ont pas, comme les Egyptiens et beaucoup d'autres peuples, donné à leurs dieux ces formes

monstrueuses ou abjectes, empruntées à l'animalité, qui nécessairement en avilissent l'idée, et en dégradent le culte. Ils n'ont pas non plus divinisé les astres, les fleuves, les objets naturels, ou s'ils l'ont fait, ils ont distingué la *personne* divine, de la *chose* naturelle. Homère parle du soleil comme d'un dieu, mais ce dieu est pour lui distinct de l'astre considéré en lui-même. Je crois avoir vu cette observation dans les notes de M. Dugas-Montbel sur l'Iliade.

Ainsi, ne pouvant concevoir la nature spirituelle de la divinité, ils lui attribuaient la figure à laquelle seule, dans l'univers, ils voyaient associées l'intelligence, la liberté et la moralité. Ne trouve-t-on pas dans cette croyance quelques souvenirs du dogme catholique sur la nature de l'homme, créé à l'image de Dieu, et une aperception bien imparfaite encore de l'excellente induction psychologique qui, de la connaissance de nous-mêmes nous conduit à la connaissance de l'être divin? Enfin, serait-ce une blâmable témérité de voir parmi ces fables grossières, un pressentiment de l'incarnation divine, promise au genre humain?

Nous arrivons à une erreur fondamentale dont Homère assurément n'est pas l'inventeur, et qui pourtant lui a été plus qu'à personne reprochée; le dogme de la pluralité des dieux, d'où suivent, comme conséquences nécessaires, leur imperfection absolue, l'inégalité de leurs attributs, leurs désordres et leurs querelles. Nous avons indiqué déjà la source de cette erreur : ne pouvant plus s'élever d'un vol assuré vers la sphère de l'intelligence et de l'amour pur, l'ame humaine s'était rabaissée aux objets sensibles; la notion de l'unité divine s'était obscurcie, et l'homme, dans son imagination, donnait la vie et la personnalité aux causes secondes, ou plutôt aux phénomènes divers que l'on appelle ainsi.

Il n'est pas difficile, cependant, de retrouver dans les poëmes d'Homère, une idée confuse d'un dieu suprême : souvent dans l'image que ce poëte nous donne de Jupiter, nous reconnaissons quelques traits du vrai Dieu, du Dieu de la raison, de la tradition primitive, de la Révélation juive et chrétienne. Ainsi Jupiter est appelé le père des dieux et des hommes. Il. et Od., pass. Il est le plus puissant des dieux, et régne sur tous les autres. Il., l. VIII, v. 15, s. q.q., v. 31, 210, 451. l. I, v. 525, l. VIII, v. 1, s. q.q. Il est le premier; toutes choses lui sont connues. Il., l. XIII, v. 355. Il est immortel et invincible. Od. l. IV, v. 77-78, l. I, v. 81, II, v. 146, 217. Il domine les conseils des hommes et les renverse à son gré, Il., l. XVI, v. 688, et conduit comme il le veut les choses humaines. Od., l. III, v. 111, 119, 131, s q.q. Il distribue aux hommes le bonheur ou l'adversité, Il., l. XXIV, v. 527, s. q.q. Od., l. IV, 335—336. Il favorise les hommes sages, Od., l. IV, v. 207-208, et frappe de calamités les méchants, ceux qui n'observent pas la justice. Od., l. XIII, v. 213—214. On a remarqué encore que dans Homère, on ne voit pas Jupiter prendre comme les autres dieux la figure humaine. Sans doute, Jupiter n'est pas toujours représenté sous des traits si nobles, et souvent, après l'avoir élevé à cette hauteur, le poëte le rabaisse jusqu'à la nature la plus dégradée.

Il est aisé de faire voir dans toute cette mythologie des contradictions choquantes, et c'est à quoi les détracteurs d'Homère n'ont pas manqué, pensant le rabaisser, en lui imputant d'avoir partagé les opinions de son siècle et de son pays. On trouvera ces reproches fort bien présentés dans le Discours de Lamotte, en tête de son Iliade, Paris 1714. Après avoir montré la faiblesse des explica-

tions que l'on donne pour justifier la théologie du poëte, Lamotte continue ainsi : « Je me souviens qu'un jour je » demandais raison à M. Despréaux, de la bizarrerie et de » l'indécence des dieux d'Homère. Il dédaigna de les justi- » fier par le secours trivial des allégories, et voulut bien » me faire confidence d'un sentiment qui lui était propre, » quoique, tout persuadé qu'il en était, il n'ait pas voulu » le rendre public : c'est qu'Homère avait craint d'ennuyer » par le tragique de son sujet : que n'ayant de la part » des hommes que des combats et des passions funestes » à peindre, il avait voulu égayer le fond de sa matière » aux dépens des dieux mêmes, et qu'il leur avait fait » jouer la comédie dans les entractes de son action, pour » délasser le lecteur, que la continuité des combats aurait » rebuté sans ces intermèdes.

» Il me serait facile, continue Lamotte, de faire voir » que cette idée aggrave plus la faute d'Homère qu'elle » ne l'excuse : elle le rend impie gratuitement, je veux » dire sans le rendre plus agréable. »

Une opinion qui n'est pas sans rapport avec celle de Boileau, mais beaucoup plus approfondie, se trouve dans un article sur la Philosophie d'Homère, par M. Binault. Rev. des Deux Mondes, 15 mars 1841. Remarquons en passant la différence qui sépare la critique ancienne de la nouvelle; la première, ne cherchant dans les poëtes les plus anciens que des intentions et des procédés littéraires, jugeant des ouvrages de l'esprit selon certaines règles abstraites, et ne tenant presque aucun compte des influences que les temps, les lieux, les mœurs et les croyances ont dû exercer sur les œuvres de l'art; la seconde, au contraire, empruntant toujours pour s'éclairer les lumières de la philosophie et de l'histoire, au risque parfois de s'égarer en

cherchant trop à étendre ses vues, et de diminuer l'idée de l'Art, de l'oublier, pour ne voir plus que les sources où il puise. M. Binault pense que le but véritable d'Homère, au point dont il s'agit, était de tourner en ridicule et de ruiner les superstitions antiques; et tout en conservant l'ancien dogme, de le purifier et de le transformer. Ainsi il faudrait voir dans ce poëte, un adversaire du sacerdoce, qui, avant l'âge héroïque, dominait dans la Grèce, un ennemi des idées orientales, un prédécesseur de Socrate. Pour appuyer ce système, on cite les livres I, XX et XXI *in fine*, de l'Iliade. On peut ajouter les amours de Mars et de Vénus, dans l'Odyssée, l. VIII. Il est impossible, selon M. Binault, de ne pas voir dans ces passages, une intention ironique. Ce système ingénieux nous semble pourtant, à l'examiner de près, peu admissible. Quand on parle des temps primitifs de la Grèce, on a beaucoup à se défier de l'imagination; comme les données historiques sont fort insuffisantes, on est porté à y suppléer par des conjectures, et cette simple objection : *Cela n'est pas prouvé*, demeure souvent sans réponse. Il est vrai que pour nous les passages indiqués ont une teinte de familiarité plaisante, qui s'accorde mal avec la vénération et la croyance; il est vrai encore que, quand Homère fait rire ses dieux d'un rire inextingnible, il pensait bien sans doute exciter aussi l'hilarité de ses auditeurs; mais ce rire, était-ce l'ironie de l'incrédulité, ou seulement une franche gaieté, un badinage sans conséquence? Comment croire que ce poëte ait voulu se faire du ridicule une arme contre les croyances de ses concitoyens, quand partout ailleurs, il se montre si religieux, accordant aux dieux de l'Olympe, non pas un froid respect, mais une foi vive, une entière confiance? On ne

voit pas non plus qu'il ait cherché à faire prévaloir un dogme, un culte sur un autre; s'il eût eu cette pensée, il n'aurait pas manqué, en cette lutte de l'Europe contre l'Asie, de mettre en présence la croyance victorieuse et la superstition vaincue. Dans le sujet de l'Iliade, un écrivain moderne trouverait aisément la matière d'une antithèse philosophique. Il peindrait d'un côté l'Asie, asservie par un immobile respect sous le joug de l'erreur, et de l'autre, la Grèce libre déjà dans ses conceptions, et s'élevant à une religion plus pure. Troie deviendrait le refuge des antiques traditions; dans l'ombre de ses sanctuaires se conserveraient les dogmes mystérieux de l'Orient et le pouvoir absolu du sacerdoce. Au contraire, les phalanges d'Agamemnon représenteraient la force intelligente, armée au nom de la liberté morale, de la raison indépendante. Cette guerre serait une croisade de l'Occident avec sa mobilité incessante, contre l'Orient plongé dans le repos du panthéisme. Malheureusement il n'y a pas dans l'Iliade et l'Odyssée un mot de tout cela. Les dieux sont divisés; mais les passions qui les animent tiennent, si l'on peut parler ainsi, à des affections et à des intérêts particuliers; ils ne se querellent pas pour des points de doctrine. Une autre objection se présente : Homère ne cesse de louer les héros de l'âge passé : souvent, chez lui, on se plaint de ce que les hommes ont dégénéré, et rien n'indique la croyance au progrès. Une telle tendance peut-elle se concilier avec l'intention qu'on lui suppose, de déprimer les doctrines anciennes, pour hâter les progrès d'une libre philosophie ?

Mais comment se fait-il qu'à des divinités qu'il honore, Homère attribue des vices honteux ou ridicules ? Il faut, ce nous semble, pour résoudre cette question, réfléchir

sur la différence profonde qui sépare le christianisme du polythéisme. Guidés par la raison, éclairés par la révélation, nous ne pouvons concevoir en Dieu rien que de grand et de pur; tout ce qui altère la perfection attachée à l'être divin nous révolte, et comme le ridicule naît du contraste entre ce qui est et ce qui devrait être, nous sommes portés à trouver de l'ironie, là où il y a seulement erreur et abus. Ce faible et honteux caractère donné aux dieux par Homère, vient donc du fond même de l'erreur païenne, qui, divinisant les forces diverses de la nature, et mêlant à cette idée première, des souvenirs historiques et des allégories, cessa de joindre à l'idée de dieu celle de vertu et de perfection.

Il faut bien mettre aussi quelque chose sur le compte de la libre humeur du poëte, mais ne pas lui prêter en cela une intention suivie et systématique.

IV.

Nous avons maintenant à rechercher l'opinion d'Homère sur la nature de l'âme et ses facultés. Plusieurs travaux ont déjà été produits sur cette importante matière; nous regrettons de ne les pas connaître; mais le but de ce mémoire est moins d'entrer dans une analyse détaillée, que de présenter une idée d'ensemble nette et précise.

Homère distingue clairement dans l'âme plusieurs facultés principales; elles ne sont pas, à la vérité, définies et classées, mais elles se montrent avec leurs caractères propres dans les discours, les scènes et les récits, apparaissant sous les phénomènes qu'elles produisent. Elles sont aussi nommées, et l'étude des mots qui servent à les désigner, si l'on remontait à leur racine, pour les

suivre ensuite dans leurs acceptions, ne serait pas inutile pour l'histoire de la philosophie, car le langage conserve une exacte empreinte des mouvements de la pensée transmise ; les perceptions métaphysiques et morales que le commun d'une nation découvre ou adopte se traduisent dans la formation des mots de sa langue, de la même façon que le sentiment et la manière de penser d'un auteur se réfléchit dans son style. Ce serait toutefois sortir de notre sujet que d'entrer dans un si grand détail, outre qu'une telle analyse présente de nombreuses difficultés : il faudrait faire la philosophie de la langue grecque, et il s'agit seulement ici de la philosophie d'Homère ; ces deux choses se touchent sans se confondre. Il faut donc s'en tenir aux notions les plus essentielles.

Parmi les facultés de l'âme, il en est une souvent signalée dans les poëmes d'Homère, celle qu'il nomme θύμος, et que l'on doit rapporter à la sensibilité morale. Ce mot θύμος prend, il est vrai, dans Homère plusieurs acceptions ; il signifie, selon les occasions, âme, pensée, vie, ardeur du désir, colère ; mais ces significations diverses, si l'on y veut faire attention, découlent toutes du sens primitif indiqué par Platon, d'après l'étymologie : ardeur de l'âme. θυμὸς δὲ ἀπὸ τῆς θύσεως καὶ ζέσεως τῆς ψυχῆς ἔχει ἂν τὸ ὄνομα. Cratyle. – Edit. Tauchnitz.–Leipz. P. 287. Il me semble que les savants auteurs du *Thesaurus linguæ græcæ* n'ont pas assez remarqué l'enchaînement tout naturel des sens divers que prend successivement ce mot, sans cesser d'être le même ; ainsi il exprime d'abord, le mouvement de la sensibilité se manifestant surtout par la colère belliqueuse, puis la sensibilité plus générale, les impressions de l'amour ou de la haine ; et comme cette faculté, distincte de l'intelligence, en est cependant très-voisine,

il exprimera aussi quelquefois les actes de la pensée, de même que le mot latin *sentire* ; puis, du phénomène et de la faculté, il passera à signifier l'âme elle-même, mais surtout considérée comme principe de la sensibilité, et comme présidant aux fonctions de la vie. Le cœur κέαρ, κῆρ, paraît être spécialement l'organe où cette faculté réside.

L'intelligence est désignée par le mot νόος, νοῦς racine du verbe grec et latin qui exprime le plus spécialement l'action de connaître et de penser. Le siége de la pensée est communément placé par Homère, dans le diaphragme, φρήν, φρένες, πραπίδες ; et ces expressions, prises dans une acception dérivée, désignent en général, la faculté même, plutôt que l'organe ; elles signifient esprit, raison, pensée, etc. Quelquefois aussi, elles expriment les mouvements de l'âme qui se rapportent à la sensibilité. On ne conclura pas de là que le poëte ait confondu la pensée avec le sentiment ; mais, puisqu'il a fallu arriver à faire une exacte analyse de la conscience pour distinguer avec précision l'une de l'autre, on ne s'étonnera pas de les trouver quelquefois dans Homère, agissant et se localisant au même point de l'organisation. Au reste, pour Homère, le diaphragme n'est pas le seul siége de la pensée ; il paraît aussi l'avoir placé dans le cerveau. Nous voyons, en effet, que les songes envoyés par les dieux pour se communiquer aux hommes, se posent sur leur tête, pendant le sommeil : or, le choix de cette partie du corps comme point de communication pour la transmission des idées, indique assez la fonction attribuée à l'organe qu'elle renferme. V. Il. l., II, XXIV, v. 683, l. XXIII, 68-20, Od. v. VI, l. 21, l. IV, 803, telle est aussi l'explication donnée par le scholiaste cité par M. Bothe sur ce vers de l'Iliade, l. II, v. 20.

Enfin, la liberté ou activité, n'a pas pas besoin, pour être reconnue dans la doctrine d'Homère, d'être formellement dénommée ; elle se reconnaît partout, dans les scènes, les discours, dans toute cette action qu'elle anime de sa vive et mobile énergie.

Mais la liberté morale n'est-elle pas une pure illusion? la volonté de l'homme n'est-elle pas enchaînée par le destin? les actes qu'on lui attribue ne sont-ils pas nécessités par les influences de notre organisation, ou soumis entièrement à l'empire de la nature? Quelle est sur ce point la pensée du poëte, est-il fataliste, ou croit-il au libre arbitre?

Pour s'en assurer, il ne faut pas demander ici cette rigoureuse justesse d'expression que néglige le langage vulgaire, et qui à peine se trouve dans les livres des philosophes ; il faut, et qu'on nous pardonne de revenir souvent sur une observation si nécessaire, il faut voir surtout le plan de l'auteur, l'ordre et la nature de ses récits, l'ensemble des pensées qu'il développe par la bouche de ses héros.

Les Grecs, pour désigner le destin, le sort, ont plusieurs mots dont il importe de bien pénétrer le sens : ποτμος, μοιρα, πεπρωμένη, ἀνάγκη, εἱμαρμένη. De ces expressions, les trois dernières, familières aux tragiques, conviennent aussi aux philosophes stoïciens, dont ils résument la doctrine, en ce qui concerne le destin. Il est à remarquer qu'elles ne se trouvent point dans Homère, du moins au sens rigoureux qu'on leur a donné depuis. Il se sert à la vérité des mots εἵμαρται, πέπρωται; on trouve aussi le participe πεπρωμένη, mais il n'a pas encore pris la force et le sens d'un substantif; et l'on peut, ce semble, en conclure que la doctrine du Destin, si elle existait, n'était pas développée et affirmée, comme elle l'a été en des

temps postérieurs. Quant aux mots πότμος et μοῖρα, ils n'indiquent aucune nécessité, mais seulement un enchaînement de faits plus ou moins accidentels. La racine de ces mots le prouve : Dans le dernier, on peut voir l'idée d'une distribution; il correspond jusqu'à certain point au latin *sors*, et éveille l'idée d'une puissance suprême, mais non fatale. M. Dugas-Montbel, *Observations sur Homère*, a déjà fait une observation semblable. Ποτμος paraît signifier primitivement *chute*; Apollonius le traduit par θανατος, mort. V. Apoll. Soph. Lexic. Homeric.

Laissons aux hellénistes le soin de pousser plus loin cette recherche : nous n'avons pas besoin d'insister sur les origines des mots, pour prouver qu'Homère croyait au libre arbitre. Il professe expressément cette doctrine au début de l'Odyssée, où Jupiter s'exprime ainsi :

> Grands dieux. . . . . les hommes nous accusent !
> Quand, livrés au penchant d'erreurs qui les abusent,
> Ils ont de leur destin augmenté les rigueurs,
> Les dieux, osent-ils dire, ont causé ces malheurs, etc.
>
> *Od., l. I. v.* 156 *s. q.q.*

Dans tout le cours de ce premier livre, le poëte semble s'attacher à montrer que les hommes se font eux-mêmes, par le bon ou le mauvais emploi de leur liberté morale, un sort prospère ou malheureux.

La liberté morale, comme chacun sait, ne consiste pas à agir sans être déterminé par un motif ou une impulsion quelconque : elle se reconnaît en ce que notre volonté obéit à la persuasion, non à la contrainte, en ce que la cause efficiente de nos actes est en nous, est notre volonté même, et non pas une force externe. Le doute entre le *oui* et le *non*, la lutte entre la raison et la passion, l'examen avant le choix qui caractérise particulièrement

l'usage de la volonté libre est précisément décrit dans Homère. Il., l. I, v. 189, 193. Et il est à noter que cette même forme de pensée et d'expression se retrouve souvent.

On ne peut nier que, dans de nombreux passages, le poëte ne paraisse parler du Destin, comme d'une force irrésistible et fatale. Il., l. XVI, v. 850, s. q.q. l. XVIII, v. 116, s. q.q. l. XIX, v. 409, s. q.q. Od., l. X, v. 175, etc. Mais en examinant avec soin ces textes, on reconnaîtra qu'ils ne sont pas contraires à la doctrine générale du libre arbitre. Tantôt, en effet, Homère entend par *Destin* la volonté des dieux, et cette volonté n'est pas inflexible : tantôt, s'il représente le cours de la vie humaine comme arrêté entre des limites qu'il ne dépend pas de nous de reculer, c'est moins un système ou un dogme professé, qu'une pensée du moment, inspirée à un guerrier dans la chaleur du combat, et propre à encourager les soldats, à leur faire mépriser le péril, et oublier une prudence excessive.

La mort d'Achille est, à la vérité, annoncée et prévue; il sait qu'il ne doit point passer l'âge de la jeunesse. Il. l. I, v. 352, l. XXIV, v. 538, s. q.q. Mais ce n'est point le Destin qui l'a décidé ainsi, c'est Jupiter : d'ailleurs les exemples de ce genre sont fort rares, et l'exception ne fait ici que confirmer la règle.

Le fatalisme se présente sous deux aspects : d'après cette doctrine, prise dans sa rigueur, les actions bonnes ou mauvaises de l'homme sont des résultats de son organisation, ou, en d'autres termes, des phénomènes produits en lui par la nature elle-même.

D'un autre côté, l'homme, dans ses rapports avec le monde, et avec la dure et sourde puissance qui le régit, ne peut vaincre aucun obstacle, détourner aucun danger; tout est pour lui tracé d'avance, et il n'y peut rien. Sa

seule vertu est une froide résignation, et l'indifférence peut seule le préserver du désespoir. Or, l'Iliade et l'Odyssée semblent avoir été composées pour combattre ce système : l'Iliade est un magnifique éloge de la valeur et de l'énergie au milieu des dangers ; l'Odyssée, une suite variée de leçons qui enseignent la prudence ingénieuse et la patience infatigable ; l'une et l'autre célèbrent la puissance de la volonté. Ce n'est point le Destin qui règne au ciel, c'est une Providence, altérée et confuse, il est vrai, mais une Providence libre. L'ordre des choses est tel que l'homme peut, d'une part, à force d'intelligence et d'énergie, vaincre la nature ; de l'autre, par le sacrifice et la prière, fléchir les volontés divines. La volonté humaine a besoin d'appui, sans doute, et c'est du ciel que viennent tous les biens, mais elle se fait à elle-même sa voie. Ainsi, également préservée de l'orgueil et du désespoir, elle rend grâces aux dieux, digne elle-même de louange ; ou elle encourt le supplice, digne du châtiment.

Cette doctrine, peu éloignée, comme on le voit, des dogmes que reconnaissent la religion et une saine philosophie, fut dans la suite altérée. On trouve chez les tragiques une certaine tendance vers le fatalisme, moindre toutefois que l'on n'a accoutumé de le dire. Plus tard les Epicuriens et les Stoïciens substituèrent des systèmes absolus et erronés aux idées simples de la raison et de la tradition générales.

V.

Homère n'a point disserté sur la nature de l'âme ; cependant le peu de notions que l'on peut recueillir à ce sujet, dans ses ouvrages, doit au moins être noté. Il considère

l'âme, comme une substance bien définie et distincte, ψυχή. Outre cette âme intelligente et sensible, Homère reconnaît encore l'ombre, εἴδωλον, espèce de simulacre à demi corporel. En beaucoup de passages on trouve la preuve que l'âme n'était point confondue avec le corps et l'organisation. Il., l. I, v. 3–4., l. VII, v. 131–330. l. IX, v. 407., l. XVI, v. 856, l. XXIII, v. 103, Od. l. XI, pass. l. XIV, v. 134, l. XV, v. 349, l. XXIV, init.

Dans le livre XI de l'Odyssée, Homère a, sans aucun doute, résumé les croyances de son temps sur l'état des hommes après la mort. Virgile a traité la même matière, au livre VI de l'Enéide, et de plus y a donné l'esquisse d'une cosmogonie et d'une théodicée. On conçoit combien il est intéressant de rapprocher les doctrines déposées dans ces deux monuments, élevés par de si beaux génies; l'un, en un siècle où les restes de la tradition antique, et les premiers aperçus de la raison inspiraient au poëte ses simples chants; l'autre, à une époque de raisonnement subtil et de scepticisme, où divers systèmes se disputaient l'empire de l'opinion. Comme cette comparaison a déjà été faite, et sans doute bien des fois, quelques observations devront suffire. Voici, en peu de mots l'analyse de la doctrine d'Homère.

Au moment où la vie cesse, l'âme se sépare du corps et s'envole à l'instant aux enfers, où elle garde encore cette sorte d'image et d'enveloppe corporelle, l'ombre dont nous avons parlé. Les âmes conservent dans ce séjour leur existence propre et individuelle; mais on peut distinguer dans leur sort deux conditions différentes, selon que les corps qu'elles ont animés ont reçu les honneurs de la sépulture, ou que les derniers devoirs ne leur ont pas encore été rendus.

Jusqu'à ce moment, les âmes habitent le séjour ténébreux de l'Erèbe; elles ne peuvent franchir le Styx, et arriver à leur demeure dernière. Il., l. XXIII, v. 71, Od., l. X, v. 71, s. q.q. Le poëte paraît souvent confondre l'âme avec l'ombre ou fantôme: il la représente comme une image vaine et légère: ἀμενηνὰ κάρηνα... εἴδωλα καμοντων... Il compare les ombres aux songes, Od. l. XI, v. 221; il semble même leur refuser la pensée, Od. l. X, v. 495; mais on peut croire qu'en ce passage, il a voulu seulement relever la science de Tirésias, à qui les dieux ont accordé, même après sa mort, la connaissance de l'avenir, et qu'il a un peu exagéré l'expression pour rendre le contraste plus frappant. Les ombres sont, en général, représentées comme ayant le sentiment et l'intelligence; elles ont une existence réelle et individuelle, mais leur séparation d'avec le corps a diminué en elles la force de la vie. Aussi s'empressent-elles de voler vers les lieux où on leur offre les sacrifices prescrits: elles boivent avec avidité le sang des victimes; et en général ce n'est qu'après s'être abreuvées de cette substance réparatrice, qu'elles reconnaissent ceux qui les invoquent, et répondent à leur voix: jusque-là, elles ne font entendre que des cris aigus et lamentables. Od. l. XI, v. 140. s. q.q. Homère, cependant, fait apparaître des ombres qui, sans avoir goûté le sang des victimes, reconnaissent Ulysse, et lui parlent; telles sont celles d'Elpénor et de Tirésias. On peut supposer, selon la remarque de M. Bitaubé, que, comme Elpénor n'avait pas franchi le Styx, ses facultés n'étaient pas entièrement dépouillées des sens accordés aux hommes; ses ossements n'avaient pas été consumés sur le bûcher; il tenait encore par quelques liens à l'existence terrestre. Quant à Tirésias, sa haute sagesse l'élève au-dessus du commun des mortels; encore faut-il

noter que le don de pénétrer dans l'avenir et de l'annoncer lui est rendu seulement après que lui aussi, s'est désaltéré dans le sang du sacrifice. Les ombres, même avant d'avoir pu parler, sont reconnues par Ulysse; elles conservent donc les traits et l'apparence extérieure des personnes; leur substance n'est pas un pur esprit, mais une sorte de vapeur déliée; la main ne peut les toucher, quoique l'œil puisse les voir.

La condition des âmes est, en général, chétive et triste: elles regrettent la vie. Od., l. XI, v. 202, 487. Il est aisé de reconnaître que les hommes de l'âge héroïque, et le poëte qui les a chantés, étaient occupés surtout de l'existence présente. C'est dans un but tout terrestre, tout temporel, si l'on peut parler ainsi, qu'Ulysse descend aux enfers; il y va pour consulter Tirésias sur les moyens d'assurer son retour à Ithaque. Od., l. X, v. 513, s. q.q.

Les âmes des morts n'ont pas perdu les goûts qui les occupaient pendant la vie, Od., l. XI, v. 570, s. q.q.; le souvenir de ce qu'elles furent autrefois fait tout le sujet de leurs pensées; les mêmes passions les agitent encore. Ainsi, dans les idées d'Homère, la vie se continue au-delà du tombeau, en perdant de son éclat et de son énergie, plutôt qu'elle ne se purifie et ne se transforme. On est même étonné en lisant cette nécyomancie de ne pas y rencontrer plus de merveilleux, une préoccupation plus forte des mystères de la mort. Il est vrai que le héros de l'Odyssée, au moment où il raconte aux Phéaciens sa descente aux enfers, est agité des soins de la vie active; la pensée du retour le presse; Ulysse n'est point un esprit porté à la contemplation, c'est un homme entreprenant, qui revient des combats et va reconquérir ses foyers domestiques. Le poëte lui-même, emporté par son goût pour les récits d'a-

ventures, ne disserte point, n'enseigne que par accident : et amené à raconter la descente d'Ulysse aux enfers, il y trouve surtout l'occasion de faire connaître à ses auditeurs des traditions sur les héros et les héroïnes du siècle antérieur à la guerre de Troie, histoires célèbres et merveilleuses, qui ne trouvaient point leur place ailleurs avec autant de naturel et de vraisemblance.

Continuons notre analyse : Homère attribue aux ombres une intelligence fort supérieure à celle des hommes vivants; elles ne découvrent pas l'avenir, mais elles aperçoivent les faits qui se passent en divers lieux; elles ne sont pas arrêtées par cette imperfection, ou cette limitation de nos sens, qui les empêche de franchir les distances et les obstacles matériels. Elles peuvent aussi, surtout quand il s'est écoulé peu de temps depuis la mort, se communiquer aux hommes pendant le sommeil et les songes. Il., l. XXIII, v. 65. s. q.q. Ces idées supposent un certain pressentiment de la spiritualité de l'âme, et d'une extension des facultés humaines dans la vie future; mais il y a, il faut en convenir, dans tout cela quelque chose d'indécis, et des contradictions sensibles. Nous ne devons point en être étonnés : le poëte retrace naïvement les croyances publiques formées à la fois par le spectacle de la mort, qui se présente aux sens comme une destruction muette et obscure, et par la pensée de l'immortalité, que l'on n'avait pu entièrement oublier ou méconnaître.

Les demi-dieux sont d'un ordre à part : leur âme s'élève au ciel, séjour des divinités; leur fantôme seul demeure aux enfers ; telle est la condition d'Hercule. Od. l. XI, v. 600, s. q.q.

Le culte rendu aux morts, les sacrifices qu'il est d'usage de leur offrir, selon un rite consacré, et comme à des

divinités mêmes, indiquent assez positivement la croyance de l'immortalité. A ce dogme tient essentiellement celui d'une justice exercée après la mort, des récompenses accordées aux justes, des peines infligées aux méchants. Homère n'a pas manqué de rappeler une croyance si générale. Ainsi, pénétrant dans le sombre royaume des enfers, Ulysse aperçoit Minos occupé à interroger les ombres, et à prononcer des jugements; puis il voit quelques grands coupables subir les peines qu'ils ont méritées. Od. l. XI, v. 567, s. q.q. Homère, au lieu cité, ne détermine pas les principes moraux qui servent de base aux sentences de Minos; doit-on en conclure que les châtiments qui ont frappé Tithye, Tantale et Sisyphe sont des actes de vengeance plutôt que de justice, le fait d'une puissance supérieure qui use ou abuse de sa force, au gré des intérêts et des passions? La loi morale est-elle étrangère à cette répression? Il est vrai que Tantale et Tithye se sont rendus coupables d'outrages envers Jupiter, et que dans leurs supplices on peut voir des représailles, que le dernier appartient à la race des Géants, ennemis des dieux olympiens; mais il est ici frappé comme criminel, non comme vaincu. Le poëte ne parle pas des crimes de Sisyphe; il n'est pas question, en ce qui le regarde, d'une révolte contre le maître des dieux, et, à suivre l'opinion commune, on doit voir en lui un tyran fameux par sa cruauté. Ce n'est donc pas l'impiété seule qui est punie aux enfers; le poëte ne s'étend pas en de longs détails, Ulysse, que l'heure presse, a hâte de finir son récit; il cite les plus grands coupables, ceux qui en s'attaquant aux divinités-elles mêmes, vont à briser les liens de dépendance les plus essentiels, à renverser les rapports primordiaux qui soutiennent l'ordre universel: toute l'antiquité pensait ainsi. Ailleurs nous voyons le parjure puni aux enfers;

ce n'est plus un sacrilége pur, c'est aussi un crime social; car le serment, fait au nom des dieux, a pour but essentiel de garantir la foi des conventions humaines. Il., l. III, v. 278, s. q.q. l. XIX, v. 258, s. q.q. S'il ne s'agissait que de vengeance et de droit du plus fort; si, à l'idée religieuse, le poëte ne voulait pas associer l'idée morale, pourquoi chargerait-il Minos de juger les ombres? Minos, personnage historique, après avoir jugé les hommes sur la terre, fut, à cause de son équité reconnue et célébrée, appelé à remplir aux enfers la même fonction. Ainsi les anciens reconnaissaient dans la vie future, l'idéal du juge aussi parfait qu'ils le concevaient: or, a-t-il jamais été un temps où à l'idée de juge ne fut pas associée l'idée de justice?

Si donc le poëte ne définit pas les divers genres de méfaits, ce n'est pas qu'il les regarde comme indifférents aux yeux de la justice divine; mais la simplicité des mœurs et des temps et la rapidité du récit ne lui permettaient pas d'entrer dans tout ce détail : l'induction doit faire le reste.

Ces traditions et ces pensées, qui, dans Homère, se présentent sans autre ornement que la beauté naturelle de l'expression, et le charme particulier que donne à une narration la sincérité de celui qui raconte, Virgile, dans la descente d'Enée aux enfers, les développe avec toutes les ressources d'un art savant. Il choisit librement parmi les fables de la mythologie les sujets de ces tableaux, et ne se refuse point de mêler à ces restes des croyances antiques, les allégories, les descriptions où la fantaisie de son pinceau va faire briller les couleurs les plus diverses.

On reconnaît au soin avec lequel Virgile détermine la punition des crimes ou des fautes des hommes, les progrès, non de la loi morale, mais de la science morale;

l'esprit de précision philosophique recherché dans les siècles civilisés, le goût des définitions et des sentences élégantes.

Dans les tableaux qu'il trace de la vie future, du séjour où s'arrêtent les ombres, jusqu'au moment où le devoir de la sépulture enfin accompli permet au nocher infernal de leur faire franchir le Styx, puis du Tartare et des Champs-Élysées, Virgile ne paraît pas s'éloigner essentiellement de l'ancienne croyance suivie par Homère. Cependant, il ne peint pas les ombres comme avides du sang des victimes, et y puisant pour ainsi dire une vie nouvelle. Enée offre un sacrifice, non pas aux morts, ainsi que le fait Ulysse, mais à des divinités. La fable du rameau d'or est une conception nouvelle. Enfin Virgile donne des demeures spéciales aux enfants que la mort a frappés peu de temps après leur naissance, et aux innocents que la justice a condamnés par erreur; aux suicides, à ceux que l'amour a conduits au tombeau, enfin aux guerriers illustres. Ce n'est pas le lieu d'examiner si toutes ces idées concordent bien entre elles, et avec le système général adopté par le poëte latin; il suffit de dire que jusque-là, il a à peu près suivi dans son ensemble le dogme poétique et populaire. Plus loin, une doctrine purement philosophique, et difficile à concilier avec tout ce qui précède, est exposée par la bouche d'Anchise.

Comme tout le monde connaît ce passage, il nous suffira de l'analyser en peu de mots. Un principe vital (est-ce l'âme du monde de Platon, ou le feu central des Stoïciens?) est infus dans toute la nature, et en pénètre les diverses parties: de ce foyer universel, des étincelles innombrables rayonnent et se détachent pour aller former et animer les êtres divers, les animaux et les hommes.

Mais, en s'unissant avec la matière obscure, avec des corps périssables, ces âmes perdent en partie la force et la clarté qu'elles ont reçues de leur origine céleste; de là, les passions de l'homme, et la faiblesse de ses perceptions. A la mort, l'âme humaine, détachée de ses liens, n'est pas encore délivrée des souillures que son union avec le corps lui a fait contracter; une purification est nécessaire. Les fautes commises pendant le cours de la vie mortelle s'expient dans les tourments, et quelques âmes seulement sont admises dans les Champs-Élysées. Enfin, quand, après une révolution de mille ans, les âmes ont achevé de se purifier des taches matérielles, elles traversent le Léthé, perdent la mémoire (la conscience de leur identité), pour recommencer dans de nouveaux corps une vie nouvelle. Virgile avait déjà prêté l'éclat de son style à ces spéculations à empruntées la philosophie de Platon, et aux les dogmes du Portique. Voir Géorg., l. IV, v. 218.

Dans la sixième Eglogue, intitulée *Silène*, nous trouvons l'esquisse d'une cosmogonie toute différente, puisée aux sources de la philosophie épicurienne. Ainsi le poëte latin contentait par moments un vague désir de rivaliser avec Lucrèce, de prêter les ornements de la poésie aux hypothèses des philosophes, désir qui le poursuit, même au moment où il peint avec tant de charme l'innocente et heureuse simplicité de l'homme des champs. Géorg. l. II, v. 475. s. q.q. Virgile écrivait à une époque où la hardiesse des systèmes luttait contre le doute et l'indifférence. Pour en finir de ce point qui nous occupe, notons que le système de l'âme du monde et de la métempsycose paraît avoir été inconnu à Homère; sans doute, il n'a été produit que dans des temps postérieurs.

V.

Nous arrivons naturellement à rechercher ce qu'Homère a pensé de la nature, à examiner si, dans les tableaux du monde extérieur, qu'il a tracés avec tant de vérité et d'éclat, on peut découvrir les lignes précises d'un système déterminé.

On sait que la nature, considérée dans ses lois les plus générales, a été le premier objet des spéculations de la philosophie: ce n'est que plus tard, et par un sage retour sur elle-même, que la pensée a cherché à se connaître, et à sonder l'essence de cette âme dont elle émane.

Nous n'avons point trouvé dans Homère l'exposition d'une théorie sur le monde, soit que, dans son temps, la Grèce n'eût vu encore se produire aucune de ces solutions générales qui, dans les siècles suivants, divisèrent les écoles d'Ionie et d'Italie, soit qu'une telle exposition, abstraite et didactique, répugnât à son génie, et à l'objet de son poëme.

Mais, dès les âges les plus reculés, l'homme ne pouvait demeurer insensible au spectacle des choses naturelles. Lors même qu'il songe à peine à étudier les lois qui en règlent l'ensemble, et qu'il commence seulement à appliquer à ses besoins les forces qui régissent toutes ces substances diverses, déjà la nature a pour lui un charme qui le prévient et l'entraîne. Les formes, les couleurs, les sons dont elle présente dans ses phénomènes une si riche variété, frappent la pensée de l'homme et servent ou à développer, ou à animer et embellir son langage. Il ne peut se faire qu'il n'aperçoive pas le mouvement et la vie, distribués autour de lui à des dégrès différents. Souvent même les hommes ont été portés par un secret penchant à asso-

cier leur âme avec la nature, en prêtant le sentiment et la pensée aux être inanimés ; ou encore, trop absorbés par la contemplation vague de l'unité qu'elle révèle, ils ont perdu de vue ce qu'il y a dans le monde de mobile et de divers ; ils ont même laissé fléchir leur liberté, oublié leur personnalité, au milieu de cette harmonie fatale et obscure. De là est venu le panthéisme, comme le polythéisme paraît être né de l'admiration aveugle des forces distinctes qui apparaissent à nos regards.

La philosophie et la poésie panthéistes ne sont que deux faces d'une même doctrine, l'hymne et le dogme, l'art et la science, la pensée abstraite et la pensée colorée. L'une tente de formuler avec rigueur des lois générales ; l'autre de peindre avec éclat des phénomènes ; mais l'esprit humain ne peut tellement se scinder que, sous la peinture des scènes naturelles, on n'aperçoive l'idée que le poëte s'est formée des lois qui les produisent et les enchaînent; ainsi du tableau on peut déduire la doctrine.

Le poëte panthéiste méconnaîtra au sein de la nature, la grandeur, la création spéciale de l'humanité. L'homme ne sera plus pour lui, dans l'ensemble des êtres, que ce qu'est une feuille dans un arbre à la cime touffue, une goutte d'eau dans un fleuve. Les soupirs du cœur, les mouvements de l'âme, les conceptions de l'esprit n'auront guère plus de valeur à ses yeux que les murmures des flots ou les gémissements du vent dans les bois ; dans son œuvre, ces choses si diverses se confondront. Alors le seul devoir de l'homme sera de se laisser aller à cette végétation universelle ; ou, s'il regarde comme une imperfection ce qu'elle a encore de variété et de mouvements, il tendra à s'anéantir de plus en plus dans l'immobile profondeur de l'unité.

Homère a-t-il quelque tendance vers une telle doctrine ? Quiconque l'a lu sans prévention obstinée, répondra qu'il a une tendance diamétralement opposée. Sans doute, avec la vivacité de perception qui le caractérise, il n'a pu voir, sans éprouver le besoin d'en retracer çà et là les images, la mer, les forêts, les couleurs que le jour répand sur la terre, et les ténèbres augustes de la nuit ; mais le principal objet de son attention est la vie humaine ; et ses poëmes sont remplis surtout d'actions et d'aventures : la nature n'y est représentée qu'en second ordre, et comme un fond de paysage dans un tableau d'histoire. Cette première intention, indépendamment de la loi d'unité qui règle les beaux arts, n'est pas aussi sans une signification philosophique. Elle se retrouve dans tous les ouvrages du génie des anciens. La Grèce et Rome semblent avoir reconnu que leur mission spéciale était de hâter le développement et l'activité des sociétés : leurs écrivains s'étaient dit avant Pope : *The proper study of man is man.* Lucrèce même, d'après Epicure, ne traite de la physique que pour donner une base à sa morale, et l'auteur des Géorgiques rapporte aux besoins et à l'industrie des hommes les observations que son regard pénétrant lui suggère.

Souvent, chez les modernes, et surtout depuis un demi-siècle, des poëtes se sont plu dans une contemplation silencieuse de la nature. Lassés des agitations du monde, blessés par le contact de la société, ils ont cherché un refuge dans l'isolement. Pour achever d'oublier les propos vulgaires et confus de la multitude, ils ont prêté une oreille attentive aux murmures de la brise du printemps, au sourd grondement des flots ; et l'exagération poétique les a conduits à y chercher un sens et un langage. La mélan-

colie des passions a donné aux descriptions champêtres un charme décevant, et le cœur de l'homme s'est efforcé d'entendre, dans les solitudes agrestes, des voix, des soupirs, des harmonies secrètes qui répondissent à son trouble et à ses regrets.

De là une nuance de poésie et de style toute particulière, fondée sur des associations d'idées et de sentiments, où, sans doute, il y a beaucoup de charme, mais aussi beaucoup d'illusion.

Il serait injuste assurément de regarder comme des organes du panthéisme les poëtes qui peignent ainsi la nature; toutefois l'excès de cette manière peut paraître s'en rapprocher par une ressemblance involontaire. Or, rien de semblable ne se trouve dans l'Iliade et dans l'Odyssée : les descriptions y sont d'une vérité frappante, mais s'arrêtant aux contours les plus distincts des objets, sans aucun mélange de nuances étrangères, sans que les sentiments personnels de l'auteur se réflètent dans les images qu'il a tracées. On en remarquera aussi la nette précision, qualité incompatible avec le sentiment du panthéisme, qui doit naturellement porter les écrivains à tout unir et même confondre, à tout animer, à outrer l'expression et le coloris.

C'est surtout dans ses comparaisons que le poëte grec se plaît à peindre la nature : au milieu des paysages, il nous repose de l'horreur des combats; et à nos sens troublés par la vapeur du sang, il fait respirer l'odeur saine des pâturages, ou la fraîche haleine des brises de la mer. Nous n'avons pas ici à nous occuper de ces comparaisons sous le rapport littéraire : quelques-uns se sont plaints de ne pas y rencontrer, en chaque point, une exacte concordance entre les objets comparés, et ont accusé l'auteur des digressions où, disent-ils, souvent il s'égare; les autres trouvent, avec raison, plus de naturel et de grâce dans ces tableaux librement développés, que dans l'ingénieuse symétrie de

nos similitudes. Mais ce n'est point de cela qu'il s'agit ici ; il faut remarquer dans la plupart des comparaisons, l'expression d'un rapport entre les phénomènes du monde extérieur et ceux dont l'âme est le théâtre.

Ce rapport consiste dans une analogie purement arbitraire et artificielle ; voir, par exemple, cette comparaison de Virgile : *Sicut aquæ tremulum*, etc. En. I., VIII, v. 22, s.q.q. ; ou assez naturelle pour être aperçue ou facilement acceptée de tout le monde, comme lorsqu'on compare la colère à une flamme impétueuse, etc. Mais, pour le poëte panthéiste, il ne s'agit plus d'analogie : le rapport des deux termes n'est autre chose qu'une communauté de nature, ou même une identité absolue. S'il prend son système à la rigueur, il ne pourra faire de comparaisons proprement dites entre les mouvements de l'âme et les phénomènes physiques ; les deux termes ne tarderaient pas à se confondre. Or, ce qui constitue cette figure, c'est la ressemblance, en un ou plusieurs points, de deux choses tout à fait distinctes. Sans aller jusque-là, le poëte, qui prête à la nature les attributs de l'âme, confondra souvent dans son style le sentiment et la pensée avec l'image ; il se laissera entraîner à un luxe désordonné de métaphores et de mouvements.

Ceci posé, que l'on veuille bien relire les comparaisons d'Homère ; on y verra toujours les deux termes nettement distingués, souvent ne se touchant que par l'analogie d'un seul rapport : on se convaincra que l'auteur n'a admis entre l'âme humaine et la nature aucune identité de substance. Tout donc, chez ce grand poëte, conception générale, pensées, formes du style, tout exclut l'idée du panthéisme, soit absolu, soit incomplet.

Il ne faut pas, en lisant l'Iliade ou l'Odyssée, chercher

curieusement un sens philosophique ou allégorique à des passages qui se peuvent entendre au sens naturel. La voie commune est ici la plus sûre, et en voulant raffiner sur toutes choses, comme il s'agit d'une poésie claire et facile, on ne peut manquer de s'égarer. Beaucoup ont semblé y prendre plaisir ; ils ont trouvé dans Homère des énigmes mystérieuses, qu'ils expliquent à leur fantaisie ; par exemple, on a donné une signification très-profonde à la fameuse chaîne d'or, Il., l. VIII, v. 19. s. q. q. ; et il est fort aisé d'expliquer la pensée du poëte, qui, par cette image, a voulu exalter la puissance suprême de Jupiter. V. M. Dugas-Montbel, sur le vers cité.

Platon, qui regarde la chaîne d'or comme l'emblème du soleil, au même lieu interprète avec subtilité un vers où l'Océan est appelé le père des dieux, et Téthys leur mère. Il y a là sans doute quelques débris d'une doctrine cosmogonique et mythologique : on ne saurait y voir une théorie abstraite et systématique.

Vivement frappé des phénomènes de la nature, Homère les peint avec vérité, mais il ne s'occupe pas d'en rechercher les causes. Le monde est pour lui un assemblage de substances et de forces gouvernées par des pouvoirs divers. Ce que nous appelons causes secondes, lois physiques, etc., tout cela n'est pour lui que l'effet de la puissance des dieux ; ainsi, Vulcain excite le feu des volcans, Jupiter lance la foudre, Neptune soulève les eaux de la mer.

Tout prend un corps, une âme, un esprit, un visage ;

mais ce n'est pas imagination d'artiste, c'est croyance naïve, mélange de religion et de superstition.

Au-dessus de tous ces dieux, un dieu suprême s'élève ; ainsi la notion de l'unité n'est pas méconnue.

VII.

Si l'ordre physique et la beauté harmonieuse des choses naturelles n'ont point échappé aux regards d'Homère, ce poëte, qui dictait ses chants aux Grecs, comme un enseignement et une tradition, ne pouvait oublier l'ordre moral; il devait accomplir la noble mission donnée au génie, de faire éclater la splendeur du bien.

Nous sommes ainsi faits, qu'en voyant une scène, en écoutant un récit, nous sommes involontairement portés à rapprocher des actions humaines la règle des devoirs, à comparer, à louer ou blâmer. Mais dans les jugements que nous portons, nous aimons qu'on nous aide; notre clarté intérieure ne jaillirait pas toujours avec assez de force, si elle n'était excitée du dehors. C'est donc un devoir de l'artiste de raviver et de diriger le sens moral, de dégager en nous, par des préceptes, ou mieux, par des exemples, par des contrastes encore, les sentiments qui élèvent l'âme et la purifient. Vainement on voudrait réduire les ouvrages de l'esprit au seul mérite de la forme; le poëte ou l'historien qui affecterait pour le bien et le mal une froide indifférence, manquerait au meilleur de sa tâche.

L'Iliade et l'Odyssée ne sont pas de longs apologues, où, sous le voile de l'allégorie, tout tende à établir quelques maximes; ce ne sont pas non plus, comme la *Cyropédie* et le *Télémaque*, des cours de morale présentés sous la forme de narrations; mais on y peut puiser des instructions utiles, et l'ensemble produit une impression favorable aux sentiments nobles.

Horace, écrivant au jeune Lollius, ne craint pas d'élever, comme moraliste, au-dessus de Chrysippe et de Crantor, le poëte qui a raconté la guerre de Troie. Epist. 2, l. I.

Ce n'était pas une opinion nouvelle : les Grecs avaient pendant longtemps fait de ce poëte, leur précepteur et leur guide, et quand Platon demande, par la bouche de Socrate, quels élèves Homère a formés, à quel peuple, à quelle cité il a donné des lois, Républ., l. X, Glaucon pourrait, s'il était moins complaisant, répondre que, sans doute, Homère n'a pas, comme Pythagore, enrôlé des disciples, formé une secte, mais qu'il a instruit par ses leçons, animé de son esprit les peuples de la Grèce.

On a pu voir dans le passage d'Horace que nous citions il y a un instant, et qu'il serait superflu de transcrire, les applications morales les plus frappantes qui ressortent de l'ensemble de ces poëmes ; les dangers de la discorde, les suites funestes de la colére et de l'amour illégitime, etc. ; depuis, tout cela a été redit à satiété. Il faut passer aux détails. Rollin, dans son Traité des études, a fait une esquisse de la morale d'Homère, et nous devons convenir que ce travail court et substantiel nous a été fort utile. Essayons, s'il se peut, de le compléter.

On sait combien étaient religieux les homme de l'âge héroïque ; partout les dieux sont invoqués ; au moment du combat, au fort de la mêlée, les plus braves guerriers implorent leur appui ; les assemblées publiques, les traités, et en général les principaux actes de la vie sociale sont consacrés par des cérémonies religieuses. Les matelots adressent leur prière au ciel au moment du départ, et ne manquent pas, après une heureuse arrivée, de témoigner de leur reconnaissance aux dieux protecteurs. On ne voit point de repas sans une offrande pieuse ; le rite des libations et des sacrifices est toujours scrupuleusement observé.

On ne peut s'empêcher d'admirer le caractère de noblesse que ce soin des cérémonies religieuses donne aux

mœurs héroïques. On est attiré par un charme secret ; on sent que ces coutumes, cette pensée habituelle de la Providence divine, sont conformes à notre nature, et que, l'erreur païenne ôtée, le reste est vrai et salutaire.

Deux genres d'hommages sont rendus aux dieux : les sacrifices, V. Il., l. I., v. 312, s. q. q., Od., l. I., v. 66-67., l. III, v. 430, s. q.q., l. XIV, v. 414, s.q.q., et les prières, v. Il., l. I., v. 35. Une vie heureuse et prospère est la récompense de l'homme religieux, et l'impiété entraîne à sa suite toute sorte de calamités. V. Il., l. I, v. 217-218, v. 178, 406, s. q.q., Od., l. I., v. 841, s. q.q.

La piété ne se concilie point avec les actions perverses ; les prières des méchants ne sont point agréables aux dieux. V. Od., l. I., v. 47 l. II, v. 66-67 v. 134, s. q.q., v. 143, s. q.q. l. III., v. 133, s. q.q. l. XIV, v. 406. Le guerrier qui a les mains teintes du sang ennemi versé dans le combat, ne peut approcher des choses sacrées, avant de s'être purifié. Il., l. VII, v. 266, s. q.q.

La foi des serments est consacrée par la religion. Il., l. III, v. 276, s. q.q., l. VII, v. 340, s. q.q., l. XIV, v. 286, s. q.q. Les conventions, en général, sont placées sous la même garantie. Il., l. XXII, v. 254, s. q.q.

Les mystères, si célèbres depuis la Grèce, paraissent n'avoir pas été connus au temps d'Homère ; il n'en est fait dans ses poëmes aucune mention. Il n'y avait point non plus de corps sacerdotal organisé, et le culte n'était pas réservé à une caste ou classe particulière : les rois, les guerriers, les pasteurs même, remplissent souvent les fonctions de sacrificateurs, et s'acquittent des cérémonies de la religion. On pourrait même dire que ces rites, ces offrandes se confondent parmi les usages de la vie civile.

On ne voit point à cette époque, en ces contrées, d'hommes qui, s'éloignant des choses extérieures et présentes, aspirent à se plonger dans la contemplation de la divinité. Il y a des devins, des prophétesses, à qui les dieux communiquent leurs secrets ; mais le flambeau allumé devant les yeux des mortels inspirés, est toujours tourné vers les spectacles de la vie actuelle. Ainsi, la religion d'Homère est presque toute terrestre dans son but : le culte, loin de s'enfermer dans des sanctuaires mystérieux, s'accomplit souvent au milieu des camps et des assemblées, ou auprès du foyer domestique.

On a dit que, dans un âge antérieur, la Grèce avait été soumise au pouvoir théocratique, et réglée par des institutions venues de l'Orient ; que, plus tard, vers le siècle qui a précédé la guerre de Troie, une révolution avait abaissé le sacerdoce, élevé la puissance des rois et des chefs. La poésie, d'après ce système, dut suivre le mouvement général des esprits ; après l'enthousiasme sacré, vint la mémoire humaine ; après l'immobile unité, la variété et le mouvement ; la poésie lyrique fit place à l'épopée, Orphée à Homère. Je ne suis pas à portée de juger si tout cela est vrai : il faut se défier de la symétrie et des antithèses que présente si souvent la philosophie de l'histoire. Quoi qu'il en soit, on doit aussi tenir compte des circonstances qui ont influé sur la pensée d'Homère : il était Ionien ; il racontait des aventures de guerre et de voyages ; à force d'élever ses héros, il n'a pu manquer d'abaisser ses dieux.

Parmi les vertus, il en est une dont le nom est devenu le nom de la vertu même, c'est le courage. L'âme courageuse méprise la séduction des sens ; elle préfère la gloire à la vie ; elle se propose de devenir plus grande

et plus excellente ; en un mot, de subordonner la nature à la raison et au devoir. Les anciens poëtes ont donc fait sagement de louer le courage, et spécialement la valeur guerrière qui fonde et conserve les sociétés, et qui tend à inspirer des sentiments généreux.

On sait avec quel éclat Homère vante la valeur, avec quelle force il l'inspire ; quel mépris il verse sur la lâcheté, en la peignant, sous les traits de Thersite, comme associée aux difformités du corps et de l'âme. Il., l. II, v. 212, s. q.q.

Les héros de la guerre troyenne n'ont pas, il faut en convenir, cette fierté chevaleresque, cette générosité, ce désintéressement que nous présentent les héros du moyen âge ou des temps modernes ; il fallait le christianisme pour ennoblir l'homme à ce point ; mais il ne faut rien exagérer : Achille et Diomède ne font pas voir seulement une violence brutale, emportée par l'amour du butin ; le caractère d'Hector brille des traits les plus majestueux et les plus doux. Il., l. VI, v. 440, s. q.q. et pass.

Les combats, il est vrai, offrent à chaque instant des actes de cruauté, d'emportement féroce ; c'est le vice d'un âge barbare, d'une race belliqueuse. Le poëte qui retrace des scènes si opposées à notre douceur, ne s'en indigne pas assez ; quelquefois cependant il exprime un blâme formel ; par exemple, au moment où Achille immole de sang-froid aux mânes de Patrocle douze jeunes Troyens. Il., l. XXIII, v. 176. Il condamne aussi ceux qui outragent le corps d'un ennemi vaincu. Od., l. XXII, v. 412. L'usage des armes empoisonnées est réprouvé ; l'homme qui a la crainte des dieux le repousse. Od., l. I, v. 261, s. q.q.

Homère reprend la colère et l'orgueil, comme étant la

source des malheurs les plus terribles. Il , l. IX , v. 253, s. q.q., v. 522, s. q.q., l. XVIII, v. 107. Plusieurs critiques ont même pensé que l'auteur de l'Iliade avait eu pour but principal de porter les Grecs à l'union , en leur montrant les calamités que la discorde avait fait souffrir à leurs ancêtres.

L'équité et la modération sont prescrites à tous ; aux jeunes gens, surtout la modestie. Il., l. IX, v. 254, s. q.q., l. XIX, v. 181, s. q.q., Od. , l. IV, v. 158, s. q.q., l. XVII, v. 140, s. q.q. et pass.

La chasteté et la pudeur ne sont pas moins recommandées, comme la source et la garantie de la vertu : Pâris, le séducteur, est flétri pour sa lâcheté ; les Phéaciens, livrés aux plaisirs, sont peu hospitaliers. Le penchant à la volupté peut réduire l'homme à la plus vile dégradation ; tel est l'état des compagnons d'Ulysse, métamorphosés par la baguette de Circé : il est naturel, en effet, de voir dans cette fiction une allégorie morale, sans y chercher un sens détourné. L'amour criminel cause des ravages plus affreux encore chez les femmes, et souvent les porte aux plus noirs forfaits ; on peut en citer pour exemples la mort d'Agamemnon , Od. , l. XI, et l'histoire d'Enmée , Od. , l. XVIII, v. 320, s. q.q. L'Iliade fait voir les suites de l'adultère ; dans l'Odyssée, la débauche perd les prétendants de Pénélope et ses infidèles suivantes.

On regrette, en lisant ces poëmes, de ne pas trouver partout la même pureté; mais peu d'auteurs, parmi les anciens, sont irréprochables à cet égard.

Il n'est pas besoin de développer les passages où sont rappelés les devoirs de la piété filiale, Il., l. IV, v. 478, l. IX, v. 450, s. q.q., v. 561–568, l. XXI, v. 412, l. XVII, v. 301–302, et le respect dû à la vieillesse, Il., l. IV, v. 323 et pass.

Mais parmi les préceptes moraux, il en est que cette poésie aime surtout à répandre avec une douce effusion, à parer de ses plus rares ornements : c'est ainsi qu'avec l'autorité des traditions antiques, elle prescrit de respecter le suppliant et le pauvre, d'offrir à l'étranger un abri, de le recevoir à la table hospitalière. Alors, comme l'a remarqué Rollin, Traité des études, l. II de la lecture d'Homère, c. 2, on croit entendre un écho des Saintes Ecritures : Dieu, sans doute, a voulu que, même chez les païens, il coulât encore quelques ruisseaux de la source de sagesse ouverte au monde naissant.

Ces recommandations sont toujours rattachées à la piété religieuse. V. Od., l. I, v. 306, s. q.q., l. IV, v. 30, s. q.q., l. III, v. 346, s. q.q., v. 34, s. q.q., l. VIII, v. 546, et in summ., l. IX, v. 273, s. q,q., l. XIV, in summ., l. XVI, v. 40, s. q.q., v. 422, l. VI, v. 207-208, l. XVII, v. 485, s. q.q., etc.

Les devoirs envers les morts forment une partie essentielle de la morale et de la religion. V. Il., l. XXIII, in summ., Od., l. III, v. 257, s. q.q., l. XI, v. 60, s. q.q., etc.

Ces soins pieux attestent la croyance de l'immortalité de l'âme, et d'un lien subsistant entre les vivants et les morts.

Tout n'est pas irréprochable dans la morale d'Homère, nous l'avons déjà reconnu : ajoutons que le mensonge n'y est pas toujours traité avec toute la sévérité qu'il mérite : les héros, les dieux même se font peu de scrupule de déguiser la vérité, et souvent la prudence ou la finesse va jusqu'à la dissimulation ; la promesse si souvent répétée, avec une emphase convenue, de parler selon la vérité, fait voir que l'on manquait de délicatesse sur ce point. Mais, pour bien juger de la morale d'Homère, il faut se souvenir

de la forme dramatique dans laquelle s'encadre sa poésie. Les personnages qu'il fait agir et parler ont leurs mœurs et leurs idées à eux, et il n'en faut pas toujours rendre le poëte responsable. On peut expliquer par là plusieurs contradictions. L'inspiration du moment, la mobilité de l'esprit, le soin, avant toutes choses, de peindre et de raconter avec vivacité, tout cela encore peut avoir donné lieu à une certaine variété de doctrine.

VIII.

Jetons un coup d'œil rapide sur les institutions sociales de l'âge héroïque.

Le mariage était régulièrement institué : la dot était, comme chez les Germains, Tacit. Germ., § XVIII, donnée par le fiancé à la fiancée, ou même à ses parents ; et dans le choix d'un prétendant, les familles tenaient grand compte des présents nuptiaux.

La polygamie était inconnue ou interdite ; l'adultère de la femme était regardé comme un grand crime ; et cependant, quoique cela soit peu juste et rationnel, les liaisons irrégulières des maris avec des captives et des femmes étrangères, étaient tolérées. L'épouse, devenue veuve, restait chargée du gouvernement de la maison et de la tutelle des enfants, à moins qu'elle ne convolât en secondes noces. Les femmes vivaient dans une retraite modeste, mais non dans l'isolement : elles paraissaient en public lorsqu'il était convenable. L'éducation qu'elles recevaient tendait à perfectionner les talents nécessaires au bon ordre domestique, et les facultés de l'esprit. Cette condition se trouva rabaissée dans la suite ; les révolutions politiques et la corruption des mœurs causèrent un tel

changement. Lorsque, dans la Grèce, la royauté fit place au gouvernement de plusieurs, les affaires de l'état, les assemblées, les jeux, les exercices du gymnase institués et recommandés, appelèrent tout le jour les citoyens au dehors. Les foyers domestiques furent négligés ; et les femmes, perdant leur influence, passèrent leur vie dans l'ombre du gynécée.

On peut distinguer, en ces temps antiques, trois classes ou conditions principales : les héros et les rois, le peuple, les esclaves. Les rois commandaient les armées et rendaient la justice. Dans les affaires importantes, ils ne décidaient point seuls ; les anciens, les grands, les chefs de famille, ou le peuple lui-même, étaient consultés. Le pouvoir des rois est toujours, dans Homère, désigné par des appellations douces et libérales ; les rois ne sont point des *tyrans*, des *maîtres*, des *despotes* ; ils sont nommés : *pasteurs des peuples, guides, chefs, défenseurs*. Homère, sans doute en cela l'organe de ses concitoyens, fait l'éloge de la royauté, et en attribue aux dieux l'origine. V. Il., l. I, v. 238–239, l. II, v., 196–197, 203, s. q.q. Od., l. II, pass., l. XIX, v. 109. Les rois et les chefs guerriers sont souvent appelés enfants ou nourrissons des dieux ; leur généalogie remonte presque toujours à une divinité. Ainsi l'ancienneté d'origine, la noblesse de race était en honneur. Je ne crois pas qu'il faille prendre les épithètes dont il s'agit au sens rigoureux ; il y a ici des classes, mais non des castes.

Les rois ne rendaient pas toujours la justice par eux-mêmes : il y avait des juges institués pour punir les crimes, et pour prononcer sur les différents. V. Od., l. XII, v. 439–340. Il., l. XVIII, v. 497, s. q.q.

L'homicide était puni, ou plutôt, comme chez nos an-

cêtres, réparé par une amende ; la poursuite du meurtrier était une action privée, à fins civiles, si l'on peut ici employer cette expression, plutôt qu'une action publique, exercée dans l'intérêt de la société. V. Il., d. l. Le meurtrier qui ne pouvait payer la réparation ordonnée était obligé de s'exiler : souvent aussi les parents du mort se chargeaient de sa vengeance. V. Od., l. XXII, v., 118, l. XV, v. 223, s. q.q. Mais, s'il n'y avait pas de ministère public chargé de la répression des crimes, il n'en faut pas conclure pour cela qu'ils fussent excusés. On voit, à la vérité, un meurtrier reçu avec une hospitalité généreuse par Télémaque, Od., l. XV, v. 223. s. q.q., avant même que l'on sache si l'homicide commis par lui est involontaire ou excusable; ce n'est point qu'une telle action parût indifférente, mais les droits de l'hospitalité, le respect dû aux suppliants, l'emportaient sur toute autre considération.

Homère fait remonter aux dieux la source de la justice et des lois, v. Il. l. I, v. 238–239–279. On doit donc le ranger parmi les philosophes qui reconnaissent un droit naturel, essentiel, indépendant des conventions, de l'éducation, des codes écrits, etc ; le plus grand des poëtes sera placé dans cette liste glorieuse, où s'inscrivent les noms des hommes qui ont attesté la conscience humaine, et ses imprescriptibles commandements. La différence du bien et du mal n'est pas dans la loi seule qui punit le méchant; sa vie fût-elle prospère, les remords ne le quitteront point. V. Od. l. XIV, v. 83, s. q.q.

IX.

Personne ne s'avisera de chercher dans l'Iliade une théorie de la logique ou de l'esthétique ; mais pour peu que

l'on y veuille réfléchir un instant, on reconnaîtra que dans tout poëme étendu et sérieux, il y a une certaine méthode de raisonnement, une vue sur la direction de l'esprit; qu'il y a de même, une manière plus ou moins générale ou exclusive de concevoir le Beau, et d'en transmettre aux autres la perception.

Parmi les moyens de connaître, Homère range d'abord la tradition, et l'inspiration divine. V. Il., l. I, v. 1., Od. l. I. v. 1. Mais avec l'autorité, il admet l'action animée et mobile de l'esprit humain ; il fait à son énergie une large place. Tout le prouve : l'habileté d'Ulysse, qu'est-ce autre chose que l'activité de l'esprit, aidée de science et de patience? L'usage fréquent de la discussion oratoire, de l'éloquence, et de la forme dramatique, est, parmi les poëmes épiques, le trait distinctif de l'Iliade. Par là se manifeste le goût de l'argumentation et des mouvements passionnés, c'est-à-dire la croyance dans le pouvoir de la raison et de la sympathie. Là est le germe de cette puissante éloquence, de ces drames touchants, peut-être de la dialectique ingénieuse, qui se développèrent plus tard dans l'Agora, le théâtre et les écoles d'Athènes.

Quoique l'idée du Beau soit absolue, elle n'est pas enfermée dans les limites d'un type unique et exclusif : l'Iliade est belle; le livre de Job et les Psaumes, à ne les considérer que sous le rapport littéraire, sont d'une beauté plus élevée encore, mais fort différente. En quoi donc consiste le Beau d'après Homère ? car, nous l'avons déjà dit, les vues primitives de ce poëte et de cet âge sont devenues des principes et des règles pour les siècles suivants. On voit dès-lors le génie grec s'opposer au génie oriental, et dans le champ de l'art, ouvrir ce sillon lumineux qui se continue encore à présent.

L'art, tel que le conçoit Homère, consiste à donner, des scènes et des objets qu'il représente, des sentiments qu'il exprime, une idée aussi claire et naturelle que possible. A ceux qui voudront le suivre dans ses récits et ses descriptions, on peut dire, avec un autre poëte de la même famille : *Vous y croirez être vous-même.* Pour cela, après avoir peint ses décors, le rideau levé, il s'efface, laissant agir et parler ses personnages, ce que lui reproche sévèrement Platon (Républ. l. III) ; en effet, il y a alors *imitation*, et, par conséquent, selon le philosophe, tromperie, illusion dangereuse. Les ouvrages de l'art proprement dit, de la sculpture et de la ciselure en relief, car il ne paraît pas que la peinture fût dès-lors inventée, étaient soumis à la même règle d'imitation à la fois idéale et vraie. On ne se proposait pas d'étonner le spectateur par des images d'objets fantastiques et prodigieux, mais par le seul merveilleux de la vérité et de l'élégance. Voyez la description du bouclier d'Achille, au livre XVIII de l'Iliade, et v. Od., l. III., v. 100.

Les paysages que dessine le poëte ont beaucoup de simplicité, les détails en sont peu nombreux : c'est, par exemple, un olivier dont la cime couronne le marbre d'une fontaine ; un petit bois de peupliers et d'aulnes qui baignent leurs racines dans les ruisseaux d'une prairie. Des ceps de vigne rangés sur une colline, et quelque plant de pommiers et de figuiers, avec cela les plus communes fleurs, forment un jardin, en ces temps-là, riche et somptueux. Mais la netteté de ces tableaux champêtres arrête la vue par un attrait que n'ont pas toujours nos paysages poëtiques, chargés de couleurs, pénétrés de parfums, et pris moins dans la nature que dans les rêves de l'imagination.

En aucune partie de son œuvre, Homère ne laisse voir de tendance à étonner le lecteur, ou à l'amuser par un arrangement recherché des idées et des expressions. Cette noble simplicité tient à un système, au moins pressenti, sur la nature et les conditions de l'art, car on rencontre un goût fort différent ailleurs : chez nos ancêtres, par exemple, qui, naïfs et grossiers encore, se plaisaient, dans leur architecture et leur poésie, à toute sorte de combinaisons étranges. Mais avec ce naturel sincère, Homère ne néglige point les contrastes ; il est même aisé de voir, en lisant l'épisode du bouclier d'Achille, qu'ils étaient regardés comme une des meilleures ressources de l'art.

Le style de l'Iliade et de l'Odyssée, égal et uni, s'accorde avec la conception et l'arrangement de ces poëmes ; il est d'une parfaite transparence, et l'auteur semble écrire sous la dictée de la Muse, sans aucune préoccupation personnelle. Toujours, il se met d'accord avec les pensées et les sentiments ordinaires des hommes. Il est inutile de prolonger ces observations, que nous avons faites ailleurs : *Etudes sur Sophocle.* 1842.

Tandis que les écrivains sacrés (il ne s'agit ici que du style et de la forme), ravis par l'inspiration divine, entraînent notre âme au-delà de la nature et de l'humanité, s'élèvent jusqu'au seuil des sanctuaires éternels, et font, sous leur souffle, éclater le langage humain comme un vase fragile, Homère est contraint de se tenir au niveau des forces humaines; il n'en dépasse pas la hauteur, il l'atteint.

Les poëtes des âges classiques écrivent avec une méthode savante : ils arrangent, choisissent, varient, transforment leurs pensées et leur style, d'après des vues réfléchies, au gré des esprits ingénieux. Homère exprime en toute

chose l'idée première et spontanée de l'objet qui le frappe; la pensée ou la passion arrive à nous toute fraîche et de prime-saut. Laissons au lecteur le plaisir de multiplier ces comparaisons, et le soin plus difficile de réduire en une formule rigoureuse les vues qu'elles suggèrent.

IX.

Il est temps de conclure : Que doit-on penser de la science et de la pratique morales au temps d'Homère, comparées avec ce qui s'est manifesté plus tard, lorsque la Grèce fut arrivée au plus haut degré de sa puissance et de son développement intellectuel ? Doit-on placer à divers degrés d'une échelle ascendante, Homère, Socrate, Zénon, et résumer ainsi trois époques ? Que l'on range en cet ordre ces trois noms, cela se peut faire ; mais faut-il confondre chaque siècle avec le personnage qu'il plaît de lui donner pour représentant ? Est-ce lorsque la morale est le mieux expliquée, qu'elle est le plus exactement obéie, et le sentiment du devoir croît-il dans les masses à mesure que les philosophes en discutent la notion avec plus d'habileté? Sans doute, dans les arts mécaniques, la pratique suit d'ordinaire la théorie, et les bonnes méthodes se propagent aisément, car pour les adopter on n'a point à se contraindre ; mais en fait de morale, il n'en va point ainsi : la meilleure doctrine est malaisément suivie ; et il se fait souvent, par le train des choses, un enseignement tout contraire. On a beau dire le siècle de Socrate ; il n'y a point de siècle de Socrate. Ce sage est isolé, il est persécuté et succombe. Je vois autour de lui la guerre du Péloponnèse et les trente tyrans, Athènes corrompue et cruelle. De sa modeste philosophie sortent bientôt le scep-

ticisme, l'épicuréisme et le stoïcisme ; tant la sagesse humaine abandonnée à elle-même a de peine à se tenir.

Le plus illustre disciple de Socrate, Platon, veut baser sur une science approfondie la doctrine de son maître : il s'élève à des conceptions qui n'ont point encore perdu leur éclat; mais aussi que d'ombres! On peut comparer l'Iliade avec la *République* ; l'idée n'est pas nouvelle; v. Mém. académ. des inscript, t. 42, p. 13 : on dira ensuite où se trouve le tableau le plus harmonieux d'une société, et de quel côté l'on pencherait, s'il fallait choisir de vivre dans l'un ou l'autre de ces deux mondes. Il serait trivial de signaler les erreurs du philosophe, mais il n'est pas inutile d'en déterminer la cause, car elle se renouvelle d'âge en âge. Elle est en ce que Platon déduit toute sa doctrine d'un rationalisme systématique, et que, partant de principes incomplets, rejetant toute influence de la sensibilité, et méconnaissant l'autorité de la tradition, il marche droit aux plus repoussantes conclusions.

Sous ce rapport, Homère, quoiqu'il présente de la conscience humaine un tableau fort altéré, peut être préféré à Platon, qui va jusqu'à dénaturer l'homme, après avoir retrouvé plusieurs des titres où éclate la grandeur de sa nature.

Si l'on cesse de comparer les doctrines, pour jeter un coup-d'œil sur le monde réel, quelle époque vaut le mieux, l'âge héroïque, ou du siècle qui a précédé la domination d'Alexandre ? Ne voit-on pas les crimes se multiplier avec le cours des années, la condition des femmes s'abaisser, l'esclavage avilir de plus en plus les races vaincues, l'hospitalité disparaître, la foi des serments plus méprisée? S'il s'agit des mœurs proprement dites, il suffit, pour en juger, de lire après l'Odyssée, je ne dis pas Aristophane, mais Platon et Xénophon.

Ce n'est pas que l'on ne puisse reprendre de graves erreurs dans la morale et la philosophie d'Homère, ou de la Grèce naissante ; notre tâche était moins d'insister sur ces justes reproches, que de chercher au milieu des ténèbres les traits de pure lumière qui y brillent encore. Les passions, surtout les passions violentes, exaltées ; la fraude et la volupté descendant du ciel sur la terre et reçues avec trop d'indulgence ; du vague et de l'indécision dans les règles morales : telles sont surtout les taches qui déparent cette poésie, cette civilisation. La source du mal est dans le polythéisme : entraîné sur cette pente, le monde descend de plus en plus vers le vice et l'erreur. La philosophie, qui prétendait le ramener dans une meilleure voie, était impuissante à le faire ; il a fallu une clarté supérieure ; le seul progrès efficace que pût faire l'humanité, elle le doit au christianisme.

NOTICE

SUR

LES LIVRES SACRÉS

DE LA PERSE

PAR

JOACHIM MÉNANT.

Au moment où les destinées futures de l'Asie préoccupent toutes les intelligences, où de toutes parts, la politique, la science et la philosophie se tournent vers l'Orient, il ne sera pas hors de propos, sans doute, de vous entretenir des livres où sont déposées les croyances qui ont fait grandir ces royaumes jadis si puissants.

Un voyageur, dont le nom, justement célèbre, vivra longtemps dans nos annales, M. le baron Taylor, nous disait il y a quelques jours que l'Orient était le rendez-vous de toutes les religions persécutées, vaste mosaïque

formée de drapeaux de toutes couleurs courbés sous le cimeterre ottoman.

Dans cette mosaïque, l'Iran, c'est-à-dire la Perse, nous apparaît bien pâle et bien terne, relativement à son antique splendeur. Les descendants de Zoroastre (1), pourchassés par les conquêtes successives des différents peuples qui ont envahi leur territoire, se sont retirés dans les montagnes d'Iezd et du Kirman ; et c'est tout au plus si quelques centaines de Parses conservent dans leur retraite le souvenir des anciennes traditions de leur patrie.

Quoi qu'il en soit, nous allons essayer de vous dire ce que nous en avons pu connaître.

Deux sortes de documents ont traversé les âges pour arriver jusqu'à nous : les uns sont les monuments de pierre, les autres sont les monuments écrits.

Nous avons peu de chose à dire des premiers. Cependant ces temples de marbre et d'or, ces bas-reliefs, ces statues ne sont pas de muets témoins des événements auxquels ils doivent leur naissance ; ils portent, au contraire, l'empreinte de leur âge, ils ont aussi leur voix pour raconter l'histoire. Nous n'en citerons qu'un exemple.

Les plus beaux débris que la Perse puisse offrir sont les fameuses ruines de *Persépolis* ; c'est là, au milieu de vastes plaines de sable, qu'on voit encore l'ancien palais

(1) Le vrai nom de Zoroastre est *Zéréthostro*, mot *zend*, d'où s'est formé *Zératescht* en *pehlvi*, et celui de *Zerdust* en *parsi*. C'est probablement d'une de ces formes que les Grecs ont formé le mot Ζοροαστρης. On chercherait en vain un rapport étymologique entre le nom du législateur des Perses et les mots αστροθυτης, αστροθεατης. Le nom de Zoroastre est un nom propre, et rien de plus. Conf. Anquetil Duperron, dans les *Mém. de l'Acad. des Bell. Lett.*, t. XXXI, pagg. 587 et suivv.

des rois de Perse, communément appelé la *maison de Darius*, et par les habitants *Tchil-Minar*, c'est-à-dire les *quarante colonnes*. Il paraît que *Persépolis* fut bâtie plus de 1700 ans avant J.-C. par Djemschid (1), dixième aïeul de Zoroastre. Entre autres injures que les hommes firent subir aux monuments qui décoraient cette ville, on peut mettre en première ligne l'emportement d'Alexandre qui, cédant aux prières d'une courtisanne, y mit le feu après une victoire (2).

Depuis on n'a plus parlé de cette somptueuse demeure dont Diodore de Sicile nous a laissé une description (3); les invasions nouvelles n'ont plus marché que sur des ruines.

La plupart des voyageurs modernes qui ont parcouru ces contrées en ont parlé d'une manière fort détaillée. Nous devons citer entre autres *Corneille de Bruyn* (4). *Tavernier*, dont les ouvrages, recommandables sous tant de rapports, ont été si souvent invoqués, déclare que ces ruines *ne valent pas la peine d'être vues* (5). On est en droit

(1) Giamschid, quatrième roi de la *race* ou *dynastie* des *Pischdadiens*, qui est la première des rois de Perse, était frère ou neveu de *Tahamuralk*, son prédécesseur. Son nom propre était *Giam* ou *Gem*, et on a ajouté celui de *Schid*, qui signifie soleil, à cause de la majesté de son visage, qui éblouissait les yeux. Un des plus illustres monuments de son règne est la ville d'*Estekhar*, dont *Tahamuralk* avait jeté les fondements. Cette ville est celle qui fut connue des Grecs sous le nom de *Persépolis*. — Herbelot. *Bibl. orient.* V°. *Giamschid.*

(2) Plutarque, *Vie d'Alexandre*. Trad. Amyot, fol. 448, édit. in-fol. de 1617.

(3) Diodore de Sicile, *Bibl. hist.*, liv. 17.

(4) Corneille de Bruyn, *Voyage au Levant*, t. IV. — On pourrait encore citer Pietro della Valle, Sylva Figuera, ambassadeur d'Espagne en Perse, Thévenot, Carturuge, Gouëa, etc., etc.

(5) Voyage de Tavernier, t. I, pag. 592.

de douter, après avoir lu les relations de Tavernier, s'il a véritablement visité ces lieux. Ce n'est point au reste le seul endroit où ce voyageur se trouve en défaut; mais nous n'avons point ici à faire son procès.

Ces *superbes masures*, comme les appelle C. de Bruyn, sont revêtues d'un grand nombre de figures, de bas-reliefs, d'inscriptions, les unes modernes, les autres plus anciennes, enfin de plusieurs caractères dont on ignore la signification. M. *de Sacy* a essayé de déchiffrer ces symboles, qui ont été l'objet de l'admiration et du mépris des savants; mais il n'a proposé que des conjectures; sont-ils dus au hazard, au caprice de l'architecte? ou bien, sont-ce les éléments d'une langue dont on ne retrouve plus de trace? Ce sont des questions dont la solution se fera sans doute longtemps attendre (1).

Après ces monuments, ce qu'il nous importerait le plus de connaître pour savoir à quoi nous en tenir sur les croyances de la Perse, c'est cette encyclopédie que formaient les vingt-et-un *Nosks* de l'Avesta. Là seulement était le secret tout entier de la religion de Zoroastre.

Mais avant de parler des livres eux-mêmes, il convient de dire quelques mots sur la langue dans laquelle ils sont écrits.

Le *Zend* peut être regardé comme la langue sacrée de la Perse (2). Il se parlait encore dans la Géorgie et l'Iran proprement dite plusieurs siècles avant l'ère chrétienne. Le mot *Zend-Avesta*, qui désigne les livres de Zoroastre,

(1) Sylvestre de Sacy, *Mémoire sur les monuments de Nakschi-Roustam.*
(2) Conf. Herbelot. *Bibl. orient.* V°. Zend.—Anquetil Duperron, dans les *Mem. de l'Acad. des Bell. Lett.*, t. XXXI.

signifie *parole vivante* : le mot *Zend*, qui désigne proprement la langue dans laquelle l'*Avesta* a été écrit, a fini, de corruption en corruption, par signifier les caractères de cette langue.

Le Zend, d'après ce que nous en disent les orientalistes (1), était composé de 48 caractères, dont 16 marquent les voyelles, et 32 les consonnes, ces différentes lettres n'exprimant toutefois que 35 valeurs, 12 voyelles et 23 consonnes. Leur ordre n'est pas désigné ;c'est pour se conformer à l'usage général qu'on fait commencer l'alphabet Zend par le signe qui correspond à notre A.

Ainsi que toutes les langues de l'Orient, le Zend s'écrivait de droite à gauche. Cependant dans une copie du *Vendidad-Sadé* certaines parties de la Liturgie, quoique traduites en langue sanskretanne, sont écrites de gauche à droite (2). Il paraît qu'un mot, dans un des nombreux idiomes de la Perse, s'écrivait d'une manière assez bizarre; c'est le nom du *Génie du Mal*. Pour rendre plus sensible son opposition continuelle au *Génie du Bien*, ORMUSD, on renversait ainsi les caractères AHRIMAN (3). Ce symbole est sans doute très-heureux, cependant nous ne l'avons point encore rencontré dans les livres attribués à Zoroastre (4).

(1) Conf. Anquetil Duperron, dans les *Mém. de l'Acad. des Bell. Lett.*, t. XXXI, pagg. 359 et suivv.

(2) Anquetil Duperron, dans les *Notices*, pag. 1.

(3) L'abbé Banier, *Histoire générale des cérémonies, mœurs et coutumes religieuses de tous les peuples du monde*, t.V, pag. 351.—Volney fait aussi la même assertion sans citer l'autaurité sur laquelle il s'appuie. *Les Ruines*, t. I, pag. 352, des œuv. comp.

(4) Anquetil Duperron, dans son *Vocabulaire zend-pehlvi-français*, ne fait point d'observation au mot *ahriman*. — Le commencement du *Boundehesch*, écrit en pehlvi avec une traduction interlinéaire, renferme plusieurs fois le nom d'ahriman et en présente les caractères dans le même ordre que les autres. Conf. dans le Zend-Avesta, t. II, pag. 341.

Le Zend nous a été transmis par le respect que les descendants de Zoroastre ont eu pour les livres de leur maître, et qu'ils ont toujours conservé. Cette langue, après avoir été longtemps parlée dans les pays situés à l'ouest de la mer Daëti (Caspienne), a donné naissance à différents dialectes, tels que le Pa-Zend, le Pehlvi et le Parsi, dont le Persan moderne n'est qu'une dernière transformation. Cependant le Parsi est encore parlé, malgré les révolutions qui, depuis bientôt deux mille ans, ont changé si souvent la face de la Perse, tandis que le Zend n'existe plus que dans les livres (1).

Il eût été difficile de conserver pur l'idiome sacré de la Perse, après les conquêtes successives des Turcs, des Arabes, des Tartares, des Mogols. Cependant les Parses, chassés de leur patrie, emportèrent dans leur retraite les fragments des livres de Zoroastre, et là, ils les récitent et les lisent encore tous les jours; mais la plupart sans les comprendre.

La haute réputation dont le législateur des Perses a joui dans les temps anciens; le respect que les Sages de la Grèce et de Rome ont eu pour les Mages ses disciples; l'histoire d'un grand empire qui ne nous est connu que par ses ruines, tout devait stimuler l'attention des savants modernes.

L'Angleterre promit des sommes considérables pour le traducteur de ces livres sacrés; il fallait plus que de l'or pour accomplir le pèlerinage des Indes, et aller chercher ces précieux manuscrits. La France n'avait rien promis; c'est un Français qui l'a osé, et son audace fut couronnée du succès.

(1) Conf. dans les *Asiatic researches*, un *Discours sur la Perse*, écrit de Calcuta le 3 mars 1784.

Ces livres, comme nous l'avons dit, au nombre de vingt-et-un, portaient le nom de *Nosks*. La sagesse divine les distribuait sur la terre par l'entremise de ses prophètes, à mesure que les besoins toujours croissants des peuples de l'Iran, réclamaient des vérités nouvelles.

Ce qu'on ne saurait trop remarquer dans cette publication céleste, c'est le sentiment de l'incomplet, à l'époque du moins où la dernière manifestation d'Ormusd s'est fait comprendre. Zoroastre, qui avait apporté à l'Iran le 21me Nosk de l'Avesta, devait avoir trois fils posthumes; chacun de ses fils, à des jours différents, devait apporter un Nosk nouveau, et compléter ainsi la collection des livres de Dieu. Le dernier des fils de Zoroastre, Sosiosch, n'apparaîtra que pour annoncer aux nations inquiètes, le dénouement du grand drame du monde. Suivant la croyance des Parses, il leur présentera le 24me Nosk de la loi, et toute la terre embrassera la religion d'Ormusd; alors se fera le jugement dernier et la résurrection glorieuse; alors tous les mystères seront dévoilés. Ainsi, selon les anciens Parses, comme selon nos croyants modernes : « En nous, comme hors de nous, tout se développe, tout grandit; en nous, comme hors de nous, rien n'est achevé, tout s'achève....; qui ne voit pas l'ensemble, verra-t-il sous chacune de ses innombrables aspects une seule de ses parties.....; pour comprendre un âge, il faut s'asseoir sur ses ruines; c'est du haut de l'éternité que nos regards embrasseront les temps, quand les temps ne seront plus ! »

On trouve dans le grand Ravaët de la bibliothèque du roi plusieurs listes de ces Nosks de l'Avesta. Anquetil Duperron (1), et avant lui, le docteur Hyde, nous en ont

(1) Anquetil Duperron, dans le *Journal des Savants*, juin 1769. — Hyde. *Religio veterum Persarum.*

fait connaître les titres. Pour la plupart de ces livres, c'est à peu près tout ce qui nous en a été conservé ; les guerres et les persécutions ont anéanti le reste. Il suffit de jeter les yeux sur ces listes pour voir à quelles étroites dimensions le Zend-Avesta est réduit de nos jours; et cependant, tout mutilé qu'il est, ce livre est venu éclairer d'un nouveau jour une époque qui se cachait pour nous depuis tant de siècles sous les plus épaisses ténèbres.

Déjà quelques fragments des livres sacrés de Zoroastre étaient parvenus en Europe, mais en vain : ce fut des mains des Parses, établis à Surate, qu'un Anglais, George Bourchier, reçut, en 1718, le *Vendidad-Sadé*. Ce volume fut apporté en Angleterre en 1723. Il paraissait en Europe, pour la première fois ; personne ne pouvait en déchiffrer les caractères. Plus tard, un conseiller de Bombay, M. Frazer, écossais, alla chercher à Surate ce qu'il croyait pouvoir recueillir des livres de Zoroastre; il en obtint quelques-uns; mais les Parses ne voulurent jamais lui enseigner le Zend.

Il restait donc encore à traduire les livres où était déposé le secret des croyances de l'Iran ; un peuple qui avait couvert un territoire égal en surface à notre Europe (1), était assez important pour ne point passer inaperçu dans l'histoire des nations.

Tel était l'état des choses quand Anquetil Duperron résolut de tenter à son tour le voyage de l'Indoustan, pour aller surprendre les Parses au fond de leurs retraites. Il ne recula devant aucune des difficultés qu'une pareille

(1) Dinon escrit d'auantage que ces rois de Perse faisoyent venir de l'eau des riuières du Nil et du Danube, laquelle ils faisoyent serrer auec leurs autres thrésors par une magnificence, comme pour confirmer par là la grandeur de leur empire, et montrer qu'ils estoyent seigneurs du monde. — Plutarque, *Vie d'Alexandre*, trad. Amyot, fol. 447.

entreprise pouvait lui offrir ; son courage froid et réfléchi lui fit surmonter tous les obstacles. Depuis longtemps il avait su, au milieu des douceurs qu'une famille aisée pouvait lui procurer, se préparer à la fatigue et à la misère. Pour ne devoir qu'à lui-même le succès de son entreprise, il s'enrôla comme simple soldat de la compagnie des Indes, et partit confondu dans une de ces troupes de bandits, dont les recrues des colonies se composaient alors, pour s'exposer à un avenir de dangers, dont il ne pouvait soupçonner le terme. Au bout de huit ans, il revint en France, et publia la première traduction de l'Avesta.

Voici ce que ses longues recherches nous ont fait connaître :

1° — Une VIE DE ZOROASTRE, composée sur les données du *Zerdust-Namah* et du *Tchingregatch-Namah*, poëmes qui remontent à peu près au XIII^e^ siècle, mais qui ont été inspirés par des originaux dont on ignore l'ancienneté.

2°—Le VENDIDAD-SADÉ, comprenant l'*Izechné*, le *Vispéred* et le *Vendidad* proprement dit. — Le mot Izeschné désigne une prière dans laquelle on relève la grandeur de celui à qui on l'adresse. L'ouvrage qui porte ce titre se compose de 92 *Has* ou prières divisées en deux parties. La première contient 27 Has, qui ont pour objet Ormusd ou ses créatures ; la seconde parle de l'homme et de plusieurs génies chargés de le protéger. On présume que l'Izeschné faisait partie du premier ou du second Nosk de l'Avesta. — Le *Vispéred*, qui mentionne tous les chefs des êtres, est divisé en 27 *cardés* ou portions, et faisait probablement partie du quinzième Nosk de l'Avesta. L'Izeschné et le Vispéred sont mêlés ensemble dans la traduction, comme ils le sont dans les originaux. C'est l'ordre qui leur est encore assigné de nos jours dans la liturgie des Parses. — Le *Vendidad* est un *recueil* de

prières contre les *Dews* (1), ou pour éloigner les Dews. Ce mot qui désigne encore tous les Nosks qui traitaient de la loi, est cependant plus spécialement reservé au vingtième. Les sections ou divisions du Vendidad se nomment *Fargards* ; il en contient vingt-deux. Le Vendidad, réuni à l'Izeschné et au Vispéred, forme le Vendidad-Sadé, que les *Mobeds* (2) sont obligés de réciter tous les jours.

3° — Les Ieschts-Sadés forment un recueil de prières, qui contient d'abord 18 *Ieschts* traduits du Zend. L'Iescht, que l'on nomme quelquefois *la première prière*, est une espèce d'éloge qui présente les principaux attributs des esprits célestes, leurs rapports avec Ormusd et avec ses productions. Les autres Ieschts sont traduits du Pehlvi ou du Parsi. Tels sont les *Néaeschs*, les *Patets*, les *Afergans*, les *Nékahs*, les éloges des *cinq Gâhs* du jour (3), les *Nérengs* et les *Tavids*.

4° — Le Si-Rouzé est composé des prières récitées en l'honneur des esprits célestes qui président aux trente jours du mois (4). Cet ouvrage est traduit du Zend.

5° — Le Boun-Denesch est un livre écrit en pehlvi, qui

(1) Les *Dews* sont les mauvais génies créés par Ahriman, et opposés aux créations d'Ormusd, toutes pures et saintes.

(2) Les *Mobeds* sont les Parses plus spécialement chargés du culte. Ils forment, avec les *Destours* et les *Herbeds*, la classe lettrée de la nation.

(3) La journée chez les Parses se divisait en cinq parties ; chacune de ces parties était sous la protection spéciale d'un génie céleste.

(4) Les mois chez les Parses n'avaient que 30 jours. L'année se composait de 12 mois, plus 5 jours [les 5 jours épagomènes], plus 5 petits temps. Djemschid fixa sous son règne le commencement de l'année solaire à l'équinoxe du printemps. — L'année égyptienne était ainsi réglée dès la plus haute antiquité. Conf. Plutarque, *sur Isis et Osiris*. — Les Mexicains avaient aussi connu cette division de l'année longtemps avant l'arrivée des Européens sur le Nouveau Continent. Humboldt, *Vue des Cordillières et des monuments des peuples indigènes de l'Amérique*, t. II, pl. XXIII.

passe pour la traduction d'un livre de Zoroastre, ou qui est composé sur la traduction de plusieurs morceaux zends, qui traitaient de l'origine des êtres et de la distribution de l'univers.

Anquetil Duperron a fait précéder ces différents ouvrages de la *Relation de son Voyage aux Indes*, et les a fait suivre d'un *Vocabulaire zend-pehlvi-français* et d'un *Mémoire sur les usages civils et religieux des Parses*, au milieu desquels il a vécu.

A peine l'ouvrage d'Anquetil Duperron fut-il publié, qu'il se répandit en Europe. Kleuker le traduisit en allemand, en y ajoutant des recherches d'une érudition profonde, sous le titre de *Anhang zum Zend-Avesta*. Cependant ce travail sur une langue dont on avait à peine la clef, ne devait être qu'un essai, et, partant, il était loin d'être irréprochable ; l'auteur le savait lui-même, sa traduction devait provoquer des recherches.

Depuis 1771, date de cette première traduction, plus d'un demi-siècle s'est écoulé sans rien produire d'important sur ce point; ce n'est qu'en 1838, que M. E. Burnouf a publié le premier volume de son *Commentaire sur l'Iaçna*.

Il y a bientôt cinquante ans qu'Anquetil Duperron est mort, et que l'Europe entière a prononcé sur le Zend-Avesta. Nous avons vu le dévouement du traducteur; nous ne pouvons taire sa récompense. Les savants d'Angleterre, qui couvaient chez eux les livres zends, trésor inutile malgré leur bon vouloir, opposèrent d'abord Hyde à Anquetil Duperron. Il fut bien constaté que le docteur anglais ne connaissait pas le zend. Les rédacteurs des *Asiatic Researches* s'en vengèrent en déclamant contre le caractère *fier* et *hautain* de l'orientaliste français. En France, on lui op-

posa Otter avec une basse méchanceté. On ajouta au mot Zoroastre, dans le *Dictionnaire Historique portatif* (1), une note qui répandit dans le monde savant qu'Otter avait bien commencé la traduction des livres de Zoroastre, mais qu'il y avait trouvé tant de *fables* qu'il abandonna son projet... Il y en a même qui ont été jusqu'à dire que le Zend-Avesta était un tel tissu d'absurdités, que c'était un bien triste présent fait par le traducteur à la science.....

Après avoir parlé des livres de Zoroastre, nous ne pouvons passer sous silence le Livre des Rois ou Scha-Naméh, d'autant plus que la composition de ce livre offre des particularités assez curieuses, et qui méritent d'être rapportées.

Il y avait un livre des temps anciens dans lequel étaient écrites beaucoup d'histoires. Tous les mobeds en possédaient chacun une partie, et chaque homme intelligent en portait un fragment avec lui. Or, il y avait un *Pehlevan* (prince), nommé Danischver, d'une famille de *Dihkans*, qui aimait à étudier et à recueillir les récits des temps passés (2). Il fit venir de chaque province un vieux mobed de ceux qui avaient rassemblé des parties de ce livre, et il leur demanda l'origine des rois, des guerriers illustres, et la manière dont ceux-ci au commencement ordonnèrent le monde. Les vieillards récitèrent devant lui l'un après

(1) Edit. de 1760, au moment même où une lettre d'Anquetil Duperron, écrite à Surate le 4 avril 1759, annonçait à ses amis de France qu'il avait déjà traduit une partie des livres zends (le premier *fargard* du *Vendidad*).

(2) Ne dirait-on pas le célèbre Pisistrate à la tête des Diasquevastes (διασκευασται), appelant autour de lui les chanteurs homérides, et leur distribuant une obole pour chaque vers de l'Iliade et de l'Odissée qu'ils récitaient devant lui ? Il y a quelques rapports entre la composition du poëme persan et celle des deux poëmes de la Grèce.

l'autre les vieilles traditions de leur patrie. Il écouta leurs discours et en composa un livre digne de renom. C'est là le souvenir qu'il laissa parmi les hommes, et les grands et les petits célèbrent ses louanges.

Lors de la conquête de la Perse par les Arabes, la collection de Danischver, trouvée par les vainqueurs parmi les trésors d'Iesdedjerd, subit le sort de toutes les dépouilles que les vainqueurs se partagèrent.

Cependant deux siècles plus tard, on retrouva aux mains de Abdallah-ebn-al-Makafa la collection de Danischver, qui, depuis, fut malheureusement perdue. Alors une foule d'auteurs composèrent des histoires sur les vieilles légendes de la Perse. Quelques Arabes s'en approprièrent des extraits informes, qu'ils faisaient réciter par des chanteuses dans les assemblées, tournant en ridicule dans leurs fêtes les anciens rois du pays conquis. Mais dans la partie orientale de la Perse, il n'en était pas ainsi; une révolution qui s'était faite sourdement dans les esprits vint à éclater, et la Perse secoua le joug du Kalifat. Ce fut Iacoub, fils de Leis, fils d'un chaudronnier, chaudronnier lui-même, puis voleur, puis soldat, qui rendit à la Perse son antique splendeur, et fonda la dynastie des Soffarides. Il parvint à se procurer le recueil de Danischver-Dihkan, et il ordonna à son visir Abou-Mansour de traduire en persan ces livres, écrits en pehlvi. Abou-Mansour chargea de ce travail le wakil de son père, Saoud-ibn-Mansour-al-Moamri, en lui adjoignant quatre personnes de *pure race persanne*. L'ouvrage fut achevé l'an 260 de l'Hégire, sous le titre de *Livre des Rois*. Les Soffarides ne gardèrent pas longtemps le pouvoir; vers l'an 297 de l'Hégire, leurs possessions tombèrent aux mains des Samanides, qui s'occupèrent avec ardeur des anciennes traditions persannes. Balami,

visir d'Abou-Saleh-Mansour, le Samanide, chargea Dakiki de mettre en vers la traduction du recueil de Danischver. Le poëte mourut assassiné par un esclave, laissant son œuvre inachevée. Les Samanides n'eurent pas le temps de faire recommencer l'entreprise, car leur empire tomba quelque temps après aux mains des Ghaznevides. Mahmoud, le second roi de cette dynastie, s'affranchit de plus en plus du joug du Khalifat, et même abolit l'usage de l'arabe dans l'administration de son royaume.

Mahmoud, qui s'était formé une cour littéraire, ne pouvait laisser passer inaperçu l'ouvrage de ses prédécesseurs. Il proposa des récompenses pour les meilleures rédactions en vers des épisodes du poëme de Danischver, et les désignait lui-même. Il pressait Ansary, poëte fort distingué d'alors, de mettre en vers toute cette collection; mais celui-ci n'accepta point pour lui-même; il proposa au roi Abou-Kasim-Mansour, dit Firdosi (le *Paradisiaque*). Les documents authentiques dans lesquels est consignée sa biographie sont très-rares; on ne trouve même nulle part la date exacte de sa naissance; il vécut dans le IV^e^ siècle de l'Hégyre, le X^e^ de J.-C. De bonne heure il s'était occupé de ce genre de poésie; plus que tout autre il pouvait remplir les projets de Mahmoud, et il s'en acquitta avec un succès qui lui valut les faveurs du roi. C'est ce poëme que M. Mohl vient de traduire, en partie du moins, dans la belle collection orientale que le gouvernement publie.

Les autres ouvrages nationaux que nous donne la Perse sont à peu près tous rappelés dans une notice qu'Anquetil Duperron a mise en tête de ses ouvrages; la plupart n'ont point encore été traduits; nous n'en connaissons que des fragments, nombreux il est vrai, mais qui

sont encore trop restreints pour que nous puissions parler en connaissance de cause de cette partie de la littérature de la Perse. Aussi nous en tiendrons-nous à nommer quelques-uns de ces ouvrages, d'après les savants qui les ont pu consulter dans la langue même où ils sont écrits.

Le Zerdust-Namah est la plus ancienne vie de Zoroastre, composée par *Zerdust-Behram*; cet auteur nous apprend lui-même qu'il écrivait l'an 647 d'*Iesdedjerd* (1), ce qui revient à l'an 1276 de J.-C.; mais il assure qu'il ne faisait que traduire une ancienne histoire écrite en pehlvi, avec l'aide d'un mobed très-versé dans la connaissance de cette vieille langue. L'original pehlvi remonte au moins à la conquête de la Perse par les Musulmans, suivant Anquetil Duperron. L'abbé Foucher lui assigne une date antérieure, et le fait remonter au règne de Sapor 1^er^, vers la fin du troisième siècle de notre ère.

Le Mino-Kuered est une espèce de conférence dont on ne connaît pas l'auteur; celui qui interroge se nomme *Danaë*, c'est-à-dire *savant*, et celui qui répond *Minevad-Khered*, c'est-à-dire *esprit divin*. Les uns prennent ces interlocuteurs pour Zoroastre et l'Esprit divin; d'autres veulent que ce soit une âme pure qui consulte la lumière divine, descendue en elle-même. Le résultat du dialogue est la loi de Dieu rationalisée (2).

(1) Iesdedjerd, fils de *Shéhériar*, 28e et dernier roi de la dynastie des Sassanides, fut détrôné par le kalif Hazeret-Omar-Ketab, et mourut l'an de J.-C 651. L'ère des Parses commence à la 1re année du règne de ce prince, c'est-à-dire l'an de J.-C. 632.

(2) Il est à remarquer qu'un philosophe de nos jours, pour ainsi dire, Malbranche, ait adopté, dans un de ses ouvrages, une forme analogue, et qu'il établisse un Dialogue régulier entre un *Croyant* qui aspire à connaître et le *Verbe Divin* qui lui répond et l'instruit.

L'Eulma-Eslam est une conférence théologique qui prend la religion des Parses par ses fondements, et la rattache à des principes inconnus au peuple, et même peu compris par le commun des prêtres, niés d'ailleurs ou cachés par ceux qui en ont le secret. On ignore l'auteur et l'époque de la composition de cet ouvrage.

Le Sad-der (c'est-à-dire les *cent Portes*) est un livre composé en langue persanne, il y a environ deux cents ans, sur des documents qui ne sont point parvenus à notre connaissance. On en trouve une traduction latine dans les œuvres de Hyde.

Le Dabistan est un traité sur douze religions différentes, composé par un voyageur mahométan, natif de Kachemir, nommé *Shaik – Mahomed – Mohsin* dit *Fani* (le *Périsable*) (1), sur des anciens manuscrits pehlvis, entre autres le *Desastir* ou *Tamarawasteer*, qui vient d'être retrouvé.

Un des ouvrages les plus curieux de la littérature et de la philosophie de la Perse est la collection des Ravaëts. Ces Ravaëts sont le résultat des correspondances que les Parses de l'Inde établirent avec les Parses du Kirman, lors de la ruine de leur empire, pour consulter ces derniers sur les principaux articles de la religion. Les réponses des Destours, d'Iezd, du Kirman, d'Hispahan, contenues dans le grand Ravaëts, ne remontent pas au-delà de l'an 1015 d'Iesdedjerd (de J.-C. 1645). Celles du vieux Ravaëts sont

(1) En Perse et dans l'Inde, les hommes qui ont le talent de faire des vers prennent le nom de *Shaher*, ou poëtes, et tiennent, à raison de ce titre, un certain rang dans la société. Ils prennent aussi un *tukhullus*, ou nom poétique, par lequel ils se désignent dans leurs poëmes. *Mahomed-Mohsin* se faisait appeler *Fani*, ou le *Périsable*, comme nous avons vu l'auteur du *Scha-Nameh*, *Abou-Mansour*, se faire appeler *Firdousi*, c'est-à-dire le *Paradisiaque*.

un peu plus anciennes, elles remontent à l'an 885 d'Iesdedjerd (de J.-C. 1516).

Nous ne pouvons plus que nommer le Sad-der-Boundehesch, qui parle de la morale et de la religion parse, de l'origine des êtres, des bons et des mauvais génies, de la mission de Zoroastre. Le *Modsimel el Tavarick* est un précieux sommaire des histoires de la Perse, écrit vers l'an 520 de l'Egire (de J.-C. 1126).

Dakiki, poëte du IX^e^ siécle, Masudsi, historien du siècle suivant, Josua-Bar-Bahul, qui vivait à peu près à la même époque, et tant d'autres, ne sont guère pour nous que des noms; il n'y a que les érudits qui soient dans la confidence de leurs ouvrages.

L'histoire de cette littérature est donc à faire et à vulgariser. Malgré les nombreux travaux dont la Perse a été l'objet, il reste encore beaucoup de secrets à pénétrer sur cette terre mystérieuse. Hyde fut un des premiers qui aient essayé de soulever un des coins du voile. Ce savant anglais compulsa les auteurs arabes et persans; il joignit à ces recherches les témoignages des voyageurs modernes et les récits que plusieurs de ses amis lui écrivaient de l'Inde, et composa ainsi son fameux ouvrage *sur la Religion des anciens Perses*. Mais, comme nous l'avons dit, il ne connaissait point le Zend; et quoiqu'il eût aux mains des fragments de l'Avesta, il ne pouvait les comprendre. Aussi plus d'une fois il fut induit en erreur, car les sources auxquelles il puisa n'étaient pas de la première antiquité.

Kleuker, sous le titre de ΠΕΡΣΙΚΑ, a recueilli, avec la patience qui caractérise les érudits d'Allemagne, tout ce que les écrivains grecs et latins ont rapporté sur Zoroastre, sa doctrine, et les cérémonies religieuses des anciens

Mages (1). Mais toutes ces recherches sont insuffisantes; la Grèce et Rome ne sauraient faire connaître le culte d'Ormusd. Il n'y a que dans le Zend-Avesta qu'on peut trouver des documents sérieux sur le Mazdéisme.

Depuis que nous avons publié les leçons de notre maître (2), ses travaux l'ont appelé sur des terres nouvelles; nous l'avons laissé voyager au milieu des débris de la Grèce, interrogeant tour-à-tour Homère, Socrate, Pythagore, Platon et Aristote, et nous sommes resté dans la Perse à peu près au VI^e^ siècle avant notre ère. Bientôt nous vous dirons le résultat de nos travaux. Ce n'est point un moment de surprise ou de curiosité vaine qui nous a fait ouvrir les livres de Zoroastre, pour les refermer aussitôt. Il y a trop de poétiques beautés et de vérités utiles à répandre dans le vieil Orient, pour saluer toutes ces merveilles en un jour. Maintenant, plus que jamais, le rendez-vous des sciences et de la philosophie n'est-il pas sur ces superbes ruines? De même que l'homme en vieillissant retrouve avec bonheur ses souvenirs d'enfance plus frais dans sa mémoire, ainsi les nations aiment à se rappeler leur passé, se complaisent dans leurs souvenirs. Le monde oriental anté-

(1) Nous devons citer entre autres, parmi les auteurs grecs et latins qui ont parlé de la religion des Perses. — Hermippe de Smyrne, qui vivait sous un des Ptolémées, dans le 3^e^ siècle de notre ère. — Nicolaüs, de Damask, philosophe platonicien, qu'Auguste comptait au nombre de ses amis. — Les Ἱεροι λογοι de Dion-Chrysostome. — Eusèbe, dans son livre intitulé Ἱερα συναγωγη των Περσικων. — Suidas V^o^. Ζοροαστρης, et son traité Περι φυσεως. — Iamblique et Proclus, qui ont écrit un long commentaire sur les rapports des doctrines de Zoroastre et de Platon, etc.; et plus près de nous, les *Zoroastriana* de Pic de la Mirandole, etc., etc.

(2) Leçons de Philosophie orientale, professées à la faculté des lettres de Caen par M. A. Charma.

rieur à la civilisation grecque et romaine ne nous est connu que d'hier, et cependant déjà que de travaux, que de recherches; avec quel enthousiasme chacun prend possession de ces plages, à la fois si anciennes et si nouvelles! Que l'humanité ne craigne pas de se vieillir en fouillant ces annales qui attestent déjà une si longue vie, en s'étudiant avec quelque attention, elle reconnaîtra bientôt qu'elle n'en est qu'à sa première jeunesse; plus elle plongera dans le passé, plus elle découvrira l'immensité de l'avenir!

UNE PROMENADE

SUR

LE LAC DE GENÈVE.

FRAGMENT D'UNE NOTICE SUR LA SUISSE,

PAR TH. DU MONCEL.

> ROUSSEAU, VOLTAIRE, GIBBON, DE STAËL ! Ces noms sont dignes de ton rivage, ô Leman, et ton rivage est digne de ces noms! Si tu n'existais plus, ces noms illustres te rappelleraient à notre souvenir. A eux comme à tous, tes bords parurent enchanteurs ; mais ils les ont rendus plus aimables; car, dans le cœur des mortels, les œuvres du génie consacrent les ruines jadis habitées par des sages et par des héros. Mais grâce à toi, lac de beauté, quand nous voguons doucement sur tes flots de cristal, combien nous devons sentir la noble ardeur de ce fier patriotisme des héritiers de l'immortalité, et qui donne la réalité au souffle de la gloire !
>
> LORD BYRON.

VOULEZ-VOUS faire une excursion charmante dans les environs de Lausanne? Allez à Villeneuve, par le lac, et revenez par les bords. De grands omnibus à quatre chevaux vous prendront à la porte de l'hôtel et vous mèneront d'abord, en vous faisant descendre une route délicieuse, à Ouchy, ce joli petit port que vous avez déjà aperçu si souvent de

Lausanne, et qui est placé à ses portes comme une sentinelle chargée de faire signe au voyageur de ne point passer sans rendre hommage à la Reine Vaudoise. Là, vous remarquerez, en passant auprès de la jetée du port, une vieille tour carrée, reste d'un ancien château bâti en 1178, et en face, le bel hôtel de l'Ancre où lord Byron, retenu par le mauvais temps, composa son poëme du Prisonnier de Chillon. Puis, lorsqu'on aura aperçu l'un des trois bateaux à vapeur, l'Aigle, le Léman et l'Helvétie, qui sillonnent deux fois par jour le lac de Genève dans sa longueur, on vous fera embarquer sur de grandes barques plates pour aller le rejoindre, car vous saurez que, prenant les voyageurs en passant, ces bateaux n'abordent dans aucun des ports intermédiaires entre Genève et Villeneuve. Le bateau arrive enfin, et après avoir lutté contre les gros bouillons soulevés par les roues, et échappé aux amarres lancées au milieu de vos embarcations pour saisir, je dirai presque, le bâtiment au vol, vous atteignez enfin l'escalier et vous arrivez sur le pont, où, grâce au ciel, vous pouvez vous dédommager de vos peines.

Ce fut sur l'Helvétie que je m'embarquai ; sa vitesse, la grâce de sa forme me plaisaient, et je n'eus qu'à me féliciter de mon choix ; là, je retrouvai tout l'agrément et le confortable que je pouvais désirer ; un restaurant à la carte qui vient fort à propos, car l'heure du passage de ces bateaux ne vous laisse pas le temps de dîner avant que de partir ; une société charmante, des points de vue ravissants, qui ne changent à chaque pas, que pour être plus beaux encore ; enfin, une suite de plaisirs qui sont la conséquence d'une compagnie gracieuse et aimable et d'une belle nature.

Vous croyez peut-être que le lac de Genève, dont nous

avons jusqu'à présent admiré le calme des eaux, le riant aspect des bords, ne peut se trouver troublé par ces terribles tourmentes qui soulèvent sur la mer de si formidables tempêtes? Vous le voyez alors, j'en suis sûr, du moins c'était ainsi que je le voyais, enchassé au milieu de son rempart de montagnes, défier par sa tranquillité le bouleversement des éléments. Détrompez-vous; les lacs de Suisse ont leurs tempêtes comme la mer a les siennes; par suite, on a le mal de lac comme on a le mal de mer, et je pus facilement m'en convaincre à un orage accompagné d'un léger coup de vent qui nous surprit à la hauteur de Vevay, et qui cependant produisit ce terrible effet sur plusieurs passagers.

Un orage sur le lac de Genève! C'est quelque chose à la fois de sublime et d'imposant. On dirait que, dans ce changement continuel d'effet et de couleur, l'esprit, agité lui-même, croit changer de spectacle comme il change d'impressions: mais c'est surtout quand la sombre nue vient à passer, qu'on le voit dans toute sa magie: le tonnerre, longtemps dissimulé, vient enfin, en roulant d'échos en échos au travers des mantagnes, éclater avec une fureur dont tout le lac retentit. Les rivages disparus au milieu de l'obscurité, n'apparaissent plus que dans leurs masses, et la nature entière participe à cette nuit inattendue. Cependant, nous approchions; déjà nous laissions sur notre droite la sombre chaîne des Dents d'Oche qui grandissait à mesure que nous avancions; les Dents du Midi se déployaient à travers les nuages avec leurs sommets couverts de neige, et nous distinguions, comme une masse blanche se détachant dans l'ombre, le château de Chillon, aux pieds des monts de Jaman. Enfin nous aperçûmes Villeneuve, et nous atteignimes une charmante petite île,

la seule du lac de Genève, dont l'aspect parut si poétique à lord Byron, qu'il en parle en ces termes dans son poëme du Prisonnier de Chillon :

« Il y avait là, dit-il, une petite île riante, qui charma mes yeux, c'était la seule que je pusse voir ; elle était couverte de verdure et ne me paraissait pas plus grande que l'enceinte de ma prison ; mais j'y apercevais trois grands arbres ; la bise de la montagne y balancait le feuillage, les eaux limpides y circulaient ; des fleurs y émaillaient la terre et y embaumaient l'air. »

Nous arrivâmes cependant à Villeneuve, qui ne me parut offrir rien d'intéressant ; et comme la seule chose que je désirais voir dans ses environs était le château de Chillon, j'allai coucher à l'hôtel Byron, espèce de palais bâti à mi-côte, sur une des montagnes environnantes.

On ne peut se faire une idée de l'admirable vue qu'on a de ces lieux. Le lac, qui se présente en raccourci, laisse apercevoir des deux côtés ses rivages escarpés, bordés çà et là de villes, de villages, que l'on découvre jusqu'au-delà de Lausanne ; et sur des plans rapprochés, le château de Chillon, Villeneuve, le bassin du Rhône, les Dents d'Oche, que l'on voit dans toute leur étendue, et celles du midi, encadrent le tableau de la manière la plus délicieuse.

Mais j'étais trop préoccupé de l'envie de voir Chillon, pour m'arrêter longtemps en ces lieux ; aussi, dès le matin, j'en repartis à pied, voulant jouir tout à mon aise et en détail des beautés de la route que je devais suivre.

Chillon n'est qu'à une lieue à peine de Villeneuve ; et tout en suivant le chemin qui y conduisait, je repassais dans mon esprit ce beau sonnet de lord Byron :

« O Chillon, tu es un lieu sacré ! le triste pavé de ta

prison est un autel ; car il a conservé la trace des pas de Bonnivard (1) , comme si ces froides pierres étaient une terre inflexible. Que ces traces soient ineffaçables ! elles en appellent à Dieu de la tyrannie des hommes. »

A mesure que j'approchais , je sentais mon impatience s'accroitre avec ma curiosité , et au travers de ses murs

(1) A ce sujet, il ne sera pas inutile de dire deux mots sur l'histoire de ce Bonnivard, dont la captivité a attiré sur ce château tant d'intérêt, et sur les événements qui l'amenèrent.

Depuis sa réunion à l'empire, en 1034, sous Conrald le Salique, qui y établit un évêché et un comté, Genève s'était vue en proie à des discussions continuelles, qui résultaient des luttes entre les évêques, les comtes génevois et les ducs de Savoie, pour la souveraineté. Ces derniers ayant fini par triompher, ils voulurent toujours tenir Genève sous leur dépendance, en y plaçant sur le trône épiscopal un fils de leur maison : mais il en advint la division de la ville en deux partis. Ceux qui prirent le parti des évêques, et qui étaient par conséquent vendus à la Savoie, furent appelés *Mamelucks*; et les partisans de la liberté prirent celui d'*Eidgenossen*, nom dont on fit Higuenos ou Huguenots, quand ils adoptèrent la réforme. C'était a la tête de ces derniers que se trouvait François Bonnivard, prieur de St-Victor, homme d'un courage héroïque et d'un dévoûment à toute épreuve. Grâce à lui, son parti s'était considérablement augmenté, et se trouva bientôt assez fort pour conclure, malgré les efforts du duc de Savoie, un traité avec Berne et Fribourg, qui amena l'affranchissement de Genève en 1536. Quant à lui personnellement, il n'eut pas le bonheur d'achever ce qu'il avait commencé. Surpris et dépouillé par une troupe de brigands, il fut remis par eux au duc de Savoie, qui se vengea en le jetant dans les prisons de Chillon, où il demeura pendant six ans, livré au plus amer désespoir et aux plus cruelles douleurs. Ce fut cette histoire qui servit de thème à lord Byron, pour composer son beau poëme du Prisonnier de Chillon, et à M. Eugène Delacroix, pour exécuter son beau tableau, exposé au salon de 1835.

Quelques années avant la Révolution, plusieurs citoyens vaudois, dont les opinions politiques déplaisaient à LL. EE. de Berne, vinrent occuper les anciens cachots du duc de Savoie. Mais depuis 1798, le château de Chillon n'a plus servi que de dépôt d'armes et de munitions, et quelquefois de maison de détention militaire. En temps ordinaire, il est gardé par un poste de gendarmerie.

et de ses tourelles qui grandissaient successivement à mes yeux, je pénétrais d'avance jusque dans ses sombres souterrains, qui parlaient depuis tant de temps à mon imagination. J'y arrivai cependant, et je pus le voir dans toute son étendue, se développer au milieu des eaux comme un géant farouche et altier, qui s'isole pour mieux se défendre et observer ce qui l'entoure.

Chillon est un bloc de tours posées sur un bloc de rochers, écrivait en 1839 M. Victor Hugo à son ami Boulanger. Tout le château est du XII^e^ et du XIII^e^ siècles, à l'exception de quelques boiseries, portes, tables, plafonds, etc., qui sont du XVI^e^. La bouche des canons touche l'embrasure des catapultes. C'est une femme française qui fait faire aux visiteurs la promenade du château, avec beaucoup de bonne grâce et d'intelligence.

Chaque tour du château de Chillon pourrait raconter de sombres aventures : dans l'une; on m'a montré trois cachots superposés ; on entre dans celui d'en haut par une porte ; dans les deux autres, par une dalle qu'on soulevait et qu'on laissait retomber sur le prisonnier.

Le cachot d'en bas recevait un peu de lumière par une lucarne ; le cachot intermédiaire n'avait ni air ni jour. Il y a quinze mois, on y est descendu avec des cordes et l'on a trouvé sur le pavé un lit de paille fine où la place d'un corps était marquée, et çà et là des ossements humains. Le cachot supérieur est orné de ces lugubres peintures de prisonniers, qui semblent être faites avec du sang. Ce sont des arabesques, des fleurs, des blasons, un palais à fronton brisé dans le style de la renaissance. Par ses lucarnes, le prisonnier pouvait voir un peu d'herbe et de feuilles dans le fossé.

Dans une autre tour, après quelques pas sur un plan-

cher vermoulu qui menace ruine, et où il est défendu de marcher, j'ai aperçu, par un trou carré, un abîme creusé dans la masse même de la tour. Ce sont des oubliettes; elles ont quatre-vingt-onze pieds de profondeur, et le fond en était hérissé de couteaux. On y a trouvé un squelette disloqué, et une vieille couverture de poil de chèvre, rayée de gris et de noir, que l'on a jetée dans un coin, et sur laquelle j'avais les pieds lorsque je regardais le gouffre.

Mais ce qu'il y a de plus curieux dans le château de Chillon, ce sont les souterrains dont il a déjà été question, et dont j'ai levé le plan exactement. Avant d'arriver

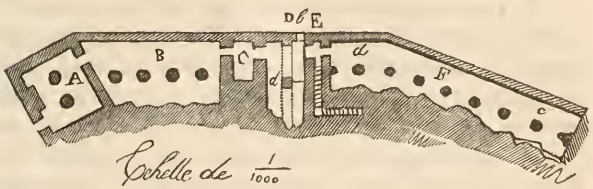

à celui où Bonnivard demeura enfermé pendant les six années de sa captivité, on en traverse trois autres, dont le plus long, que l'on appelle les *Casemates*, B, a environ vingt-un mètres sur neuf de largeur; il se trouve éclairé par des ouvertures plus grandes que dans les autres. Le troisième, CDE, c'est-à-dire celui qui se trouve intermédiaire entre celui-ci et les *Cachots* proprement dits, se divise en quatre parties, dont les longueurs suivent les sinuosités du rocher auquel leurs voûtes sont adossées, et qui communiquent

toutes entre elles par des portes plus ou moins larges. La première de ces parties, C, très-étroite et peu étendue, n'a rien de curieux ; mais les deux suivantes, qui peuvent en définitive se réduire à une seule, D, puisqu'elles ne sont séparées que par deux grandes arcades, étaient le lieu de supplice ; on y voit encore la poutre qui servait de potence, *d*, et vis-à-vis, un trou assez large, pratiqué au niveau du sol, *b*, par lequel on jetait les corps dans le lac. Enfin la dernière, E, était occupée par un escalier secret qui communiquait aux étages supérieurs. C'était dans cette dernière partie que s'ouvrait la porte de fer des terribles cachots de trente-huit mètres sur sept de dimensions, que lord Byron décrit en ces termes par la bouche de son prisonnier :

« Il y a sept piliers de structure gothique dans les cachots antiques et profonds de Chillon ; sept piliers noirs massifs, et qu'éclaire de sa sombre lueur un rayon captif, un rayon égaré qui est venu tomber et se perdre à travers les crevasses de ces épaisses voûtes, rampant sur l'humide pavé comme la flamme météorique d'un marécage ; il est un anneau dans chaque pillier, et à chaque anneau est attaché une chaîne ; cette chaîne est en fer rongeur, qui a laissé sur mes membres des empreintes qu'ils conserveront jusqu'à ce que je quitte à jamais ce jour si nouveau pour moi . . . . . .

. . . . . .

« Le souterrain dans lequel nous étions enfermés est creusé au-dessous du niveau du Leman (1). Nous l'entendions mugir nuit et jour ; ses vagues retentissaient sur nos têtes en venant frapper les rochers dans l'hiver ; j'ai senti

(1) C'est inexact.

leur écume qui pénétrait à travers les barreaux de la prison, pendant qu'elles étaient soulevées par les vents qui se jouaient libres et heureux dans un ciel sans limite. Alors le rocher tremblait, je l'entendais s'ébranler sans crainte, car j'aurais souri à la mort qui m'eût rendu libre. »

On ne peut en effet concevoir l'horreur qui environne ces cachots de toutes parts. Des murs noircis par l'humidité, un sol glacé applani dans le roc vif, un mur de rochers sur lesquels venaient mourir les voûtes, une obscurité presque complète, et par dessus tout cela, nul espoir de fuite; tel était le partage réservé aux malheureuses victimes emprisonnées dans ces fatales demeures. On cite cependant un Génevois, qui, ayant coupé l'anneau de fer qui le retenait, avec un ressort de montre, ainsi que la barre qui interceptait le jour déjà si étroit de ces cachots, trouva moyen de s'échapper; mais s'étant précipité trop vite, il tomba sur des rochers, au lieu de tomber dans le lac, comme il le croyait, et trouva la mort au moment de la victoire.

Maintenant, que ces cachots ne renferment plus personne, le voyageur peut à son gré y chercher des impressions et lire, au milieu de tant de noms inscrits sur les piliers et le rocher lui-même, ceux de lord Byron et de Victor Hugo.

C'était sur le septième et dernier pilier, du côté opposé à l'entrée, que se trouvait attaché l'infortuné Bonnivard; l'anneau de sa chaîne y est encore resté, et l'on peut voir sur le roc vif, l'empreinte de sa marche forcément régulière.

Si l'on en croit lord Byron, lorsqu'en 1536, les Bernois, aidés des Génevois, eurent fait la conquête du pays de Vaud, la liberté ne lui fut pas si douce qu'on pouvait le supposer.

« Les jours, les mois, les années, dit le prisonnier, s'écoulaient, et je n'en tins pas compte; je ne conservais plus l'espoir d'ouvrir mes yeux à la lumière et de dissiper les ténèbres qui les couvraient. Enfin, des hommes vinrent pour me rendre la liberté. Je ne demandai pas pourquoi l'on brisait ma chaîne; je ne voulais pas savoir où l'on voulait me conduire. Il était indifférent pour moi d'être libre ou prisonnier. J'avais appris à aimer le désespoir; aussi, quand on vint me délivrer, ces sombres murs étaient devenus pour moi un ermitage, que je regardais comme m'appartenant tout entier. J'étais prêt à verser des larmes, comme si l'on m'eût arraché une seconde fois au toit paternel. J'avais lié amitié avec les araignées de ma prison, j'aimais à observer dans l'obscurité leurs noirs tissus; j'aimais à voir les souris jouer au clair de lune. Pourquoi aurais-je été moins sensible que ces animaux? Nous habitions le même lieu, j'étais leur roi et j'avais le pouvoir de les tuer; cependant, chose étrange! nous avions appris à vivre en paix; tant il est vrai qu'une longue habitude nous fait ce que nous sommes! J'aimais enfin jusqu'à mes chaînes, et je reçus la liberté en soupirant. »

A dater de ce jour, Chillon devint la résidence d'un bailly bernois, jusqu'en 1733, époque à laquelle il fut converti en prison d'état, le siége du baillage ayant été transféré à Vevay. Ce fut en profitant de cette circonstance et d'une partie faite chez le bailly, que J. J. Rousseau trouva moyen d'attirer sous les murs de ce château, dont l'aspect lui paraissait en rapport avec la scène, la catastrophe qui amena la mort de Julie et le dénoûment de la Nouvelle Héloïse.

On me montra encore dans le château de Chillon plusieurs salles très-curieuses : d'abord la salle de la justice,

qui occupait l'étendue presque entière de l'étage supérieur aux cachots, et à laquelle communiquait l'escalier secret dont nous avons déjà parlé ; puis la salle de torture placée à côté, et d'une dimension beaucoup moins grande ; enfin la salle des chevaliers, qui n'offre rien de remarquable dans son architecture, quoique ce soit ordinairement la partie décorée avec le plus de luxe, dans la plupart des châteaux de cette époque.

Toutes ces salles, ainsi que les bâtiments manables qui les renferment et qui font corps avec le rampart lui-même, se trouvent sur les derrières du château, c'est-à-dire dans la partie qui fait face au lac, et qui était la moins attaquable. Par cette disposition, le côté opposé pouvait être entièrement consacré à la défense. Aussi y remarque-t-on, en outre des quatre tours et des deux tourillons qui flanquent les courtines de distance en distance, un second rampart intérieur commandé par le donjon que divise le préau en deux enceintes. Ces fortifications, qui succédèrent à d'autres dont on ignore l'origine, furent exécutées en 1248, par ordre de Pierre de Savoie, surnommé le Petit Charlemagne.

Je quittai avec regret ce château, qui m'avait procuré tant de motifs de curiosité, tant de sujets d'étude et d'admiration, et je repris, toutefois après en avoir fait plusieurs croquis, la route de Montreux, pour regagner Vevay par Clarens. Je voulais renaître à des souvenirs plus gais et plus doux ; je sortais de l'asile de la douleur et des angoisses, et je quittais des lieux d'un aspect sombre et sévère, et je voulais trouver une terre plus riante ; je voulais, en visitant les lieux qu'habitait Julie, respirer comme elle l'air de l'amour et la passion.

Que dis-je ? je n'allais rechercher tout au plus que des

souvenirs ; mais des souvenirs que lord Byron avait empreints de nouveaux charmes dans ces deux vers de Child Harold :

Clarens, sweet Clarens birthplace of deep love!
Thine air is the young breath of passionate thought:
Thy trees take roots in love....., etc.

Clarens, doux Clarens ! lieu de naissance du profond amour ! ton air est le jeune souffle de la pensée de la passion ; tes arbres prennent racine dans l'amour.

Je me figurais qu'au milieu de tous les beaux sites qui se présentent à chaque pas tout le long du lac de Genève, il fallait que celui de Clarens l'emportât de beaucoup sur les autres, pour que celui qui a si bien compris la poésie de la passion eût placé en ces lieux la scène de son immortel ouvrage.

Tel est l'effet de la préoccupation et de la prévention, que les admirables paysages qui se présentent à chaque pas sur la route que je parcourais, passèrent presque inaperçus à mes yeux ; un point seul attirait mon imagination, et c'était Clarens.

J'arrivai cependant à Montreux, dont j'admirai la magnifique position. Bâti en trois groupes différents, qui s'étendent autour de la baie du même nom, des deux côtés du torrent qui s'y précipite, et sur les versants des montagnes de Jaman, de Cubly et de Pleyau, qui forment au-dessus et alentour une ceinture de verdure, ce village se présente, dominé par sa jolie petite église, comme une beauté qui attend qu'on l'admire, mais il n'attend pas longtemps; car au pittoresque de sa position, il joint la douceur exquise du climat, et une vue qui fait pâlir celle de Lausanne et de Villeneuve.

Participant en effet de l'une et de l'autre, celle-ci a l'avantage des premiers plans, et celui plus grand encore des détails, et des contours des masses. A droite, le château du Châtelard, qui ressort au milieu des montagnes, et au-dessous, Clarens et Vevey, dont on n'aperçoit que le clocher; plus loin, Lausanne, assise au pied du mont Jorat, et dans le lointain, les montagnes du Jura, qui viennent au-dessus du lac se joindre à celles de la Savoie. Vis-à-vis les Dents d'Oches, dont on voit le développement du côté du Valais, et qui détachent le bassin du Rhône, après être détachées elles-mêmes par les Dents du Midi; à leur pied, les villages de Boveret, Saint-Gingolph et Meillerie. Enfin, à gauche, Villeneuve, au-dessous des monts d'Ay et de Mayen, précédée du château de Chillon: tel est le beau panorama que l'on découvre de la terrasse de l'église, et qui est, selon moi, le plus beau de cette partie du lac de Genève. Je visitai, en passant, une caverne couverte de stalactites, creusée par les eaux au milieu du rocher qui soutient cette terrasse, et dans laquelle elles forment une cascade très-pittoresque; puis je me mis en route, pressé que j'étais d'arriver au lieu tant désiré.

Il était temps que j'arrive à Clarens pour me désabuser, car je m'y trouvais, hélas! sans m'en douter, et sans que la nature eût acquis ce caractère de douceur et de beauté que je lui supposais. Il me semblait même, qu'au contraire, ce village n'avait pas la teinte de romantisme attaché à celui que je venais de quitter, et je ne sais si c'était déception causée par la réalité ou par l'effet de l'imagination, mais je maudissais la fatale erreur qui m'avait fait abandonner si vite les beautés naturelles de Montreux. Au lieu de me trouver au sein d'une

nature fraîche et harmonieuse, j'étais dans une espèce de petit port nu, laid, mal situé, près d'un torrent à peu près desséché et rempli de rocailles. Non, jamais le baron d'Estange n'a pu avoir de maison au milieu de ces huttes ; je doute même qu'il eût été possible d'y célébrer les noces de la Fanchon. M. de Wolmar n'eût guère pu s'y livrer à ses expériences agronomiques, et les fleurs d'iris du jardin de Julie n'ont dû jamais y croître. Tel est le privilège du génie : il fait vivre ce que l'on sait bien n'avoir pu exister, et il empreint en ces lieux un charme impérissable. Cette existence qu'il crée, n'est pas cependant affaiblie par la réalité. Souvenir immortel d'amour et de volupté, le bosquet de Clarens ne perdait rien à mes yeux de ces enchantements, par le triste aspect des lieux.

Déconcerté de ce que je voyais, je voulus rechercher au château du Châtelard, les impressions que j'attendais vainement à Clarens. Là, au moins, je retrouvai la nature pittoresque qui ne m'avait quitté qu'à l'endroit seul où elle aurait dû se montrer dans toute sa splendeur. Là encore, à l'abri des vents et exposé à la douce influence des rayons du soleil, le bosquet de Julie aurait pu prospérer et paraître dans toute sa poésie.

Situé sur la pointe d'un mamelon élevé, le château du Châtelard n'est dominé aux alentours que par la Dent de Jaman, qui s'élève à l'orient, en portant vers les nues, qu'elle traverse sans peine, sa cîme pointue et escarpée. Aussi c'était en considérant cette montagne, qui commence à se couvrir de neige en automne, que Julie écrivait à son amant : « Quoique l'automne soit encore agréable ici, vous voyez déjà blanchir la sommité de la Dent de Jaman, et dans six semaines, je ne vous laisserais pas faire ce voyage dans un pays si rude. »

C'est à ses pieds que coule le soi-disant torrent de Clarens, et tous les environs sont parsemés de chalets les plus pittoresques. La ressemblance de ces lieux avec ceux décrits par J. J. dans sa Nouvelle Héloïse, en met hors de doute la transposition, et l'on peut supposer que l'euphonie seule du nom de Clarens, fut le motif qui décida Rousseau à ce changement.

Chose étrange, et qui montre jusqu'à quel point l'imagination peut abuser ! j'ai vu des personnes distribuer ce château tel qu'il devait l'être du temps de l'action décrite par J. J., et montrer, avec un aplomb qui aurait pu paraître l'écho de la vérité, la chambre de l'héroïne de la Nouvelle Héloïse.

Je ne voulus pas quitter ces lieux sans en rapporter des souvenirs. Mais après en avoir fait deux dessins, je traversai (j'aurais pu le faire à pied sec) le torrent de Clarens, et me dirigeai sur Vevey. Je gravis d'abord une colline, d'où la vue, s'étendant successivement, me laissa voir dans tout son développement le château que je venais de quitter, et le parc qui l'entoure; puis le lac, ses montagnes, et bientôt le pendant de la vue que j'avais admirée à Montreux. Rien n'est plus agréable que ce petit sentier, où le hazard m'avait conduit, et le nombre de personnes et de promeneurs que je rencontrai me le prouva bien. Enfin, après avoir traversé plusieurs jolis hameaux, et aperçu de loin sur ma droite le beau château de Blonay, j'arrivai à la grande route d'Italie. En quelques minutes je fus à la Tour de Peilz.

Cette ville n'est, à proprement parler, que la continuation de Vevey, dont elle n'est distante que de quelques minutes. Elle fut bâtie vers le XIII^e^ siècle par Pierre de Savoie, à qui il faut attribuer les fortifications dont on

remarque encore aujourd'hui les ruines (1). Le château, qui est du même temps, et dont il n'existe que deux tours et quelques pans de murailles, se présente encore d'une manière assez pittoresque au travers des peupliers qui l'ombragent et qui bordent le lac. Il appartient aujourd'hui à M. Rigo, syndic de Genève, qui a établi, au milieu de ses debris, un cabinet d'antiquités très-curieux.

De la Tour de Peilz, Vevey se présente sous son plus bel aspect : nonchalamment couchée au pied du mont Chardonne, qui l'abrite des vents du nord, elle s'étend le long du lac en lui opposant ses plus beaux édifices : son hôtel de ville tout neuf, bâti dans le style gothique du XV^e^ siècle, et flanqué de deux jolies tours carrées, qui se détachent de la manière la plus ravissante au milieu des arbres ; puis l'hôtel des Trois Couronnes, avec son fronton délicieux, qui est plutôt un palais qu'une auberge, et son église qu'on aperçoit sur la colline, à quelque distance de la ville, précédée de son clocher carré, surmonté de quatre tourelles.

Vevey est la Nice de la Suisse ; aussi y attire-t-elle une grande affluence de voyageurs, qui y vont chercher la douceur du climât, la beauté de la position et celle plus agréable encore des environs. Il semble que les idées y acquièrent une douceur inconnue, et que tout notre être participe à cette tranquillité et à cette harmonie de la nature. Aussi J. J. Rousseau voulut-il y faire naître et en faire sortir les héros de son roman. « Allez, dit-il dans ses Confessions, à Vevey, visitez le pays, examinez les sites, promenez-vous sur le lac, et dites si la nature n'a

(1) Cette ville, qui avait été bâtie en 1239, fut brûlée par les Bernois après la bataille de Morat, et le château fut détruit en 1747.

pas fait ce beau pays pour une Julie, pour une Claire et pour un Saint-Preux ; mais ne les y cherchez pas. »

L'église semble avoir attiré l'attention de M. V. Hugo : « Elle a subi, dit-il, cette espèce de dévastation méthodique, soigneuse et vernissée, que le protestantisme semble avoir infligé aux églises gothiques. Tout est ratissé, rabotté, balayé, défiguré, blanchi, lustré et frotté. C'est un mélange stupide et prétentieux de barbarie et de nettoyage. Plus d'autels, plus de chapelles, plus de reliquaires, plus de figures peintes ou sculptées. Une table et des stalles de bois qui encombrent la nef : voilà l'église de Vevey.

« Je m'y promenais, continuait-il, assez maussadement, escorté de cette vieille femme (toujours la même), qui tient lieu de bedeau aux églises calvinistes, et me cognant les genoux aux bancs de M. le Préfet, de M. le Juge de paix, etc., quand, à côté d'une chapelle condamnée où m'avaient attiré quelques vieilles consoles du XIVe siècle, oubliées par l'architecte puritain, j'ai aperçu, dans un enfoncement obscur, une grande lame de marbre noir, appliquée au mur : c'est la tombe d'Edmond Ludlow, mort refugié à Vevey en 1698. Je croyais cette tombe à Lausanne. Comme je me baissais pour ramasser mon crayon tombé à terre, le mot *Depositorium*, gravé sur la dalle, a frappé mes yeux : je marchais sur une autre tombe, sur un autre proscrit, Andrew Broughton ... »

M. Victor Hugo aurait pu y joindre celles du voyageur Matte et de Martin Couvreu, bienfaiteur de sa ville natale.

Personne n'ignore que ce fut cet Andrew Broughton qui lut la sentence de mort au roi Charles Ier. Quant à Ludlow, qui avait été exclu, ainsi que lui, de l'acte d'amnistie de Charles II, pour avoir été l'un des juges qui condamnè-

rent à mort le roi, il fut activement poursuivi ; mais les Bernois le protégèrent constamment pendant les trente années de son séjour à Vevay. On voit encore, dans la rue qui conduit à la tour de Peilz, la maison qu'il habita, et l'inscription suivante la désigne à la curiosité publique :

OMNI SOLUM FORTE PATRIA EST. — QUIA PATRIS.

Vevay rappelle aussi des souvenirs de la Nouvelle Héloïse ; mais différents de ceux de Clarens, ces souvenirs sont noyés au milieu des intrigues d'une ville ; le torrent de la Vevayse, qui se jette à quelques pas de là, en rappelle seul la poésie. Qui n'a pas retenu, en effet, cette charmante description du chalet, écrite de la main de Julie ?

Près des côteaux fleuris d'où sort la source de la Vevayse, il est un hameau solitaire qui sert quelquefois de repaire aux chasseurs, et ne devrait servir que d'asile aux amants. Autour de l'habitation principale, dont M. d'Orbe dispose, sont épars, assez loin, quelques chalets, qui, de leurs toits de chaume, peuvent couvrir l'amour et le plaisir, amis de la simplicité rustique. Les fraîches et discrètes laiteries savent garder pour autrui le secret dont elles ont besoin pour elles-mêmes. Les ruisseaux qui traversent les prairies sont bordés d'arbrisseaux et de bocages délicieux ; des bois épais offrent au-delà des asiles plus déserts et plus sombres :

Al bel seggio riposto ombroso e fosco
We mai pastori appressam ne bifolci.

L'art ni la main des hommes n'y montrent nulle part leurs soins inquiétants ; on n'y voit partout que les tendres soins de la mère commune. C'est là, mon ami, que l'on

n'est que sous ses auspices, et qu'on peut n'écouter que ses lois.

Je ne parlerai pas de la vue que l'on a de Vevey, car, sauf peut-être une plus grande étendue de lointain du côté de Lausanne et un léger raccourcissement dans l'aspect des montagnes vers Villeneuve, elle ne diffère que dans les premiers plans de celle que j'avais admirée à Montreux.

Tous les agréments de la vie semblent être réunis à Vevey : le bel hôtel dont nous avons déjà parlé y réunit la plus brillante société d'étrangers. Promenades charmantes, courses en char, a cheval et en bateau, sociétés savantes et littéraires, on y trouve tout, excepté l'ennui; et lorsqu'on en repart, on ne peut se défendre d'un sentiment de regret qui est général.

Je quittai cependant cette ville au bout d'un jour. Je pris le bateau à vapeur, car la route de Lausanne à Vevey, presque toujours enfermée entre deux murs, n'offre rien de remarquable, et que les côteaux environnants, presque tous en vignobles, en éloignent l'aspect pittoresque. Du bateau, au moins, je pus jouir de la vue des villages de Saint-Saphorin, de Glerolles, de Rivaz, en amphithéâtre sur la colline, et entre lesquels se précipitent des cascades plus ou moins élevées, plus ou moins abondantes.

Peu de temps après, le village de Cully se dessina devant nous, au milieu des peupliers et au fond de sa jolie baie; et enfin nous revinmes à Ouchy, laissant à notre droite les villages de Villette, de Lutry, de Paudex et de Pully.

DE LA

MARINE MILITAIRE

SUR LES COTES DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE

SOUS LE CONSULAT ET L'EMPIRE ;

PAR

M. VÉRUSMOR.

A L'AVÉNEMENT du consulat, la guerre maritime durait depuis huit ans : la fortune ne nous l'avait pas rendue favorable ; nous avions éprouvé sur mer de douloureux échecs ; notre flotte venait d'être anéantie dans la baie d'Aboukir. A la vérité, nous possédions encore des escadres qui allaient bientôt s'illustrer par d'héroïques combats ; mais elles formaient un état naval très-secondaire, et nullement proportionné à la grandeur de la tâche que les événements lui imposaient. La marine française se trouvait, sous le rapport numérique, dans une infériorité qui ne lui laissait aucune chance de lutter avec avantage contre l'armée anglaise, dont les nombreux vaisseaux venaient

nous braver sur nos rades et canonner nos rivages. Et quand, à force d'activité dans nos ports, nous allions sortir de cette situation précaire, et peut-être trôner à notre tour sur les mers, le désastre de Trafalgar vint détruire notre flotte restaurée ; nous fûmes replongés plus bas que nous n'étions auparavant. A partir de ce grand revers, la puissance maritime de la France fut aussi infime que sa puissance continentale était formidable. De ce moment jusqu'à la chute de l'empire, les croisières anglaises, toujours en vue de nos côtes, ne cessèrent de sillonner nos eaux avec une audace trop souvent impunie ; les escadres britanniques bloquèrent nos ports sans marine et insultèrent nos rades désertes.

Cependant l'ennemi surveillait beaucoup plus sévèrement nos rives de la Manche, situées à ses portes, que celles de l'Océan ou de la Méditerranée, plus éloignées de ses bords. Le commerce français n'avait plus de grands navires ; la navigation se faisait par de petits caboteurs qui se rendaient d'un endroit à l'autre, en longeant la côte à travers les écueils ; les corsaires seuls promenaient leur audace sur les flots de la Manche. Quant aux bâtiments de guerre, forts ou faibles, pas un ne faisait voile du Havre où la marine impériale avait de grands chantiers, pas un ne sortait de Cherbourg sans que les Anglais, prévenus à temps, ne se trouvassent à point nommé, avec des forces supérieures, pour lui barrer le passage et le capturer : s'il leur échappait, c'était à la faveur de la tempête, de la brume, des vents ou de la marche, rarement par la force ; car une de nos voiles était toujours sûre de rencontrer sur sa route deux ou trois frégates, un ou plusieurs vaisseaux ; et un seul bâtiment, quels que soient le courage et l'habileté de son commandant, quelle que

soit la valeur de son équipage, ne peut lutter avec succès contre tout une division qui l'attend.

Mais ce n'est pas une histoire de la marine consulaire et impériale que nous nous proposons de faire; notre but est plus modeste : nous ne voulons que retracer les principaux événements maritimes arrivés sur les côtes du département de la Manche, depuis l'établissement du consulat jusqu'à la chute de l'empire, et seulement en ce qui concerne la marine militaire.

Nous suivrons l'ordre chronologique.

§ I.

Combat de la canonnière la Chiffonne.

— 17 janvier 1801. —

La canonnière la *Chiffonne*, portant 7 bouches à feu, était commandée par l'enseigne de vaisseau Le Sage (1), et se trouvait momentanément en station au Grouin, petit havre voisin d'Isigny. Les Anglais, qui occupaient les îles Saint-Marcouf depuis le mois de messidor an III (juillet 1795), ayant appris par leurs émissaires que ce bâtiment venait d'envoyer à Cherbourg 16 matelots de son bord pour compléter l'équipage de la frégate la *Guerrière*, résolurent de profiter de la circonstance pour aller l'enlever avec des chaloupes armées.

Le 27 nivose an IX (17 janvier 1801), à neuf heures du soir, huit grandes péniches, montées de 25 à 30 hommes chacune, partirent de l'Ile-du-Large, sous le commandement

(1) Jean-Henri-Guillaume Le Sage, né à Cherbourg le 28 septembre 1764, mort au même lieu le 2 janvier 1835.

du lieutenant Press, de la marine royale. Leurs avirons étaient garnis de serpillière ; toutes les précautions avaient été prises pour s'approcher en silence de la canonnière française.

A neuf heures et demie, par un temps calme et une nuit très-obscure, la vigie de la *Chiffonne* signala plusieurs embarcations qui arrivaient sans bruit sur la canonnière ; elles en étaient tout au plus à une encâblure. L'officier de quart les héla. « *Nous sommes républicains, et nous venons à votre bord*, » lui répondit-on. Il leur ordonna de mouiller ; elles ne tinrent compte de l'injonction et s'avancèrent à force de rames. Deux coups de canon à mitraille leur furent tirés ; cette démonstration ne fit que précipiter leur vogue. L'ennemi vint s'accrocher à l'avant et aux flancs de la *Chiffonne*, en poussant des hourras. Il n'y avait en ce moment à bord que 26 hommes, officiers compris ; 10 hommes détachés dans la journée pour garder une pièce de canon dans une redoute qu'on élevait sur la côte voisine, n'avaient pu se rembarquer le soir.

En abordant, les Anglais firent une brusque décharge de mousqueterie, et tentèrent aussitôt de s'élancer sur le pont ; mais la canonnière, protégée par un filet d'abordage qui lui faisait une ceinture élevée de sept à huit pieds au-dessus des bastingages, repoussa vigoureusement cette première attaque, dans laquelle le capitaine Le Sage eut le corps traversé d'un coup de feu. L'ennemi revint plusieurs fois à la charge, en même temps qu'il dirigeait sur le pont une vive fusillade. Les Anglais, qui saisissaient les mailles du filet d'abordage pour s'élancer à bord, étaient précipités dans les flots à coups de pique et de baïonnette, et à coups de pistolet qu'on leur tirait à bout portant.

Déjà les péniches paraissaient se désemplir du monde qui les encombrait au commencement de l'action, lorsque plusieurs pièces d'artillerie, adroitement pointées, les foudroyèrent successivement ; un obusier de 24, chargé à balles, ne laissa que deux hommes debout dans une chaloupe, et abattit le courage des assaillants. Cette impétueuse attaque, cette défense plus énergique encore, le combat enfin durait avec acharnement depuis une heure et demie : une résistance aussi inattendue rebuta les Anglais, qui, désespérant de s'emparer de la *Chiffonne*, cessèrent leur feu et s'éloignèrent de la brave canonnière, après avoir essayé de l'incendier avec des chemises soufrées. Ils avaient perdu 57 hommes. Le sang coulait de leurs péniches, remplies de morts et de blessés ; et plusieurs de ces embarcations se trouvaient désemparées à tel point, qu'elles ne purent s'éloigner qu'à la remorque des autres.

Dans cet engagement, court et vif, la *Chiffonne*, qui avait l'avantage de sa position, n'eut que 8 hommes hors de combat : 2 morts et 6 blessés. Son filet d'abordage fut taillé de coups de sabre, ses pavois furent criblés de balles et sillonnés de coups de hache.

Ainsi, 26 marins français, mal armés, pris à l'improviste et comme au dépourvu, résistèrent pendant deux heures à plus de 200 anglais, et les contraignirent à la retraite en leur faisant éprouver un échec sanglant.

Aussitôt que les péniches se furent retirées, la *Chiffonne* prit à la hâte des mesures de défense, dans la crainte que l'ennemi ne revînt plus nombreux pour tenter de l'enlever par un dernier effort. On monta dans les hunes des gueuses, des boulets ramés et des obus, afin d'en écraser les embarcations qui s'approcheraient du bord ;

on répara les brèches faites au filet d'abordage, on chargea les canons, on disposa les armes. Ces précautions furent inutiles : les Anglais, contents de leur premier essai, n'eurent pas envie de se frotter une seconde fois à des gens qui recevaient si mal les visites.

Cependant le bruit retentissant de la canonnade au milieu des ténèbres avait mis sur pied la population des environs : un détachement de la 63e demi-brigade et une centaine de gardes nationaux arrivèrent de la Cambe, de Grand-Camp et d'Isigny, à une heure du matin. Depuis longtemps déjà les péniches anglaises voguaient lentement vers les îles Saint-Marcouf.

La *Chiffonne* ne se sentant plus capable de soutenir un nouvel assaut, vu la faiblesse numérique de son équipage, et l'état de la canonnière nécessitant d'ailleurs des réparations, elle appareilla, remonta la Vire et se rendit à Isigny, où elle mit à terre ses morts et ses blessés. Ce fut alors qu'on trouva sur le pont du bâtiment huit pièces d'artifice et des fagots soufrés, que l'ennemi avait jetés à bord en se retirant, sans avoir pu y mettre le feu.

§ II.

Prise de la frégate la Minerve, sur la Digue de Cherbourg.

— 3 Juillet 1803. —

La rupture de la paix d'Amiens avait ramené la guerre sur les flots; les croisières anglaises interceptaient de nouveau la navigation dans la Manche : on voyait constamment devant Cherbourg des voiles britanniques, louvoyant à l'ouvert de la baie, et s'avançant quelquefois jusqu'à l'en-

trée des passes de la rade. Dans la soirée du 13 messidor an XI (2 juillet 1803), un de ces bâtiments, plus téméraire que les autres, voulut poursuivre des bateaux de charge employés au transport des matériaux de la Digue, ou plutôt s'imagina-t-il dans son enthousiasme pouvoir amariner quelque navire mouillé sur la rade, et faire une action d'éclat en l'enlevant sous le canon des forts. Cette voile aventureuse était la frégate la *Minerve*, de 48 bouches à feu, commandée par le capitaine Brinton, et portant un équipage de 230 hommes. L'issue du coup de main qu'elle tentait trompa singulièrement son attente. Courant sous toutes voiles, par un temps brumeux qui ne lui permettait pas de voir sa position, elle se jeta sur le talus occidental de la Digue, où elle échoua. Il était neuf heures et demie du soir lorsque la malheureuse frégate vint ainsi clouer sa quille sur le môle.

A dix heures, les canonnières la *Cliffonne* et la *Terrible*, stationnées sur la rade, la première commandée par le lieutenant de vaisseau Lécolier, et la seconde, par l'enseigne de vaisseau Pétrée, signalèrent l'arrivée de l'ennemi en lui lâchant leurs bordées. La *Minerve* riposta d'abord, et une vive canonnade s'engagea à demi-portée. Bientôt le fort de la Liberté, aujourd'hui le Hommet, se mit à tonner de son côté avec sa grosse artillerie.

Le fracas du canon, retentissant en mer et sur la côte, mit sur pied toute la population de Cherbourg et des environs. Au milieu de l'obscurité qui ne permettait pas à la vue de s'étendre sur la rade, chacun s'informait avec anxiété de la cause de cette canonnade : les uns, se rappelant 1758, croyaient à une descente de la part des Anglais; les autres, jugeant mieux de l'état des choses, ne voyaient là qu'un engagement avec quelque frégate ou

corvette qui avait voulu braver imprudemment les forts et défier Cherbourg jusque dans ses eaux.

Toute la marine était en mouvement. A minuit, le capitaine de vaisseau Bouchet (1), chef des mouvements militaires du port, expédia aux deux canonnières engagées de la poudre et des boulets, pour remplacer les munitions qu'elles avaient consommées. A deux heures du matin, il alla prendre le commandement de la rade à bord de la *Chiffonne*, où il se rendit avec M. Cachin, directeur des travaux maritimes, deux ingénieurs du même corps, et le peu de marins qu'il avait pu rassembler. Les deux canonnières tiraient sans relâche; leur feu était secondé par celui du fort de la Liberté, qui vomit toute la nuit des boulets sur la mer.

Cependant la *Minerve*, assaillie vivement, ripostait à peine, occupée qu'elle était de se délester pour se remettre à flot. La mer montante lui donnait bon espoir. Elle jeta à la mer tout ce qu'elle avait de lourd et dont elle pouvait se passer, une partie de son artillerie, de ses munitions, de son lest et de ses vivres. Ainsi allégée, le plein de l'eau put soulever ses flancs; mais la frégate était engagée dans les pierres, où elle avait en quelque sorte fait souille, et tous les efforts furent impuissants pour la tirer de cet encaissement.

Bientôt arriva l'aurore, et le tir, qui avait eu lieu au hasard pendant les ténèbres, acquit de la rectitude avec le jour. Les volées que lâchaient les canonnières frappaient en plein sur le corps de la frégate, où portaient aussi quelques-uns des gros boulets du fort de la Liberté.

[1] Pierre Bouchet, né au Port-Louis-de-Riante le 5 mars 1756, mort capitaine de vaisseau en retraite à Brest le 11 juin 1824.

Ecrasée par ces foudroyants projectiles, la *Minerve*, qui avait fait en vain toutes les manœuvres pour se raflouer, tenta un dernier effort : la mer baissait, cet effort fut inutile. Voyant qu'elle ne pouvait échapper à sa perte, elle se décida enfin à amener son pavillon. Il était cinq heures et demie du matin. Une foule immense, tenue en émoi par le combat de la nuit, applaudit du rivage à la reddition de l'ennemi.

La frégate fut amarinée par le lieutenant de vaisseau Lécolier. Son équipage fut transbordé sur la *Cliffonne* et conduit à Cherbourg. Douze Anglais avaient été tués, quinze étaient grièvement blessés. Les canonnières françaises n'avaient éprouvé aucune perte.

La *Minerve* étant échouée en dedans de la Digue, on porta une amarre dans le sud pour tâcher de la raflouer, mais inutilement. Il fallut alors l'alléger du reste de son artillerie. Après quelques efforts et quelques manœuvres, la frégate fut remise à flot. Le même jour, à six heures du soir, elle était mouillée sur un corps-mort en rade, hors de tout danger.

Par suite de cette affaire, le lieutenant Lécolier reçut du premier consul le brevet de capitaine de frégate, et l'enseigne Pétrée le remplaça dans le grade de lieutenant de vaisseau.

Le capitaine Brinton et son état-major furent envoyés prisonniers de guerre à Epinal ; l'équipage fut dirigé sur Verdun.

Il est quelquefois de singulières destinées pour les choses comme pour les personnes ; la *Minerve* en offre un exemple. Cette frégate faisait partie de l'armée navale de la Méditerranée, lorsqu'elle fut capturée par les Anglais, en 1793, et donnée au roi de Sardaigne. Elle se fit reprendre en

mer, à la hauteur de Nice, par l'escadre du contre-amiral Martin, dans laquelle elle se jeta par méprise. Elle retomba ensuite au pouvoir de l'ennemi. Enfin étant venue échouer sur la Digue, elle changea de maître pour la cinquième fois. Ce n'était pas la dernière mutation de nationalité qu'elle devait éprouver.

Redevenue française, la *Minerve* changea de nom ; elle fut appelée la *Canonnière*, et réarmée à Cherbourg, d'où elle appareilla pour les mers de l'Inde, le 14 novembre 1805, sous le commandement du brave capitaine de vaisseau Bourayne (1). On connaît son glorieux combat contre le vaisseau le *Tremendous*, sa prise de la frégate anglaise le *Laurel*, et l'honorable mission qu'elle alla remplir à Acapulco pour la colonie de Manille. Usée par la guerre et les ans, la *Canonnière* fut désarmée à l'Ile-de-France en 1809, et cédée au commerce, qui la baptisa du nom de la *Confiance*. Mais elle devait retourner encore sous le pavillon britannique : nul ne peut échapper à son destin ; le sien était de finir chez l'ennemi. Dans sa traversée pour revenir en France, elle tomba une dernière fois au pouvoir des Anglais ; un vaisseau la captura en mer le 10 février 1810. Le vaillant Bourayne était passager à bord.

§ III.

Bombardement de Granville.

– 14 et 15 Septembre 1803. –

Les Anglais ne se contentaient pas de faire la guerre

[1] César-Joseph Bourayne, baron de l'empire, commandeur de la légion d'honneur, né à Brest le 22 février 1768, mort en ce port, capitaine de vaisseau en activité, le 5 novembre 1817.

à nos vaisseaux, ils voulaient encore détruire nos places maritimes. Le 27 fructidor an XI (14 septembre 1803), huit ou dix de leurs bâtiments prirent position devant Granville vers minuit et demi, et lui lancèrent une centaine de bombes, depuis deux heures du matin jusqu'à cinq heures. Il n'arriva heureusement aucun accident dans la ville ; les projectiles n'atteignirent point les maisons et ne blessèrent personne. Mais l'ennemi dut éprouver quelques pertes, par l'effet des batteries de la place qui ripostèrent vivement, et par le feu de la division de flottille qui sortit du port et fut s'embosser devant le pavillon de Saint-Georges.

Il n'y avait pas lieu pour l'Anglais d'être satisfait de ce résultat ; aussi recommença-t-il le lendemain le bombardement. Il eut plus d'effet que celui de la veille : un homme fut tué sur le port ; un boulet tomba sur un navire de commerce ; les toitures de deux maisons furent endommagées.

Pendant ce temps, la frégate commandant la division toucha. Les bâtiments sous ses ordres l'entourèrent pour lui donner assistance. Notre flottille de bateaux plats, saisissant ce contre-temps, mit à la voile et s'approcha très-près de l'ennemi, sur lequel elle ouvrit une vigoureuse canonnade. Les voiles anglaises durent chercher leur salut au large : une bombarde faillit être enveloppée ; l'autre fut contrainte de couper ses câbles pour appareiller plus vite. La frégate échouée tombait infailliblement en notre pouvoir, si deux grands bâtiments de la station de Jersey, venus à son secours, ne fussent parvenus à la raflouer.

Au moment même où les Anglais essayaient ainsi d'écraser Granville, ils exécutaient une semblable tentative contre Dieppe. Le 27 fructidor, à huit heures du matin,

une de leurs divisions se présenta devant ce port avec deux bombardes qui lancèrent 150 bombes, sans blesser ni tuer personne dans la ville; une seule maison en souffrit. Les batteries de la côte répondirent à l'agression ; un grand nombre de leurs boulets portèrent, et une frégate anglaise perdit un de ses mâts de hune. L'ennemi eut une quarantaine d'hommes tués ou blessés.

§ IV.

Échouement de la frégate la SHANNON, sur la côte de Réville.

-- 13 Décembre 1805. --

La frégate anglaise la *Shannon*, portant 40 pièces d'artillerie et 250 hommes d'équipage, échoua sous Réville dans la matinée du 19 frimaire an XII (11 décembre 1803) : affalée par le gros temps de la nuit, une fausse manœuvre, que la force du vent ne permit pas de réparer, la mit à la côte. Les redoutes de Réville l'accueillirent à coups de canon; 99 boulets lui furent envoyés. La frégate, couchée sur tribord, démâtée de son mât d'artimon et brisée dans ses fonds, ne pouvait ni riposter aux batteries du rivage, ni s'éloigner de leur feu ; elle fut contrainte d'amener presque sans coup férir. Des chasseurs du 16e régiment, un détachement d'un bataillon expéditionnaire, et la garde nationale de Réville, conduite par le maire de la commune, se distinguèrent dans cette occasion en aidant à réduire l'ennemi.

Une centaine de bateaux, sortis de Saint-Vaast, vinrent amariner la *Shannon* ; mais ils tentèrent en vain de la remettre à flot pour la conduire en sûreté à la Hougue; leurs efforts ne purent l'arracher des rochers sur lesquels elle gisait.

L'équipage fut fait prisonnier de guerre, et amené le

lendemain à Valognes, pour être de là dirigé sur les dépôts de l'intérieur. « Jamais, dit une lettre insérée au *Moniteur* et empreinte de l'exagération de l'époque ; jamais on ne vit d'hommes plus gais ni plus contents ; ils chantaient et dansaient comme des gens qui vont aux noces. Ceux qu'on interrogea sur la cause de leur gaîté, répondirent qu'ayant été enlevés par la *presse*, et ne servant que malgré eux, ils se trouvaient heureux d'échapper au service en devenant prisonniers, et plus heureux encore d'être tombés entre les mains des Français, qui les traitaient avec une bonté sur laquelle ils ne comptaient pas. »

Cependant on croyait pouvoir relever la *Shannon*, superbe bâtiment lancé quatre mois auparavant, et qui en était à sa première sortie. Le capitaine de vaisseau Jacob reçut du ministre l'ordre de venir la relever et d'en prendre le commandement. Mais lorsqu'il arriva sur les lieux, la frégate n'était plus qu'une carcasse charbonnée. Les Anglais vinrent dans des péniches l'incendier la nuit, une quinzaine de jours après son échouage.

§ V.

Perte de la corvette le GRAPPLER, sur les îles de Chausey.

— 31 Décembre 1805. —

Le 9 nivose an XII (31 décembre 1803), à dix heures du matin, on aperçut de Granville un bâtiment de guerre échoué sur les îles de Chausey : c'était la corvette anglaise le *Grappler*, de 10 caronades de 18 et 2 canons de 12, commandée par le lieutenant de vaisseau Abel Wantner-Thomas.

Des marins, des troupes de la garnison de Granville,

des employés de la douane, furent réunis en un instant; mais la mer avait déjà beaucoup perdu, et l'on ne put faire sortir que quatre bateaux, portant 40 hommes de toutes armes.

A deux heures de l'après-midi, ce petit détachement, commandé par le capitaine de vaisseau Épron (1), qui était accompagné de l'aide-de-camp du général Vaufreland, commandant à Granville, débarquait aux îles de Chausey. Il n'avait que des armes portatives; on n'avait pas eu le temps de prendre du canon.

L'ennemi s'avança avec une péniche pour attaquer nos bateaux. Après un moment de fusillade, les hommes qui montaient cette embarcation furent faits prisonniers, au nombre de 34, sans qu'aucun des nôtres ait reçu la moindre blessure. Le lieutenant Abel Wantner-Thomas, qui commandait la péniche, eu la jambe traversée par une balle.

Le *Grappler* fut ensuite amariné; mais le reste de son équipage nous échappa, en se sauvant dans les canots qui se dirigèrent sur Jersey. On ne trouva à bord que deux marins de Cancale, pris en pêche quelques jours auparavant : c'étaient deux pauvres pères de famille; ils firent éclater la joie la plus vive en se voyant tirés d'esclavage.

La corvette étant entièrement défoncée et ne pouvant être relevée, le capitaine Épron y fit mettre le feu et la fit sauter avant de rentrer à Granville.

---

[1] Louis-Jacques Epron, dit de la Horie, né à Granville le 28 décembre 1768, mort contre-amiral honoraire à sa terre de la Horie, près de Granville, le 27 avril 1841.

§ VI.

Combat devant Barfleur.

-- 9 Juin 1804. --

Nos bâtiments de flottille et nos convois, qui se rendaient d'un port à l'autre en serrant la côte, avaient souvent à lutter contre les croisières anglaises ; mais ces engagements, d'ordinaire fort légers, se réduisaient presque toujours à un échange de quelques coups de canon. Cependant il y eut dans ces petites affaires des combats sérieux, parmi lesquels nous remarquons celui qui arriva devant Barfleur au commencement de l'empire.

Une division de flottille, composée de chaloupes canonnières et de navires de transport, appareilla de Cherbourg, le 8 juin 1804, pour se rendre à la Hougue, sous le commandement du capitaine de frégate Lécolier (1). La croisière anglaise, qu'elle aperçut par le travers de Gatteville, se dirigeant sur elle pour l'attaquer, l'obligea à relâcher à Barfleur. L'ennemi vint mouiller devant ce port, hors de la portée du canon. Ses forces consistaient en 3 frégates, 3 brigs, et plusieurs bombardes et canonnières.

Le lendemain 9 juin, à cinq heures du matin, les Anglais assaillirent notre division au mouillage ; ils commencèrent par lui lancer des bombes. Le feu s'engagea de part et d'autre avec beaucoup de vivacité. Nos chaloupes canonnières, qui portaient des pièces de gros calibre, maltraitèrent si rudement les bombardes ennemies, que

(1) Jean-Baptiste-Louis Lécolier, né au Havre en 1751, mort capitaine de frégate retraité à Cherbourg le 8 décembre 1814.

celles-ci furent forcées de couper leurs câbles et de s'éloigner du feu ; elles se retirèrent en désordre. Les frégates, embossées pour soutenir l'attaque des bombardes, s'étant trop approchées de notre droite, une batterie de terre leur envoya plusieurs bombes, dont une éclata sur la poupe de celui de ces bâtiments qui portait le guidon de commodore. La frégate n'en attendit pas davantage : on la vit aussitôt couper ses câbles et appareiller avec beaucoup de peine, en faisant à sa division le signal de prendre le large.

Le commandant Lécolier déploya dans cette circonstance autant de bravoure que d'énergie.

§ VII.

Capture des corvettes le Plumper et le Teaser, près des îles de Chausey.

— 16 Juillet 1805. —

Rapport *du capitaine de vaisseau Jacob (1), commandant la marine à Granville, à l'amiral Decrès, ministre de la marine.*

Granville, le 29 messidor an XIII (18 juillet 1805), à 2 heures du matin.

Monseigneur,

J'ai eu l'honneur de vous rendre compte, par ma lettre du 27, que sept canonnières de la flottille, sous les ordres du capitaine de frégate Collet (2), venaient de prendre deux corvettes anglaises qui étaient mouillées près des îles de Chausey, à 3 lieues de Granville.

[1] Louis-Léon Jacob, aujourd'hui vice-amiral, comte et pair de France, est né à Tonnay-Charente, près de Rochefort, le 11 novembre 1768.

[2] Joseph Collet, né à l'île de Bourbon le 29 novembre 1768, mort contre-amiral en activité à Toulon le 20 octobre 1828.

Ces deux corvettes se nomment le *Teaser* et le *Plumper*. La première, commandée par M. G. Shwer, lieutenant de vaisseau, est armée de 10 caronades de 18 et de 4 canons du même calibre, et a 58 hommes d'équipage; la seconde, commandée par M. J. Granthy, lieutenant de vaisseau, est armée de 12 caronades de 18, 2 canons et 57 hommes d'équipage.

Ces deux bâtiments sont doublés en cuivre, et construits depuis six mois. Leur construction est, dans toutes ses parties, très-bien soignée.

Par ma précédente, j'ai eu l'honneur de vous informer que, le 26 (15 juillet), à sept heures du soir, ayant vu ces deux corvettes mouillées aux îles de Chausey, et jugeant qu'il ferait calme pendant la nuit, je donnai l'ordre au capitaine de frégate Collet de sortir avec sa division de 7 canonnières, et d'aller les prendre.

Ayant fait route, tantôt à la voile, tantôt à la rame, il s'est trouvé à deux heures et demie du matin, le 27, à portée du canon de l'ennemi, qui a commencé le feu en restant à l'ancre. Les canonnières ont continué de ramer sur les deux corvettes pour les aborder; mais les courants les empêchant d'approcher, elles ont été obligées de riposter au feu de l'ennemi, lorsqu'elles en ont été à un quart de portée. L'affaire a été assez vive de part et d'autre.

A trois heures et demie, le *Plumper* amena son pavillon.

Tout le feu se dirigea alors sur le *Teaser* qui ripostait avec opiniâtreté; mais un reversement de marée écartant trop les canonnières, et les rameurs étant trop fatigués, M. Collet fit mouiller, et par cette manœuvre donna un moment de repos aux équipages, en se préparant à une action décisive.

A six heures, le courant ayant un peu diminué, on leva l'ancre, et se rapprochant de l'ennemi, on recommença le feu avec une grande activité.

Enfin, à sept heures et demie, étant à portée de pistolet, le *Teaser*, qui avait mis sous voile depuis une demi-heure, amena son pavillon.

Ces deux corvettes avaient des avaries majeures dans leurs voiles et leur mâture, mais plus encore dans la coque qui était percée de plusieurs boulets à l'eau. Elles sont arrivées à Granville à deux heures après midi.

L'ennemi a eu 17 hommes blessés dangereusement, dans le nombre desquels se trouve le capitaine du *Plumper*, qui a eu un bras emporté et une forte blessure à la cuisse.

La canonnière la 87e, montée par le commandant Collet, a eu sa vergue de misaine coupée, et quelques avaries dans la coque et le gréement, ainsi que les 6 autres canonnières.

Cinq Français ont été blessés légèrement; M. Collet a été atteint de quelques éclats.

Quoique l'équipage du *Teaser* ne soit que de 58 hommes, d'après le rapport du capitaine, il paraît néanmoins qu'il était de 80 avant le combat, puisque chaque homme ayant emporté ses effets, il est resté environ quinze hamacs dans les bastingages, ce qui prouverait qu'il y a eu ce nombre d'hommes tués à bord.

Le commandant Collet, dont le succès de cette expédition difficile fait trop l'éloge pour que j'y ajoute quelque chose, me rend le compte le plus favorable de tous les capitaines, officiers, matelots et soldats de sa division. J'ai été témoin de la persévérance, de la précision et de l'ardeur avec lesquelles ils ont manœuvré, et tous ont des droits à votre bienveillance; mais ne pouvant vous les nommer tous, je me plais à vous donner ci-après la liste des chefs :

MM. Le Maresquier; lieutenant de vaisseau, second commandant; Pastoureau, enseigne de vaisseau entretenu, commandant la canonnière n° 164; Gautier, lieutenant de vaisseau auxiliaire, commandant la canonnière n° 180; les enseignes auxiliaires Raymond, commandant la canonnière n° 88; Leredde, la canonnière n° 179; Cudenet, la canonnière n° 90; Besson, la canonnière n° 87, et Emannuel, la canonnière n° 422, stationnaire de Granville.

Détachements composant la garnison des canonnières : MM. Lassus, capitaine, Dagueau, lieutenant, et Boutineau, sous-lieutenant, du 44e régiment de ligne; Fabre, lieutenant, du 63e; Rocot, capitaine, et Lavigne, lieutenant, du 28e léger, et Geffroy, lieutenant, du 1er régiment suisse.

Les chefs de timonerie Clémenceau et Baudoin, commandant les péniches 542 et 529, se sont bien conduits. Le chef de timonerie Pertuis, commandant la péniche n° 364, qui ne faisait pas partie de l'expédition, s'est embarqué volontaire sur une des canonnières.

Je prie V. Exc. de vouloir bien recommander ces officiers aux bontés de l'Empereur.

Je vous salue avec respect.

Le capitaine de vaisseau commandant la marine,

JACOB.

N. B. Le *Teaser* fut repris par les Anglais, dans la rade de Verdon, le 25 août 1811.

§ VIII.

Combat du brig le Cygne.

— 9 Novembre 1807. —

Le brig le *Cygne*, de la station de Cherbourg, commandé par le lieutenant de vaisseau Denis de Trobriant (1), étant en croisière au large de nos côtes, dans la nuit du 8 au 9 novembre 1807, aborda et fit amener un bâtiment anglais de 26 canons, à la suite d'un court engagement dans lequel l'enseigne Ransonnet (2) et l'aspirant Gauthier se distinguèrent particulièrement, en se précipitant les premiers sur le pont. Il était en train d'amariner cette voile, présumée vaisseau de la compagnie des Indes, lorsque survinrent deux autres bâtiments de même force, puis un vaisseau de 60, qui se réunirent contre lui, et le forcèrent à abandonner sa prise avec les onze hommes qu'il avait déjà à bord. Le *Cygne* n'évita sa perte qu'en se tirant par une prompte manœuvre du feu croisé de ses puissants assaillants. Mais le peu de vent qui soufflait l'exposa plusieurs heures aux boulets de l'ennemi qui lui donna la chasse, et qu'il ne cessa de combattre.

Favorisé enfin par la brise qui s'éleva le matin avec le flot, le *Cygne* parvint à gagner la Hougue dans la soirée, après avoir louvoyé pendant trois heures sous le feu d'une frégate, à laquelle il échappa par l'avantage de sa marche,

[1] Le brave Trobriant, devenu capitaine de frégate, prit à Cherbourg le commandement de la frégate l'*Amphitrite*, et se rendit aux Antilles. Il fut tué d'un éclat de bombe au fort Desaix, à la Martinique, en février 1809.

[2] Premier lieutenant du *Cygne*, aujourd'hui capitaine de frégate retraité à Cherbourg.

et en lui ripostant, au risque de se faire couler si elle fût parvenue à lui lâcher en plein une de ses bordées.

Ce que ce combat de longue haleine, si honorable pour le *Cygne*, présenta de plus singulier, c'est qu'il n'y eut que sept hommes de blessés à bord du bâtiment français.

§ IX.

Perte du brig le SATELLITE, sous Gatteville.

— 19 Décembre 1810. —

Une horrible tempête désola les eaux de la Manche dans la nuit du 18 au 19 décembre 1810. Vers minuit et demi, une voile, poussée en dérive par la tourmente qui battait en côte, fut jetée sur les *Têtes*, rochers sous Gatteville, à une portée de fusil du rivage. Un craquement se fit entendre, des cris confus de détresse retentirent; puis l'oreille attentive ne recueillit plus d'autres sons que le sifflement du vent et le bruissement des vagues

Au jour, on trouva en épaves sur le littoral des boîtes, des fusées incendiaires, des lambeaux de voiles, des débris de mâture, et le cadavre d'un jeune marin de 15 ou 16 ans. Les douaniers et les gardes-côtes se rendirent sur le lieu du naufrage, où l'on apercevait la carcasse du navire échoué, que déjà les lames emportaient par morceaux. Il ne restait plus que la coque : elle était rompue, couchée sur tribord, et à moitié pleine d'eau. Nos marins la reconnurent pour celle d'un brig anglais de 16 canons.

On sut par la suite que ce bâtiment perdu corps et biens était le brig le *Satellite*, commandé par le lieutenant de vaisseau Wellougby Bertie, parti de la rade de Spithead le 17 au matin. Tout l'équipage périt. Le capitaine Wellougby Bertie

était frère du comte d'Abingdon, membre de la chambre des lords. Il avait épousé Mlle Fischer, du théâtre de Portsmouth, actrice fort aimée du public, et qui a eu en Angleterre beaucoup de réputation.

§ X.

Naufrage de la frégate l'Elisa, sur la côte de Réville.

— 22 Décembre 1810. —

Les frégates l'*Amazone* et l'*Elisa* venaient d'être construites au Havre. A peine sont-elles armées, qu'elles reçoivent du ministre Decrès l'ordre d'appareiller. Elles sortirent du port avec le flot dans la soirée du 12 novembre 1810, par un vent variable du nord-est, et firent route de conserve pour se rendre à Cherbourg. L'*Amazone* était commandée par le capitaine de frégate Rousseau (1), et l'*Élisa*, par le capitaine de frégate Henri de Freycinet (2).

Ces deux voiles cinglaient le cap au nord-ouest. A une heure du matin, les vigies signalent deux grands bâtiments sur l'horizon brumeux de la mer : c'étaient des frégates anglaises de la croisière de Cherbourg ; mais l'obscurité ne permettant point de les reconnaître, on craignit à nos bords que ce ne fussent des vaisseaux. Dans cette incertitude, nos frégates ne jugèrent pas à propos de leur livrer un combat de nuit. Elles gouvernèrent pour gagner le mouillage de la Hougue ; les voi-

[1] Jean-Baptiste-Marie Rousseau, né à Questembert [Morbihan] le 14 novembre 1763, mort capitaine de vaisseau retraité à Nantes le 25 décembre 1831.

[2] Louis-Henri de Saulces de Freycinet, frère du circumnavigateur, né à Montélimar le 1er janvier 1778, mort contre-amiral et préfet maritime de Rochefort le 21 mars 1840.

les ennemies suivirent leur sillage jusqu'à l'ouvert de la baie. A quatre heures du matin, l'*Amazone* et l'*Elisa* jetaient l'ancre sous les îles Saint-Marcouf. Elles remirent à la voile à onze heures, et louvoyèrent toute la journée. Mais si les Anglais n'avaient pas osé les poursuivre dans la baie, ils s'étaient mis en mesure de les empêcher d'en sortir : deux de leurs frégates se tenaient en observation par le travers de la pointe de Saire ; deux autres étaient en panne dans le nord de Barfleur, et plus loin un vaisseau louvoyait pour leur prêter assistance.

Le vent ayant passé au sud et soufflant grand frais, nos frégates mouillèrent en rade de la Hougue le 14 dans la journée.

Deux vaisseaux de ligne, courant au plus près, furent aperçus le lendemain au nord de la pointe de Gatteville; ils changèrent d'amures, et entrèrent dans la baie vers dix heures du matin. Aussitôt une des frégates ennemies vira sou ancre, et vint canonner nos deux bâtiments au mouillage. Ceux-ci ripostèrent à la bravade de la voile anglaise, par un feu qui l'obligea à prendre la bordée du large au bout d'une heure d'engagement. L'agresseur revint un moment après dans les eaux qu'il venait de fuir; il était accompagné d'une autre frégate et des deux vaisseaux. Le combat recommença. Nos frégates s'étaient préparées à une défense énergique; elles croisèrent avec l'ennemi le feu le plus vif : ce n'était plus une canonnade dont on pouvait compter les coups, c'étaient des bordées tout entières qui faisaient frémir le rivage. Leur action meurtrière força bientôt la division anglaise à une retraite honteuse, équivalent, vu la supériorité de ses forces, à une véritable défaite.

Repoussé et non découragé, l'ennemi vint de nouveau dans la journée du 16 canonner nos frégates ; il n'ouvrit plus l'attaque avec l'acharnement de la veille; profitant de la leçon qu'il avait reçue, il eut la prudence de ne pas trop s'approcher

de nos batteries, afin de laisser entre elles et lui une distance assez grande pour que l'effet du canon perdît de son efficacité. Le fort de la Hougue et les redoutes voisines joignirent, comme la veille, leur feu à celui des frégates. L'ennemi dut encore s'éloigner de notre vigoureuse artillerie : c'était un nouvel échec à ajouter à l'autre. Il alla prendre le mouillage à l'ouvert de la baie, toujours en vue de nos bâtiments.

Confus de ne pouvoir obtenir par la force et la supériorité du nombre une victoire que le courage français lui disputait, il demanda ce triomphe à la ruse. Le désir d'effacer les deux échecs qu'il venait d'éprouver, lui fit prendre la résolution de faire, à la faveur des ténèbres, une tentative incendiaire sur nos deux frégates. Mais vainement enveloppa-t-il son projet du mystère et des ombres de la nuit, ses péniches, chargées des brandons et des fusées dont il voulait embraser nos bâtiments, furent aperçues, voguant silencieusement vers la terre, par de petits navires mouillés en avant des frégates qui s'attendaient à quelque brûlot. On fit feu sur ces chaloupes, qui retournèrent à leurs bords respectifs. Au jour, un des vaisseaux de la division appareilla pour aller reprendre sa croisière devant Cherbourg.

Les voiles anglaises se tenaient constamment en présence de nos frégates ; on les voyait tous les jours ou mouillées dans la baie, ou louvoyant à son ouvert, ou en panne, ou à la cape, selon l'état de la mer et du vent ; elles étaient à toute heure en position d'empêcher la sortie de nos deux bâtiments, cernés dans la rade de la Hougue. Néanmoins, quelle que fût la sévérité du blocus, la frégate l'*Amazone* parvint à mettre en défaut la vigilance de l'ennemi : appareillant au milieu des ténèbres, elle profita d'un bon frais, variable du sud au nord-ouest et soufflant par rafales, pour s'échapper dans la nuit du 27 au 28 no-

vembre. L'obscurité lui permit de sortir sans être aperçue et de retourner au Havre. Les deux frégates anglaises mouillées dans la baie se mirent à sa poursuite à la pointe du jour, lorsque déjà on ne la voyait plus : l'une courut à l'est et l'autre à l'ouest ; une troisième, arrivant de la mer, suivit celle qui se dirigeait vers Cherbourg. L'*Amazone* eut le bonheur de se sauver ; mais c'était pour venir bientôt se perdre sous Barfleur.

Après l'évasion de l'*Amazone*, l'ennemi redoubla de surveillance pour garder à vue l'*Elisa*. Le 6 décembre, il vint mouiller avec sa division près de la frégate française, embossée sous le fort de la Hougue ; ses dispositions décelaient un dessein hostile. Nos canonnières et autres petits bâtiments qui se trouvaient dans les mêmes eaux, louvoyèrent la nuit autour de la frégate pour écarter les péniches incendiaires qui voudraient s'en approcher.

Ce n'était pas en vain qu'on avait conçu des craintes. Dans l'après-midi du 7 décembre, l'ennemi fit avancer une bombarde qui vomit de nombreux projectiles. Le bombardement recommença le lendemain au matin, la nuit suivante, et le 9 durant toute la journée. La bombarde mit à la voile le 10 et vida la baie. Elle avait tiré dans ses quatre attaques 227 bombes sur l'*Elisa* ; plusieurs de ces projectiles atteignirent le rivage et tombèrent dans Saint-Vaast. Pendant ces tentatives, aussi infructueuses que les précédentes, la division anglaise se composait de cinq voiles : un vaisseau, deux frégates, une corvette et la bombarde.

Le 19 décembre, à cinq heures et demie du soir, l'*Elisa*, profitant du départ des bâtiments qui la bloquaient, mit à la voile pour se rendre à Cherbourg. Mais si la mer était libre, le temps n'était pas propice ; elle ne put aller loin :

contrariée par le vent qui changea de direction, arrêtée ensuite par le calme, elle revint au mouillage à deux heures du matin. Les Anglais eurent connaissance de ce mouvement. Ils reparurent le lendemain dans la baie avec une division de sept voiles, dont deux vaisseaux et trois frégates. L'*Elisa* cala ses mâts de hune et amena ses basses-vergues.

Une corvette ennemie voulut narguer notre frégate dans l'après-midi du 21 ; elle s'en approcha à portée de canon, en hissant son pavillon et sa flamme. L'*Elisa* lui lâcha toute sa volée de babord et la cribla de boulets ; le fort de la Hougue lui envoya plusieurs bombes. Contente du châtiment que méritait son insolence, elle reprit le large avec des avaries.

Cependant le brave commandant Freycinet, impatienté d'être ainsi bloqué depuis plus de quarante jours, résolut de se confier à la fortune et de tout braver pour sortir de la baie. Il appareilla dans la soirée du 22 décembre, par un grand vent de sud-ouest. A six heures la frégate était sous voiles, luttant avec effort contre le gros temps. A peine fut-elle sortie de la rade, que le vent redoubla de violence ; un grain survint, et sur les huit heures du soir l'*Elisa* se mit à la côte, entre l'île Tatihou et la pointe de Réville. Elle toucha si rudement, que son grand mât et son petit mât de hune tombèrent. Deux matelots furent écrasés sous ces débris, d'autres furent grièvement blessés.

On donna de suite ordre aux bâtiments de l'état mouillés à la Hougue de se porter au secours de la frégate ; mais le vent, qui augmentait toujours, était trop impétueux : ils n'auraient pu appareiller sans se perdre à leur tour. La mer fut affreuse toute la nuit ; elle se calma un peu dans la matinée. Des bisquines mirent à terre l'équipage de l'*Elisa*.

La division anglaise, témoin de ce naufrage, vint dans l'après-midi à portée de l'île Tatihou pour reconnaître la position de notre malheureuse frégate. Les batteries du rivage firent feu sur l'ennemi, qui riposta par plusieurs bordées ; il se retira ensuite à l'ouvert de la baie.

Cette démarche des Anglais fit soupçonner qu'ils méditaient quelque projet sinistre. Les trois chaloupes canonnières qui se trouvaient à la Hougue allèrent mouiller près de l'*Elisa* pour la garantir de toute tentative d'incendie. La mesure était sage; cependant elle ne put mettre la frégate à l'abri de la rage de l'ennemi. Le 24, à huit heures du soir, une demi-douzaine de grandes péniches arrivèrent à l'improviste sur le bâtiment naufragé, et mirent le feu à bord. Les canonnières et les batteries de la côte les repoussèrent à coups de canon. On arracha les pièces incendiaires, et grace à la promptitude des secours, au nombre des travailleurs, à leur activité, on parvint à éteindre le feu, malgré le vent d'ouest qui en propageait les flammes, et qui fit craindre un instant au capitaine Freycinet que tout ne fût embrasé. L'ennemi disparut dans la matinée du lendemain.

On avait déjà mis à terre les canons, les poudres, une partie des vivres de l'*Elisa*, lorsqu'une commission d'ingénieurs et d'officiers de la marine vint visiter la frégate pour en constater l'état. Sa quille était emportée, ses fonds étaient brisés et son étrave rompue : on reconnut qu'elle ne pouvait être relevée, et l'on décida en conséquence qu'on la démolirait promptement pour en sauver les débris.

L'*Elisa* fut dépecée avec toute la précaution possible ; on en numérotait les pièces à mesure qu'on les enlevait, et le commandant Beaulieu, directeur des mouvements de la

côte, les faisait transporter à Cherbourg par des bateaux de charge que convoyaient des canonnières. Pendant ces travaux, qui durèrent tout l'hiver, l'ennemi se montra souvent dans la baie de la Hougue; il tenta plusieurs fois, mais toujours en vain, d'incendier la coque de la frégate, près de laquelle veillaient toutes les nuits nos péniches et nos canonnières. Nos marins se donnèrent mille peines pour déjouer les embûches des Anglais et sauver de leurs brandons les débris de l'*Elisa*, dont la carcasse fut enfin dévorée par les flammes.

§ XI.

Perte de la frégate l'Amazone, à la pointe de Barfleur.

— 25 Mars 1811. —

Le jour même de sa rentrée au Havre avec sa frégate, le commandant Rousseau adressa au ministre de la marine le rapport suivant :

" A bord de l'*Amazone*, au Havre, le 28 novembre 1810.

» J'ai eu l'honneur de rendre compte à V. Exc. que je suis sorti du Havre le 12, à dix heures du soir, avec la frégate l'*Amazone* sous mes ordres, et l'*Elisa*, capitaine Freycinet, par un vent variable du nord-est au nord-nord-est.

» Nous fîmes route du nord-ouest au nord-ouest quart ouest, et à une heure du matin, nous aperçûmes à peu de distance de nous deux grands bâtiments de guerre. Dans l'incertitude de ce qu'ils étaient, nous continuâmes notre route jusqu'à trois heures un quart du matin, où nous aperçûmes devant nous les îles Saint-Marcouf, que

nous eûmes peine à doubler. Nous fûmes donc obligés de virer de bord, et cette manœuvre nous fit rencontrer les deux bâtiments ennemis à bord-à-contre. Nous échangeâmes quelques volées en passant, sans que les frégates de S. M. aient éprouvé de dommages.

» Comme je savais que la division ennemie était composée de vaisseaux et frégates, je ne jugeai pas devoir hasarder un combat pendant la nuit contre ces deux bâtiments, qui pouvaient être promptement ralliés par d'autres, et nous attendîmes le jour en mouillant, vers les quatre heures du matin, sous les îles Saint-Marcouf.

» A onze heures, nous avons appareillé, et louvoyé dans la baie jusqu'à trois heures de l'après-midi, sans pouvoir doubler Barfleur, ce qui m'a déterminé à venir au mouillage de la Hougue. Les bâtiments ennemis, que j'ai reconnus pour frégates, ont louvoyé à environ 2 lieues de distance, et les vents de sud-est, qui soufflaient grand frais, m'ont empêché de remettre sous voiles.

» Dans la nuit du 13 au 14, le vent a soufflé tourmente, ainsi que toute la matinée; nous avons été forcés de filer de longues touées, et l'*Elisa* ayant chassé sur ses ancres, a été obligée de caler ses mâts de hune et de se décharger pour ne pas se perdre sur les rochers.

» Le 15, les vents ayant passé à l'ouest-sud-ouest, deux vaisseaux de ligne et deux frégates sont venus pour nous attaquer.

» A dix heures, la première frégate nous élongea à deux portées de fusil, et nous lui répondîmes, de manière qu'elle laissa arriver à la première volée, et fut au large se réparer des avaries qu'elle avait reçues.

» Après ce premier feu, les deux vaisseaux et l'autre frégate nous ont combattu jusqu'à une heure un quart.

» Il leur a été répondu si vigoureusement par les fré-

gates de S. M. et par les forts, que ces bâtiments ont pris le parti de se retirer, et ont été mouiller à deux ou trois portées de canon de nous, dans le sud-est.

» Dans la nuit du 15 au 16, des péniches de ces bâtiments vinrent nous lancer quelques fusées incendiaires, et je les fis retirer à coups de canon.

» Je n'ai eu qu'à me louer, ainsi que le capitaine de l'*Elisa*, des officiers et équipages sous mes ordres. Nous n'avons eu qu'un seul homme tué et aucun blessé.

» Depuis le 17 jusqu'à ce jour, les tempêtes nous ont empêché d'appareiller; et d'ailleurs il a fallu s'occuper de remplacer des objets essentiels que l'*Elisa* avait été obligée de jeter à la mer, et dont le mauvais temps a retardé le transport.

» Hier, cette frégate étant en sûreté, j'ai pris le parti d'appareiller dans la nuit avec l'*Amazone*, quoique les bâtiments ennemis fussent mouillés à moins d'une lieue et demie de nous. J'ai passé très-près d'eux sans en être aperçu, et je suis entré ce matin dans le port du Havre.

» Pendant mon séjour à la Hougue, les capitaines de frégate Lécolier et Drouault, et M. Franqueville, commissaire principal de Cherbourg, m'ont été extrêmement utiles, par eux-mêmes et par les secours qu'ils m'ont envoyés.

» Je suis, etc.

» Rousseau. »

L'*Amazone* mit de nouveau à la voile pour Cherbourg dans la nuit du 24 au 25 mars 1811. Mais elle n'eut pas le bonheur d'arriver à sa destination. Chassée avant le jour par une frégate anglaise, elle rencontra devant la pointe de Barfleur une autre frégate et deux corvettes de la même nation, qui lui barrèrent le passage. Attaquée par devant,

pressée par derrière, l'*Amazone* ne pouvait éviter le combat. Elle ouvrit un feu très-vif sur l'ennemi; ses bordées se succédaient sans interruption. Comme elle avait l'avantage du vent, et que ses canons étaient bien servis, elle aurait pu triompher de ses trois adversaires. Déjà l'une des corvettes était désemparée, l'autre avait beaucoup souffert. La victoire s'annonçait pour la voile française, lorsqu'arriva la frégate qui la chassait, suivie bientôt d'une autre; et l'on apercevait au loin un vaisseau qui gouvernait pour venir à leur aide, puis à 3 lieues au large, un grand navire cinglant dans la même direction. L'*Amazone* se trouva dès lors enveloppée dans un réseau de feu, auquel elle ripostait par l'artillerie de ses deux bords. Mais cet acharnement du désespoir se ralentit bientôt; une lutte aussi disproportionnée ne pouvait se prolonger longtemps. Le combat durait depuis cinq heures. Notre malheureux bâtiment, démâté et percé de boulets, ne pouvait plus tenir davantage; il fallait amener son pavillon ou périr. Réduit à cette extrémité, le commandant Rousseau, qui s'était à dessein rapproché du rivage, préféra jeter sa frégate à la côte plutôt que de la livrer aux Anglais. L'*Amazone* vint échouer sur les *Roubaris*, rochers près de la pointe de Barfleur. L'équipage débarqua dans l'après-midi; les derniers hommes qui quittèrent le bord y mirent le feu en se retirant. Le bâtiment s'embrasa; ses flammes éclairèrent un moment l'horizon aux premières ténèbres de la soirée; puis la soute aux poudres sauta, et tout fut fini. Le lendemain, 26 mars 1811, il ne restait plus de la belle frégate l'*Amazone* que quelques débris épars, les uns venus en épaves à la côte, les autres flottant en dérive au large; sa carcasse avait disparu sous les flots.

En 1839, le plongeur Guérin visita sous l'eau les restes

de l'*Amazone* : les gueuses qui composaient son lest, ses canons, ses boulets, ne formaient plus, avec des coquillages et autres corps marins, qu'une énorme concrétion ressemblant à un rocher de rouille; les objets métalliques qu'il parvint à en arracher étaient non-seulement perdus par l'oxyde, mais méconnaissables.

§ XII.

Une sortie de la division de Cherbourg. Ruse déjouée.

— 1er Septembre 1811. —

La division navale de Cherbourg, commandée par le vaillant contre-amiral Troude (1), n'était pas bloquée aussi rigoureusement que les escadres des autres ports militaires de l'empire, auxquelles l'ennemi fermait étroitement la mer; elle ne fut jamais soumise à ce système de prohibition sévère : ses vaisseaux sortaient fréquemment de la rade pour évoluer dans les eaux du large, ou pour donner la chasse aux voiles qui venaient les braver; mais ces sorties, qui semblaient parfois audacieuses, se faisaient toujours avec une habile prudence.

Cependant les Anglais ayant observé que quand leurs croiseurs s'avançaient dans la baie, près de la Digue, nos vaisseaux ne manquaient jamais de mettre à la voile pour les poursuivre, résolurent de les attirer au large, en leur offrant l'appât d'un triomphe facile, puis de leur couper

[1] Gilles-Aimable Troude, né à Cherbourg le 1er juin 1762, mort contre-amiral en retraite à Brest le 1er février 1824.

la retraite, et de les écraser sous des forces supérieures.

C'est dans ce but que deux de leurs meilleurs voiliers, un vaisseau de 74 et une frégate de 40, se présentèrent dans le baie le 1er septembre 1811. On les signala vers huit heures du matin ; ils cinglaient à pleines voiles comme pour entrer à Cherbourg. Les vaisseaux le *Courageux*, monté par le contre-amiral Troude, le *Polonais*, capitaine Mequet (1), et la frégate l'*Iphigénie*, capitaine Ducrest de Villeneuve (2), appareillèrent de la rade pour chasser ces deux bâtiments. Notre division poursuivit l'ennemi jusqu'à six lieues au large, où, désespérant de le joindre, elle leva la chasse et rallia la terre en faisant diverses évolutions. Ce n'était pas ce que voulaient les Anglais. Ils imitèrent la manœuvre de nos vaisseaux, et s'en approchèrent à deux portées de canon au vent. L'amiral français vira de bord en se couvrant de voiles pour tâcher de les atteindre. L'ennemi, qui voulait attirer notre division au large sans s'exposer à perdre l'avantage de sa position, vira aussi vent devant, et pris chasse, toutes voiles dehors, en tirant continuellement des volées comme pour irriter nos vaisseaux. Mais l'amiral Troude se doutait de la ruse de ses adversaires ; loin de s'aventurer follement à leur poursuite, il les chassa sans compromettre sa retraite. Aussi, lorsqu'un trois-ponts et deux frégates britanniques survinrent un moment après, manœuvrant pour couper le passage à nos vaisseaux en se jetant entre eux et la côte, Troude eut-il le temps de rentrer dans la baie avant que l'ennemi pût réaliser son projet. Il n'y avait pas douze encâblures de

[1] Hugues-Olivier baron Mequet, né à Granville le 11 septembre 1762, mort contre-amiral honoraire le 15 octobre 1824.

[2] Aujourd'hui contre-amiral en retraite.

distance entre les deux divisions. Nos trois bâtiments rentrèrent en rade à quatre heures de l'après-midi.

§ XIII.

Evénements de 1814. -- Chute de l'Empire.

Arrivée à Cherbourg de la frégate anglaise l'Eurotas *avec le duc de Berry. — Départ pour Portsmouth du vaisseau le* Lys, *ci-devant le* Polonais. — *Mission du cutter le* Mars. — *Embarquement à Cherbourg d'une division de la garde russe.*

D'après la demande d'un grand nombre de députés venus des côtes de la Normandie, la frégate anglaise l'*Eurotas*, de 40 canons, commandée par le capitaine Knox, mit à la voile de Plymouth le 6 avril 1814, et se rendit à Jersey pour conduire en France le duc de Berry, qui attendait dans cette île depuis deux mois une occasion favorable pour passer sur le continent. L'*Eurotas* partit de Jersey le 12 avril au soir, avec le prince et les députés. Elle devait se rendre au Havre ; mais le duc de Berry ayant vu dès la pointe de la Hague le drapeau blanc flotter sur les forts de la côte, ordonna de descendre à Cherbourg. La frégate parut devant ce port le mercredi 13 avril, vers les onze heures du matin. Déjà le pavillon blanc était arboré de toutes parts. Le prince se rendit immédiatement à bord du vaisseau le *Polonais*, monté par le contre-amiral Troude, qui lui fit un salut royal de 21 coups de canon. La nouvelle de son arrivée fut portée en ville. Aussitôt plusieurs embarcations sortirent du port et conduisirent en rade les chefs de corps, qui s'empressèrent d'aller offrir leurs hommages à S. A. R. Les bâtiments sur rade s'étaient pavoisés ; et c'est au milieu de cet appareil de fête

que le prince arriva au port militaire, où l'attendaient le chevalier Molini, préfet maritime, le général comte de Lorencez, commandant la division, le commandant de la place, le sous-préfet, le maire, le clergé, en un mot toutes les autorités civiles, maritimes et militaires. La garnison était sous les armes. Le duc débarqua au bruit retentissant du canon d'allégresse des vaisseaux, des batteries et des forts.

— On passait d'un régime à un autre tout opposé ; c'était une révolution : les noms changèrent comme la couleur du pavillon. Le vaisseau le *Polonais* fut appelé le *Lys*, et envoyé en Angleterre avec le contre-amiral Troude s'offrir à Louis XVIII pour son passage en France. Parti de la rade de Cherbourg le vendredi 15 avril au matin, il arriva à Portsmouth dans l'après-midi du même jour. L'apparition de ce bâtiment dans les eaux anglaises est ainsi rapportée par le journal le *Times* :

« *Portsmouth*, 15 *avril*. — Aujourd'hui, vers quatre heures de l'après-midi, nous avons été très-surpris de voir paraître un vaisseau de guerre français de 84 canons (le *Polonais*), portant le pavillon de contre-amiral et les flammes blanches aux armes des Bourbons. En jetant l'ancre, il a salué le pavillon de l'amiral sir Bikerton, et bientôt après la ville. Le salut a été rendu. L'amiral français Troude est débarqué au milieu des acclamations, et est parti aussitôt pour Londres. Le *Polonais* est venu de Cherbourg avec l'*Eurotas*. »

Troude se rendit le lendemain à Hartwell, où il fut reçu par Louis XVIII, qui le décora de la croix de Saint-Louis. Le roi lui témoigna ses regrets de ne pouvoir s'embarquer

sur son vaisseau, l'Angleterre ayant déjà fait toutes les dispositions pour son passage par le Pas-de-Calais. L'amiral retourna à son bord, et revint à Cherbourg avec plusieurs de ses compatriotes, qu'il ramena des prisons flottantes de Portsmouth.

— La ville de Cherbourg, qui avait déjà dépêché des députés à Jersey pour prier le duc de Berry de venir débarquer dans son port, en envoya aussi en Angleterre pour porter à Louis XVIII les hommages de respect, de dévouement et de fidélité de ses habitants. MM. François de Chantereyne, Isaac Groult et Auguste Bonnissent furent chargés de cette mission. Ils partirent, dans la matinée du 17 avril, sur le cutter le *Mars*, commandé par l'enseigne de vaisseau Tassel (1), que le préfet maritime avait mis à leur disposition. Contrarié par le calme, le *Mars* n'arriva à Portsmouth que le lendemain à dix heures du matin. Les trois messagers se rendirent à Londres, où était Louis XVIII, et lui furent présentés le 21 avril.

— Deux mois plus tard, 9,000 hommes d'infanterie de la garde russe, sous les ordres du lieutenant-général baron Rosen, vinrent prendre passage à Cherbourg pour retourner par mer en Russie. Ils arrivèrent le 20 juin, le prince Potemkin en prit le commandement le 23, et le 25 il les fit embarquer pour Saint-Pétersbourg sur une escadre russe et sur les vaisseaux anglais le *Leyde* et le *Bucéphale*. 2,500 hommes étaient partis dès le 22. Les blessés, au

(1) Augustin-Alexandre Tassel, né au Havre le 20 août 1772, mort à Cherbourg le 7 octobre 1831.

nombre de 360, furent transportés à Riga par la frégate française la *Gloire*, capitaine Roussin (1), aujourd'hui amiral et pair de France.

Cherbourg, juillet 1843.

[1] Albin-Reine baron Roussin, ancien ministre de la marine, né à Dijon le 21 avril 1781.

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

D'UNE

COLONIE DE CONDAMNÉS

AUX ILES MALOUINES

RÉDIGÉ PAR J. F. LAMARCHE, CAPITAINE DE FRÉGATE,

sur la demande de M. le Ministre de la marine.

Lorsque, après la guerre de 7 ans, la France fut obligée d'abandonner le Canada à l'Angleterre, M. de Bougainville, qui s'était distingué dans cette guerre, chercha à indemniser son pays et les malheureux Canadiens, de la perte qu'ils venaient de faire, en formant un établissement dans l'île la plus orientale des Malouines, au fond d'une baie magnifique qu'il appela *Baie Française.*

Cet établissement, composé de Malouins et de quelques familles canadiennes qui n'avaient pas voulu rester sous la domination anglaise, devenait, de jour en jour, plus florissant, lorsque, 3 ans après, l'Espagne revendiqua les îles Malouines, comme étant une dépendance de l'Amérique méridionale. Soit que le gouvernement français ne crût pas devoir s'intéresser à un établissement créé par un particulier, soit qu'il n'en appréciât pas toute

l'importance, la colonie fut remise à l'Espagne, qui, à la vérité, rembourſa tous les frais qui avaient été faits jusqu'alors. Ce fut M. de Bougainville, en commençant son voyage autour du monde, qui en fit lui-même la remise à l'Espagne en 1767.

Les Espagnols s'y sont maintenus jusqu'en 1810 ou 1811, qu'ils l'ont tout à fait abandonnée. Aujourd'hui que la France cherche un lieu de déportation pour les hommes condamnés aux travaux forcés ou à la réclusion, je crois devoir indiquer, comme très-convenable pour cet objet, le même point où M. de Bougainville forma son établissement autrefois.

Cette position dans l'hémisphère sud, par la même latitude que l'Irlande dans l'hémisphère nord, offre, je pense, les conditions que l'on peut désirer : salubrité de l'air, température très-supportable et moyens d'utiliser les bras des déportés, pour leur avantage et celui de la Métropole.

Pour ce qui est de la salubrité, lors même qu'on n'aurait pas pour preuve les 3 années de résidence des colons de M. de Bougainville, la position géographique des îles Malouines rassurerait assez à ce sujet. En effet, sous une zone où les changements de température sont presque insensibles pendant le cours d'une année, il est impossible que les influences atmosphériques exercent une grande action sur la constitution physique des habitants. Aussi, dit M. de Nerville, commandant de la colonie de M. de Bougainville : « Tous les individus ont été constamment » sains et vigoureux, pendant un séjour de 3 années. » C'est aussi ce qu'y a éprouvé l'équipage de l'*Uranie*, pendant deux mois et demi qu'il y est resté, après le naufrage de cette corvette. Cet équipage, quoique mal vêtu, mal abrité sous des tentes, réduit à vivre du produit seul

de la chasse, et travaillant presque toujours dans l'eau, n'a pas perdu un seul homme.

Quant à la température, si l'on s'en rapporte encore, pour cet objet, au même M. de Nerville, elle est très-supportable pour des Européens. « Jamais, dit-il, nous » n'éprouvions ni grands froids, ni grandes chaleurs; les » nuances sont presque insensibles entre les saisons, et » jamais, dans les hivers, nous n'avons eu de la neige assez » haut pour couvrir la boucle du soulier; les ruisseaux » n'ont point gelé; et, sans l'humidité qui était grande, » nous n'aurions pas eu besoin d'allumer de feu, pour » autre chose que pour cuire nos aliments. »

Maintenant que je crois avoir suffisamment rassuré sur le climat des îles Malouines, je passe à l'utilité qu'en pourraient retirer la Métropole et les condamnés. Je placerais, en première ligne, l'avantage inappréciable de débarrasser nos ports et nos prisons d'une classe d'individus que la société a repoussés de son sein par le ministère des lois, et dont on ne peut raisonnablement attendre aucune amélioration dans le moral, tant que ces individus seront dans les bagnes et dans les maisons de réclusion. Mais comme ce fait n'est point contesté, il est inutile de chercher à en prouver la vérité.

Je passe donc à l'emploi que l'on pourra faire des condamnés et du parti que la France pourra tirer d'un établissement formé aux îles Malouines. Les côtes, ainsi que les baies et les anses de ces îles, sont très-fréquentées par les grands cétacés et par deux espèces de phoques, le phoque à crin et celui à fourrure. Ces diverses espèces d'animaux fournissent, toutes, une huile précieuse, surtout pour la préparation des cuirs; ensuite, les peaux de phoques offrent, l'une, une fourrure assez recherchée,

et l'autre un cuir estimé. Une partie des condamnés serait donc employée utilement à la pêche et à la chasse de ces animaux, ce qui ne nécessiterait, pour la baleine, seulement que quelques bateaux ; et l'autre partie s'occuperait de la culture des terres et de l'éducation des troupeaux, particulièrement de la vigogne, qu'on y naturaliserait aisément, puisqu'elle vit très-bien sur les bords du détroit de Magellan.

La position géographique et la nature du sol des îles Malouines ne permettent pas de douter que l'orge, le seigle, l'avoine, le sarrasin, enfin nos céréales printanières n'y vinssent fort bien. Les diverses espèces de patates doivent aussi y réussir parfaitement. En effet, la chaleur y est assez forte dans les mois de novembre, décembre, janvier et février, pour que ces plantes puissent y germer, s'y développer et y atteindre maturité. Ensuite, la couche végétale est généralement profonde et formée, en partie, de racines d'arbustes et d'herbes qui, brûlées, suffiraient seules pour fertiliser la terre pendant plusieurs années, si l'on n'avait pas, en outre, la ressource des fucus dont sont couvertes les rives des baies et des havres de l'île. Presque partout on peut faire usage de la charrue ; et, comme la terre est assez meuble, elle serait facile à labourer.

La grande quantité de chevaux, de bœufs et de cochons sauvages que renferme l'île, prouve combien les pâturages y sont abondants, et combien ils conviennent à ces animaux, puisqu'ils y ont multiplié en si grand nombre, malgré la destruction qu'en font les navires américains employés à la pêche sur les côtes de ces îles, dont les équipages ne sont guère nourris que de la chair des deux dernières espèces. Ainsi, voilà encore un moyen

assuré d'existence de plus et qui peut devenir un objet de spéculation commerciale par la suite.

Un autre avantage que présente à la France l'occupation de ces îles, et qui, peut-être, mériterait seul que cette puissance y formât un établissement, c'est d'offrir une relâche excellente à nos bâtiments qui vont dans la mer du sud, et dont ils sont totalement privés. Effectivement, nos navires n'ont aucun point dans l'hémisphère austral où ils puissent, à la fois, se réparer et se ravitailler, ailleurs que chez l'étranger. Aussi, en temps de paix, nos bâtiments du commerce ne se hasardent que rarement à doubler le Cap-Horn, et, en temps de guerre, nous ne pouvons pas établir de croisière dans ces parages, quoique très-convenables, puisqu'il y passe, annuellement, 2 à 300 navires anglais, américains et espagnols.

On objectera, peut-être, contre mon projet, que les îles Malouines étant dénuées d'arbres, un établissement y serait difficile à former; ensuite, que le blé-froment, en raison du temps qu'il est en terre, n'y réussirait probablement pas, surtout dans les étés froids et humides, et que, par conséquent, on serait obligé d'y envoyer, tous les ans, des farines et les bois nécessaires aux diverses constructions. A cela je répondrai, d'abord, que la Métropole est bien obligée de nourrir, en entier, les condamnés dans nos bagnes et dans nos prisons, tandis qu'aux Malouines, elle serait, tout au plus, chargée de fournir la quantité de farine de froment nécessaire pour être mêlée avec celles des autres céréales que produirait l'île. Quant aux bois pour les constructions civiles et navales, les rives du détroit de Magellan, éloignées de 100 à 110 lieues de la baie française, en offriront en abondance pour tous les besoins de la colonie, jusqu'à l'époque

où elle pourra se passer de ce secours, ce qui doit arriver un jour, si l'on y plante les arbres qui croissent sur les côtes de ce détroit, par une latitude même plus élevée que les Malouines, et sur un sol qui a beaucoup d'analogie avec celui de ces îles.

Mais lors même que l'on ne verrait que dans un avenir fort éloigné le moment où cette colonie pourra se suffire à elle-même, il n'y aurait pas encore à balancer à la créer, premièrement sous le double rapport de l'intérêt politique et commercial, ainsi que je crois l'avoir suffisamment fait sentir; ensuite, sous celui de la morale et de l'économie.

D'ailleurs, quelles sont les colonies, même parmi les anciennes, qui ne soient pas à charge à leur métropole? Il y en a bien peu, à moins qu'elles ne soient d'une grande étendue, ou qu'elles ne produisent des denrées précieuses. La colonie de la nouvelle Galle du sud, formée depuis 33 ans, coûte encore, annuellement, à l'Angleterre plusieurs millions. Puis, il ne s'agit pas ici d'une spéculation commerciale où l'on a pour but de placer des fonds au taux le plus élevé : il s'agit d'une opération d'un bien plus grand intérêt, puisqu'elle se rattache à des considérations morales de la plus haute importance : il s'agit, enfin, d'améliorer la condition d'une classe d'individus, dont un bon nombre, sous un régime autre que celui des bagnes, peut encore rentrer dans la voie de l'honneur et de la vertu, ou, au moins, être la souche d'une meilleure postérité.

Cependant, je sens que le gouvernement doit chercher à arriver à ce but par les moyens les plus économiques et les plus sûrs; c'est aussi ce qui m'a déterminé à proposer les îles Malouines, parce que l'établissement est,

pour ainsi dire, tout créé. En effet, les murs d'une quarantaine de maisons, abandonnées seulement depuis 10 à 11 ans, sont encore debout et solides, de sorte que ces maisons n'ont besoin, pour être occupées tout de suite, que d'être recouvertes, ce qui ne peut demander beaucoup de frais ni beaucoup de temps. A la vérité, il faudrait que la première expédition fût munie des bois nécessaires pour faire des solives, des chevrons, des portes, etc., attendu que toutes les charpentes en ont été enlevées par les navires baleiniers qui relâchent dans la baie française. Mais cette précaution ne serait indispensable que pour le premier envoi de condamnés, parce qu'ensuite on irait chercher dans le détroit de Magellan, comme le fit M. de Bougainville, les bois dont on aurait besoin par la suite. Il ne faut, pour remplir cet objet, que deux goëlettes de 90 à 100 tonneaux, ou deux bricks du même port, qui feraient partie de l'expédition, et qui resteraient attachés au service de la colonie.

Les pierres propres aux bâtisses se rencontrent sur tous les points de la baie française et en abondance. Ce sont des grés micacés et des schistes pour la plupart. L'argile y est aussi très-commune, et des bancs considérables de coquilles fourniraient amplement toute la chaux dont on pourrait avoir besoin.

Ainsi, les principales choses que l'expédition devrait emporter se bornent à du bois pour réparer les maisons actuelles, des outils de charpentier, de maçon et des instruments aratoires. Il serait bon aussi de la pourvoir de quelques vaches et de quelques juments, afin d'attirer par leur moyen les animaux de ces espèces qui errent dans les plaines de l'île et dont une partie assez con-

sidérable n'a perdu les habitudes de la domesticité que depuis l'époque où les Espagnols ont abandonné l'île. On pourrait, au lieu d'amener ces bestiaux de France, les prendre en passant à Monte-Video, ce qui serait, tout à la fois, plus sûr et plus économique. C'est ainsi que fit M. de Bougainville.

Avant de terminer, je crois devoir encore prévenir une objection que l'on pourrait me faire sur le projet d'établissement que je présente; ce serait à l'occasion des droits que l'Espagne peut s'arroger de nouveau sur les îles Malouines, comme étant une dépendance de l'Amérique méridionale, droits que la France sembla reconnaître en 1767, ainsi qu'on l'a vu plus haut.

Mais je ferai observer que les Espagnols, après avoir occupé ces îles jusqu'en 1810 ou 1811, les ont totalement abandonnées, et que, par conséquent, ils ne sauraient prétendre à conserver des titres sur une terre qu'ils n'occupent pas. D'ailleurs, ce droit de propriété, que la France parut reconnaître il y a 55 ans, pourrait être victorieusement contesté. Effectivement, il ne suffit pas d'imposer un nom à une île qu'on n'a vue souvent que du haut des mâts, ou de mettre une inscription sur quelque point d'une côte, pour avoir des droits imprescriptibles sur cette île ou sur cette côte. S'il en était ainsi, les Hollandais pourraient revendiquer toute la Nouvelle-Hollande et la terre de Van-Diemen qu'ils ont découvertes les premiers. On sent que de pareils titres ne valent pas la peine d'être discutés. Les nouvelles terres doivent être non au premier qui les découvre, mais au premier qui les met en valeur. Et si la France reconnut autrefois les droits de l'Espagne sur les Malouines, ce fut plutôt, comme je l'ai dit, par des considérations particulières, que par la conviction

intime que ces îles appartenaient réellement à l'Espagne.

Au reste, la possession définitive de ces mêmes îles serait, à toute rigueur, l'objet d'une négociation peu difficile avec cette puissance : et il est à présumer que l'indemnité qu'elle exigerait dans les circonstances où elle se trouve, ne serait pas exagérée, si même elle en exigeait une.

Comme j'ignore si le projet que je présente sera goûté, je n'entrerai pas dans de plus grands développements à ce sujet. J'ai voulu simplement attirer l'attention du gouvernement sur les îles Malouines, et j'ai dû alors me borner à décrire rapidement les ressources qu'elles offrent, pour un établissement de la nature de celui que je propose d'y faire. J'ajouterai seulement encore que je n'ai en rien exagéré ces ressources ; au contraire, j'ai négligé d'en faire ressortir plusieurs, entre autres la beauté, la sûreté des havres, des baies que renferment ces îles, surtout ceux de la baie française où une escadre peut louvoyer en ligne, sans danger, où l'on rencontre des ports naturels dans lesquels des frégates peuvent abattre en carène à terre en toute sécurité, et enfin où l'eau douce abonde dans beaucoup de points. Mais si ce projet est accueilli, je me ferai un devoir alors d'entrer dans tous les détails nécessaires à son exécution, ce qui me sera assez aisé, attendu que je l'ai médité, sur les lieux mêmes, lorsque j'y étais il y a un an.

Paris, le 25 mai 1821.

Depuis la rédaction de ce projet, les Anglais ayant su apprécier de quelle importance sont les îles Malouines pour la navigation du Grand Océan, en ont pris posses-

sion, et ont formé un établissement dans l'une des nombreuses baies qu'offrent ces îles, et qu'ils appellent *Barclay Bay*.

C'est du 14 janvier 1833 que date cette prise de possession. Ainsi donc, à la première guerre que nous aurons avec eux, s'ils conservent sur nous quelque supériorité navale, le Grand Océan sera fermé à notre commerce maritime; car, qu'on ne s'y trompe pas, les îles Malouines sont la clef de cet océan : d'abord par leur position géographique, et ensuite, à cause de la grande quantité de lieux de relâche excellents qu'elles renferment.

Aussi, en rédigeant ce projet, j'avais bien plus pour objet de faire de ces îles une position militaire, qu'un pénitentiaire; mais je ne pouvais pas l'écrire alors.

Le Capitaine de vaisseau, major de la marine,

LAMARCHE.

Cherbourg, le 3 février 1845.

NOTICE

SUR LE

VAISSEAU LE FRIEDLAND

DE 120 BOUCHES A FEU ;

PAR M. LEFEBVRE,

Directeur des constructions navales.

Le vaisseau le *Friedland*, de 120 bouches à feu du calibre de 30, qui a été mis à l'eau à Cherbourg le 4 avril 1840, y avait été mis en chantier le 12 mai 1812, sous le nom de l'*Inflexible*.

Une erreur généralement répandue est que ce vaisseau a porté le nom de *Roi de Rome*. Non-seulement cela n'est pas exact, mais il est aisé de croire que s'il avait porté ce nom, il l'aurait reçu dès l'origine, puisque le roi de Rome était né plus d'un an avant que la quille de l'*Inflexible* fût posée.

L'*Inflexible* a reçu le nom de *Duc de Bordeaux* au mois d'avril 1821, et celui de *Friedland* au mois d'août 1830.

A l'époque où ce vaisseau fut commencé, la couver-

ture de sa cale n'existait pas encore, et il est resté, sans abri, exposé à toutes les injures du temps, jusqu'en 1821. Sa membrure avait tellement souffert, qu'il fut reconnu nécessaire de faire une grande réparation à ses fonds en 1822 et 23, et une plus grande encore à ses hauts et à ses ponts en 1832 et années suivantes.

Ces réparations, qu'on ne peut pas évaluer à moins de 1/3 de la construction totale, étaient terminées; mais la coque de ce vaisseau n'était pourtant pas à plus des 3/4, lorsque l'ordre fut donné, au mois de septembre 1839, de finir et mettre à l'eau le *Friedland*.

Alors se présenta une difficulté prévue depuis longtemps, celle de la mise à l'eau de ce vaisseau. Cette difficulté provenait de la position donnée aux cales de construction de l'avant-port de Cherbourg, telle que dans les hautes mers d'équinoxe même, il ne restait pas sur leurs extrémités assez d'eau pour faire flotter l'avant d'un vaisseau de ce rang.

Par qui et comment cette position a été déterminée dans le temps, c'est ce que personne aujourd'hui ne peut dire, ou du moins prouver.

Il est à remarquer que les cales et avant-cales ont été faites, et quatre vaisseaux mis dessus, avant l'introduction de l'eau dans l'avant-port.

Deux choses importantes sont à prendre en considération dans le lancement d'un vaisseau : 1° que lorsque son centre de gravité est au moment de dépasser l'extrémité de l'avant-cale, la partie déjà plongée le soit assez pour que son déplacement supporte son poids; sans quoi le vaisseau basculerait autour de l'arête de cette avant-cale, au grand détriment de sa solidité; 2° que lorsque le vaisseau quitte tout à fait sa cale, il y ait sur l'extrémité

assez d'eau pour que l'avant du bâtiment flotte, sans quoi cet avant éprouverait une chute verticale qui pourrait occasionner des avaries graves.

Il faut, pour comprendre cela, savoir que c'est l'arrière d'un bâtiment qui entre le premier dans l'eau.

D'après un calcul basé sur l'expérience, le 4 avril, jour fixé pour le lancement du *Friedland*, la mer ne devait monter sur l'extrémité de l'avant-cale que de 2 mètres 98. Quoiqu'il fût difficile de déterminer exactement d'avance les tirants d'eau du *Friedland*, même par analogie avec ceux des bâtiments de même rang, lancés précédemment, à cause de la dessiccation des bois résultant d'un séjour de 28 ans sur les chantiers, on l'estimait approximativement de 4 mètres 15 à 4 mètres 20 à l'avant, y compris l'épaisseur de la semelle sur laquelle poserait la quille. Il devait donc manquer 1 mètre 22 pour que l'avant du vaisseau flottât en abandonnant la cale.

Deux moyens se présentaient à l'esprit pour remédier à ce manque d'eau, le prolongement de l'avant-cale, ou l'emploi de chameaux, c'est-à-dire de ces caisses qui, appliquées à un bâtiment, augmentent suffisamment son déplacement et diminuent par conséquent son tirant d'eau.

Le prolongement de l'avant-cale semblait offrir une grande difficulté d'exécution et peu de sûreté pour le lancement, car il s'agissait d'établir une plate-forme assez solide pour porter une grande partie du poids énorme du vaisseau, et cela avec une profondeur d'eau de 14 mètres de mer haute, sur un fond de rocher, mais recouvert d'une couche de remblais accidentels, d'une épaisseur inégale, formée de vase, de copeaux et même de pièces de bois. Cette plate-forme devant former le prolongement exact et invariable de l'avant-cale.

M. l'ingénieur Besuchet, chargé de la construction du vaisseau, proposait un moyen fort ingénieux de construire ce prolongement. On ne peut pas affirmer qu'il n'eût pas été suffisant, et sans doute il eût été d'une exécution moins dispendieuse que celle des chameaux ; mais comme, en pareil cas, la sûreté était la première condition, et que les chameaux offraient toute celle désirable, je m'étais arrêté à leur emploi, lorsque M. l'ingénieur Daviel me proposa un moyen tout nouveau pour lui et pour moi, que je m'empressai de soumettre à M. l'inspecteur général du génie maritime. Ma lettre d'envoi se croisa avec celle dans laquelle celui-ci m'indiquait le même moyen, comme ayant déjà réussi ailleurs. Il s'agissait de substituer au plan incliné sur lequel on fait ordinairement glisser les bâtiments de leurs chantiers à la mer, une surface cylindrique circulaire telle que le point de l'arc du cercle générateur correspondant à l'arête inférieure de l'avant-cale se trouvât au-dessous du plan prolongé de la surface inférieure de la quille, de la quantité dont on eût désiré que cette avant-cale même fût abaissée.

Ce moyen simple est celui qui a été adopté et mis en usage pour le lancement du *Friedland*. Pour cela, on a supposé que la circonférence du cercle générateur, dont le calcul avait déterminé le rayon de 2456 mètres, était tangente à la direction du dessous de la quille au milieu de sa longueur. On a calculé de mètre en mètre, les ordonnées de ce cercle rapportées à sa tangente par la formule ordinaire.

Je ne m'arrêterai pas à décrire les moyens d'exécution employés pour donner la forme rigoureusement exacte de l'arc de cercle déterminé aux trois coulisses, sur lesquelles devaient glisser la quille au centre, et les couëtes sur les

côtés; il est facile de les imaginer, et, du reste, l'opération du lancement n'a différé en rien de ce qu'elle eût été sur un plan droit. Elle a eu un plein succès. Je ferai remarquer seulement que par la substitution au plan droit, d'une courbe dont la tangente est au milieu de la longueur du bâtiment, la pente de la coulisse se trouve diminuée pour sa moitié supérieure, et augmentée pour sa moitié inférieure; que cette pente allant toujours en augmentant, la vitesse de descente s'accélère dans un plus grand rapport que sur un plan droit tangent à la courbe, comme on l'a expliqué ci-dessus; que si l'accélération de la vitesse n'a rien de défavorable, lorsqu'on a un espace libre à faire parcourir au bâtiment, il peut en être autrement dans un local trop restreint; que, d'un autre côté, la rapidité de l'extrémité de l'avant-cale tend à faire plonger le bâtiment d'une quantité qui pourrait ralentir sa course d'une manière fâcheuse; en sorte qu'il ne faut employer la forme circulaire des coulisses qu'avec réflexion, et après s'être rendu compte des effets divers qui en doivent résulter.

Le spectacle si majestueux et si rare du lancement d'un vaisseau du 1^er^ rang avait attiré à Cherbourg un concours immense de curieux, non-seulement des environs, mais des parties éloignées de la France. Peu d'entre eux connaissaient ou pouvaient apprécier les difficultés que l'art avait eu à vaincre; mais c'est seulement sous ce dernier rapport que j'ai pensé que cette note pourrait offrir quelque intérêt aux personnes instruites.

SUR

L'INCOMBUSTIBILITÉ DU BOIS

PAR M. LEFEBVRE,

Directeur des constructions navales.

LES dangers du feu sont si grands, les malheurs occasionnés par les incendies sont si considérables, la frayeur seule qu'ils occasionnent aux populations est telle, que l'on s'est souvent occupé des moyens de prévenir ou d'arrêter les effets du feu. Le danger est encore plus grand à bord des vaisseaux qu'à terre, puisque là, il n'y a aucun moyen d'échapper à la destruction, si l'on ne parvient à arrêter les ravages de l'incendie, surtout s'il existe à bord une quantité de poudre qui, atteinte par le feu, peut en un instant faire disparaître le bâtiment et tout son équipage.

Les bâtiments à vapeur, dont l'usage se multiplie rapidement, sont plus que tous les autres exposés à l'incendie, puisqu'il est dans leur essence de renfermer constamment un grand foyer toujours brûlant, et un amas considérable de combustible qui, non-seulement, est susceptible d'être atteint par le feu du foyer, mais renferme souvent lui-même des causes d'ignition spontanée. Les

exemples en sont fréquents, et nous pouvons notamment citer le bâtiment à vapeur le *Phare*, qui ramena, l'an passé, d'Afrique en France, S. A. R. le duc de Nemours. Le feu avait pris dans une soute à charbon et avait fait, avant qu'on pût s'en apercevoir, de tels progrès, qu'il avait consumé une partie de la muraille, de manière à ce qu'il ne restât pas plus de 3 centimètres d'épaisseur au bordage extérieur.

Depuis longtemps on sait que l'alun a la faculté de préserver de l'ignition les corps qui en sont enduits. Des expériences ont été faites à cet égard, notamment pour les décorations des théâtres; mais je n'ai pas connaissance qu'aucune de ces expériences ait été poussée aussi loin que celle faite récemment dans l'arsenal de la marine, par M. Allix, officier du génie maritime.

Une caisse carrée, d'un mètre de côté, formée par des bordages de chêne très-secs assemblés sur quatre montants, fermée par le haut par un capuchon pyramidal tronqué, après avoir été calfatée en dedans et brayée sur les coutures, comme l'est ordinairement le vaigrage dans les soutes d'un bâtiment, a été recouverte intérieurement, sur toutes ses faces, d'un lambris de chêne et d'orme de 12 millimètres d'épaisseur, trempé dans un bain d'alun fondu, et tenu à distance des parois par des taquets de bois de même épaisseur, également trempés dans l'alun; puis de l'alun, à l'état de fusion aqueuse, a été coulé de toutes parts dans l'intervalle entre le bordage et le doublage.

Un trou circulaire, de 20 centimètres de diamètre, a été fait au fond de la caisse pour servir de courant d'air, conjointement avec un trou pareil pratiqué au sommet du couvercle, auquel on adapta une cheminée en toile alunée de 50 centimètres de hauteur. Pour que cette cheminée pût se maintenir droite lorsqu'elle serait échauffée, on la soutint

par quelques cercles et bandes faites avec des rognures de bronze à doublage.

Les choses étant dans cet état, la cabane fut remplie de bois de chauffage fendu et bien sec ; elle posait sur quatre pieds, prolongement des montants intérieurs, qui élevaient son fond à 15 centimètres du sol ; on mît le feu au bois renfermé dans la cabanne. Au bout de quelques minutes, la flamme sortait par le haut de la cheminée, et le feu continua avec une activité dont on peut se faire idée ; après une heure, alors qu'il ne restait plus qu'une petite partie de la braise, on enleva le capuchon.

Pendant la durée de l'expérience, et après 20 minutes de feu le plus actif, on remarqua que la cheminée en toile, qui était restée intacte et sans iguition, tomba sans trop se déformer, parce que les bandes de bronze qui la soutenaient, et notamment le cercle de la tête, avaient éprouvé un commencement de fusion. Jusqu'à la fin de l'expérience, les parois extérieures de la cabane restèrent froides et le brai qui s'y trouvait conserva toute sa dureté.

Enfin, le feu étant éteint, on trouva, après avoir enlevé les débris du doublage, que les parois intérieures verticales de la cabane, pour la plupart restées de leur couleur naturelle, avaient seulement été charbonnées de quelques millimètres dans une partie de leur étendue, et le capuchon, placé sous tous rapports dans la position la plus défavorable, n'était pas charbonné partout et ne l'était nulle part à plus de un centimètre de profondeur. Le calfatage intérieur était assez peu attaqué pour qu'il soit certain qu'il rendait encore les coutures étanches.

Dans cette expérience on a reconnu, ainsi qu'on l'avait prévu, que l'alun en fondant s'écoulait trop facilement dès que le lambris qui le protège était fortement atteint

par le feu. Dans une nouvelle expérience, que l'on fit le 20 septembre, on changea les moyens d'application.

On prit une caisse semblable à la première, dont on enduisit l'intérieur avec de l'alun liquide appliqué au guipon, puis on doubla les parois avec un feutre fait au moyen de vieilles couvertures de laine, hors de service, trempées dans l'alun; enfin on mit par-dessus un doublage en lambris de 10 millimètres d'épaisseur que l'on recouvrit d'alun au guipon, et après avoir fait cinq trous de 10 centimètres de diamètre, l'un au centre du fond de la caisse et les autres au bas des quatre faces verticales, et avoir rempli toute la caisse de bois, on mit le feu, qui, cette fois, dura deux heures. Néanmoins la caisse visitée fut reconnue dans le même état de conservation que la première, tandis qu'autour des courants d'air elle était un peu charbonnée à l'extérieur par l'effet de la flamme qui sortait, pendant quelques instants, lorsque, par les rafales de vent, le courant s'établissait en sens contraire. On retrouva dans beaucoup de points le brai qui avait été mis sur les coutures après le calfatage intérieur.

Le même jour on fit une autre expérience avec la caisse qui avait servi la première fois, mais sans lui mettre son dôme. Cette caisse fut intérieurement disposée comme la précédente, avec cette seule différence qu'elle reçut deux feutres superposés. On remplit toute la capacité intérieure de bois, en plaçant au milieu du bois arimé une boîte cubique de 30 centimètres de côté. Cette boîte étant formée également de bordages de chêne de 4 centimètres d'épaisseur, on la calfata à l'extérieur, puis on la recouvrit de deux couches de feutre et d'un lambris alunés.

Le feu dura une heure avec une flamme qui s'élevait à un mètre au-dessus de la caisse, puis on visita et la

caisse et la boîte : la première était dans un tel état de conservation, que, presque partout, le second feutre n'était pas même attaqué. Quant à la boîte, le bois en était charbonné sur une seule face, et lorsqu'on l'ouvrit, on trouva dedans une poignée d'étoupes, un peu de poudre à canon qu'on y avait déposées, et des boules de brai restées sphériques. L'intérieur aurait dû être trouvé tout à fait froid, mais les ouvriers, en coulant de l'alun dans une fente de la boîte quelques instants avant l'expérience, ayant introduit environ un demi-kilogramme d'alun en fusion à l'intérieur de cette boîte, on la trouva un peu tiède.

Ces expériences, bien convaincantes sur la propriété de l'alun de préserver le bois de l'iguition, ne le sont pas moins quant à la toile, si l'on considère que celle qui formait la cheminée, exposée à un feu assez violent pour donner un commencement de fusion aux bandes de bronze qui la soutenaient, est à la vérité tombée en cendre, mais sans donner le moindre signe d'iguition.

Un autre officier du génie, M. Roger, considérant que la propriété de l'alun d'arrêter la transmission non-seulement du feu, mais même de la chaleur, ne résulte que de l'isolement où il maintient les corps que l'on veut préserver, du contact de l'air par lequel la transmission du calorique peut avoir lieu, a pensé qu'une simple couche d'alumine ferait le même effet que l'alun et d'une manière beaucoup moins dispendieuse ; il a donc répété toutes les expériences ci-dessus, en interposant au lieu d'alun une épaisseur d'un centimètre et demi de bonne argile ordinaire, délayée avec la quantité d'eau nécessaire pour en former une pâte épaisse. Les résultats ont été les mêmes.

Cet emploi de l'argile me paraît n'être pas une idée

nouvelle, en observant que, dans nos bâtiments de guerre, nous avons l'usage d'isoler les soutes à poudres par des murailles de briques maçonnées que l'on nomme sacs-à-terre, nom qui semble indiquer que dans l'origine, on employait, au lieu de briques, simplement de la terre. Je crois même me rappeler que, dans le début de ma carrière maritime, j'ai vu faire usage d'argile pour cet emploi, et que ce qui y a fait renoncer et faire usage de briques a été l'inconvénient de la qualité hygrométrique de la terre, qui, non-seulement entraînait une humidité fâcheuse contre les cloisons des soutes à poudres, mais même tendait à la destruction de la muraille préservative par la liquéfaction de la terre, dans le cas où il y aurait eu une hauteur d'eau assez considérable dans la cale pour l'atteindre.

Malheureusement l'alun est lui-même très-susceptible de se liquéfier par l'humidité ; son emploi devrait donc être restreint aux emplacements secs : quoi qu'il en soit, j'ai pensé que les expériences que je viens de citer offraient assez d'intérêt pour mériter d'être connues.

FIN.

TABLEAUX

PRÉSENTANT

LES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

FAITES A CHERBOURG PENDANT LES ANNÉES

1838-39-40-41-42.

Par J.-F. **LAMARCHE**, Capᵉ de vaisseau.

Ces observations météorologiques ayant été comparées par M. Arago avec celles faites à l'observatoire pendant le cours des mêmes années, l'illustre secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences en a conclu : 1° que la température moyenne *minima* est plus élevée à Cherbourg qu'à Paris de 2° 1, et la température *maxima* plus basse de 1° 5 ; 2° que la période barométrique de 9 heures du matin à 3 heures après midi n'est à Cherbourg que la moitié de celle de Paris, tandis que la période du soir, ou de 3 heures à 9 heures, ne diffère pas sensiblement dans les deux lieux, résultat prévu dès il y a longtemps par le même savant ; c'est-à-dire que la période barométrique est plus faible sur les côtes que dans l'intérieur des continents ; 3° enfin qu'il tombe la moitié plus de pluie à Cherbourg qu'à Paris.

TABLE.

Liste des Membres de la Société royale académique. *Page* v
Notice sur M. Javain. ix
Note statistique sur l'Angine couenneuse. 1
Notice sur l'Angine couenneuse. 9
Tourville. — Combat navale de Beveziers 47
Catalogue méthodique des Mousses trouvées dans l'arrondissement de Cherbourg. 59
Recherches historiques concernant Thomas-Hélie, de Biville. 93
Extrait d'un Dictionnaire du vieux langage. 125
Introduction de la Littérature anglaise en France. . . . 159
Essai sur la Philosophie d'Homère 181
Notice sur les Livres sacrés de la Perse. 245
Une Promenade sur le lac de Genève. 265
De la Marine militaire sur les côtes du département de la Manche 285
Projet d'établissement d'une colonie de condamnés aux îles Malouines. 323
Notice sur le vaisseau le *Friedland*. 333
Sur l'incombustibilité du bois. 339
Observations météorologiques faites à Cherbourg pendant les années 1838–39–40–41–42. 345

NATURAL HISTORY

FANNÉ

E VAI

		É GÉNÉRAL.	OBSERVATIONS.
	0,76526	0,759480	
	0,76559	0,75948	
	0,76248	0,75906	
	0,76245	0,75958	
	15,55	11,04	
	15,74	12,05	
	15,96	15,59	
	12,09	9,61	
	15,28	14,45	
	10,50	7,55	
*.1	1.2*.19.20.21. .29.30*.31.	. . . 215.	Les * indiquent, ou que la pluie a été abondante, ou que le brouillard a été épais, ou enfin que le vent a été très-violent ou très-fort.
s j	Tou . . .	. . . 555.	
14	8.9	. . . 51.	
	»	. . . 57.	
	»	. . . 16.	
	»	. . . 24.	
	5.		
	29		

TABLEAU PRÉSENTANT LES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES FAITES A CHERBOURG PENDANT LES DOUZE MOIS DE L'ANNÉE 1838,

PAR LE CAPITAINE DE VAISSEAU LAMARCHE.

ANNÉE 1838	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE.	DECEMBRE	RESUME GENERAL	OBSERVATIONS
Hauteurs moyennes corrigées du baromètre de Bouy Lenoir. L'instrument était placé à 11m 43 au dessus du niveau moyen de la mer	9 h. du matin 0,75"485 Midi 0,75"478 3 h. du soir 0,75"474 9 h. du soir 0,75"468	0,75"455 0,75"478 0,75"468 0,75"462	0,75"451 0,75"474 0,75"464 0,75"462	0,75"411 0,75"463 0,75"451 0,75"451	0,75"419 0,75"466 0,75"456 0,75"451	0,75"417 0,75"476 0,75"453 0,75"453	0,75"425 0,75"480 0,75"455 0,75"452	0,75"404 0,75"454 0,76"421 0,76"416	0,75"425 0,75"467 0,75"436 0,75"431	0,75"398 0,75"459 0,75"424 0,75"415	0,75"451 0,75"477 0,75"442 0,75"441	0,75"517 0,75"551 0,75"515 0,75"511	0,75"469 0,75"518 0,75"486 0,75"480	
Températures moyennes en degrés centigrades	9 h. du matin 2,58 Midi 3,72 3 h. du soir 3,61 9 h. du soir 3,04 Maximum 5,00 Minimum 0,56	4,82 6,18 6,01 5,86 7,22 2,75	7,05 9,11 9,01 8,85 11,00 4,10	8,91 11,26 11,12 10,94 13,22 6,67	13,67 15,14 17,07 16,95 19,01 9,31	15,67 16,14 17,56 17,51 19,51 14,50	17,10 18,09 20,02 19,94 21,91 14,82	17,10 18,17 20,07 19,97 21,64 15,17	16,08 17,27 18,97 18,93 20,05 10,71	13,55 14,74 16,36 16,22 17,28 6,67	8,05 9,65 9,74 8,56 11,73 3,99	5,02 6,91 7,27 5,47 9,08 2,89	11,04 12,05 12,20 10,81 13,37 7,22	
JOURS DE PLUIE —— VENT —— BROUILLARD —— GELÉE —— NEIGE —— GRELE OU GRESIL —— ECLAIRS —— TONNERRE —— AURORES BORÉALES	1,2,3,4,7,8,25,26,29,30,31. Tous les jours 5,6,17,26,27,30,31. 7,8,9,10,11,13,16,17,18,19. 3,4,5,6,10,11,15,27. » » 16	0,2,3,4,5,10,17,18,19,20,21,22,27. 21 25,26, 27,28. Tous les jours excepté le 12 1 16. 5,13,14,15,16,21,23,24,25. 2,3,10 3,15 8 » »	1,2,3,4,5,6,7,13,14,15,16,17,18,19, 20,21,22,24. Tous les jours excepté le 12 9,10,15,25,26,27,31. 22,25. 7,16,21,22 » » »	5,6,7,8,13,14,15,16,18,19,20,21,22, 23,25,26,27,28,30. Tous les jours excepté le 12 6,21,22,25,29 » » 20. 16,18 19,25 29 »	1,2,3,4,10,17,19,20,21,22,23,28. 29,30,31. Tous les jours excepté le 12. 14,25,29,31 » » » » 4,5,7,28. 2,7 »	1,2,3,4,5,10,11,13,14,15,16,17, 18,19,20,21,24,25,26,27,30. Tous les jours excepté le 27 » » » » 17,24 27,25 »	1,2,3,4,5,6,7,8,10,11,12,13,14,15,16,25, 26,27. Tous les jours excepté les 3,4,10 9,9,10, » » » » » » 28. » »	1,2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,13,14,15,16,17, 18,19,20,21,22,23,24,25,26, Tous les jours excepté les 5,6,17,18. 1,2,12,17. » » » » » » » » »	1,2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,13,14,15,16,17,18,19,20,21,22,23,24, 25,26,27,28,29,30,31. Tous les jours excepté le 21 28,29,30. » » » » » » » » »	1,2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,13,14,15,16,17,18,19,20,21,22,23,24, 25,26,27,28,29,30,31. Tous les jours » » » » » » » » »	1,2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,13,14,15,16,17,18,19,20,21,22,23,24, 25,26,27,28,29,30,31. Tous les jours 15,16,17,21,23,24,26,27. » » 1,2,9,28. 1,28,29. 2,24,27. » » » 12,15. 15,17 » » »	1,2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,13,14,15,16,17,18,19,20,21,22,23,24, 25,26,27,28,29,30,31. Tous les jours excepté les 1,2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,13,14,15,16,17,18,19,20,21,22,23,24, 25,26,27,28,29,30,31. Tous les jours excepté le 21 28,29,30. » » » » » » » » »	Total . . 215. Total . . 20 Total . . . 54 Total . . . 27. Total . . 10. Total . . . 21. Total . . . 15 Total . . 15 Total . . 2.	Les " indiquent, ou que la pluie a été abondante, ou que le brouillard a été épais, ou enfin que le vent a été très-violent ou très-fort
Quantité d'eau tombée, donnée en millimètres, l'atomètre placé à 30 lig. au-dessus du niveau moyen de la mer, et tout à fait isolé au milieu d'un jardin à 14m au-dessus du sol.	0,01455	0,0030	0,00205	0,02 85	0,01850	0,14115	0,03500.	0,7286	0,0735.	0,1420	0,2467	0,0495.	Total . 0,91883.	
Jours où le vent a été à la direction moyenne N N.N.O N.O. O.N.O N.O O.N.O N N.N.E N.E E.N.E E E.S.E S.E S.S.E Nombre de jours où le vent a été	4 24, 1 5,5,1. » » » » » » 10 11, 14. 5,9,12. 6,7,17,18,21,27,31. 8, 12, 16, 20, 30. 4,8,25,29. 15,26. 2,10,23,30. 6,21,22,28. » » Variable 9 Calme ou nul ».	12,24, 20 21,27. 2, 8, 17, 23. » 17 9, 11, 14. » » » » » » » 3,4,9,10. » 5,7,9,15,14,18,19,20. » 11,25. 6,21,22,26. 20 27 28 6 »	» 4" 15". » 2,11,26,25 5,4,5,6,11,19,20" 21 7,16" 17,25 5,31. 21,22 7,1. 9 15. 12,26,27,28,29,30 » » 11,25. 3,9 10,17. 3 1.	21,22 » 3 5",6",29,30 4,23,28 7,8,10,14,15", » 9,12,13,16 17",18,21,29 10",20,28. 11,12,24,25,26. 30 1,2,14,27 » » 10,15,25 2,26. 27 » » 14 » 6	3,4,10, 9,10,21. 2,22,23,28,30. 4,23,24. 7,8,10,14,15", » 4,28,31 5,15 7,25 6,8,9 17, 3,4,5,10,11,12,14,15,17,18. 10,15,25 2,26. 27 » » » » 6	5,14,30. 9,10,17. 4,10,13,16,18,19"20"21"22,23,26,27. 1,2,11,12. 8,28,29. 6,7,15,25. » 25 5,9 » 22,23 » » » 9 » » » »	9, 15. 12,14,15,16,17,19,28,29. 6,7,8",9,10,26. 20,23,24,27,30,31. 19,25. 5,10,21,22. » 10. 3. 2,5,25 » 1. » 2,9,12 » » 5.	5,25,27. 1,3,18,19. 2,3,5,9,10,11,20,21 29" 28 6",7,8,12,15,17,18,22",26,27,29,30. 25. 24. » 15,14 » 16 15 » » » 11 » » »	25 30. 25,23,27. 29 30. 14" 15", 16", 18, 19,20,31 17,27 29 11 12. » 12" 10. 5,6,7,8,9 » » » 21 22,28. » »	6 11,18,22,28 » 7,8,10,17,18,21,27" 30 » 1,9,19. 2,3 19 21 » 8 14. 16. 17,19 23 15,17, » » » 12,16,17,18. 21 24. » »	19,22,26. 7,25. 1,2,6,20,25,27,28,30. » 2,4. 3,21 5,9,10,24,26,27 » 10,11,24,25,28,30. » 8,9. 18. 13,14,15. » 12,16,17,18. 21 24. » »	Les répétitions de la même date, dans chaque colonne, indiquent que le vent a varié, dans les 24 heures, autant de fois dans la direction soivante que cette date est répétée.
Nombre de jours ou le ciel a été	Beau. 2 Nuageux. 8. Couvert 21.	3 25	5. 10. 16	5 12. 15	7 12. 14	8 14 15	7 23. 8	5 17 16.	2. 12. 16.	1 22 9	3. 14 13.	2. 16. 14.	Total { 48 / 165. / 172.	

	1.5.10.	
1.12.21.22.	4.16.17	
	2.9.15.	
	»	
20.	9.18.	
	»	
	4.9.17.	
	14.	
	2.19.	
17.	5.27.2	Les répétitions de la même date, dans chaque colonne, indiquent que le vent a varié, dans les 24 heures, autant de fois dans sa direction moyenne que cette date est répétée.
	5.6.17	
	7.22.	
	1.5.9.1	
	20.31.	
	8.15.14	
	»	
	11.	
	2.	
	2.	19.
	12.	175.
	17.	175.

TABLEAU PRÉSENTANT LES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES FAITES A CHERBOURG PENDANT LES DOUZE MOIS DE L'ANNÉE 1839,

PAR LE CAPITAINE DE VAISSEAU LAMARCHE.

ANNEE 1839	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	RESUME GENERAL	OBSERVATIONS
Hauteurs moyennes corrigées du baromètre de Gay Lussac. L'instrument était placé à 31m 63 au dessus du niveau moyen de la mer	9 h. du matin 0,75781 Midi 0,76107 3 h. du soir 0,76137 9 h. du soir 0,76097	0,75750 0,76040 0,76042 0,76046	0,75755 0,76053 0,76144 0,76172	0,75849 0,76133 0,76367 0,76369	0,75949 0,76203 0,76304 0,76291	0,76077 0,76351 0,76404 0,76405	0,76017 0,76248 0,76268 0,76085	0,76045 0,76240 0,76268 0,76085	0,75940 0,76237 0,76261 0,76091	0,75909 0,76225 0,76252 0,76051	0,75565 0,75845 0,75891 0,75682	0,75902 0,76199 0,76244 0,76068	0,75902 0,76199 0,76244 0,76068	
Températures moyennes en degrés centigrades	9 h. du matin 7,62 Midi 7,60 3 h. du soir 7,18 9 h. du soir 7,08 Maximum 9,52 Minimum 5,11	6,44 7,04 8,07 8,50 9,90 5,72	9,50 10,29 10,70 7,52 11,40 6,16 0,61	8,45 11,02 12,56 7,52 15,80 3,80	11,05 13,17 14,80 10,68 18,25 7,21	17,17 19,53 19,51 15,51 20,15 14,80	17,65 18,21 19,76 15,86 20,82 14,75	17,24 17,09 19,24 15,00 21,21 12,55	14,55 15,05 15,85 13,21 18,89 11,15	9,89 10,54 12,00 9,04 13,87 7,44	6,05 7,50 7,92 6,27 9,06 3,25	11,97 12,61 13,14 10,54 13,56 7,78		
JOURS DE PLUIE VENT BROUILLARD GELÉE NEIGE GRÊLE OU GRESIL ECLAIRS TONNERRE AURORES BOREALES	1.2.3.4.5.6.7.8.9.11.12.13.14.19.20. 21.23.25.26.28.29. Tous les jours 11.15 1.9.26.27.28.29.30.31 3.5.7.8.9.20.25.26.27.28.29.30.31 0.7.29 » »	2.3.4.5.6.7.8.9.10.11.12.13.14.16. 18.19.20.21.22.23.24.25.26.27. Tous les jours excepté le 12 et 25. 24. 10.21.25 19 15.18.27. » »	6.11.12.13.14.15.16.17.18.19.20. 21.22.23.24.25.27.28.30.31. Tous les jours excepté le 12 et 26. 24.26.27.28.30.31.	1.2.3.4.5.6.7.9.11.12.13.16.17.18.21.22. Tous les jours excepté les 27.30. 1.2.3.4.11.16.21.28 » » 7.8.9.15 » »	5.6.9.10.13.14.15.16.18.19.22.30.31. Tous les jours excepté les 1.2.3.20. 5.6.7.13.17.19.20.21.26.27.28.29. » » 9.15. 13.14.15. 6.9.30. » »	1.2.3.4.6.7.8.10.13.14.15.16.17.18. 19.20.21.22.23.24.25.26.27.28.29. Tous les jours excepté le 30 1.7.11.12.13.14.15.16.17.18.19.20. » » 1.15.16.17.18.25.27 1.15.15.30.31.27 »	8.9.10.11.12.17.18.19.20.22.23.24. 25.26.27.28.29.30.31. Tous les jours excepté les 1.3.6.15. 1.2.5.7.10.17.9.19.22. » » 7.17 7 »	7.9.11.13.15.16.18.20.22.26.27.29. 30.31. Tous les jours excepté les 29.25.28. 4.5.24.25.28.30 » » 16.18.19 16.18. »	1.2.3.5.6.7.9.10.11.13.14.15.16.17. 18.19.20.21.22.23.24.25.26.27.28.29. Tous les jours. 6.9.10.11.21.29 » » 17.19. 1.17.19.20.21 19.20 »	2.3.4.5.6.7.8.9.10.11.13.14.15.16.17. 18.19.20.21.22.23.24.25.26.27.28.29.30.31. Tous les jours excepté les 21.22. 1.12.14.16.17.19.21.22 » » » » 27.29 30 »	1.2.3.4.5.6.7.8.9.10.11.12.13.14.15.16.17. 18.19.20.21.22.23.24.25.26.27.28.29.30.31. Tous les jours excepté les 15. 1.2.3.9.15.14.15.23.25.29.30. » » » » » »	5.10.11.12.17.13.15.18.19.20.21. 22.27.28.29.30.31. Tous les jours 1.2.27.1.5.6.7.8.10.11.13.16.17.18. 19.21.22.27.31. 2.3.9.7.9. » » » » »	Total . . 211. Total . . 344 Total . . 107. Total . . 5. Total . . 14. Total . . 35. Total . . 51. Total . . 14. Total . . 1.	Les 7 indiqués, ce que la pluie a été abondante, ce que le brouillard a été épais, ou même que je veux a dit tantôt violent, ou très-fort
Quantité d'eau tombée, donnée en millimètres, l'endonnoir placé à 9m 18 au-dessus du niveau moyen de la mer, et tout à fait à 3 m au milieu d'un jardin à 4m au-dessus du sol	0,1731	0,14865.	0,09040	0,04250	0,05175	0,08040	0,08715	0,07000	0,14272.	0,11655	0,12040	0,13847.	Total 1,07015.	
Jours où le vent a été à la direction moyenne N. N.N.O N.O. O.N.O O. O.S.O S.O. S.S.O S. S.S.E S.E. E.S.E E. E.N.E N.E. N.N.E Nombre de jours où le vent a été	» 9 to 11 7.8.9. 6.18.19 1.2.3.4.12.15.14.20.21.29. 7.9.19 15.18.25.30 9.23.28 0.17.25.26.31 21.22.25 20.27 » » » » » » » » » » Variable Calme ou nul	3.17.21 8 2.4.5.6.7.9.10.11.12.15.14.15.17. 22.26.28. 28 10.21.22.25.26.29. 8.16. 8.16. 7.8.17.18 6.17.18 21.22.25 20.27 » » » » » » » » » »

)OUZE

EMBRE.		RÉSUMÉ GÉNÉRAL.	OBSERVATIONS.
6	0,76601	0,76187	
0	0,76480	0,76177	
0	0,76463	0,76160	
4	0,76589	0,76191	
	15,77	10,83	
	16,03	12,05	
	17,27	13,67	
	13,03	9,44	
	18,09	15,22	
	10,80	6,75	

TABLEAU PRÉSENTANT LES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES FAITES A CHERBOURG PENDANT LES DOUZE MOIS DE L'ANNÉE 1840,

PAR LE CAPITAINE DE VAISSEAU LAMARCHE.

ANNÉE 1840	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE.	OCTOBRE	NOVEMBRE.	DECEMBRE	RESUME GENERAL	OBSERVATIONS
Hauteurs moyennes corrigées du baromètre de Gay-Lussac. L'instrument était placé à 11m 45 au dessus du niveau moyen de la mer	9 h. du matin 0,75040 Midi 0,75039 3 h. du soir 0,75043 9 h. du soir 0,75078	0,75042 0,74924 0,74924 0,75039	0,75050 0,75041 0,74988 0,75053	0,75040 0,75013 0,75330 0,75343	0,75577 0,75923 0,75877 0,75877	0,75913 0,76250 0,76266 0,76278	0,76070 0,76250 0,76230 0,76243	0,76081 0,76005 0,75999 0,76043	0,76075 0,75790 0,75698 0,75698	0,76204 0,76211 0,76182 0,76198	0,75306 0,75186 0,75186 0,75351	0,75000 0,75160 0,75160 0,75351	0,75497 0,75477 0,75503 0,75591	
Températures moyennes en degrés centigrades	0 h. du matin 2,08 Midi 5,75 3 h. du soir 9,85 9 h. du soir 4,80 Maximum 8,67 Minimum 2,10	5,10 6,10 8,07 4,80 8,80 2,80	6,13 7,29 9,58 5,16 10,58 2,06	10 88 12,30 15,60 8,76 16,72 5,83	14,58 15,90 16,61 11,56 20,50 9,60	17,10 17,74 19,04 14,28 21,52 14,05	16,92 16,97 19,75 13,07 19,97 14,59	19,81 19,16 21,99 15,92 22,27 17,60	15,66 15,50 17,80 13,60 18,90 10,96	11,75 13,73 13,70 10,30 16,08 7,04	9,02 11,04 10,79 8,80 12,75 6,42	4,77 5,93 9,07 2,70 5,07 2,70	10,83 12,40 13,63 9,14 11,22 6,75	
JOURS DE PLUIE —— VENT —— BROUILLARD —— GELÉE —— NEIGE —— GRÊLE OU GRÉSIL —— ECLAIRS —— TONNERRE —— AURORES BORÉALES	1, 2, 3, 5, 6, 13 14 15 16 17, 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 Tous les jours . 3 4 8 9 10 11, 15 26 29 31 6 7, 8 9 10 11 12 » 23 25 26 27 14 28 29 24 »	1 2 3 4, 5 6 7, 8 9 10, 12 13 15 16, 17 18 25 26, 28 Tous les jours excepté le 16. 6 9, 11 15 16, 17, 18 25, 26, 28 19 20 21, 22, 23 24 25, 26 27 » 10 20 28 26. 5 7 8 19 20 3 N » »	2 11, 12, 15, 16 22 24, 27 29 31. Tous les jours excepté le 12 1, 3, 4, 7, 8, 9, 10 11 18, 28, 29, » 23, 24 25, 27 23, 24, 25 27 » » » » »	1 3 6 7 22 Tous les jours excepté les 10 12, 13, 15, 16 19 21, 22, 30 2 5 13 14 24 25, 35, 30 » » » » » » »	4 6 7 8 9, 11, 12, 13 14, 15, 16 19 21, 25 Tous les jours excepté les 6 13 29 31. 1 2 5 6 9 10, 11 13, 26 28 31. » » » » » » »	2 5 6 9, 12, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25 Tous les jours excepté les 1 3 8. 3, 14, 19 28 » » » » » » »	1 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13, 17, 18, 19, 20, 27 Tous les jours excepté les 13 15, 25. 28 29 30. » » 7 12 » » » »	6, 10, 11, 12, 13, 14, 16, 17, 18, 19, 24, 25, 26, 27, Tous les jours excepté les 4, 9, 7 28. 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 5, 6 25 27 28. » » 1 22 24. 24. » » »	1 2 3 4, 5, 6 16 17, 18, 21, 22, 23, 24, 25 Tous les jours excepté le 3 2, 6, 7 12 13 15, 20 » » 5, 24. » » » »	1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 21, 22, 23, 24, 25 Tous les jours excepté le 4 1, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31. » 5 6 7, 8, 10, 14 5 6 9 10 6 » »	1 2 7, 8, 10, 11, 12, 15, 20, 21, 22, 23, 24, 31. Tous les jours excepté les 25 28 1, 6, 8 12 13, 23, 25, 27, 28, 29, 30, 31. 7, 8, 13, 14 15, 16, 17, 18, 22, 23, 24 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31. 14 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 15, 16, 17, 18. 1. » »	Total . . . 201. Total . . . 333. Total . . . 101. Total . . . 33. Total . . . 17. Total . . . 30. Total . . . 20. Total . . . 4.	Les * indiquent, ou que la pluie a été abondante, ou que le brouillard a été épais, ou enfin que le vent a été très-violent ou très-fort
Quantité d'eau tombée, donnée en millimètres, l'instrument placé à 8m 18 au-dessus du niveau moyen de la mer, et tous à fort peu près au milieu d'un jardin à 1m au-dessus du sol.	0 11563	0,06212	0,0151	0,06	0,0303.	0,02215.	0,0601	0,0601.	0,0811.	0,0650	0,0530	0,06 4125.	Total . . 0,81225.	
Jours où le vent a été à la direction moyenne. S.	11 12 13, 14 18 20, 24,	1 3* 15,	20	1 11, 14 15	14, 20.	6 8 16 20 21	5,	1, 3, 6, 20.	6 11* 23 24 28.		1 2 4 5 6, 12, 15, 17.	1 5, 7 8 15, 16, 17		
S.S.O.	1* 2 3 25	2* 9, 11 12 14	30	30 31 23 25.	7 8 22	9,	15,	3, 7, 30.	0 30 28.		7, 15 19 20, 26.	2 3 4 5 8, 11, 15, 16* 17 21 22 23.		
S.O.	26, 28* 30* 31* 23 27* 28* 31,	10, 13, 15, 20* 23 24* 27* 28* 31,		6 6* 7*,	6 10, 12, 13 15, 16 21* 25* 26 29	1 2, 3, 4, 5, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 20, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30.	2, 4* 6* 7, 8, 13, 14, 15, 16, 18, 19, 20, 21 27.	11, 12, 13, 16* 19 22 23 25	4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30.		1 2 3 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31.	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31.		
O.S.O.	1 10 19* 21* 23 29	4* 6 7*,	1* 4 9 16,	22 30 31 23 25.	11 17, 18 19	4 18,	2 3 4 10, 11 12 13 14 16, 17 20 21 22,	0 16*, 26,	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31.		1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31.			
O.	25* 26*	5* 9 16,		23 28 29 30	23 24 25 26 27 28 29 30	9 9 13 14 15 16* 20 24 25* 26 27 28 29 30 31.	27 28	10 20 21, 23 24 25 27 28	30 31		1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31.			
Jours où le vent a été à la direction moyenne. O.N.O.	1*	1*	29	5 6 19 26.	8 28	1 28	27 28	3, 7, 30.	7 12		1 2 3 4 5 6, 12, 15, 17.	1 5, 7 8 15, 16, 17		
N.O.	11	11	15 16 17 18 20 22	12 28	10, 12 28* 31 22	1 8 21 29	1*	1, 2, 3, 4, 27 28 29	10 11 13 14, 19 20.		7, 15 19* 21, 22 25.	2 3 4 5 8, 11, 15, 16* 17 21 22 23.		
N.	»	»	12 23 26	11 21 30 27.	5 13	15	1*	1, 2, 3, 4, 27 28 29	18,		2, 17, 20 28.	1*		
N.N.E.	»	»	19 25, 28 30 31 23*	7 8, 9, 10, 13 24 25, 29	19 26 31	5 21	1	10,	6, 12		4, 5,	1*		
N.E.	6 11,*	1* 27 28	1 11 18, 27 28	5 11 18, 27 28	5 6 7	1	5 15	3 7, 8, 9 29 30	»		6, 15,	1*		
E.N.E.	»	26 29	27 2 17 30	27 2 17 30	2 3,	5	7	5, 31*,	18,		2 11*, 12*, 13	1*		
E.	5 7 10	18 19 20 21 22 23 25 27	6 7 16	12 15 16	12,	»	»	»	1 17		25, 26, 27, 28	1*		
E.S.E.	9 25	10 24,	1* 2 5,	»	22	6	11	21 26	»		1* 2, 5, 13, 15*, 18 28	1*		
S.E.	2 3 19 27 30	»	»	»	23	11	13,	2	11,		29	1*		
S.S.E.	»	»	»	»	24	11	14,	13,	1,		18	1*		
Variable	»	»	»	»	25	11	15	8,	»		»	2*		
(Calme ou nul	»	»	»	»	29	3	3	»	»		»	2*		
Nombre de jours où le vent a été	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9		
Nombre de jours où le ciel a été	Beau 4	3	5	4	4	2	1	4	2	3	3	2	Total 37.	Les répétitions de la même date, dans chaque colonne, indiquent que le vent a varié, dans les 24 heures, notamment de lois dans sa direction moyenne que celle date est inscrite.
entièrement.	Nuageux. 9	11	10	18.	16	16	14	17.	19	21	16	11.	170.	
	Couvert 18	15	17	10	11	12	16	10	9	7	11	18	150.	

LOGIQUES

par M. Lamarche.

QUANTITÉ d'eau tombée pendant le mois	OBSERVATIONS.
0m 14563	Le baromètre est élevé au-dessus du niveau moyen de la mer de . . . . . 11m 43 L'élévation de l'udomètre au-dessus du même niveau est de 8m 18
0, 06212	Les observations hygrométriques n'ont pu avoir lieu, pendant ce mois, parce que le cheveu de l'instrument a dû être changé.
0, 0154	
0 000	

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Faites à Cherbourg, pendant l'année 1840, par M. Lamarche.

MOIS.	BAROMÈTRE de Guay-Lussac moyenne du mois à midi.	THERMOMe. de ce baromètre moyenne du mois à midi.	JOURS du mois.	THERMOMÉTROGRAPhe de Bunten. maximum.	THERMOMÉTROGRAPhe de Bunten. minimum.	JOURS du mois.	HYGROMÈT. A CHEVEU et thermom. de l'hygromètre. maximum. d'humidité.	HYGROMÈT. A CHEVEU et thermom. de l'hygromètre. minimum d'humidité.	QUANTITÉ d'eau tombée pendant le mois	OBSERVATIONS.
JANVIER.	0m 76112	7° 4	1 11	15° 3	— 4° 7	4 1er	96° 3 Th. 7, 8	42° 0 Th. 13, 2	0m 14563	Le baromètre est élevé au-dessus du niveau moyen de la mer de . . . . . 11m 43 L'élévation de l'udomètre au-dessus du même niveau est de . . . . . 8m 18 Les observations hygrométriques n'ont pu avoir lieu, pendant ce mois, parce que le cheveu de l'instrument a dû être changé.
FÉVRIER.	0, 76108	6, 88	11	13, 4	— 3, 2				0, 06212	
MARS.	0, 76939	7, 14	6 5	15, 8	— 1, 6	31 21	98, 3 7, 0	67, 0 12, 3	0, 0154	
AVRIL.	0, 764914	12, 19	28 4	23, 2	+ 0, 6	22 25	99, 0 12, 1	67, 4 21, 7	0, 000	
MAI.	0, 76108	15, 05	29 18	23, 1	+ 3, 8	10 18	99, 0 7	67, 1 13, 4	0, 0303	
JUIN.	0, 76547	17, 54	21 3	27, 5	+ 7, 7	6 21	95, 0 15, 0	60, 1 25, 9	0, 02215	
JUILLET.	0, 76373	17, 35	15 13	26, 8	8, 1	2, 15	95, 0 16, 0	54, 5 26, 3	0, 0861	
AOUT.	0, 76238	18, 71	10 24	27, 5	9, 3	26 10	96, 5 15, 4	67, 0 26, 1	0, 0691	
SEPTEMBRE.	0, 75952	15, 31	1 16	27, 3	6, 4	4 12	97, 0 15, 1	66, 0 19, 0	0, 0814	
OCTOBRE.	0, 76369	12, 84	14 6	21. 5	4, 3	15 9	98, 0 13, 2	70, 7 18, 3	0, 0650	
NOVEMBRE.	0, 76146	10, 26	2 27	18, 6	+ 0, 2	21 29	97, 7 7, 0	50, 8 11, 7	0, 02039	
DÉCEMBRE.	0, 765341	4, 63	1 17	11, 4	— 11, 7	8 15	99, 2 3, 5	75, 0 — 1, 0	0, 064125	
									0, 661715	

QUE

PITA

VRI	OCTO	RÉSUMÉ GÉNÉRAL.	OBSERVATIONS.
		0,75926 0,75887 0,75897 0,75949	
1 1 1 1 2 1		11,46 12,61 13,40 10,09 14,86 7,55	
.15.14*.25. 28*. urs été les 2*.23).	6*.7.8.9.17 2.23.24*.2 jours.	Total . . . . 261. Total . . . . 52. Total . . . . 15. Total 9	Les ' indiquent, ou que la pluie a été abondante, ou que le brouillard a été épais, ou enfin que le vent a été très-violent ou très-fort.

TABLEAU PRÉSENTANT LES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES FAITES A CHERBOURG PENDANT LES DOUZE MOIS DE L'ANNÉE 1841,

PAR LE CAPITAINE DE VAISSEAU LAMARCHE.

ANNÉE 1841	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE.	RÉSUME GENERAL	OBSERVATIONS.
Hauteurs moyennes corrigées du baromètre de Bury Lenoir. L'instrument était placé à 11m 43 au dessus du niveau moyen de la mer	9 h. du matin 0,75094 Midi 0,74956 3 h. du soir 0,74918 9 h. du soir 0,75001	0,75001 0,74956 0,74918 0,75001	0,75093 0,75015 0,75019 0,75054	0,75058 0,75000 0,75000 0,75000	0,75040 0,75007 0,75000 0,75000	0,76055 0,76075 0,76058 0,76000	0,76054 0,76048 0,76042 0,76035	0,76054 0,76027 0,76004 0,76035	0,75958 " " "	0,75943 0,75953 0,75999 0,75957	0,75960 0,75963 0,75959 0,75963	0,75928 0,75905 0,75902 0,75918	0,75988 0,75985 0,75987 0,75987	
Températures moyennes et degrés correspondus	9 h. du matin 4,27 Midi 7,45 3 h. du soir 8,75 9 h. du soir 6,14 Maximum 9,75 Minimum 0,11	7,54 11,09 12,25 9,55 14,14 5,16	6,72 10,26 11,25 8,10 13,15 4,17	10,72 12,56 12,55 9,98 15,85 6,05	13,41 16,26 17,21 12,97 20,05 9,93	15,41 18,26 17,21 12,97 20,05 10,31	16,01 18,31 18,84 15,01 20,71 14,88	18,86 19,33 19,37 15,07 21,87 14,91	16,70 " " " 21,87 12,14	11,76 13,04 13,44 10,85 16,72 9,17	8,16 9,15 9,92 7,91 12,75 5,76	7,14 8,13 8,67 6,80 10,72 5,76	14,30 17,85 19,10 16,09 23,90 5,76	
JOURS DE PLUIE —— VENT —— BROUILLARD —— GRELE —— NEIGE —— GELEE OU GIVRE —— ECLAIRS —— TONNERRE —— AURORES BORÉALES.	1,2,3,4,9,10,11,12,13,14,15,16,17,18,19,20,21,22,23,24,25,26,27,28,29,30,31 Tous les jours excepté le 22 7,8,27,28,30 0,2,8,9,31, 1,5,10,11,29,30 3,4,5,6,9,10,11,20,21,31 " " " "	5,6,7,8,9,11,15,16,17,18,19,20,21,22,23,24,25,26,27,28, Tous les jours excepté le 22 12,17,20,21,22,23 1,2,3,5,6,7,8, " 1,2,3,5,6,7,27, " " "	1,2,3,4,5,12,13,14,15,16,18,24,25,26,27,28,29,30,31, Tous les jours excepté les n.os 16 et 17 0,7,8,9,15,16,17, " " 17,22 " " "	1,4,5,7,10,11,12,13,15,16,18,24, Tous les jours 2,6,7,20 " " 11,15,20 27,28,29 27, "	3,4,5,6,7,8,9,17,18,19,20,21, 22,23,24,25,26,27,28,29,30,31, Tous les jours excepté les 7 et 30. 5,12,25,26, " " 19,27, 1,4,25,29 3,27, "	5,6,7,8,12,19,20,25,26,27,28,29,30, Tous les jours excepté les 1,22 1,9,10 " " " " " "	1,2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,13,15,16,17,18,19,20,21,22,23,24,25,26,27,28,29,30,31, Tous les jours. " " " " " " "	2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,13,15,16,17,20,21,22,23,24,25,26,27,28,29,30, Tous les jours 25,26,27,28,29 " " " " " "	2,3,4,5,6,7,8,9,11,12,13,15,16,21,22,23,24,25,26,27,28,29,30 Tous les jours excepté les 1,10,14,20 " " " " " " "	1,2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,13,15,16,17,18,19,20,21,22,23,24,25,26,27,28,29,30,31, Tous les jours 10,11 " " 5,15, 17, " " "	1,2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,13,15,16,17,18,19,20,21,22,23,24,25,26,27,28,29,30, Tous les jours excepté les 14,15,16,17,18,19,20,21,22,23,24,25,26,27,28,29,30,31 Tous les jours 18,27 6,18 15, 5,16,18,19,25, 5,6,30 " " "	1,2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,13,15,16,17,18,19,20,21,22,23,24,25,26,27,28,29,30,31, Tous les jours excepté les 14,15,16,17,18,19,20,21,22,23,24,25,26,27,28,29,30,31 Tous les jours 5,7,8,9,17,18,27 6,18 15, 5,16,18,19,25, 5,6,30 " " "	Total 231. Total 52. Total 15 Total 0. Total 34. Total 17 Total 0. Total 0.	Les + indiquent, ou que la pluie a été abondante, ou que le brouillard a été épais, ou enfin que le vent a été très violent ou très fort.
Quantité d'eau tombée, donnée en millimètres. L'udomètre placé à 6m 18 au-dessus du niveau moyen de la mer, et tenu à bon tenue au milieu d'un jardin à 1m au-dessus du sol.	0,1584	0,08+05.	0,07+08	0,0570+	0,0770+5	0,0+7+0.	0,0+0+1	0,1810	0,1+00	0,2702	0,0+135	0,1+525.	Total 1,15551.	
Jours où le vent a été à la direction : N. N.N.O. N.O. O.N.O. O. O.S.O. S.O. S.S.O. S. S.S.E. S.E. E.S.E. E. E.N.E. N.E. N.N.E. Variable Calme ou nul.	4,6,7,10 11,14 1,2,17,21,23,28 " 3,5,11,12,18,21,27,31 13,17 " " " " " "

RÉSUMÉ GÉNÉRAL.	OBSERVATIONS.
0,76178	
0,76171	
0,76146	
0,76180	
11,64	
12,55	
15,17	
10,45	
14,57	
7,40	
Total . . . . 189.	Les * indiquent, ou que la pluie a été abondante, ou que le brouillard a été épais, ou enfin que le vent a été très-violent ou très-fort.
Total . . . . 357.	
Total . . . . 67.	
Total . . . . 12.	
Total . . . . 11.	
Total . . . . 55.	
Total . . . . 55.	
Total . . . . 10.	
Total . . . . »	

TABLEAU PRÉSENTANT LES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES FAITES A CHERBOURG PENDANT LES DOUZE MOIS DE L'ANNÉE 1842,

PAR LE CAPITAINE DE VAISSEAU LAMARCHE.

ANNÉE 1842.	JANVIER.	FÉVRIER.	MARS.	AVRIL.	MAI.	JUIN.	JUILLET.	AOUT.	SEPTEMBRE.	OCTOBRE.	NOVEMBRE.	DECEMBRE.	RÉSUMÉ GÉNÉRAL.	OBSERVATIONS.
Hauteurs moyennes corrigées du baromètre de Gouy-Lussac. L'instrument était placé à 11m 45 au dessus du niveau moyen de la mer.	9 h. du matin 0,76441 Midi 0,76422 3 h. du soir 0,76355 9 h. du soir 0,76380	0,76548 0,76299 0,76227 0,76264	0,76445 0,76215 0,76158 0,76125	0,76082 0,76080 0,76068 0,76075	0,76050 0,76033 0,76085 0,76176	0,76344 0,76345 0,76345 0,76374	0,76251 0,76250 0,76264 0,76316	0,76509 0,76290 0,76264 0,76285	0,75895 0,75847 0,75850 0,75995	0,76274 0,76257 0,76221 0,76261	0,75884 0,75960 0,75977 0,75822	0,76093 0,76058 0,76046 0,76080	0,76178 0,76171 0,76146 0,76180	
Températures moyennes en degrés centigrades.	9 h. du matin 0,84 Midi 5,39 3 h. du soir 6,16 9 h. du soir 1,01 Maximum 9,50 Minimum 0,21	6,05 8,16 8,53 0,18 9,90 4,51	7,53 8,99 9,51 6,08 10,25 5,24	11,44 9,82 12,58 9,29 15,47 5,49	15,60 14,44 15,02 11,09 16,57 7,45	18,22 18,50 19,15 16,17 20,01 11,65	17,69 18,78 18,96 15,60 20,78 15,11	20,18 20,49 21,15 17,56 22,98 14,05	16,40 16,40 16,79 14,56 18,00 11,39	11,55 12,45 12,65 10,37 13,48 6,98	8,60 9,49 9,98 8,07 10,29 4,25	8,05 9,84 10,94 8,25 11,40 5,30	11,64 12,53 13,17 10,45 14,37 7,40	
JOURS DE PLUIE	1-3-6-9-10-12-13-14-16-17-20-22-31	2-3-6-7-8-11-12-13-21-22-24-25-26-27	1-2-3-5-7-8-9-10-11-12-13-14-15-17-18-19-20-22-24-25-26-27-28-29-30-31	1-2-3-4-5-12-13-14-30.	5-6-7-8-11-19-20-21-22-23-24-25-26-27.	15-14-19-20-21-22-23-24-25-30.	5-6-7-8-9-11-18-19-20-29.	5-6-7-10-18-19-21-22-24-25-28-30-31.	1-7-8-9-10-17-18-19-20-21-23-24-25-26-27-28-29-30.	1-5-4-7-8-18-19-20-22-23-24-25-26-27-28.	3-4-5-6-7-9-10-11-13-14-15-19-20-21-24-25-26-27-28-29.	1-11-12-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31.	Total . . . 189 Total . . . 557 Total . . . 67 Total . . . 12 Total . . . 11 Total . . . 50 Total . . . 55 Total . . . 10 Total . . . »	Les (indiquent, ou que la pluie a été abondante, ou que le brouillard a été épais, ou enfin que le vent a été très-violent ou très-fort.
VENT	Tous les jours.	Tous les jours.	Tous les jours.	Tous les jours excepté les 22-23-24-25-27-28.	Tous les jours excepté les 22-23-26-27.	Tous les jours excepté les 12-29-30.	Tous les jours excepté les 15-16-17-18-19-20-29.	Tous les jours excepté les 15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30.	Tous les jours excepté les 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30.	Tous les jours excepté les 15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31.	Tous les jours excepté les 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30.	Tous les jours excepté les 5-6-7-8-9-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31.		
BROUILLARD	1-9-14-18-19.	5-6-15-18-19-20.	»	1-2-3-4-5-12-13-14.	14-15-16-18-20-23-24.	6-7-8-9.	5-6-7-8-9.	10-11-12-13-14-30.	20.	18.	4-5-6-25-31.	24-26-27.		
GELÉE	2-5-7-8-9-10-11-12-14.	»	10-28.	30.	»	»	»	»	7-21-22-24-25-26-28.	17-18.	»	»		
NEIGE	3-4-5-6-7-8-9-10-12.	»	1-19-20-25-26.	»	»	»	»	»	7-21-22-26.	»	22-23.	»		
GRÊLE OU GRÉSIL	3-5-6-7-8-12-16-22-25-26-27.	»	6-12-20-25.	1-2-3-4-5-12-13.	1.	10-11-12-13-14-30.	»	»	»	»	22-27.	»		
ÉCLAIR	»	»	25.	23-30.	»	»	»	»	28.	»	28.	»		
TONNERRE	»	»	»	30.	»	»	»	»	»	»	»	»		
AURORES BORÉALES	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»		
Quantité d'eau tombée, donnée en millimètres, l'udomètre placé à 8m 18 au-dessus du niveau moyen de la mer, et tout à fait isolé au milieu d'un jardin à 4m au-dessus du sol.	0,1450.	0,0518.	0,1559.	0,0270.	0,0251.	0,0441.	0,0288.	0,0651.	0,1552.	0,1279.	0,1875.	0,0440.	Total . . . 1,0990.	
Jours où le vent a été à la direction moyenne. N.	21-30.	1-11-12-16-19-20-21-24-25-28.	»	»	4-5-11-21-22-25-26.	»	»	10-19.	»	15-20-28.	1-8-9-10-16-28.	3-5-12-13-17.	Total . . . 30.	
N.N.O.	9-13-24.	9-10-13-14-19-20-21-24-25-26-27.	23.	23.	27.	25.	18-19.	4-25-28.	17.	22-24.	16.	1-10.	Total . . . 22.	
N.O.	9-10-13-14-19-20-21-24-25-26-27.	2.	3.	50.	2-4-5-6-7-8-11-20-24-28-30.	1-2-19-20-21-24-25-30.	5-6-7-8-10-19-20.	5-6-7-8-10-11-12-13-17-22-31.	1-3-7-8-9-10-20-21.	11-12-13-14-15-16-25-26-28-30.	11-12-13-14-15-16-25-26-28-30.	17-18-22-23-24-25-28-29.	Total . . . 68.	
O.N.O.	10-20-25-26-31.	3.	2-19.	28.	5-11-12-13-31.	18-22.	2-7-15-21.	1-4-7-15-21.	2-5-8-10-17.	22-25.	23-25-29.	20-29-30-31.	Total . . . 27.	
O.	17-21.	4-10.	»	»	9-10-13-16-18-19-25-27.	13-15-16-17-26-27-28.	27-30.	27-30.	6-11-21-25.	23-26-27-28.	8.	30.	Total . . . 55.	
O.S.O.	1-23.	»	2-3-4-7-8-9-25-26-28-30.	»	9-10-11-13-17.	11-14.	14-28.	14-28.	3-12-17.	18.	»	2-3-4-25-31.	Total . . . 23.	
S.O.	17.	»	5-11-12-13-17.	»	1-2-4-7-8-9-25-26-28-30.	2-30.	29.	29.	22.	10-20-21-24-27.	20.	4-25-31.	Total . . . 31.	
S.S.O.	18-24-29.	»	5-11-12-13-17.	»	5-11-12-13-31.	13.	17-31.	12.	13.	14-15.	»	»	Total . . . 7.	
S.	4.	»	1-2-4-7-8-9-25-26-28-30.	»	9-10-13-16-17-18-25-27.	14.	14.	15.	12-14-18-20-27-28-29-30.	1-3-4-5-8-11-12.	4-5-6-7-25.	»	Total . . . 15.	
S.S.E.	5-14-19-20.	»	5-11-12-13-31.	»	9-10-13-15-17-22.	15-16-17.	22-23-26.	15.	23.	2-6-7-13-15-16-17.	10-17.	»	Total . . . 52.	
S.E.	6-7-8-26-30.	»	1-2-4-7-8-9-25-26-28-30.	»	1-2-4-7-8-9-25-26-28-30.	18.	15-18-22.	25-27.	21-25-27.	1-3-4-5-8-11-12.	17-18.	»	Total . . . 54.	
E.S.E.	2-3-14-29.	4-5-7.	5-11-12-13-31.	3-20.	5-11-12-13-31.	22-25-26.	1-2-25-26-27-28.	1-2-25-26-27-28.	9-21.	2-6-7-13-15-16-17.	1-3-4-20-31.	»	Total . . . 46.	
E.	8-26-27-30.	»	9-10-13-15-17.	4-5-6-8-12-13-14-15-19-20.	9-10-13-15-17-18-19-20-22.	10-22-25-26-27-28.	15-18-22-25.	17-18.	18.	17.	2-4-7.	2-5-14.	Total . . . 28.	
E.N.E.	1-11-31.	2-6-7-17-18.	1-2-4-7-8-9-25-26-28-30.	7-9-11-17-18-19-20-22.	1-2-4-7-8-9-25-26-28-30.	1-2-25-26-27-28.	9-21.	11.	11.	1-3-4-20-31.	26-27.	11-15.	Total . . . 16.	
N.E.	10-12-15.	8-15-25.	5-11-12-13-31.	10-21-29.	5-11-12-13-31.	9-21.	18.	11.	11.	24.	»	»	Total . . . »	
S.E.	Variable.	»	1-2-4-7-8-9-25-26-28-30.	27.	1-2-4-7-8-9-25-26-28-30.	18.	11.	»	7.	2-6-7-13-15-16-17.	7-16-18-21-29.	5-6.	Total . . . 8.	
Nombre de jours où le vent a été :	Calme ou nul.	»	»	28-30.	»	»	»	»	»	»	»	»		
Nombre de jours où le ciel a été généralement :	Beau. ,,	1	1	4	1	,,	5	4	,,	,,	»	7	Total (10.	
	Nuageux. 16.	11.	7.	30.	24.	22.	18.	18.	15.	21.	16.	16.	Total (307.	
	Couvert. 15.	16.	23.	8.	6.	8.	8.	9.	15.	10.	14.	12.	Total (142.	

Les répétitions de la même date, dans chaque colonne, indiquent que le vent a varié, dans les 24 heures, autant de fois dans sa direction moyenne que cette date est répétée.

FOLDOUT BLANK

NATURAL HISTORY